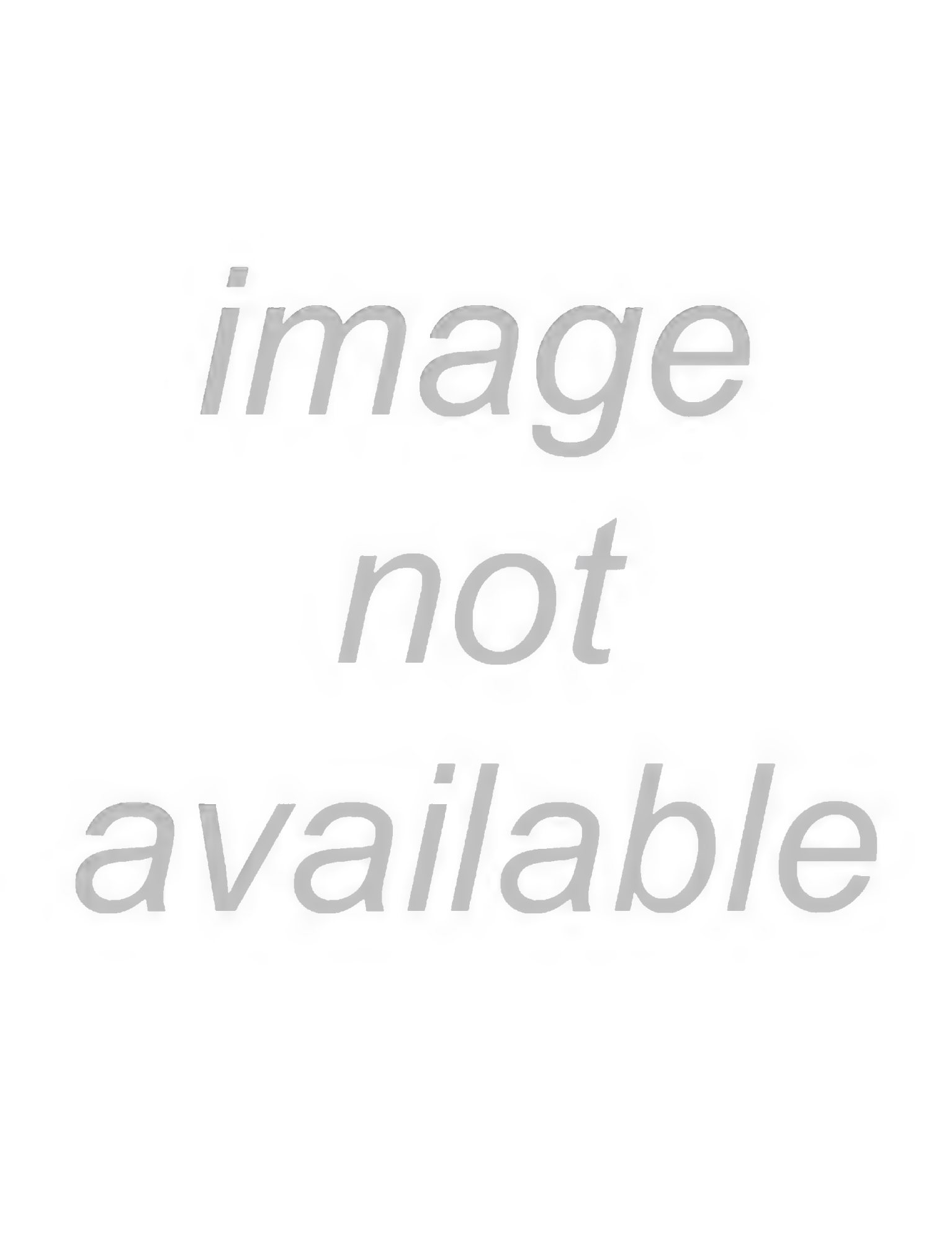
image
not
available

BIBLIOTECA NAZ.
XLV
A
57
NAPOLI

LV
4
7

L. 115. 8.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLV
A
57
NAPOLI

LE PRVDENT
VOYAGEUR.
TROISIEME PARTIE.

LE PRVDENT VOYAGEUR.

TROISIEME PARTIE.

L'ESTAT DE L'ESPAGNE,

Ou

Considération Historique, Politique & Genéalogique des Princes, qui ont regné dans cette grande Province, de ceux qui y régnent aujourd'huy, de leur puissance, de leur foiblesse & de leur véritable interest.

Dédiée à Monseigneur

LE PRINCE LOUIS.

Duc de Virtemberg, &c.

Par L. D. M. C. S. D. S. E. D. M.

NAPOL

A GENEVE,
Chez JEAN HERMAN WIDERHOLD;
M. DC. LXXXI.

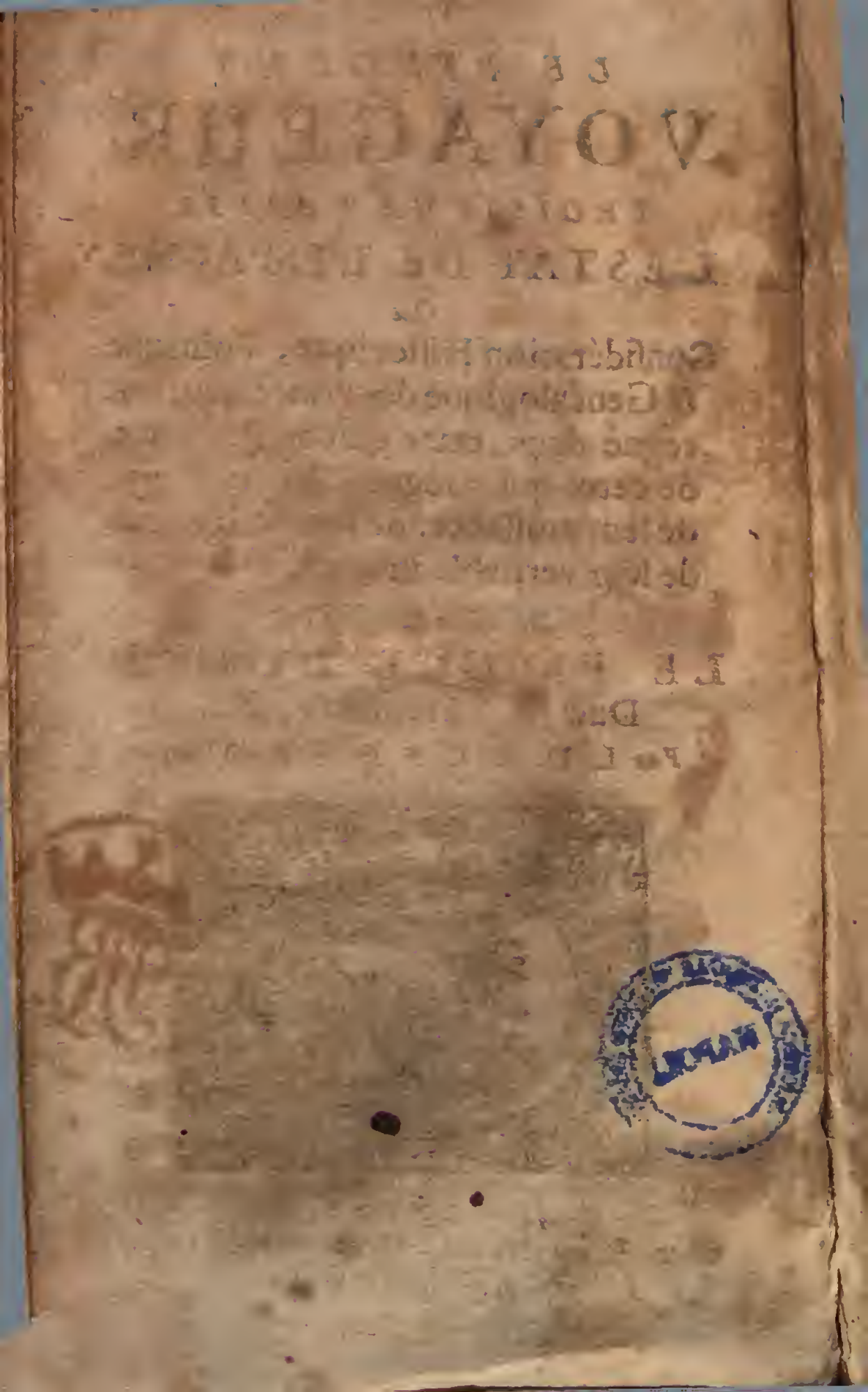

A SON ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEVR

LE

PRINCE LOUIS

DUC DE VIRTEMBERG & de Teck, Cõmte de Monbẽliard, Seigneur de Heidenheim, &c.

MONSEIGNEVR,

Encore que Vôtre Alteſſe Séréniſſime *ait ſouvent parcouru le monde, dans le grand Atlas, en la compagnie de Mon-*

sieur de Varembuller son illustre Gouverneur, & qu'Elle n'ignore rien de ce que la Géographie peut enseigner à ceux qui ont d'habiles Informateurs, qui leur en expliquent toutes les parties; j'espére qu'Elle entendra volontiers ce que je luy diray icy de l'Espagne. Cette immense Monarchie, qui a étendu ses bras jusqu'aux extrémitez de la Terre, & qui a été cy-deuant la terreur de tous ses Voisins, vient de souffrir une dangereuse maladie, & mérite d'être visitée de tous les Médecins Politiques. Ie me persuade donc que V.A.S. *qui a employé ses jeunes ans, à considérer les Etats de la Chrétienté, & à peser leur interêts, sera bien-aise de voir en abbrégé, la cause des forces épouuantables, qui luy acquirent autrefois tant d'enuieux, & de la foiblesse incroyable, qui la rend en nos jours un objet déplorable de la pitié, mêmes de ses Ennemis irréconciliables. Ie ne désire pourtans pas de conduire la Personne de* V. A. S. *au delà des Pyrenées. Ces montagnes sont à nos Voyageurs Modernes, ce qu'étoit aux anciens Mariniers, le* Non

plus ultra, & *les colomnes du grand Hercule. Entre les autres malheurs de l'Espagne, elle est la Patrie d'un peuple si superbe, que personne n'y veut loger les Etrangers, parce que le plus misérable grédin, croit que c'est déroger à la grandeur de sa noblesse. Hormis aux Villes maritimes, où les Anglois, les Flamans & les François traitent les Marchands, qui vont en Espagne pour leurs affaires, l'on ne trouve aucune auberge, digne de recevoir un homme de qualité. Les hostesses y sont éfrontées, les hostes insolens, les lits misérables, & le traitement incapable de contenter les moindres valets. Les péagers y sont importuns au delà de toute importunité. Ils font payer la dime de l'argent, qu'on porte pour la dépense ordinaire; & l'onne passe jamais d'un Royaume à un autre, sans recevoïr mille déplaisirs. Pour cette cause, il suffira que* V. A. S. *voye de loin cette grande Presqu'Isle; & sans en considérer les Villes, qui ne sont pas les moindres de l'Europe, ni les forêts d'oliviers, qui sont les plus agréables qu'on puisse voir, je me*

contenteray de Luy montrer les plus notables changemens qui y sont avenus. Ces changemens sont d'excellens Précepteurs, qui instruisent les personnes de Vôtre naissance, en leur faisant admirer les effets de la Providence divine. Elle verra que le Roy Rodrigue perdit son Royaume & sa vie, l'an de nôtre Salut 717. pour avoir suivy les mouvemens d'une passion déréglée, & apprendra, que ceux qui ont le plus de pouvoir, en doivent le mieux user. Elle s'étonnera de lire, que les Mores se saisirent dans huit mois d'un Estat, qui ne put être réconquis dans moins de huit cens ans, & jugera du mal, que la dissolution d'un Prince peut apporter à ses sujets. Elle admirera la prudence de Ferdinand le Catholique, & de la Reyne son Epouse, qui nourrirent la discorde, qui étoit entre les grands Seigneurs de Grénade, pour affoiblir ce Royaume; & jugera par-là, que pour conquérir un pays, il faut souvent joindre l'adresse à la force. Et parce que cette conquête fut un éfet de l'union des Royaumes de Castille & d'Arragon, elle con-

clura de-là, que nôtre Allemagne ne ſera jamais puiſſante, ni capable de faire des conquêtes, que nos Potentats ne ſoyent unis de Religion, d'ame, de volonté, & de forces. I'eſpére que V. A. S. *peſera bien toutes ces choſes; puis Elle paſſera de ces Hiſtoires anciennes aux modernes, & trouvant dans ce Traité, que la trés-auguſte Maiſon d'Auſtriche eſt montée ſur le Thrône d'Eſpagne, par un extrême bonheur, & par une grace particuliére du Ciel, qui a voulu récompenſer le zéle qu'Elle a toûjours eu pour la gloire de Dieu; Elle ne déſeſpérera point de ſa fortune. Ce ſera alors qu'Elle tâchera de ſurpaſſer en vertu, ceux qui luy ſont égaux en naiſſance, afin que Dieu l'éléve par deſſus ſes ſemblables; Et d'autant qu'en nos jours, le Portugal a ſecoüé le joug de l'obéïſſance Eſpagnole,* V. A. S. *remarquera que rien n'eſt conſtant ſous la Lune, & que les plus puiſſantes Monarchies peuvent étre non-ſeulement affoiblies comme celle-cy; mais entiérement anéantiës, comme pluſieurs autres, dont il ne reſte que le Nom. Tout ce*

que je viens de dire, qui ne vise qu'à l'accroissement de la prudence de V. A. S. *l'avertira des moyens que les Princes doivent tenir pour conserver, & pour augmenter leurs Etats. Et le véritable bonheur étant le fruit de la véritable Piété, & de la véritable valeur, Elle tâchera d'égaler tous ses plus glorieux Ancêtres; & joignant a la Piété d'*Eberhard I. *la Valeur d'*Ulric, *la Sagesse de* Christophle, *la Bonté de* Louis, *la Magnanimité de* Frideric, *la Libéralité de* Iean Frideric, *& la Constance d'*Eberhard troisiéme son Serénissime Pére; *Elle deviendra un exemplaire de vertu Chrétienne, Politique, & Militaire. C'est là le but de mes souhaits,* Monseigneur, *& si j'ay la bonheur d'en voir les effets,* V. A. S. *fera les plus saintes délices de la* Sérénissime Princesse Marie Dorothée Sophie, *sa trés honorée Dame & Mére, & de tous les Princes & Seigneurs, à qui vous avez l'honneur d'appartenir, qui sont presque tous ceux de l'Empire. Pour moy,* Monseigneur, *je partici-*

peray à leur joye, en qualité de Serviteur, qui ayant reçû une infinité de graces de Vôtre Maiſon Serénissime, *n'a point de plus ardent déſir, ni de plus forte paſſion que de donner au monde des marques réelles de ma gratitude, en vous faiſant ávouër qu'il eſt avec beaucoup de reſpect & de ſoûmiſſion,*

MONSEIGNEVR,

De Vôtre Alteſſe Serénissime,
Le tres-humble, tres-obéïſſan-,
& tres-obligé Serviteur.

L. C. D. M.

De Tubingue, le
f. de Mars 1621.

L'ESTAT DE L'ESPAGNE, OU Consideration Historique, Politique & Généalogique des Princes qui ont regné dans cette presqu'Isle, de ceux qui y regnent aujourd'hui, de leur puissance, de leur foiblesse & de leur véritable interest.

L'AUTHEUR A QUI LIT.

L'ESPAGNE ayant étendu son Empire dans les quatre parties du Monde, devint si formidable à ses voisins, que tous les Princes se vi-

rent contraints de joindre leurs forces, pour empécher qu'elle ne paſſât plus avant. Cette même conſideration obligea Henry Duc de Rohan, de faire le Traité admirable de l'intereſt des Princes, où il montre le moyen de s'oppoſer à cette puiſſance. Depuis ce tems là, l'Europe a changé de face; & celle qui contraignoit autrefois les Potentas à s'unir pour arrêter le cours de ſes proſperitez, leur a perſuadé de ſe liguer depuis peu, pour empécher qu'elle ne ſuccombât. Pour cette cauſe j'ay entrepris de repreſenter ce grand Empire, & de montrer les cauſes d'un changement qui étonne les Politiques. Et parceque les curieux ne ſe contentent pas de voir les choſes preſentes, ſans porter leur penſée dans les ſiécles paſſez, j'ay reſolu de dire quelque choſe de l'état ancien de l'Eſpagne, en repreſentant l'état où elle ſe trouve preſentement. Je montreray donc comment elle devint ſi puiſſante au tems de nos ayeuls, & comment elle a été

affoiblie en nos jours. Si je réüssis en ce dessein, ceux qui liront cét Ouvrage m'en auront quelque obligation, & si je n'y réüssis point, ils auront peu de sujet de me blamer, puisque je leur dérobe peu de tems. Tous mes Livres sont petits, & s'ils n'ont dequoy plaire par leur bonté, & par leur élégance, au moins peuvent-ils agréer à ceux qui aiment la vérité, la candeur, & la briéveté. Delà vient qu'encore que je n'espere pas de plaire à tous mes Lecteurs, je ne desespere point d'agréer à plusieurs, puisque l'on trouve quantité de gens, qui lisent volontiers les traitez laconiques, & désintéressez : C'est dequoy je me suis toujours piqué ; & l'amour méme de la Patrie, qui est une des plus violentes passions qui agitent les hommes, n'a pû empécher que je n'aye pris en toutes les rencontres, le parti de la verité. Je n'en dis pas davantage, de peur qu'on ne pense que je veuille loüer trop

hautement une vertu, à quoy tous les hommes de bien ſont obligez. Il me ſuffit de dire que je n'avance rien de faux, & que tout ce que je fais viſe au profit de la jeuneſſe curieuſe. Ceux qui prendront la peine de lire ce petit Ouvrage, ſeront de ce ſentiment, & confeſſeront que je déſire de ſervir le public. Je voudrois que ce fût avec plus de ſuccez; mais qui fait ce qu'il peut, n'eſt pas obligé à faire davantage. Mon Lecteuraura, s'il luy plaiſt, la bonté de conſiderer ſans paſſion, tout ce que je luy diray, & s'il trouve quelque choſe qui luy déplaiſe, il aura la liberté de mieux faire, & d'ajouter à cét Ouvrage ce qu'il luy plaira, ou d'en retrancher ce qui aura le malheur de luy déplaire. Je ſoûmets tout ce que je fais, au ſentiment des perſonnes d'eſprit, & ſi quelqu'un me répond, je reçois ſa correction avec plaiſir, & l'en remercie trés humblement. Ce qui paroiſt en pu-

blic eſt ſujet à la cenſure d'une infinité de perſonnes ; & je ſçay que les bons Ecrivains mêmes plaiſent aux uns, & déplaiſent aux autres. Il y a de grands hommes qui prennent leur plus grand plaiſir à des écrits qui choquent les autres ſçavants. Enfin perſonne n'a encore pû ſatisfaire à tout le Monde, & je ne pretens de plaire ſinon à ceux qui ſe contentent de ce que je leur puis donner, Adieu.

L'ESTAT DE L'ESPAGNE.

CHAPITRE I.

De l'estendue des Estats de la trés Auguste Maison d'Austriche.

JAmais Monarchie ne fut si grande en étenduë, que celle d'Austriche l'étoit au tems de Philippe second Roy d'Espagne. Elle possedoit alors tous les Estats qui avoyent appartenu aux puissantes Maisons de Bourgogne, d'Aragon, de Castille, de Hongrie, & de Portugal. Tellement qu'elle avoit outre l'Austriche, la Carinthie, la Carniole, la

Stirie, le Tirol, le Frioul, L'Alſace, & les autres Etats que cette Maiſon poſſéde en Allemagne ; une grande partie de la Hongrie, de la Croatie, de la Dalmatie, & de la Tranſylvanie, tout le Royaume de Boheme, la Sileſie qui contient ſéze Principautez ; la Moravie, la haute & baſſe Luſace, & la dignité Impériale, qui rendoit la branche d'Autriche extrémement conſiderable. Celle de Bourgogne l'étoit encore plus, tant par la prudence incomparable de ce Monarque, que parcequ'il étoit puiſſant en Europe, en Afrique, en Aſie, & en Amerique. Il regnoit en Europe ſur les dix ſept Provinces du Pays bas, & ſur la Comté de Bourgogne, qui ſeules peuvent rendre un Prince égal aux plus formidables de la Chrêtienté. Je ne dis pas ſeulement que ces Provinces étoyent formidables par le nombre de leur peuples; mais auſſi par le nombre de peuples belliqueux, quelles nourriſſent, par la quantité preſque incroyable de navires de guerre, & de marchandiſe;

qu'on y baſtit; par la commodité des Ports, que la Mer, & les Riviéres y font en une infinité des lieux, & par la fertilité indicible de leur admirable terroir. Il avoit toute la grande preſqu'Iſle que nous appellons l'Eſpagne. Ce pays eſt véritablement ſec, en pluſieurs endroits; mais il ſemble en d'autres de le vouloir diſputer aux plus fertiles de l'Europe. Cette preſqu'Iſle, qui ſeule à donné aux Romains plus de peine à la conquerir, que la Gaule, le Pays-bas, & l'Angleterre enſemble. L'Eſpagne enfin, qui étant unie comme elle étoit alors, ſemble invincible, pour être environnée d'une grande chaine de Montagnes, preſque impénétrables du coſté de la France, & des mers Occéane, & Mediterranée, de tous les autres coſtez. Cette grande Province nourriſſoit alors plus de peuple qu'elle n'en nourrit preſentement, parcequ'elle avoit long tems joüi d'une profonde paix, parcequ'il y avoit quantité de Marrans, & de Juifs

baptisez, qui en furent chassez, au nombre d'environ huit cens mille, l'an de Christ mil six cent neuf, & mil six cent dix, & parceque le bon traitement qu'ils faisoyent aux étrangers, y attiroit une infinité de pauvres gens de divers endrois du voisinage ; ceux cy labouroyent la terre, & y éxerceant la mercerie, & plusieurs autres offices y conduisoyent & y conservoyent l'abondance. Il possédoit aussi les Isles voisines de l'Espagne, Majorque, Minorque, Sardaigne, la Sicile, & le Royaume de Naples en qualité de Roy d'Aragon, & le Duché de Milan, avec les Manotes d'Italie, en qualité de Roy de Castille. J'entens par les Manotes, le Marquisat de Final, la Principauté de Monaco, les fortereſſes de Piombin, de Portolongone, d'Orbitello, & quelques autres qui retiennent les Princes Italiens en la dévotion du Roy d'Espagne, même contre leur volonté. Je ne dis rien de la fertilité de ces beaux pays, parceque personne n'i-

gnore que la Sicile n'ait été de tout tems le grenier de l'Italie, & qu'elle ne ſoit encore trés abondante, en tout ce que les hommes peuvent ſouhaiter, tant pour l'entretien que pour le plaiſir de la vie. Naples eſt le jardin, l'œil, & l'honneur de l'Europe, & le Duché de Milan eſt la plus belle partie de la Lombardie. Et au jugement de ceux qui ont veu & conſidéré celle cy, elle eſt la plus délicieuſe, la plus fertile, & la plus agréable de l'Italie, & peut être du monde. Il avoit auſſi ſous ſes Loix, preſque toute l'Amérique tant Septentrionale que Méridionale; & particuliérent les Provinces abondantes en or, en argent, en cochenille, en ſucre, en bois de Bréſil, & en autres d'enrées de grand prix, le grand Royaume de Méxique, la nouvelle Caſtille, la nouvelle Grenade, le rocher de Potoſſi, la riche Province de Chili, la riviére d'argent, & pluſieurs autres contrées, où la nature a épandu toutes ſes richeſſes luy appartenoyent, & ap-

partiennent encore à la postérité. Les grandes Iſles de Cuba, de Saint Dominique, de Jamaïque, les Canaries, & une infinité d'autres reconnoiſſoyent ſon Empire. La coſte d'Afrique juſqu'au Cap de Bonne Eſperance, une grande partie des Indes au deça, & au delà du Gange, les Philippines, Java, Ormus, & quantité d'autres Provinces maritimes tant en Orient qu'en Occident, & tant delà, que deçà la ligne Equinoctiale, ſous la Zone torride, & ſous les temperées, vers le Septentrion, & vers le Midi parloyent Eſpagnol, & juroyent par l'épée du Roy Philippe. Tellement que nous avons raiſon de dire, que jamais Monarchie ne fut ſi étenduë, & que jamais Maiſon ne poſſéda tant de terre, que celle d'Auſtriche en a poſſedé cy devant. Voyons comment elle acquit tous ces grands Eſtats, comment elle en a perdu une partie, & comment elle gouverne ce qu'elle poſſéde encore.

CHAPITRE II.

De la Maiſon d'Aſtriche en ſon commencement & en ſon progrez.

CEtte Maiſon trés Auguſte, qui l'an mil deux cent dix huit, ne poſſédoit qu'une petite Comté, & dont le Comte étoit contraint de chercher ſa fortune dans les pays voiſins, & à la pointe de ſon épée, monta ſur le thrône de l'Empire l'an mil deux cent ſoixante & tréze. Alors Rodolphe Comte de Habſpourg, fut trouvé digne de régner, & eut le bonheur de rendre le calme à l'Allemagne, qui avoit, été plus de trente cinq ans, dans une perpetuelle tourmente. Frideric ſecond avoit fait une longue & ſanglante guerre contre le Pape, & en mourant l'an

mil deux cent cinquante, avoit laissé le vaisseau de l'Empire, en un Estat si déplorable, qu'on ne trouvoit personne, qui en osât prendre le timon. Guillaume Comte de Hollande, Richard frére de Henry troisiéme Roy d'Angleterre, & Alphonse Roy d'Aragon furent éleus, & ne daignérent bouger de chez eux, pour venir en Allemagne prendre possession de la Couronne Impériale. Enfin les Electeurs jettérent les yeux sur nostre Rodolphe, qui accepta la dignité qui luy étoit offerte, & conduisit l'Empire au port de tranquilité. Ce grand Prince châtia Ottocarus Roy de Boheme, qui s'étoit saisi de l'Austriche, aprés la mort du Marquis Frideric, qui avoit été décapité à Naples au même tems que Conradin dernier Duc de Suabe. Alors Ottocarus fut chassé de cette grande & fertile Province, & Rodolphe en investit Albert son fils ainé, qui fut le premier Duc d'Austriche: Albert prit en mariage l'héritiére de Carinthie, qui luy apporta ce Du-

ché en dot ; & peu aprés l'Empereur ſon pére luy donna auſſi du conſentement des états de l'Empire, la Stirie, la Carniole, une partie du Frioul, & le Marquiſat de Burgovv. Cette derniére Principauté étoit vacante par la mort du dernier Marquis Henry, & les autres étoyent auſſi tombées entre les mains de l'Empereur comme fiefs ouverts. Albert ſecond qui fut ſurnommé le Sage, & qui mourut l'an mil trois cent cinquante huit, acquit la Comté de Ferrete en Alſace, par ſon mariage avec Jeanne fille d'Ulric dernier Comte de ſa Maiſon. Albert troiſiéme, fils d'Albert ſecond, n'épouſa point d'héritiére ; mais ſa fortune le rendit héritier de Marguerite fille unique du Duc Henry, qui luy laiſſa le Tirol ; & la Maiſon de Baviére, qui avoit quelques pretenſions ſur cette grande Province, en tranſigéa avec celle d'Auſtriche l'an mil trois cent ſoixante trois. Peu aprés, l'Empereur Frideric troiſiéme unit la Comté de Cibey à la Stirie, & Ma-

ximilien I. fils de l'Empereur Frideric, acquit les dix sept Provinces du Pays bas, & la Franche Comté, par le mariage qu'il fit avec Marie fille unique de Charles le Brave Duc de Bourgogne, au mois d'Aoust l'an mil quatre cent soixante & dix sept. Voila donc la Maison d'Austriche devenuë formidable en deux cens ans, par les soins que les Empereurs eurent de l'aggrandir, & par les soins que les Princes eurent eux mêmes de se marier richement. Cette façon de s'aggrandir est la plus agréable, la plus aisée, & la moins violente, quand Dieu bénit les entreprises des hommes. Mais la fortune de ces Princes n'en demeura pas là. Philippe fils de Maximilien Roy des Romains, & de Marie héritiére de Bourgogne, éleva sa Maison à une grandeur étonnante. Ce Prince qui possedoit seul tout le Pays-bas, & qui esperoit comme unique décendant de l'Empereur Maximilien, tout ce que ses Ancestres avoyent possedé en Allemagne, tâcha de faire un

mariage avantageux. Pour ce ſujet, il jetta les jeux ſur tous les Souverains de la Chrêtienté, & les arréta en Eſpagne. En ce tems-là, Ferdinand Roy d'Aragon, (qui ayant épouſé Iſabelle Reine de Caſtille, unit ces deux grands Eſtats, & qui par cette union devint plus puiſſant qu'aucun de ſes prédéceſſeurs) avoit quatre filles, dignes d'un tel Prince. Philippe donc voyant que de l'union de l'Aragon à la Caſtille, le courage de Ferdinand s'étoit tellement accreu, qu'enfin il s'étoit ſaiſi du Royaume de Grenade l'an mil quatre cent quatre vingt quatorze, c'eſt qu'il pourroit paſſer plus avant, & que par ce moyen il laiſſeroit ſes filles extrémement puiſſantes. Il ſe reſolut donc d'en prendre une, & il le fit avec un bonheur extraordinaire. Car à la fin, Ferdinand ajoûta à ſes autres Royaumes, celuy de Naples l'an mil cinq cens deux, & celuy de Navarre dix ans aprés; & tout ce qu'il avoit acquis devint l'héritage des enfans dudit Philippe & de

Jeanne d'Espagne son épouse, sans qu'ils usassent de violence ni de supercherie. Car des quatre filles du Roy Ferdinand, Isabelle qui étoit l'ainée fut donnée en mariage à Alphonse fils de Jean second, Roy de Portugal, qui mourut trois mois aprés ses nôces, par la chûte qu'il fit d'un Genet d'Espagne, le treisiéme de Juillet l'an mil quatre cent quatre vingt onze. Six ans aprés Isabelle fut donnée à Emmanuël Duc de Viseo, qui avoit succédé à Jean Roy de Portugal, le vingtcinquiéme d'Octobte l'an mil quatre cent quatre vingt quinze, & peu aprés, sçavoir le vingttroisiéme d'Aoust l'an mil quatre cent quatre vignt dix huit, elle eut un fils. Alors ce fils que Monsieur de Comines nommé Dom Emanuël, & Vasconselos, Dom Michel, fut déclaré héritier uniuersel des Estats de son grand pére, & de sa grand' mére: mais il ne vêquit que deux ans, pour faire plaisir aux Espagnols qui avoyent de la peine à se resoudre d'obéir à un Portugais; & pour faire

place à Jeanne ſa tante, femme de l'Archiduc Philippe. Je dis pour faire place à Jeanne, & pour laiſſer l'héritage à Philippe Archiduc d'Auſtriche, Duc de Bourgogne. Car Jean fils unique de Ferdinand, & d'Iſabelle êtoit mort, la premiére année de ſon mariage, & avoit laiſſé Marguerite ſœur du même Philippe ſa femme, groſſe d'un fils, dont la vie ne parut que comme un éclair. Marie ſéconde femme du Roy Emanuel, êtoit la cadette des filles de Ferdinand & d'Iſabelle; & Catherine, qui fut mariée à Henry huitiéme Roy d'Angleterre êtoit plus jeune que l'Archiducheſſe. Et quand même cela n'auroit pas êté, l'heritage luy ſeroit enfin échû, parceque Catherine n'eut qu'une fille, qui mourut ſans enfans, étant femme de Philippe ſecond Roy d'Eſpagne. Tellement qu'il ſemble qne Dieu voulut oſter à l'Archiduc tous les obſtacles qui pouvoyent empêcher ſon aggrandiſſement. Il fut donc heritier de ſon beau pére, &

de sa belle mére, sans aucune difficulté. Et son mariage acquit à sa posterité les Royaumes de Castille, d'Aragon, de Leon, de Grenade, de Valence, de Navarre, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, & du nouveau Monde. Phillippe eut de Jeanne d'Espagne sa femme, deux fils extrémement considerables. Ces fils furent tous deux Empereurs l'un aprés l'autre, & aggrandirent de beaucoup la reputation, & le bien de leur Maison. L'aîné de ces Princes fut Charles V. qui auroit assujéti l'Europe, si Dieu n'eut mis des bornes au *plus Ultra* qu'il portoit pour dévise. Le cadet fut Ferdinand Prince moderé, & amy du repos de la Chrêtienté. Il ne laissa pas pourtant d'aggrandir sa maison ; car il épousa Anne sœur de Louis second Roy de Hongrie & de Bohême, qui luy donna le droit de pretendre ces Estats, & sa fortune luy fournit les moyens de les acquerir. Il est bien vray que Jean de Sapolia Vayvode de Transylvanie se fit élire aprés la

mort du Roy Louis, & que le Turc, qui avoit defait ſon Maitre à Mohatz s'efforça de l'affermir ſur le thrône. Mais enfin Ferdinand vint à bout de ſes deſſeins, & fut Roy de Hongrie & de Boheme avant que de mourir. Charles eut auſſi grand ſoin de ſe bien marier ; & Claude fille de Louis douziéme Roy de France, qui luy avoit été promiſe en ſon enfance, luy ayant été refuſée, depeur qu'il ne priſt occaſion de troubler ce grand Royaume, il épouſa Iſabelle fille d'Emanuel Roy de Portugal. Cette Princeſſe étoit alors bien éloignée de la Couronne, mais avec le tems ſes ſucceſſeurs diſputérent, & obtinrent le Royaume de Portugal, comme nous verrons cy aprés. Du mariage de Charles d'Auſtriche & d'Iſabelle de Portugal, nâquit Philippe ſecond, qui acquit par le droit de ſa naiſſance, ou par celuy de ſes armes, le Royaume de Portugal, & des Algarbes en Eſpagne, & toutes les conquêtes que les Portugais avoyent faites en Afrique, en

Aſie, & en Amerique, qui contiennent un nombre preſque incroyable d'Isles, de Ports de mer, de Forteresſes, & de Villes, qui le rendoyent ſi grand, que le ſoleil ne ſe couchoit jamais par tous ſes Eſtats en même tems. De ce que je dis, l'on peut conjecturer que le Roy Philippe étoit le plus grand Monarque qui ait jamais été, & il ne ſeroit pas difficile de prouver qu'il poſſedoit prés de la troiſiéme partie du globe terreſtre, & qu'aucune Monarchie n'a été ſi étenduë que la ſienne. Les Eſpagnols ont déja fait voir que la Romaine, qui a été la plus grande & la plus redoutable des Anciennes, n'en approchoit point, & ceux qui la compareront à la Turqueſque la trouveront beaucoup plus étenduë. Pour moy, ie ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire, que je my amuſe, & pour cette cauſe je paſſe à la conſideration des anciens Rois d'Eſpagne.

CHAPITRE III.

De l'Eſpagne avant que la Maiſon d'Auſtriche la poſſedât.

LA tres-Auguſte Maiſon d'Auſtriche, ayant acquis l'Eſpagne par mariage, & en poſſedant encore la plus grande partie, ſans contredit, il eſt juſte que nous la conſiderions non ſeulement en l'état où elle eſtoit alors, mais auſſi en l'état où elle étoit auparavant, en celuy où elle a eſté depuis, & en celuy où elle eſt preſentement. Nous ne monterons pas neanmoins juſqu'au temps des Carthaginois & des Romains, parce qu'il faudroit exceder l'abregé que je medite; & nous nous contenterons de la voir obeïr aux Gots & aux Maures, ayant que nous la

voyons ſoûmiſe aux Allemans, qui y regnent aujourd'huy. Les Gots ſçachant que la vertu des anciens Romains, ne paroiſſoit point du tout en leurs deſcendans, ſortirent de leur païs, en grand nombre, & en diverſes troupes, pour traiter ces grands Conquerans, de même qu'ils avoient traité les peuples qu'ils avoient ſoûmis à leur puiſſance. Une partie de ces peuples traverſerent un coin de l'Allemagne & s'épandirent en Gaule, où ils changerent le nom de Septimanie en celuy de Languedoc. Peu apres, les mêmes Gots, les Alains & les Vandales furent contraints de paſſer plus outre, & mirent le ſiege de leur Empire en Eſpagne. Ce fut là qu'ils s'etablirent puiſſamment, & y donnerent leur nom aux Provinces de Gotralanie & de Vandalie, qu'on nommoit auparavant Tarraconoiſe & Betique, & qu'on nomme à preſent Catalogne & Andalouſie. Ces Princes firent de bonnes loix, & embraſſerent la Religion Chrêtien-

ne. Mais encore qu'ils fiſſent tenir pluſieurs Conciles en leur pays, ils ne laiſſerent pas de ſe ſoüiller malheureuſement de l'hereſie d'Arius, ce qui leur fit grand tort, & leur apporta un dommage infini. Enfin ces peuples ayant regné environ trois cens ans en toute l'Eſpagne, le Roy Rodrigue perdit la Couronne & la vie, & alors ſon Royaume fut ſoûmis aux loix des Infidelles. La cauſe de ce malheureux accident eſt digne de nôtre conſideration. Le Roy Rodrigue, aimant plus ſes plaiſirs que ſa gloire, devint eperdûment amoureux de Cava, fille de Julien Comte de Septa. Cet amour inſenſé l'obligea de la rechercher, & d'employer ſon avoir & ſon ſçavoir pour venir à bout de ſa pourſuite. Mais n'ayant pû vaincre ſa chaſteté, ni par ſes preſens, ni par ſes careſſes, il eut recours à la force, & luy ôta ce qu'elle avoit de plus precieux, & ce qu'elle ne luy vouloit point donner. Enfin il accomplit ſon ſale deſir; mais toſt aprés, il eut

ſujet

sujet de s'en repentir ; car Julien oubliant ce qu'il devoit à son Dieu, à sa Religion, & à son ame, il ne songea qu'a vanger l'affront, que sa fille avoit receu du Roy La situation de son gouvernement (car en ce tems là, les Comtez n'étoyent point héréditaires) luy donna le moyen de traitter avec Abilgualit Miramolin Jacob, qui fut surnommé Almançor, c'est à dire toujours victorieux, & invincible. Ce Prince étoit Roy des Arabies & de Mauritanie, & fut bien aise de la proposition que le Comte luy fit de l'introduire en Espagne. Alors Almançor, qui étoit puissant & ambitieux, se resolut d'envoyer conquerir l'Europe, & pour venir à bout de son dessein, il y envoya de braves Lieutenans, & une armée épouvantable. Tandis qu'Almançor mettoit ses forces sur pied, Rodrigue se préparoit à la défense, & s'imaginant que cét orage iroit fondre sur luy, il se mit en devoir de le repousser. Pour cét effet, il leva des trouppes considérables

& ne se souvenant plus du tort qu'il avoit fait au Comte Julien, ou ne le croyant pas si vindicatif qu'il étoit, il luy donna le commandement de son armée. Alors Julien, qui vid qu'on avoit fait, du loup le berger, & qu'il avoit entre les mains les forces de son Roy, s'en servit pour se vanger, & au lieu de combattre l'ennemi de Dom Rodrigue, il luy donna le moyen de le faire mourir, & de se saisir de son Estat. Ces malheurs sont les fruits ordinaires de la paillardise des Potentats. Rodrigue n'a été ni le premier, ni le dernier Prince qui perit, pour n'avoir ni voulu, ni sceu regner sur ses passions déréglées. Mais il faut remarquer que celuy qui le vainquit, étoit le plus juste, & le plus chaste Prince de son tems. Almançor ayant défait son ennemi, poursuivit sa victoire, & dans huit mois, d'autres disent dans trois ans, il se rendit maitre de toute l'Espagne, si vous en exceptez les montagnes inaccessibles des Asturies, & des Pyrenées. Ce fut en ces

précipices, & en ces repaires des ours, que le débris des Chrêtiens se retira. Ce fut là, que Dieu les regarda favorablement, & d'où aussi sous la conduite de Dom Pelage, ils recommencé ent de reprendre courage. Ce Prince généreux encouragea les siens, fit resistance aux Maures, & jetta le fondement du Royaume de Leon. En méme tems Inigo Ximenes fonda celuy de Sobrarbe, qui depuis a changé de siége, & pris le nom de Royaume de Navarre. Toute l'Espagne revint par apres au pouvoir des Chrétiens. Mais peu a peu, car ils employérent prés de huit cens ans, au recouvrement de ce qu'ils avoyent perdu dans le peu de tems que nous avons dit. La Castille qui est une des principales piéces de l'Espagne a été ainsi nommée à cause des Châteaux, que les Chrêtiens batissoyent pour conserver leurs conquétes, à mesure qu'ils s'avançoient sur les terres de leurs ennemis dans la plaine. Elle commença à avoir des Rois particuliers, envi-

ron l'an 1000. Le Portugal prés de 100. ans aprés ; & les Chrêtiens ne battirent que d'une aile, tandis que chaque piéce de l'Espagne eut ses Rois à part. La défaite du Roy Rodrigue avint l'an sept cent séze, ou peu aprés, & depuis ce tems-là, jusqu'à la Jonction des Royaumes de Castille, & d'Aragon, par le mariage de Ferdinand & d'Isabelle, qui unirent leurs corps, & leurs forces, l'an mil quatre cent soixante & dix sept, l'Espagne fut en guerre contre les Africains, & dans une misére qui obligeoit toute la Chrêtienté à la secourir de priéres, d'hommes, & d'argent. Les Papes qui sont toujours libéraux du bien d'autrui, leur permirent alors d'imposer sur le peuple la Croisade, qui est une obligation de prendre une Bulle, avant que d'aller à confesse, vers les fêtes de Pâques. Pour cette Bulle, châque personne est encore obligée de donner pour le moins un Réal, qui vaut environ trois batzes de nostre monoye; & les Prêtres n'absoluent point

ceux qui se confessent, s'ils ne leur montrent cette Bulle. De la nécessité que les Rois d'Espagne avoyent de faire la guerre aux Mahometans, est aussi venuë l'institution de plusieurs ordres de Chevalerie. Ces ordres sont tous extrémement riches, & la possession de leurs Commanderies est trés honorable à ceux qui les acquiérent par leur vertu. Pour cette cause aussi, les personnes pieuses laissoyent en mourant une partie de leurs biens à ces Ordres, pour obliger les hommes de cœur à s'employer aux armes, avec plus de zéle, par l'espérãce de l'honneur, & du profit qu'ils en pourroient recevoir. Les Espagnols joüissent encore de ces Commanderies, qui sont dispersées par tout leur Estat, & les ordres sont celuy de Saint Jaques, de l'épée en Castille, celuy de Calatrava en Aragon, celuy d'Alcantara au Royaume de Leon, celúy de Contesa au Royaume de Valence, & ceux de Christ, & Davis en Portugal. Le Roy d'Espagne est Grand Maistre de

ces Ordres, s'il n'en donne la grande Maiſtriſe à quelqu'un de ſes enfans, ou de ſes Serviteurs. Et toutes ces maiſtriſes enſemble portent prés d'un milion d'or de revenu.

CHAPITRE IV.

De l'Eſpagne, pendant le Régne de Ferdinand & d'Iſabelle.

TOut ce qui eſt ſous le Ciel eſt ſujet à des changemens admirables. Les hommes naiſſent, & croiſſent, & aprés être nez & creus, ſubſiſtent quelque tems, & meurent peu aprés. Les Eſtats ont auſſi leur naiſſance, leur accroiſſement, leur ſubſiſtance, & leur déclin ; mais ſouvent ils ſe relevent & floriſſent plus que jamais, ou paſſant en d'autres mains, & les enfans ont ſujet de pleurer les

pechez de leurs péres. L'Eſpagne en a èprouvé de toutes les ſortes, elle à flori long tems devant qu'obéir, & aprés avoir obéï à une vile canaille Africaine, elle a regné, & régne encore ſur une grande partie du Monde. Les Mores d'Afrique y entrérent l'an ſept cent treize, comme nous avons déja dit, & y renverſérent les Autels que les Chrétiens y avoyent bâtis, depuis le tems des Apôtres. Les Eſpagnols qui reſtérent du naufrage, & leurs Illuſtres Succeſſeurs combattirent pluſieurs ſiécles pour rétablir la pieté dans les Villes, d'où les Mahometans l'avoyent bannie; mais ils ne purent pas obtenir l'éfet de leur juſte deſſein, tandis qu'il y eut pluſieurs Roitelets. Ce bonheur êtoit reſervé au mariage de Ferdinand Roy d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille, & ayant uni ces deux grands Eſtats, les affaires changérent de face. Ce fut alors que Mahomet Boabdolin ſurnommé le petit, dont les prédéceſſeurs avoyent régné deux cens cinquante-

ans à Grenade ſous 21. Rois, en fut chaſſé ſans beaucoup de peine, aprés-que les diſſenſions inteſtines eurent mis ce Royaume à l'extremité. Les Eſpagnols ne parlent de rien, qui leur plaiſe davantage, & ils ont raiſon, parceque ce fut le commencement du grand bonheur qui les accompagnez preſque toujours depuis ce tems-là. Les Papes commencérent a les eſtimer, & pluſieurs Princes a leur porter envie. Aléxandre ſixiéme voulut oſter au Roy de France le titre de Trés Chrétien pour en honorer Ferdinand, & parceque la plus ſaine partie des Cardinaux s'y oppoſérent, il luy donna celuy de Catholique, qui luy eſt démeuré, & dont ſes ſucceſſeurs ſe glorifient encore. Ce titre fit croire à ce Roy bienheureux, qu'il devoit ſonger à l'aggrandiſſement de ſes Eſtats, & penſer à la Monarchie Univerſelle. Il le fit, & par la conquête de trois Royaumes, il commença une toile que ſes décendans ont avancée autant qu'ils leur a été poſſi-

ble, comme nous verrons cy aprés. Icy il faut voir ce que Ferdinand fit, & avec combien de valeur & d'adresse, il employa son crédit, son pouvoir, & ses amis. Ce Prince voyant que la fortune luy en vouloit, conceut de grands desseins, & les poussa bien avant. Le Roy Jean d'Aragon son pére, étant en nécessité d'argent, emprunta trois cens mille écus d'or de Louis XI. Roy de France, & luy donna Perpignan, & le Comté de Roussillon, pour asseurance de son payement. Peu aprés, Jean voulut ravoir son païs, & parce que l'argent étoit rare, & impossible ou trés difficile à Jean de rendre ce qu'il avoit emprunté, il poussa sous main les Bourgeois de Perpignan à se rébeller contre la Garnison Françoise. Mais il avoit à faire à un Prince vigilant, & toujours trés bien armé, qui luy rompit ses mesures. Car Louis y accourut, & conserva cette place, dont la conservation luy coutoit beaucoup au delà du revenu ordinaire du Rossillon.

Ferdinand fut plus heureux que ſon pére, & Charles huitiéme Roy de France moins prudent, & moins circonſpect que le ſien. Ce Prince étant reſolu de paſſer en Italie, pour retirer le Royaume de Naples des mains de l'Uſurpateur, traita avec Ferdinand, qui déſirant de recouvrer ce que ſon pére avoit engagé, luy avoit envoyé un Cordelier nommé frére Jean de Mauleon. Ferdinand promit alors de ne ſe point méler de la guerre d'Italie, qui étoit ce que Charles déſiroit de luy, & afin qu'il rendiſt plus volontiers le Comté de Rouſſillon, & la Ville, & Citadelle de Perpignan, ſans retirer ſon argent. Ferdinand & ſa femme Iſabelle promirent, ſans en être requis, de ne marier aucune de leurs filles, ni à Naples, ni en Angleterre, ni en Flandres. Charles donc vaincu par la grandeur de ces promeſſes, rendit la Comté, mais l'Eſpagnol oubliant tout ce qu'il avoit promis & juré ſolennellement, ſollicita toute l'Italie à ſe liguer avec luy, contre Char-

les, & obtint ce qu'il desiroit. Louis douxiéme successeur du Roy Charles, oubliant les artifices de Ferdinand, luy donna aussi le moyen de le tromper. Ce Roy généreux voulant recouvret ce que son prédécesseur avoit perdu, s'accorda avec Ferdinand, & ils conclurent ce qui avoit été mis sur le tapis, peu avant la mort du Roy Charles. C'est a dire, que les Rois de France, & d'Espagne se resolurent de conquerir le Royaume de Naples à frais communs, à condition que chacun possederoit la partie qui luy auroît été accordée par le Traité. La conquéte se fit, & le partage aussi; mais peu aprés l'Espagnol aima mieux tout le Royaume qu'une partie, & trouva le moyen d'en chasser les François, sous un prétexte assez leger, l'an mil cinq cent deux. Voila déja deux Royaumes ajoûtez aux Couronnes de Castille & d'Aragon, & il semble que Ferdinand auroit eu grand sujet d'être content. Il montra pourtant qu'il étoit enclin à l'hydropisie spirituelle,

& que plus il acqueroit, plus il avoit d'envie d'acquerir. L'an mil cinq cent neuf une ligue fut faite entre le Pape Jule ſecond, l'Empereur Maximilien I. Louis XII. Roy de France, & Ferdinand Roy d'Eſpagne contre les Venitiens. Par les articles de cette ligue châcun des Conféderez devoit contribver une certaine quantité de troupes, & d'autres choſes néceſſaires à la guerre, & attaquer la République de Concert, & en même tems. Si eſt-ce néanmoins que quand il fut queſtion d'agir, tous les Conféderez demeurérent dans une extréme retenuë, & il ſembloit qu'ils ſe repentiſſent d'avoit ſigné leur accord. Louis donc, qui avoit été preſt a douner plutoſt que les autres, & qui ſouffroit du dommage d'être long-tems les bras croiſez; ſe réſo'ut de tenter fortune, & d'attaquer ſeul l'ennemi. Pour cét effet il fit marcher ſes troupes, qui rencontrérent les Venitiennes à Agnadel, où elles les attaquérent, & les défirent, ſi entiérement, que rien ne leur reſiſta

plus, ils & se saisirent presque de tout ce que la Répulique avoit en terre ferme. Cette perte obligea le Sénat de recourir à la prudence, & d'user de son addresse accoutumée. Il fit donc de grandes soumission à l'Empereur qui ne les aimoit point, voire mêmes il avoit sujet de les haïr, & satisfirent au Pape d'une telle fasson, que celuy qui avoit souhaitté la ruïne de Venise, changea tout a fait de dessein, & désira de la conserver. Alors Jules qui avoit obligé le François de venir en Italie, luy témoigna que la victoire le mettoit en peine, & qu'il voudroit bien qu'il fust en France. Louis qui avoit du courage, & qui voyoit la fortune à ses costez, voulut poursuivre sa pointe, & cette volonté luy attira sur les bras, tous ses Confederez & plusieurs autres Princes, qui voulurent complaire au Pape, & pescher en eau trouble. Jules excommunia Louis, qui mit sa conscience en repos par l'avis d'un Sinode National, qui le défendit des armes spirituelles de

Pape; & tacha d'oppoſer des forces ſuffiſantes à ceux qui le voudroyent dépouïller de ſes Eſtats, parceque le Pape les avoit donnez au premier qui s'en pourroit ſaiſir. Alors Ferdinand ne fut point pareſſeux, & dreſſa une armée pour avoir quelque piéce de ce grand & redoutable Royaume. Mais enfin il crut qu'il étoit plus aiſé de ſe ſaiſir de la Nauarre, que de la France, & s'en voulut bien contenter. Il obtint donc du Pape, que Jean d'Albert amy & parent du Roy de France ſeroit compris dans la même cenſure, & que ſon Royaume appartiendroit à celuy qui s'en pourroit ſaiſir. Sans mentir, l'injuſtice de Jules ſecond, & de Ferdinand cinquiéme eſt viſible, puiſque ce pauvre Roy n'avoit offenſé ni l'un ni l'autre, & que ſon plus grand crime étoit d'avoir un Eſtat à la bien ſéance de l'Eſpagnol. Certes la ſeule ambition de Ferdinand, & la haïne que Jules portoit à Louis, ſans qu'il luy en euſt donné ſujet, dépouïllérent le miſérable Jean d'Albret de

son Royaume. Il est donc certain, que le Roy Ferdinand se rendit maître du Royaume de Navarre, & qu'il en chassa le Roy légitime, seulement pour étendre ses limites, & sans aucune apparence de justice. Cependant le Pape, les Anglois, & les Suisses étoient armez contre la France; & l'Empereur même qui étoit alié de Louis, lu témoignoit un extréme réfroidissement. Ferdinand s'étant mis en possession de la Navarre, sans aucun autre titre que celuy de bien séance, dit qu'il l'avoit fait par ordre du pape, qui avoit excommunié le Roy Jean, & donné ses terres a qui les pourroit prendre, parcequ'il étoit amy du Roy de France, qui a leur dire, étoit alors ennemi du Saint Siége. Louis XII. qui ne pouvoit pas faire autrement, s'arma de patience, & pour calmer cét orage il traita avec l'Anglois, qui luy donna Marie sa fille, & la paix dont il avoit grand besoin. Alors Ferdinand qui voioit qu'il ne pouvoit pas joüir paisiblement de sa

nouvelle conquête, lorſque le Roy de France ſeroit paiſible en ſes Eſtats, car en effet, il l'avoit déja fait attaquer, & l'auroit chaſſé de la Navarre, s'il n'y eut eu de la jalouſie entre les Chefs de ſon armée, il chercha le moyen de s'y maintenir par addreſſe. En ce tems-là le Pape Jules ſecond mourut le vingtuniéme de Février l'an mil cinq cent treize, & Ferdinand ne ſçachant pas ſi Leon X. ſon ſucceſſeur continueroit dans l'humeur guerriére qui avoit rendu odieux ſon prédeceſſeur, il envoya deux Cordeliers en France pour traitter avec Louis. Ces Moines obtindrent une tréve, qui fut renouvélée peu aprés, & ſuivie du mariage de Ferdinand avec Germaine de Foix niéce de Louis. Ce mariage ſe fit a condition que Ferdinand reconnoiſſoit tenir la Navarre en dot de Germaine ſon épouſe, & qu'il la rendroit aux héritiers de ladite Dame, au cas qu'elle mourut ſans enfans procréez de ce mariage. Cette Dame n'eut point d'enfans, & cela nonobſtant,

Ferdinand laissa la Navarre aussi bien que ses autres Estats à Charles d'Austriche son petit fils. Nous verrons cy aprés comment Charles en usa, & ce qu'il fit de plus considérable.

CHAPITRE V.

De l'Espagne pendant le regne de Charles premier.

CE Prince qui nâquit la premiére année du quinziéme siécle, pour en étre l'ornement, fut le plus heureux, & le plus vaillant qui ait regnê en Espagne depuis le commencement de la Monarchie. Il perdit son pére dans la sixiême année de son âge, la Reine sa mére dans la quinziéme, & son ayeul maternel un an aprés. Mais l'Archiduc Philippe son pére mourant, & craignant que Louis XII. Roy de France son voisin, ne prist envie de s'accommoder de ses

terres pendant la Jeuneſſe de ſon fils, le pria par ſon teſtament d'en prendre la tutele. Ce bon Roy le fit avec joye, & déſirant de le faire élever parfaitement; il luy donne pour gouverneur Antoine de Croüy Seigneur de Chievres, qui ne trompa point ſon eſperance, & acquit beaucoup de gloire à l'éducation de ce jeune Prince. Charles donc qui étoit poſſeſſeur de tous les Païs-bas par la mort de Philippe ſon pére Roy de Caſtille, par la mort de Jeanne d'Eſpagne ſa mére; & Roy d'Aragon, de Naples, de Sicile, de Navarre, & des Indes par la mort de Ferdinand ſon ayeul maternel, eut ſujet d'eſperer une plus grande fortune. Auſſi celle qui l'avoit tant favorifé ne s'arrêta point là, elle l'éleva ſur le thrône Imperial, & le mit au plus haut période de grandeur, aprés la mort de Maximilien d'Auſtriche ſon ayeul paternel. Pluſieurs s'oppoſérent à ſon bonheur, & toute leur oppoſition augmenta ſa gloire, & donna de l'éclat à ſa vertu & à ſa fortune. Il eut un puiſſant

Compétiteur lorſqu'il brigâ la Couronne Impériale, & quelques Electeurs voulurent empécher qu'il ne montaſt ſur le thrône le plus éminent de la Chrétienté. Son Compétiteur fut François I. Roy de France, qui étoit alors trés conſiderable, parcequ'il étoit en la fleur de ſon âge, parcequ'il avoit déja donné des preuves de ſa vertu, & parcequ'il venoit de ſe rendre maiſtre du Duché de Milan, & de vaincre une armée formidable des Suiſſes à la bataille de Marignan. L'Electeur qui parla plus vigoureuſement contre Charles, fut Richard de Griefenelau, Archevêque de Tréves, qui favoriſoit le Roy François. Quelques autres Electeur crurent qu'on devoit également exclurre François, & Charles, & qu'il étoit plus a propos de donner la Couronne de l'Empire à un de leurs Collegues. Ils voulurent donc mettre Frideric troiſiéme Electeur de Saxe ſur le thrône; mais il refuſa obtinemment la Couronne, & voulut qu'on en honorât Charles d'Auſtriche Roy

d'Eſpagne. Alors tout le College Electoral conſentit à l'Election de ce grand Prince, qui étoit abſent, & reſolut le vingthuitiéme de Juin l'an mil cinq cent dixneuf, qu'on luy feroit ſcavoir par une celébre ambaſſade qu'il avoit été éleu & préferé à tout autre, du conſentement des Colomnes de l'Empire. Le Chef de l'Ambaſſade fut Frideric Comte Palatin du Rhin frére de l'Electeur. Charles receut honorablement, ce Prince, & le renvoya avec aſſeurance qu'il le ſuivroit bien-tôt. En effet il partit par mer à l'entrée du Printems de l'an mil cinq cent vingt, paſſa par l'Angleterre, où Henry huitiéme mari de Catherine d Eſpagne ſa tante, le receut avec beaucoup d'honneur. Ses ſujets du Païs-bas le receurent auſſi avec des applaudiſſemens extraordinaires; & peu aprés, il paſſa à Aix où il fut couronné avec les céremonies accoutumées. Le départ de Charles dépleut aux Eſpagnols, qui creurent que la dignité Impériale les mettoit dans la néceſ-

sité d'obéïr à un Roy, qui seroit absent & demeureroit hors de l'Espagne, ou toujours, ou la plus grande partie du tems. Ce déplaisir fit beaucoup de bruit ; car le même peuple établit presque par toute l'Espagne une forme de gouvernement contraire à la volonté de Charles, & à celle de la Noblesse Espagnole. De la vient que celle-ci prit les armes pour ranger le peuple à son devoir, & le peuple les prit pour montrer à la Noblesse, & au Roy, qu'il avoit la raison, & le droit de son côté. Alors le Roy François qui avoit un juste déplaisir de voir Jean d'Albret Roy de Navarre dépouïllé de ses Estats, seulement parcequ'il avoit été amy de son prédecesseur, prit l'occasion que ce débat luy donnoit, & tâcha de le remettre sur le thrône. A ces fins, il donna des troupes au Seigneur de l'Esparre, & luy commanda de reprendre la Navarre, & de remettre le Roy légitime dans Pampelone. L'Esparre fit plus que son Maitre luy avoit commandé ; car ayant

repris la Navarre dans quinze jours, il y remit Jean d'Albret, & la facilité qu'il eut de reconquerir ce Royaume, luy donna le courage de paſſer plus avant. Alors les Eſpagnols qui s'étoient peu ſouciez de perdre la Navarre, creure étre obligez de défendre leurs foyers, & joignirent leurs forces pour les oppoſer à l'Eſparre. Cette union de forces & de volonté des Eſpagnols, leur donna le moyen de reprendre ce qu'ils avoient perdu, & de renvoier les François en Gaſcogne d'où ils étoient venus. Ici l'on peut remerquer l'admirable bonheur de Charles, & le malheur extreme de François. Charles étoit en danger de perdre avec la Navarre une partie des Eſtats d'Eſpagne, par une revolte quaſi generale de ſes ſujets, & ſon abſence luy ôtoit le moyen de pouvoir remedier à ce mal. Il étoit encore mal aſſeuré ſur le thrône, parcequ'il étoit étranger & nouveau poſſeſſeur de ces Royaumes, & le remede luy vient du lieu d'où il attendoit le mal. Son enne-

mi remit tous ses sujets dans l'obéissance, obligea les rebelles à retourner à leur devoir, & à reconquerir un Royaume qu'il n'auroit pas osé redemander par un accord. François, au contraire, envoya une armée pour reconquerir un Royaume qui avoit été usurpé sans aucune raison, il s'en rendit le maistre, & tandis que la fortune sembloit favoriser la justice, elle rendit un signalé service a son adversaire, & luy donna le moyen de le battre. Cette action de François, qui fut si favorable à Charles, ne laissa point de l'offenser, & d'augmenter l'aigreur qui étoit entre eux. Mais le malheur de la Chrétienté ne s'arresta pas là Charles fut encore plus griévement offensé par Robert de la Mark Duc de Boüillon, qui le fit defier en étant une diéte de l'Empire, qu'il avoit asséblée à Wormes. L'Empereur creut que cette temerité procedoit de la protection, que le Roy François avoit promise à ce Duc, & en effet il ne se trompoit point. D'autre côté François se trouvoit offen-

ſé de ce que Charles ne tenoit point l'accord, qui avoit été fait entre eux, avant ſon avenement à la Couronne de l'Empire. Par cét accord, l'Empereur s'eſtoit obligé de rendre le Royaume de Navarre à la Maiſon d'Albret & de payer tous les ans cinquante mille écus de pénſion au Roy François, à cauſe des juſtes pretenſions qu'il avoit ſur celuy de Naples.

Ces pretextes joints à une haïne ſecrette que ces Princes avoient l'un pour l'autre ſur le fait de l'Election de Charles, & du refus de François, il commencérent un jeu qui couſta la vie a plus de cinq cent mille perſonnes. La Duché de Bouillon ſervit de prélude à cette tragédie. L'Empereur la fit attaquer par Henry Comte de Naſſau, qui ruïna pluſieurs places, & fit pendre quantité de miſerables. Alors le Roy François qui avoit pris Robert de la Mark ſous ſa protection, creut que la guerre luy étoit déclarée. Pour défendre ſon amy, & ſon Royaume, il fit de grandes

grandes levées, s'oppoſa a l'Empereur, & la guerre ſe fit à outrance durant trente ans. L'on faiſoit pourtant quelques tréves, mais ce n'étoit que pour prendre haleine, & le differend de ces Princes étoit ſi grand, qu'il ſembloit ne ſe pouvoit terminer que par la ruïne d'une des parties. La guerre fut favorable à Charles, & bien qu'il eût à faire a un Prince ſage & vaillant, la victoire l'accompagna preſque toujours. L'on remarque néanmoins, qu'il étoit moins heureux quand il faiſoit la guerre en perſonne, que quand il s'en fioit à ſes Généreux. Charles de Bourbon I. Prince du ſang, & Connêtable de France, ayant changé de parti, défit l'armée de ſon Roy devant Pavie, où François fut fait priſonnier, & conduit en Eſpagne. Il prit auſſi la Ville de Rome, où il fut tué à l'aſſaut, & Philibert de Chalons ſon Lieutenant Général contraignit le Pape Clement ſeptiéme, de ſe mettre entre ſes mains, & de luy payer cinq cent mille écus de rançon. François étant

en Eſpagne, fut contraint de venir à un accommodement trés déſavantageux pour luy, afin de pouvoir recouvrer ſa liberté. Je dis que cét accommodement fut extremement dommageable au Roy & au Royaume de France; puiſqu'il contraignit de renoncer aux pretenſions, qu'il avoit en diverſes Provinces. Il renonça au droit qu'il avoit ſur le Royaume de Naples, & ſur le Duché de Milan, que ſes prédéceſſeurs avoit acquis par des voyes légitimes. Outre cela, il renonça à la Souveraineté de Flandres, & d'Artois, qui avoit appartenu à la Couronne de France, depuis un tems immemorial, & promit de bailler à l'Empereur le Duché de Bourgogne, qui eſt un des plus beaux fleurons de ſa Couronne, & le Doyené des Pairs de France. Tout cela ſembla peu de choſe à ſa Majeſté Impériale, qui obligea François d'adjouter à ce que nous venons de dire deux milions d'or, & de donner les deux plus âgez de ſes enfans pour ôtages, afin

qu'il fust contraint de tenir sa parole. Ce traitté fut accompli en ce qui regarde la Flandres, & l'Artois, & les deux millions d'or, & pour le reste le Roy protesta, qu'il ne pouvoit & ne devoit point tenir ce qu'il avoit promis. L'Espagne se mit peu en peine pour ce qui concernoit les terres qu'il avoit en son pouvoir; mais le refus qu'il fit de luy donner la Bourgogne, l'affligea, & luy fit lâcher quelques paroles, qui témoignérent une extreme passion. Toutefois à la fin il se resolut à cette perte. Car ayant appris par Charles de Lanoy, qui étoit entré en France avec le Roy François, pour voir accomplir le traité, que les Deputez de Bourgogne assurerent le Roy, qu'il n'avoit pas pû les aliener sans leur consentement, il n'en parla plus. Mais il tança le Roy François, de ce qu'il ne tenoit point sa parole, lui fit dire des injures qui obligerent François à faire un appel. Ce ne fut pourtant qu'un nouveau sujet de guerre, ui aigrit les courages, & rendit leur

haïne irreconciliable. Mais enfin Charles connut, que la ruïne de la France étoit une beſogne de longue haleine, & voulut voir s'il ſeroit plus heureux contre les Proteſtans d'Allemagne. Son ambition étoit égale à ſon courage, & ſon courage égal, ou plus grand que celuy d'Alexandre. Il attaque donc les Allemans avec beaucoup de valeur; mais Henry ſecond Roy de France, qui avoit ſuccedé à ſon pére au mois de May l'an mil cinq cent quarante ſept, ſe joignit à eux, & l'Empereur fut contraint de venir à un accommodement. Alors Charles tourna toute ſa colere ſur Henry qui luy avoit pris trois Evéchez, que la France tient encore, luy aſſiegea Metz, & ne l'ayant pas pû prendre, il ſe reſolut de ne ſonger plus qu'à la vie éternelle. A ces fins il ſe demit du ſceptre de l'Empire, en faveur de Ferdinand d'Auſtriche ſon frére, & de celuy d'Eſpagne en faveur de ſon fils, qui avoit déja prez de trente ans, & ſe retira dans le Monaſtere de

de Saint Just proche de Palencia en Espagne. Cette retraite qui fut précedée de plusieurs victoires, peut aussi avoir été causée de la honte qu'il eut de lever le siege de Metz au commencement de l'an mil cinq cent cinquante trois. La raison que j'ay d'en juger de la sorte, est qu'il se plaignit alors de la fortune, & dit, qu'elle étoit femme, & qu'elle aimoit plus les jeunes que les vieux. L'Espagne étoit alors en un état florissant, parcequ'elle obéissoit au Salomon de son siécle, qui pour vivre en paix entretenoit la guerre dans les païs de ses voisins, & donnoit des affaires à tous ceux qui l'auroient pû troubler. Nous allons maintenant voir ce que Philippe fit pendant que son pére contemploit les biens célestes, & ce qu'il entreprit aprés sa mort pour élever la Monarchie d'Espagne au plus haut période d'honneur, de Majesté, & de grandeur.

CHAPITRE VI.

De l'Eſpagne ſous le regne de Philippe le Prudent.

L'Es Eſtats étant auſſi conſidérables par la prudence du Souverain, que par leur étenduë, & par l'abondance de leur peuple, il eſt certain que l'Eſpagne n'ayant jamais eu de plus ſage Roy que Philippe ſecond, elle ne fut auſſi jamais plus puiſſante que ſous ſa conduite. Ce Prince voyant la France ennemie de ſoi-même, pendant la minorité des enfans de Henry ſecond, forma des deſſeins avantageux à l'Eſpagne, & par ſon addreſſe, il la mit en plus grand danger que l'Empereur Charles ſon pére n'avoit fait par la force de ſes armées. Ce Prince avoit tant de reputation, qu'avec deux doigts

de papier, & une plume à écrire, il faisoit trembler le plus insolent de ses serviteurs, & tenoit tous ses amis dans un respect, & daus une dévotion admirable. Ses Estats n'étoient pas moins éloignez du Cœur de la Monarchie qu'ils le sont presentement, & toutefois il en étoit le maistre aussi absolument que s'ils eussent été contigus à la Castille. Il étoit obéï dans les deux Indes comme à Madrit, & ses Vice-rois recevoient ses ordres, avec autant de respect, que s'il eut été un demi-Dieu. Les Estrangers ont toujours reveré son pouvoir, & les plus témeraires craignoient extrémement de l'offenser. Il nâquit à Valladolid au mois de May l'an mil cinq cent vingt sept, tandis que les Soldats de l'Empereur Charles son pére traittoient Rome, & le Pape Clement septiéme avec autant de rigueur, & de cruauté, que s'ils eussent été Mahometans. Philippe commença à gouverner la Castille le seiziéme an de son âge, & lors qu'il en eut vingt neuf, son pére

ſe dépoüilla de ſes Eſtats, luy céda ſa Couronne, & le mit en poſſeſſion de tous ſes Royaumes, Provinces, & Seigneuries. Ce grand Empereur voulant dire au monde un adieu peu commun, appella noſtre Philippe au Païs-bas, & luy donna un abbrégé de la ſcience de bien regner, qu'il avoit appriſe par une longe & difficile expérience. Il luy enſeigna comment il devoit vivre avec ſes ſujets, & avec ſes voiſins, & particuliérement avec les Rois Trés-Chrêtiens. Il ſcavoit que la France ſera invincible, tandis qu'elle ſera unie, & qu'elle obéira à un Roy digne de régner. Pour cette cauſe, il luy ordonna de vivre en paix avec les François; mais ce commandement n'empéchâ point qu'il ne leur fiſt la guerre, au commencement, & a la fin de ſon Regne. Sa prudence propre luy avoit enſeigné à choiſir le tems favorable à obtenir des victoires, & en ce qu'il entreprit contre la France, il fit voir ſon jugement, puiſque le bonheur ſeul, & la fortune de Henry le Grand,

l'empéchérent de s'en rendre le maitre. Sa premiére expédition fut contre le Pape, qui luy auroit pû resister, s'il eut eu envie de le ruïner, & Paul quatriéme ayant trouvé du secours en la pieté de Henry second, Roy de France., ce dernier devint l'objet de sa valeur & de son pouvoir. Ce Prince donc fit attaquer Henry en Picardie, & l'ayant battu à Gravelines, & à Saint-Quentin, où le Maréchal de Thermes & le Connêtable de Montmorency furent défaits, le Pape qui le croyoit abbatu, fit son accord à part. Ces victoires, & cét accord mirent Philippes sur le plus haut faiste de la gloire, & obligérent Henry d'accepter de luy une paix désavantageuse l'an mil cinq cent cinquante neuf. Philippe ayant accordé au Pape ce qu'il désiroit, & obtenu du François, ce qu'il avoit acquis en Savoye, & au Duché de Luxembourg, il songea à d'autres choses. La paix s'étoit faite entre les deux Couronnes avec les formalitez accoustumées. Philippe avoit épousé

Isabelle fille aînée de Henry, & Henry étoit mort d'une malheureuse blessure qu'il receut par hazard en un Tournoy qu'il avoit ordonné pour témoigner la joye qu'il avoit de la paix, & du mariage qu'il venoit de faire. La mort de Henry mit le Royaume de France entre les mains de François second, qui étoit plus jeune de sens que d'ans, & dix-huit mois aprés, entre celles de Charles neuviéme, qui n'avoit qu'onze ans. Alors Philippe qui étoit alié de ces Princes par le mariage qu'il avoit fait auec leur sœur, & qui savoit qu'un Estat, où le Prince est enfant, & où les Religions divisent les volontez, demeure difficilement en repos, se résolut de voir ce qui aviendroit en ce Royaume. Il se résolut de ne plus sortir d'Espagne, & d'avoir toujours l'œil ouvert à ce qui se passeroit par le monde, pour bien prendre ses mesures. I fomenta les dissensions des François, conseilla les massacres qui se firent pendant le régne de Charles neuviéme, protégea les Guises

contre les Princes du sang Royal, & regna quasi aussi absolument à Paris qu'à Madrit; Catherine de Medicis mére de ces Rois mineurs, & leurs favoris, croyant de ne pouvoir regner que sous sa faveur. Cependant il ne négligeoit pas ses autres affaires, & tâcha de se rendre maistre absolu de toute l'Espagne. Ferdinand d'Aragon son bisayeul, ayant assujéti le Royaume de Grenade, il permit aux Mahometans qui restérent en Espagne, d'y demeurer avec quelque commodité. Peu aprés l'on amoindrit leur liberté, & l'Inquisition les mettoit souvent au desespoir. Ce peuple donc, qui avoit régné plusieurs siécles, & fait aux Espagnols, le méme traitement qu'il en recevoit, obéissoit à contre cœur, & preferant la mort à la servitude, voulut mourir ou recouvrer sa liberté. Pour ce sujet, il se cantonna en des lieux quasi inaccessibles. Philippe qui ne vouloit souffrir aucune rebelion, ni aune Secte dans ses Estats, envoya Dom Jean d'Austriche son frére na-

turel, pour les châtier. Ce Prince en tua une partie, en mit une autre aux fers, & dissipa le reste. Peu aprés Philippe fit attaquer les infidelles en Affrique, & leur osta quelques places considerables, que ses successeurs conservent encore. Puis Sultan Soliman qui a été le plus vaillant des Empereurs de Turquie, assiégea Malthe l'an mil cinq cent soixante cinq, & Philippe la secourut par le ministere de Dom Garcias de Tolédé, qui fit lever le siége, & acquit beaucoup de gloire à son Roy, & à sa personne. Philippe entra aussi dans la ligue, qui se fit contre le Turc l'an mil cinq cent soixante & onze, & eut une grande part à la victoire de Lepante, où le Pape Pie V. luy & les Venitiens défirent l'ennemi commun des Chrétiens. En cette bataille navale, le Turc perdit vingt cinq mille de ses sujets, douze mille Chrétiens, qui furent mis en liberté, cent cinquante Galéres, cinq mille prisonniers, trente quatre principaux Capitaines, & six vingts Comtes. Tel-

lement que si la jalousie ne se fut glissée entre les Conféderez, il y a de l'apparence, qu'on auroit pû ébranler l'Empire Ottoman, & luy enlever quelque bonne & grande province. Peu de tems aprés, Sebastien Roy de Portugal perit en Afrique, & cette perte luy donna le moyen d'assujettir son Royaume. Car Philippe ayant prétendu cét Estat en qualité de fils d'Isabelle, fille ainée d'Emanuel Roy de Portugal, il s'en saisit dans soixante trois jours par la force des armes, sous prétexte que les Portugais avoient rompu le traité de Santaren, où les pretendans étoient assemblez pour attendre la sentence des Juges. Cette conquête augmenta merveilleusement ses forces, son courage, & son ambition; & comme il disoit, que Lisbonne luy donnoit le moyen de brider la France, & l'Angleterre, il voulut monstrer qu'il les pouvoit envahir toutes deux séparément. Le tems luy en donna l'occasion, & les Princes qui régnoient en ces deux Royaumes;

luy en fournirent des prétextes trés plauſibles. Tout le monde ſait que la Hollande, & quelques autres Provinces du Païs-bas ayant ſecoüé le joug de ſon obéiſſance, la France & l'Angleterre luy hauſſerent le menton, autant qu'il leur fut poſſible. La Reine Iſabelle qui haïſſoit merveilleuſement noſtre Philippe, & qui étoit de même Religion que les Hollandois, n'oublia rien de ce qui pouvoit les encourager; Les Rois Trés-Chrétiens, à qui leur Religion ne plaiſoit pas, voyoient pourtant volontiers Philippe dans un tel labyrinthe, & favoriſoient de conſeil, d'hommes, & méme d'argent cette naiſſante République. Philippe donc, qui vouloit ſe vanger de ces ennemis cachez, & des découverts, les attaqua à diverſes fois, & ſous differens pretextes. Pour viſiter Eliſabeth, il équippa une flotte qui étant une des plus puiſſantes qu'on euſt vû en Europe, fut appelée l'Invincible. Cette flote compoſée de deux cent vingt huit grands navires, & qui

avoit coufté plus de vingt cinq millions d'or, partit de Lisbonne, & de la Corogne, célebres Ports de Portugal, & de Galice, l'an mil cinq cent quatre vingt huit. Ces Vaisseaux épouvantables perirent presque tous; mais à dire le vrai, ce fut plus par les orages, qui les submergérent, que par les feux d'artifice, avec qnoy leurs ennemis les accueillirent à leur arrivée. Cette perte quasi incroyable, ne fut pourtant pas capable d'abbattre le courage de nôtre Philippe : il ne s'en émeut guére plus, que ceux que ce dommage ne touchoit point, & se contenta de dire, qu'il ne l'avoit pas équipée pour resister aux vents, & se prépara à d'autres affaires. Tellement que sa vie aussi bien que ses paroles font voir que les Souverains, & les Tisserans ont toujours quelque fil à renouër. Antonio Perez, son premier Secretaire d'Estat, ayant été empriſonné, pour la mort d'Escovedo favori de Dom Jean d'Austriche, trouva le moyen de sortir de prison,

en y laissant sa femme, & se retira en Aragon, qui étoit sa patrie. Cette fuite de Perez donna occasion aux Aragonois de vouloir conserver leurs priviléges, & à Philippe le moien de les leur oster, comme il fit. Ces Privileges étoient inconnus à tous les autres Royaumes, car il y avoit un officier, nommé EL JUSTITIAD, qui étoit médiateur entre le Roy & le Peuple, & par son authorité pouvoit empécher que le Roy ne prist connoissance des causes, où les Aragonois étoient parties. Ce Priuilege & plusieurs autres leur avoient été donnez en recompense de leur fidélité, par le Roy Pierre quatriéme, qui tira du sang de sa main avec un poignard pour les signer, & pour cela les peintres le répresentent toujours avec un poignard, & les Aragonois l'appellent Dom *Pedro del pugnale*. Cette action de Philippe qui humilia les Aragonois, luy pleut tellement, qu'a Seville où tous les Rois d'Espagne sont representez, avec l'inscription de ce

qu'ils ont fait de plus considerable, il fit écrire sous son effigie *Allan. Aragon*, il aplanit l'Aragon, où il osta aux Aragonois leurs priviléges. Il avoit pourtant fait des actions qui sembloient, & plus éclatantes & plus glorieuses, puis qu'il avoit conquis le Portugal, qui vaut beaucoup mieux que l'Aragon. Mais il luy sembla plus glorieux de s'étre rendu absolu dans un Royaume qui luy appartenoit déja, que d'en avoir acquis ou conquis un autre.

Il seroit bien tems qu'il se mist en repos, & qu'il le donnât à ses voisins; mais les cartes sont trop belles, & il faut hazarder encore ce coup. Son sort vouloit qu'il commençât, & achevât son régne, par une guerre contre la France. Il avint donc, que Henry troisiéme, qui avoit essuyé tous les maux que l'addresse de ses voisins, & la malice de ses sujets ambitieux, luy purent exciter, fut tuê à Saint Cloud, le premier jour d'Aoust l'an mil cinq cent quatre-vingt neuf. Alors la Loy de l'Estat

appella Henry de Bourbon Roy de Navarre, premier Prince du ſang Royal de France, à la ſucceſſion de la Couronne. En ce tems-là, Henry étoit Proteſtant, d'où Philippe prit occaſion de le perſecuter. Il creut, ou il fit ſemblant de croire que Henry étoit indigne de poſſéder la Couronne trés-Chrêtienne, à cauſe qu'il n'étoit pas de la Religion de Saint Louis ſont huitiéme ayeul; & quand même cela n'auroit pas été, il diſoit qu'Iſabelle ſa fille étoit plus proche que luy, & qu'elle luy devoit étre préferée. Sous ce beau & ſaint prétexte, Philippe prit les armes, & les fit prendre contre luy à tous les plus zélez Catholiques, étrangers, & François. Il obtint de trois Papes conſecutifs, qu'ils le déclaraſſent hérétique, relaps & indigne de porter la Couronne, & par ce moyen le reduiſit à un point, que les Politiques croyent qu'il auroit pû obtenir une partie de la France, s'il eut voulu s'en contenter. Mais enfin

l n'en eût rien, & connut qu'il avoit mal employé sa peine, ses gens, & son argent, & fit la paix avec Henry, qui pour couper les ailes aux désirs de Philippe, étoit devenu Catholique, & avoit obtenu du Pape Clement huitiéme, l'absolution qu'il ne luy pouvoit plus honnêtement refuser. Peu aprés nôtre Philippe, qui avoit troublé ses voisins plusieurs années durant, mourut en paix, ayant montré par sa prudence, & par ses actions militaires qu'il étoit grand, & puissant Prince. Ses successeurs sont presentement beaucoup moindres, & nous allons voir pourquoy.

CHAPITRE VII.

De la Monarchie d'Austriche jusques à la revolte du Portugal.

NOus avons consideré au Chapitre précedent, les forces immenses du Roy Philippe le Prudent. Et parceque chacun peut juger par l'histoire de nostre tems, que les Princes qui regnent aujourd'huy, & en Espagne, & en Allemagne, sont plus foibles, & moins redoutables en nos jours, que Philippe ne l'étoit au siécle passé, nous en allons chercher les raisons. Quelqu'un me pourra dire, qu'il semble superflu de discourir de ces choses, que les causes de l'affoiblissement de cette Monarchie ne sont que trop visibles, & que les esprits les moins clair-voians

en peuvent juger, ſans que j'entreprenne de les y convier. J'avouë qu'il faudroit avoir vécu hors du monde, & n'avoir jamais mis le nez dans aucun livre d'hiſtoire, ſi l'on ignoroit qu'il y a eu des rebélions aux Païs-bas, en Catalogne, en Portugal, & à Naples, & que ces rebélions ont affoibli la Monarchie d'Eſpagne. Mais pour bien entendre cette matiére, il la faut pezer plus meurement, & la conſiderer en Politique, & avec beaucoup d'attention, & de jugement. Il faut donc prendre garde, que la Hollande commença à ſe cantonner l'an mil cinq cent ſoixante cinq, lorſque Philippe le Prudent, mais peu Prudent en cette rencontre, voulut faire publier en Flandre le Concile de Trente. Alors le peuple creut, que Philippe vouloit introduire l'Inquiſition d'Eſpagne en un Pays accoûtumé à une extraordinaire liberté, & où les Grands mêmes avoient des ſentimens contraires à la doctrine de Rome. La crainte donc, que les peuples

eurent de voir leur conſcience à la geſne, & le déſir que les Grands avoient d'augmenter leur authorité fort amoindrie par l'humeur du Roy Philippe, qui ne ſe fioit quâ ſes Eſpagnols; & l'eſperance qu'ils avoient tous, que l'abſence du Souverain & le gouvernement d'une femme leur ouvriroit le chemin de leurs prétenſions, les fit reſoudre de s'oppoſer à la volontê de leur maiſtre. Cette réſolution fut cauſe que Philippe aſſembla ſon Conſeil, & mit en déliberation, s'il devoit uſer de douceur, ou de force, pour remettre ces peuples à l'obéiſſance. Alors Ruy Gomes de Sylva favori de ce grand Roy, fut d'avis que ſa Majeſté épandiſt tout ce qu'elle avoit de douceur, & de bonté, pour conſerver un Païs, qui avoit été le berceau, & l'amour de l'Empereur ſon pére; & qu'elle allât en perſonne, appaiſer les eſprits irritez, en leur donnant toute la ſatisfaction que ſa prudence luy pourroit ſuggérer. Frideric de Tolede Duc d'Alve, homme belliqueux, & ſau-

guinaire, désirant un employ conforme à son humeur, se déclara d'une opinion toute contraire, & montra que ce seroit associer à la Royauté le Prince d'Orange, & les Comtes d'Egmont & d'Horne; le Baron de Montigni, & les autres Grands de leur caballe, que de laisser leur témerité impunie, pour cette cause il conclud qu'il falloit ranger les rebelles à la raison, & les remettre à leur devoir par la force des armes. Ce dernier Conseil étant plus conforme a l'humeur du Roy que le premier, plût à sa Majesté, qui envoya le même Duc avec une puissante armée au Païs-bas. Ce Duc exerça une rigeur inouïe parmi les Chrétiens, & donnant plus à son caprice, qu'à la raison, il fit décapiter plusieurs personnes illustres par leur naissance, & par leur vertu; & se vanta d'avoir fait mourir dix huit mille hommes par la main du bourreau. La cruauté de ce Seigneur Espagnol, n'étoufa point la rebellion, & au lieu d'adoucir les esprits, elle les rendit

plus opiniâtres. Alors les voisins qui étoient ravis de voir, & de sçavoir la Monarchie d'Espagne occupée chez elle, aidérent de leur conseil, de leurs hommes, & de leurs argent, cette République naissante. Ce fut là le commencement des malheurs, qui depuis, ont presque toujours accompagné les affaires de la Maison d'Austriche. Le Païs-bas a épuisé l'Espagne de ses thrésors, de ses soldats, de ses magasins, & de ses Arcenaux, & cette République qui en son commencement pensa perir dans son sang, est dévenuë trés puissante. Elle a envoyé des flotes en Orient, & en Occident, qui ont ruïné le commerce des Castillans, & des Portugais. Elle a basti des forts à Java, & s'est saisie de plusieurs places, qui la rendent maistresse d'une grande étenduë de Mer & de Terre. Enfin les places que les Hollandois tiennent aux Indes, & les flotes qu'ils y envoient, ruïnent l'Espagne, & enrichissent tellement la Hollande, qu'on peut dire sans hyperbole, qu'il

y ar-

y arrive des denrées plus riches, & en plus grand nombre dans un mois, qu'à Lisbonne dans un an. Elle a aussi obligé les Espagnols à une dépence insurportable, durant plusieurs années. Ceux cy n'osoient point sortir de leurs havres, sans avoir des armées entiéres pour les asseurer des Pyrates Hollandois, qui étoient perpetuellement aux aguets. Delà vient, que la flote d'argent est encore composée de vingt Galions, qui consument le tiers de ce qu'ils apportent avant qu'ils arrivent en Espagne.

Mais les Belges n'ont pas seulement incommodé leur ennemi sur la mer; ils l'ont souvent attaqué sur la terre, & l'ont contraint à une telle dépense, que les Politiques ont creu que la guerre que les Hollandois faisoyent à l'Espagne étoit le chancre hideux, & puant; qui luy rongeoit le bras gauche, la fiévre Echtique qui consumant sa vigueur, la rendoit languissante, & même la peste qui l'auroit mise au cercueil.

ſi elle ne ſe fut enfin reſoluë à une paix peu honorable. En effet le Roy Catholique entretenoit plus de cinquante mille hommes contre les Provinces Unies ; & ces forces ayant pluſtoſt perdu que gagné, tandis que la guerre dura, l'on fut contraint d'avoir recours à la prudence. Le grand Juſte Lipſe fit voir par des raiſons tirées de l'expérience, que la paix ſeule pouvoit ſoumettre les Provinces Unies à l'Eſpagne. L'on en vint donc a un traité, où une tréve de douze ans fut concluë, celuy de Chriſt l'an mil ſix cent ſept. Cette tréve mit la Hollande en danger, & la prudence des Eſtats leur remit les armes à la main, d'abord que la bien ſéance le leur put permettre. Peu aprés ils firent connoitre au monde, qu'ils étoyent invincibles, par la ſituation de leurs Païs, par le ſecours de leurs amis, & par leur généreuſe réſolution. Ils obligérent donc le Roy Philippe quatriéme, de traitter avec eux comme avec des perſonnes égales. Alors ce grand Roy les ré-

connut pour Souverains, renonça à toutes les pretensions qu'il pouvoit avoir sur les terres que cette Republique possédoit, & l'Empereur ne s'y opposa point. Cette marque de foiblesse parut au mois de Janvier l'an mil six cent quarante huit, & fut suivie de plusieurs autres, dont nous parlerons cy aprés. La branche d'Austriche qui domine en Allemagne vid aussi son bonheur traversé de plusieurs infortunes, & donna sujet aux Politiques de blâmer quelques unes de ses actions. La guerre qu'elle fit pour recouvrer le Royaume de Boheme, la vingtiéme année de ce siécle, luy réüssit à merveille; & peut être trop de faveur qu'elle receut de la fortune, luy fit entreprendre des choses dangereuses. Le bonheur qui accompagna Ferdinand second en cette guerre, luy donna l'asseurance de vouloir retirer des mains des Protestans, les biens de l'Eglise qu'ils avoient possedé plusieurs années durant. Cette pretension de l'Empereur fut suivie d'un

Edit, qui mit les armes à la main des Intereſſez; mais la victoire ſe declara pour ſa Majeſté. Peu aprés, & avant que les affaires d'Allemagne fuſſent achevées, les Eſpagnols ourdirent une autre toile en Italie, qui fut cauſe de l'affoibliſſement des deux branches. Pour bien entendre cecy, il faut aller par ordre, & conſiderer que Guſtave Adolphe Roy de Suede avoit fait la guerre en Pologne avec beaucoup de ſuccez, & que l'Empereur Ferdinand ſecond envoya plus d'une fois du ſecours aux Polonois contre luy. Au même tems Louis le Juſte, Roy de France avoit aſſiégé la Rochelle, & attaqué le party Proteſtant, qui le tenoit entieremens occupé, parceque le Roy d'Angleterre luy donnoit ouvertement du ſecours, & celuy d'Eſpagne l'aſſiſtoit en cachette de conſeil & d'argent. Tout cecy cauſoit de mauvaiſes humeurs. Mais la Maiſon d'Auſtriche ne pouvoit pas ſouffrir que la Suede étendiſt ſes frontiéres au préjudice du'un Prince Catholi-

que, ni que le Roy Trés-Chrêtien se rendist maitre d'une place qui servoit de retraite à tous les mal contens de son Royaume, & fournissoit des moyens aux Estrangers qui la vouloyent troubler. Tandis que ces choses se passoyent en France, & en Pologne, Vincent Duc de Mantoüe, mourut sans enfans, & Charles Duc de Nevers son héritier légitime, luy devoit succeder en qualité de son plus proche parent. Charles auroit bien voulu que le Roy Trés-Chrêstien eust eu plus de liberté de le secourir, prevoyant les oppositions qu'il trouva en la poursuitte de son droit, par l'ambition des Espagnols. Il ne laissa pourtant pas d'aller recueillir son héritage, où il usa de promptitude, d'adresse, & de prudence. Il laissa le Duc de Rethelois son fils dans Casal, pour avoir soin de la défendre; & munit Mantoüe le mieux qu'il put, puis il fit lever douze mille hommes de pied, & trois mille chevaux en France, pour s'en servir où besoin seroit. Alors les Es-

pagnols, & le Duc de Savoye ſe liguérent contre le nouveau Duc de Mantoüe, & contre tous ceux qui le voudroyent favoriſer. Ils obligérent l'Empereur Ferdin nd ſecond, d'abandonner une beſogne demi faite, & d'envoyer ſes meilleures troupes au ſiége de Mantoüe, en leur faveur. Cette place fut véritablement priſe par ſtratageme ; mais les troupes Impériales périrent preſque toutes en ce voyage. Au même tems la Rochelle ſe rendit à Louis treiziéme Roy de France, qui fit incontinent avancer une de ſes armées vers les Alpes. Cette armée fut arrêtée par les neiges ; mais d'abord que la ſaiſon le luy permit, le Roy s'approcha des Alpes en perſonne, & bien que les forces Eſpagnoles & Savoyardes en gardaſſent le paſſage, qu'ils avoyent barricadé, & rendu preſque imprenable, il leur paſſa ſur le ventre, & fit lever le ſiége de Caſal. La France n'avoit rien fait de ſi glorieux depuis pluſieurs ſiécles, &

le bonheur, & le courage de Louis étonnérent tellement ses adversaires, que les Politiques gverriers ont crû, que si ses affaires ne l'eussent rappelé en France, la Duché de Milan auroit été le prix de sa victoire. Louis donc ayant ravitaillé Casal, y laissa le Maréchal de Toyras, pour la conserver, & retourna en France, où il acheva la ruïne du party Protestant, qui jusques alors l'avoit empéché d'entreprendre la défense de ses amis hors du Royaume. Ce Roy ayant achevé ce que ses prédecesseurs n'avoyent pas osé commencer, songea a de plus grandes choses, & prit à cœur la conservation des oppressez en Allemagne. Pour cét effet, il renouvella ses anciennes alliances, en fit de nouvelles avec ceux qui se trouvoyent offensez de la trés-Auguste Maison d'Austriche. Il fit encourager les Electeurs de Saxe, & de Brandebourg, les Ducs de Pomeranie, de Meklebourg, & de Wirtemberg, le Marquis de Dourlac, & tous les autres interessez, en l'Edit que

l'Empereur avoit fait ſur la reſtitution des biens Eccléſiaſtiques, & parce-qu'il ſavoit que le Grand Guſtave, Roy de Suede avoit été traverſé dans les affaires qu'il avoit euës avec les Polonois; Que Guillaume V. Landgrave de Heſſe ſe plaignoit de l'arreſt qui avoit été donné contre le Landgrave Maurice ſon pére, à cauſe de Marbourg; que George Frideric Marquis de Bade avoit été dépoüillé de ſes Eſtats pour n'avoir pas voulu acquiécer à la ſentence que Ferdinand ſecond avoit donnée contre luy, en faveur des héritiers d'Edoüard Fortunat, il les fit rechercher avec grand ſoin. Le Marquis & ſes enfans ne pouvoyent ſervir que de leur perſonne, parceque leur païs étoit entre les mains d'autruy, & l'on ſavoit qu'ils avoyent trop de courage pour demeurer les bras croiſez. La France donc employa tous ſes ſoins à gagner l'amitié de Guſtave Adolphe Roy de Suede, & de Guillaume Landgrave de Heſſe, & les tira dans le party par les offres,

qu'elle leur fit de grands avantages. Les Hollandois entrérent aussi dans l'Alliance, & promirent tous de ne faire ni paix, ni tréve, sinon du consentement de tous les Alliez. Cette ligue qui fut concluë l'an mil six cent trente, tailla tant de besogne à la Maison d'Austriche qu'elle n'a pû l'achever ni par ses forces, ni par son addresse, sans s'épuiser entiérement. Châcun sçait combien de tems cette guerre dura; personne n'ignore, ni les victoires, ni les pertes que les Suedois & leurs alliez firent en Allemagne, & moins encore les conditions de la paix, qui calma cét orage. Ce n'est pas icy qu'on doit parler de ces matiéres, on les peut voir au long dans l'Histoire de nostre tems; & à mon avis, ce seroit ennuyer mes Lecteurs, que d'en faire un recit plus éxact. Il me suffira de leur dire, que cette guerre & cette paix changérent entierement la face de l'Empire; & que Ferdinand second, qui mourut quelques années avant la Conclusion du Trai-

té, eut souvent sujet de se repentir d'avoir eu des pensées si hautes. Enfin il laissa son fils Ferdinand troisiéme, sur le thrône Impérial; mais si branlant, & si peu asseuré, que sa Majesté pût dire en soûpirant, que les Couronnes sont plus piquantes par la pointe de leurs épines, que brillantes par l'éclat de leurs pierreries. Ce Prince eut neanmoins le bonheur de faire une paix particuliere avec les Estats de Hollande; & cette paix, quoy que peu honorable (car elle l'obligeoit de renoncer à son droit de Souveraineté) fut un acheminement à la paix universelle de l'Empire. Ces deux traitez rendirent le repos à Ferdinand & à ses alliez, & la paix generale qui luy ôta le Landgraviat d'Alsace, luy donna le Royaume de Boheme, qui jusqu'alors avoit été électif; mais conservé dans sa Maison, depuis plus de deux cens ans. Tellement que la branche d'Austriche, d'Allemagne sortit assez heureusement du bourbier, où elle étoit entrée par un trop

grand zele de Religion. Elle doit neanmoins avoüer, que si les Electeurs de Saxe, & de Brandebourg, n'eussent changé de party en sa faveur, ses affaires auroyent été reduites à un état déplorable. Puisque cela nonobstant, les ennemis étoyent au cœur de la Boheme, & tenoyent de bonnes places dans ses autres Provinces héréditaires, quand la paix fut faite. Voyons en quel état étoit l'Espagne en ce même tems, & l'ayant veuë unie au Portugal, considerons-la telle qu'elle est presentement, détachée du méme Royaume.

CHAPITRE VIII.

De l'Espagne aprés la rebellion du Portugal.

L'Espagne faisant en nos jours plus de pitié, que de peur à ceux qu'elle a tenus long-tems dans une crainte perpetuelle, & dans une rel-

pectueuſe veneration ; elle éxige de nous quelques Chapitres pour la bien conſiderer en l'état où elle eſt preſentement. Nous avons déja veu comment elle eſt tombée entre les mains de la Maiſon d'Auſtriche ; & parceque le Royaume de Portugal, qui a ſecoüé le joug de l'obéiſſance, à beaucoup contribué à la miſere de cette Monarchie, nous allons voir quel ſujet il a eu de ſe ſoûmettre à la Maiſon de Bragance ; pourquoy Jean quatrieme ſe fit beaucoup prier pour recevoir en don une des plus puiſſantes Provinces d'Eſpagne, quel droit il avoit à cette Couronne, quel dommage Dom Philippe receut du ſoulevement de Portugal, & pluſieurs autres choſes curieuſes, & neceſſaires à l'inſtruction de la jeuneſſe. Pour ſavoir donc le ſujet, que le Royaume de Portugal a eu, de ne vouloir plus obéir au Roy de Caſtille ; il faut remarquer, que de tout tems le peuple Portugais a regardé, & haï les Caſtillans, comme ſes ennemis mortels, & comme des étran-

gers qui avoyent usurpé la Couronne, sur l'héritier lêgitime du dernier Roy Dom Henry. C'est sans doute pour cette raison, qu'il a toujours été dangereux de parler Castillan en allant de nuit par les ruës de Lisbonne; & que les Curez, & les Prédicateurs exhortoyent en quelque façon le peuple Portugais à la rebellion. Ces personnes qui doivent entretenir les peuples dans l'obéissance du Souverain, ordonnoient à leurs Auditeurs, aprés les Sermons, de dire *un Pater*, & *un Ave*, en demandant à Dieu, qu'il luy pleust de les delivrer de la tyrannie des Castillans. Sans mentir c'étoit une merveilleuse témérité, que des personnes sujettes au Roy de Castille, osassent proferer des paroles si scandaleuses. Et si l'on cherche le sujet qu'ils avoyent d'en user de la sorte, l'on trouvera que ce n'étoit qu'un caprice. Car en effet le Roy d'Espagne ne traittoit pas plus mal ses nouveaux sujets de Portugal, que

leurs anciens Rois; mais l'antipathie qui a été de tous tems entre ces deux peuples, leur auroit fait trouver inſurportable, la plus douce & la plus raiſonnable domination. L'on peu ajouter à cela, que la Monarchie d'Eſpagne ſe trouvant plus étenduë d'un tiers, par l'acquiſition du Portugal, elle ſe trouvoit oppreſſée de ſa propre grandeur, & moins capable de la conſerver que ſes anciens Rois ne l'avoyent été; ceux-cy n'ayant que le Portugal, & ſes conquêtes y appliquoient tous leurs ſoins & le défendoient avec plus de vigueur. Il avint donc, que pendant le regne de Philippe troiſiéme, & de Philippe quatriéme, les Hollandois firent des conquêtes conſidérables ſur les Portugais aux Indes Orientales, & au Breſil. Il leur prirent une quantité preſque incroyable de navires chargées de richeſſes des deux Indes. Ils s'établirent dans tous les plus avantageux Ports des Indes Orientales, & dans le Breſil. Et bien qu'ils ayent perdu

depuis, quelques places; ils en ont conquis d'autres plus importantes, & par ces conquêtes, ils ont donné sujet aux Portugais de mépriser leurs nouveaux maistres. Si l'on ajoute à tout cela, la considération des pertes que les Espagnols faisoient souvent en Flandres, tandis qu'ils n'avoient à faire qu'aux Provinces Unies, & puis celles qu'ils firent pendant la derniére guerre, qu'ils eurent avec la France, l'on pourra juger que ce fut cela qui donna le courage aux Portugais de se rebeller. Ces pertes donnérent aux Catalans la hardiesse de secouër le joug, & d'appeler des troupes Françoises à leur secours. La Catalogne, ayant renoncé à l'obéissance du Roy Dom Philippe; & le Comte Duc d'Olivarez son favori, qui savoit le dessein que les Portugais avoient de donner le sceptre au Duc de Braganze, crurent que l'occasion se presentoit de se saisir de sa personne, & de calmer l'orage qui les menaçoit, par la prison, ou par la mort de Dom

Jean. Ils écrivirent donc pour ce ſujet à la Nobleſſe Portugaiſe en général, & au Duc de Bragance en particulier, que quelques mutins avoient détourné le peuple Catalan de ſon devoir; & qu'ils eſperoyent de la valeur Portugaiſe, & particuliérement des perſonnes de haute naiſſance, qu'ils les aideroient à remettre cette Province dans l'obéiſſance. Alors quelques Seigneurs Portugais montérent à cheval; & parce qu'entre eux, il y en avoit des participans au ſecret de la conjuration, le Duc & ſes complices eurent ſujet d'appréhender. Pour cette cauſe, Dom Jean demeura chez ſoy, & pour ébloüir la Cour d'Eſpagne, par quelque raiſon apparente, il écrivit à ſa Majeſté, & s'excuſa le mieux qu'il peut, de n'avoir pas obéï à ſes ordres. Entre autres choſes, qu'il croyoit luy pouvoir ſervir d'excuſe, il repreſenta au Roy, que le malheur du tems avoit tellement diminué ſon revenu, qu'encore qu'il fuſt preſque toujours aux champs, & qu'il fiſt une dé-

pence trés modérée, il étoit néanmoins dans une telle disette, qu'il luy étoit impossible de s'équiper selon sa condition, pour aller servir sa Majesté, comme il désiroit, & comme il le devoit. Il demeura donc en Portugal, & le Roy se voyant frustré de l'esperance qu'il avoit de l'arrêter prisonnier, dressa une autre batterie : Sa Majesté, & Dom Gaspar de Gusman écrivirent au Duc qu'ils avoient veu sa lettre & approuvé les raisons qu'il avoit apportées pour son excuse. Ils luy témoignérent que véritablement les personnes de condition ne devoient paroitre, sinon avec un train convenable à leur naissance, & pour le soulager aucunement, où pour luy donner sujet de se fier à eux, ils luy envoiérent vingt mille pistolles. Quelques mois aprés ils firent une recharge. Le Roy & son favori écrivirent au Duc le plus civilement qu'il leur fut possible, & le priérent de porter par son éxemple la Noblesse de Portugal a les venir aider a remettre les rebel-

les ſous le joug. Alors le Duc ſe trouva plus en peine que jamais, & ne ſachant à quoy ſe reſoudre, il s'addreſſa à Louiſe de Guſman Ducheſſe de Medina Sidonia ſa femme. Il repreſenta a cette heroïne le danger & l'inquiétude, où le commandement du Roy venoit de le plonger; l'appréhenſion qu'il avoit de perir en cette rencontre, & le peu de moyen qu'il avoit de ſe reſoudre. Cette Dame qui ſavoit le deſſein que les Portugais avoyent de faire couronner ſon mary, & le déſir que la Cour d'Eſpagne avoit de s'en défaire, le conſola, & le fortifia par ces paroles judicieuſes, & qui ſelon toutes les apparences devoient étre véritables. *Hijo ſe vais en Eſpanna, vais a murir, y ſe vais à tomar la corona de Portaigal, tambien vais a murir, pero murir por murir, autes murir Rey que no Duque.* C'eſt à dire : Mon fils, ſi tu vas en Eſpagne, tu vas mourir, & ſi tu vas recevoir la Couronne de Portugal, tu vas auſſi mourir, mais puiſqu'il faut mourir, il vaut mieux mourir

Roy que Duc. Dom Jean ayant oüy ces paroles sembla étre devenu un autre homme. Il prit une généreuse résolution, dit que le sort en étoit jetté ; & tout aussi tost il écrivit à ses partisans, qu'aprés avoir meurement consideré leur offre, il s'étoit déterminé ; qu'il étoit prest de recevoir la Couronne, & qu'il ne croyoit pas qu'il falluſt differer davantage. Cette résolution plût aux conjurez, qui dépéchérent vers le Duc, & le suppliérent d'aller à Lisbonne. Le Duc y alla, & y étant arrivé, ses partisans le receurent avec beaucoup de respect, puis se diviſérent en quatre troupes, & châcune fit ce à quoy elle avoit été destinée. Une de ces troupes alla au Palais, & dit à la Vicereine, que le Portugal avoit un nouveau Roy, quelle n'avoit plus rien à faire là, & qu'elle devoit plier bagage & sortir du Royaume. L'autre troupe alla chez Diego de Vasconcelos Sécretaire d'Estat, & mortellement hay des Grands & des petits, & l'ayant trouvé comme par merveil-

le, car il s'étoit caché dans un armoire, il fut pris, poignardé & jetté par une fenêtre. Les deux autres troupes allérent, l'une d'un coſté, & l'autre de l'autre, criant par la Ville: Vive le Roy Dom Jean, vive le Roy Dom Jean; & le peuple amy de nouveauté, ſans autre conſidération crioit auſſi, vive Dom Jean. Tellement que Lisbonne & tout le Royaume de Portugal changea de Maiſtre, ſans aucune difficulté, & ce que les ſiécles âvenir croiront difficilement, ſans qu'il y eût plus de trois hommes de tuez, & un ſeul Gentilhomme, pour avoit dit qu'il ne connoiſſoint point d'autre Roy que Dom Philippe. Je ne ſçay pas ce que les Eſpagnols en diſent; mais aſſeurément ce fut une choſe digne d'admiration, & d'étonnement. Catherine de Savoye Ducheſſe Doüairiere de Mantoüe, qui étoit alors Vice-reine de Portugal, & qui avoit long-tems preveu, & prédit ce malheur, fut accompagnée honorablement juſques aux frontiéres du Royaume. La gar-

nison du Château de Lisbonne ne demanda que vingt quatre heures de tems, pour se resoudre à la reddition de la place ; & ce petit espace étant expiré, elle partit avec armes & bagages sans avoir tiré un coup de pistolet pour l'honneur de son Roy & de sa nation, bien qu'elle eust peû foudroyer la Ville à coups de canon. Voila donc le Duc de Bragance Roy de ortugal, sans coup ferir ; & afin qu'on admire la fortune de ce Prince, & le malheur de Philippe quatriéme, il faut remarquer ce que je vay dire. L'on envoya une caravelle aux Isles & aux Indes, qui obéissoient à cette Couronne, & d'abord qu'on sceut qu'il y avoit un nouveau Roy en Portugal, toutes les Forteresses, toutes les Villes, & tous les hommes se soûmirent à Dom Jean, sans faire aucune resistance. Je ne doute point que plusieurs ne se soyent étonnez de cette facilité de changer de Roy. Mais si quelqu'un en veut savoir la cause, il pourra considerer les circonstan-

CHAPITRE IX.

De la Monarchie d'Eſpagne, pendant la diſpute des pretendans à la Couronne de Portugal.

LA réſolution que la Nobleſſe Portugaiſe prit de changer de Maiſtre, fait voir évidemment qu'elle mépriſoit les forces de Philippe, & la ſuite de cette importante affaire nous a montré clairement qu'elle ne s'étoit point trompée. L'on dit que quarante Seigneurs, & Gentilhommes de marque commencérent, & àchevérent ce notable changement, & que tous d'un commun accord, & aprés une meure délibération, éleurent Jean Duc de Bragance, fils de Theodore, & petit fils de Catherine, qui avoit diſputé la Couronne à Philippe ſecond, &

le mirent ſur le thrône. La raiſon que cette Nobleſſe eut de préferer en cette occaſion le Duc de Braganze à tous les autres Princes de l'Europe, eſt, qu'elle étoit entiérement perſuadée, que la Couronne luy appartenoit légitimement, & que le Roy Philippe s'en étoit ſaiſi par violence, & contre toute ſorte de juſtice. Je ne ſçay pas ſi elle avoit raiſon, ni ſi elle faiſoit tort à ce Grand Roy; & pour laiſſer en liberté le jugement de ceux qui liront cét écrit, je rapporteray nüement, & ſans artifice la généalogie du Roy, & du Duc de Bragance, en ce qui leur pouvoit donner gain de cauſe, aux prétenſions qu'ils avoient ſur le Portugal.

Je dis donc qu'Emanuel Roy de Portugal, & Marie troiſiéme fille de Ferdinand Roy d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille, ſeconde femme dudit Emanuël, eurent pluſieurs enfans, dont les ſucceſſeurs prétendirent à la Couronne. Ces enfans furent Jean, Iſabelle, Béatrix, Ferdinand, Alphonſe, Henry, Louis, Edouard,

Edouard, & quelques autres qui moururent au berceau. Ferdinand, & Alphonse ne sont point considérables en ce lieu icy, parcequ'encore qu'ils soyent parvenus à l'âge viril, & mêmes qu'un deux ait été marié, ils moururent tous deux sans laisser aucun enfant. Isabelle fille ainée du Roy Emanuël fut mariée à l'Empereur Charles cinquiéme; & fut mere de Philippe second, qui se vid Roy de toute l'Espagne, avant que de mourir. Béatrix fut mariée à Charles troisiéme, surnommé le Bon, Duc de Savoye, & mére d'Emanuël Philibert, & de plusieurs autres enfans, dont la postérité regne encore en une partie de l'Italie. Louis fut Chevalier de Malthe, & laissa un fils naturel nommé Antoine, qui nous donnera sujet de parler de luy cy aprés, encore qu'Iolante Barbosa sa mere, fust soubsonnée d'étre Marrane, ou de la race des Juifs. Edoüard porta la qualité de Duc de Guimarans, & fut mary d'Isabelle fille de Jaques Duc de Bragance. La poste-

rité de ce Prince regne preſentement eu Portugal ; car il fut pêre de trois enfans, ſavoir eſt d'Edoüard, qui fut Duc de Guimarans aprés la mort de ſon pere, & véquit fort peu; de Marie, qui fut donnée en mariage au Grand Alexandre Farneſe, Duc de Parme, qui a rempli l'Hiſtoire du Païs-bas de ſes belles actions, & de Catherine, qui épouſa Jean Duc de Bragance. L'ainé des fils du Roy Emanuël fut Jean troiſiéme, qui luy ſucceda au Royaume, & regna trente ſix ans. Jean troiſiéme, fut pere de pluſieurs enfans; mais il les ſurvéquit tous, & eut pour ſucceſſeur à la Couronne Sebaſtien ſon petit fils, qui n'avoit que trois ans, lorſqu'il s'aſſit ſur le thrône, l'an de Chriſt mil cinq cent cinquante ſept. Ce Roy qui étoit fils de Jean Prince de Portugal, & de Jeanne fille ainée de l'Empereur Charles cinquiéme, & qui avoit été la gloire des Rois & l'honneur de ſon ſiécle s'il eut été bien élevé, eut le malheur de tomber entre les mains des perſonnes

complaisantes, qui luy permirent en son enfance, de faire tout ce qui luy venoit à la pensée.. Sebastien donc, ayant été mal élevé en devint fort malheureux, car étant en l'âge de vingt trois ans, & ne voulant pas recevoir le conseil de ses amis ni de ses serviteurs, il entreprit une chose qui luy coûta la vie, & le Royaume. Muley Hamet Roy de Fez, ayant été chassé de son païs par muley-Maluc Roy de Marroco, vint prier nostre Sebastien de l'aider a rentrer dans son Estat. Ce Prince dépoüillé luy promit de si grands avantages pour la Chrêtienté, qu'il se resolut de l'aller secourir, quoy que tout le monde luy remontrât le danger qu'il y avoit de se fier à un infidéle, & le peu d'apparence d'y pouvoir réüssir. Enfin le malheur de Sebastien, & celuy de son peuple fut si grand, qu'il jetta en Afrique avec une flote de deux cent voiles qui étoit une des plus belles qu'on eut jamais veuës, douze mille Portugais, trois mille Castillans, & trois mille Allemans

qui furent compagnons de ſon voyage,& le furent auſſi de ſon malheur, car ils perirent avec luy le quatrieme d'Aouſt l'an mil cinq cent ſoixante & dix huit. Sebaſtien qui ne fut jamais marié, & qui fit des merveilles avant que de mourir dans le combat d'Alcucequebir, laiſſa ſon Royaume dans une deſolation iucroyable. Tous les freres de ſon pere & de ſon ayeul étoient decedez devant que luy, excepté le Cardinal Henry fils du Roy Emanuel, qui étoit âgé de ſoixante ſix ans, engagé dans le celibat, & dans la Prêtriſe. Ce Cardinal fut Couronné Roy ſans difficulté, & parcequ'il deſiroit de laiſſer ſon Royaume en repos par le moyen d'un ſucceſſeur, il fit demander au Pape, la diſpenſe de ſe marier. Alors les Eſpagnols qui avoient eſperance d'acquerir ce Royaume par la mort du Roy Henry, obligerent le Pape de luy refuſer ſa demande. Pour cette cauſe le Roy Henry ſongea a un autre moyen de remedier aux deſor-

dres, qui pourroient troubler son Estat apres sa mort. Il écrivit donc à tous ceux qui avoient, ou pouvoient avoir quelque juste pretension sur le Portugal, & les pria de venir, ou d'envoier à Santaren pour voir examiner le droit des pretendans, & adjuger la Couronne à qui elle appartiendroit, par les Loix de l'Estat. Alors Philippe Roy de Castille fils d'Isabelle; Emanuel Philibert Duc de Savoye fils de Beatrix; Rainuce Duc de Parme fils de l'Infante Marie, fille d'Edoüard Duc de Guimarans, envoierent leurs Ambassadeurs à l'Assemblée, & Antoine fils naturel de l'Infant Dom Louis, & Catherine Duchesse de Bragance fille legitimé de l'Infant Edoüard, se trouverent en personne à Santaren pour y defendre leur cause. Tous ces Princes étoient décendus du Roy Emanuel; & il ne falloit que discerner les sexes, voir qui étoit plus proche, & à qui la Loy de l'Estat adjugeoit le Royaume. Cathe-

ne de Medicis mere de Henry troiſiéme Roy de France, alors regnant, envoya auſſi repreſenter, qu'elle décendoit d'Alphonſe troiſiéme Roy de Portugal, & de Mahaut Comteſſe de Bologne, ſa premiere femme. Mais parceque les Juges ne pouvoient conſiderer ſon droit ſans declarer injuſtes uſurpateurs tous les Rois qui avoient regné depuis ſa mort juſques a celle du Roy Sebaſtien, c'eſt à dire depuis l'an mil deux cent ſoixante & dix neuf, juſques l'anuée mil cinq cent ſoixante & dix huit, & par conſequent deshonorer les Rois Denis, Alphonſe quatriéme, Pierre, Ferdinand, Jean premier, Edoüard, Alphonſe cinquiéme, Jean ſecond, Emanuël, Jean troiſiéme, & Sebaſtien; cette conſideration épouvanta les Juges, & les obligea de declarer, que le droit de Catherine de Medicis étoit trop éloigné, & ne pouvoit entrer en aucune conſideration. Les députez du Roy & le Cardinal Henry, ayant rejet-

té la pretenſion de la Reine Doüairiere de France, & voyant, que tous les autres pretandans étoient aſſemblez, jugérent a propos d'examiner le droit de Dom Antoine Prieur de Crato. Ce Prince étoit ſeul mâle de la Maiſon Royale de Portugal, & par conſequent, perſonne ne pouvoit avoir de plus juſtes pretenſions que luy, s'il pouvoit prouver qu'il fuſt legitime. Tous le monde ſavoit que Dom Louis Infant de Portugal l'avoit recounu pour ſon fils, & luy avoit procuré le bien qu'il poſſedoit; mais parceque cét Infant avoit été Chevalier de Malthe, l'on ſavoit que le vœu qu'il avoit fait l'avoit pû empêcher de ſe marier ſans diſpenſe. Pour cette Raiſon, on luy demanda s'il pouvoit prouver qu'Iolante Barboſa ſa mere, euſt été femme legitime de Dom Louis ſon pere ? & il répondit qu'oüi. Alors on l'obligea d'en venir aux preuves, & il preſenta trois têmoins, qui aſſeurerent que l'Infant Dom Louis avoit épouſé Iolante. Cette dépoſition auroit eu

quelque poids, ſi les dépoſans euſſent perſeveré dans leur dépoſition; mais peu aprés, il y en eut deux, qui preſſez du remors de leur conſcience, ou vaincus par les Compétiteurs de Dom Antoine, oſérent aſſeurer qu'ils avoient rendu un faux témoignage. Cette retraction, (qui ſeule auroit mis les Jnges en peine) étant jointe a l'invalidité de ce mariage, à faute de diſpenſe, obligea les Juges à prononcer qu'il n'y en avoit jamais eu, & a déclarer Antoine baſtard & décheu de ſes pretenſions. Antoine donc fut declaré incapable de ſucceder à la Couronne de ſes Anceſtres; mais il ne partit point de Santaren, & enfin le peuple, qui l'aimoit, le fit couronner, comme nous dirons cy aprés. Le droit de Dom Antoine, ayant été rejetté, l'on vint à l'éxamen de celuy d'Emanuel Philibert Duc de Savoye, & l'on montra à ſes Deputez que la mére de ce Prince ayant été la plus jeune des enfans du Roy Emanuel, il devoit ceder a ſes couſins, comme

plus proches de la Conronne. Les Deputez de ce Duc y acquiécerent, & dirent qu'ils n'avoient été envoyez que pour conserver les pretensions qu'il avoit au Royaume, en cas que les plus proches vinssent un jour à manquer. Les Juges trouverent qu'ils avoient raison, & les asseurerent qu'en ce cas, les Portugais y fesoient les reflexions necessaires. Les pretensions du Duc de Savoye, ayant été reconnuës justes, mais plus éloignées que celles des autres pretendans, celles de Rainuce Duc de Parme furent mises sur le tapis. Ce Prince étant fils de Marie fille ainée d'Edoüard Duc de Guimerans, Infant de Portugal, croyoit avoir plus de droit à la Couronne qu'aucun des pretendans, & parceque son pere étoit alors en Flandres, où il deffendoit le droit de Philippe second, & remettoit ses sujets rebelles à leur devoir, il se persuadoit qu'il favoriseroit ses pretensions. Rainuce croioit exclurre Catherine Duchesse de Bragance sa tante, parce-

qu'il étoit fils de ſa ſœur ainée ; & Philippe ſecond, parcequ'il croioit avoir ſuccedé au droit de l'Infant Edoüard, Philippe ne pouvant ſucceder ſinon au droit de l'Infante Iſabelle ſa mere. Il fut néanmoins trompé dans ſon opinion. Car l'on trouva que Marie ſa mere étant morte, Rainuce étoit uu degré plus éloigné de la ſucceſſion, que Catherine Ducheſſe de Bragance ſa tante. En effet les Juges prononcerent que Catherine étoit plus proche de la Couronne de Portugal, que Rainuce ſon neveu, & que celuy cy luy devoit ceder. Pour ce qui concerne le Roy Philippe il ne vouloit ceder ni à Rainuce, ni à Catherine, & quoy qu'Alexandre Farneſe pere de Rainuce le ſerviſt utilement aux Païs-bas, & qu'il euſt reduit ſous ſon obeïſſance une grande partie des villes rebelles, il menſtra qu'il croioit le Royaume de Portugal un morceau digne de ſa bouche, & qu'il l'aimoit mieux pour ſoy que pour un de ſes ſerviteurs. Enfin le droit de Catherine de Me-

dicis ayant été declaré suranné, & injurieux à plusieurs Rois de Portugal ; & les autres pretendans étant plus êloignez de la Couronne, que Catherine Ducheſſe de Bragance, & que Philippe troiſiéme, qui étoient également proches du Roy Emanuel comme nous avons dit, toute la diſpute fut reduite entre ces deux competiteurs. Nous allons voir au Chapitre ſuivant, comment l'affaire fut decidée, & puis nous conſidererons les changemens qui ſont avenus en cét Eſtat, & qui ont rempli l'Europe d'admiration.

CHAPITRE X.

De l'Eſpagne au tems que Philippe ſecond ſe ſaiſit du Portugal, & au tems que ſon petit fils le perdit.

LEs ſages Chrêtiens eſtiment plus les biens du Ciel que ceux de la

Terre. Ils ne laiſſent pourtant pas de bander tous les nerfs de leur prudence, & de leur pouvoir, quand il s'agit d'acquerir de grandes Principautez. Philippe ſecond, qui étoit le Salomon de ſon ſiécle, & Prince trés Catholique, voyant la Couronne de Portugal en diſpute, & ſa naiſſance luy donner le moyen d'y pretendre, n'oublia rien de ce qui pouvoit le mettre en poſſeſſion de ce grand Royaume. Il envoya le Duc d'Oſſone, & quelques Docteurs à Santaren, & afin que ſes raiſons euſſent plus de poids, il fit marcher deux armées, une par terre ſous le commandement du Duc d'Albe, & l'autre par mer, ſous celuy du Marquis de Sainte Croix, pour les appuyer. Ces forces épouvantables donnérent de l'apprehenſion aux Juges qui étoient aſſemblez pour décider l'affaire de cette ſucceſſion, au nom du Roy Dom Henry. Catherine Ducheſſe de Bragance, qui étoit reſtée ſeule entre les Competiteurs de Dom Philippe ſoutenoit néan-

moins son droit avec beaucoup de vigueur, & les Députez du Roy d'Espagne rendoient le sien aussi plausible, qu'il leur étoit possible. Ceux-ci disoient qu'un n'avoit jamais veu qu'une Princesse disputât la succession d'une Couronne, avec un Prince aussi proche qu'elle qui la pretendoit. Catherine qui croyoit avoir le droit de son côté, répondoit que cela étoit vray, lorsque leur pretension étoit égale; mais qu'il y avoit une grande inégalité entre la sienne, & celle de Dom Philippe. Car, disoit-elle, mon cousin ne pretend rien à la Couronne de Portugal, sinon en qualité de fils de l'Infante Isabelle fille du Roy Emanuel mon grand pere; & je la pretens en qualité de fille de l'Infant Edoüard fils du même Roy. Or il est tres certain, & personne ne l'osa nier, que si l'Infant Edoüard mon pere, & l'Infante Isabelle mere du Roy Dom Philippe, étoient encore en vie, mon pere seroit preferé à sa

mere ſans aucune difficulté, & par conſequent je dois être preferée au même Philippe, parceque je repreſente le Duc mon pere en cette occaſion, où il ne repreſente que l'Imperatrice ſa mere. Ce raiſonnement qui étoit aſſez fort pour tenir les Juges en ſuſpens, ne l'étoit pas aſſez pour les convaincre entiérement, à cauſe de la difference du ſexe, qui étoit entre Philippe, & Catherine, ou à cauſe du déſordre qu'ils craignoient de la puiſſance des armées, qui étoient prétes à donner. Enfin les Juges ne ſavoient à quoy ſe reſoudre; & je ne ſçay pas ſi les forces de Philippe contribuoient plus à cette irreſolution, que le droit de ſa Majeſté; mais il eſt certain que l'affaire demeura long-tems indéciſe, & que cependant le Roy Henry mourut, ou de vieilleſſe, ou de fâcherie, de voir les longueurs qu'on apportoit à déclarer, qui devoit être ſon ſucceſſeur. Les Juges donc, étant ſi long-tems irréſolus, & le

Royaume sans Roy, le peuple qui craignoit le joug Espagnol, avança son malheur par une action aussi hardie qu'imprudente. Cette bête à plusieurs têtes, prit Antoine fils naturel de Dom Louis, de qui nous avons déja parlé cy devant, & le fit couronner. Cette témerité de Dom Antoine, & du menu peuple de Portugal, fut peut-être aussi agréable à Dom Philippe, qu'elle étoit peu esperée des moins passionnez. Car elle luy donna sujet de prendre par la force des armes, ce qu'il auroit difficillement obtenu par la sentence des Juges. Il se plaignit de ce que Dom Antoine avoit rompu le traitté, & se croyant assez fort pour le mettre à la raison, il fit avancer ses armées, & le Duc d'Albe pressa tellement le nouveau Roy, & ses partisans, que dans soixante trois jours, il chassa le premier hors du Royaume, défit les autres, & mit entre les mains des bourreaux cinq ou six cent clabaudeurs, qui preschoient contre Dom Philippe. La défaite de Dom

Antoine fut si aisée, & si prompte, que Monsieur de Thou dit en son Histoire, que ce ne fut qu'un Roy de Comedie. Et tout ce qu'il fit en suite de ce malheur, ne fut que pour augmenter son infortune. Il se retira en France, où il trouva Catherine de Medicis, fâchée de ce qu'on avoit rejetté son droit, & trés encliné a le favoriser. Elle luy donna quelques forces maritimes sous le commandement du Maréchal Strozzi; mais il fut deffait par le Marquis de Sainte Croix; & le Roy Henry troisiéme, ayant désavoüé cette troupe, le Marquis fit décapiter plusieurs officiers importans, & pendre aux antennes de ses navires prés de deux cent Gentilshommes François, disant qu'il les traitoit comme Pirates, & personnes sans aveu. Cét échec ne rebuta point Dom Antoine, qui croyant être aimé des Portugais, esperoit que ce peuple qui l'avoit fait couronner, s'efforceroit de luy conserver la Couronne, s'il avoit quelque secours

étranger. Il ſe retira donc en Angleterre, où il obtint de la Reine Elizabeth, quelques navires bien armez. Cette Princeſſe voyoit à regret, le Roy Philippe en poſſeſſion du Royaume de Portugal, par la maxime generale, qui obligent les Potentats d'empécher que leurs voiſins ne deviennent trop puiſſans, & par la particuliére, qui l'obligeoit elle de s'oppoſer à la grandeur du Roy d'Eſpagne. Cette Reine ayant accordé du ſecours à Dom Antoine, elle en fit Chef le Vice-amiral Drac, qui étoit un des plus vaillants hommes du ſiécle paſſé. Ce grand homme mit pied à terre en Portugal, où il fit quelque effort ; mais voyant les Portugais intimidez, & peut être reſolus de le laiſſer périr, il creut de ne pas pouvoir chaſſer ſeul les Eſpagnols de ce Royaume, rembarqua ſes troupes, & retourna d'où il étoit party. L'action de Drac, jointe à celle du Maréchal Strozzi, fit connoitre à Dom Antoine, que le Portugal étoit en bon-

nes mains ; & qu'il devoit perdre l'eſpérance de le recouvrer. En effet le Roy Philippe voyant ce Royaume entiérement conquis, en alla pendre la poſſeſſion, & uſa d'une prudence digne de luy, pour l'aſſeurer a ſa poſtérité. Jamais il n'avoit été ſi humain, & ceux qui le virent en cét état, le prenoient pour un autre homme. Il déclara par un édit irrévocable, que luy & ſes ſucceſſeurs, en qualité de Rois de Portugal, porteroient le titre des Anciens, ſans y rien ajoûter, ny diminuer. La Chancelerie demeureroit en l'êtat, où elle étoit ſans rien changer, ni au ſtile, ni au langage. Toutes les charges de Portugal, & de ſes conquêtes ſeroient données aux Portugais ſans aucune exception. Point de Caſtillan ni autre ſujet de ſa Majeſté Catholique, s'il n'étoit né en un lieu obeiſſant à cette Couronne, ne pourroit poſſeder aucun office dans ce Royaume, ni dans l'étenduë de ſes conquétes. Perſonne ne pourroit traffiquer aux

Indes Orientales, ni aux autres terres, & Seigneuries de Portugal, s'il n'étoit Portugais. Les Prédicateurs continueroient à prêcher de même qu'auparavant, sans être obligez de changer ni de langage, ni de façon de faire. Enfin châcun fut confirmé dans ses priviléges ; & il sembloit que le Roy Dom Philippe fust devenu Portugais, pour s'accommoder à l'humeur de ses nouveaux sujets. Il reconnut Grands de Portugal tous les Ducs, Comtes & Barons du Royaume, sans aucune exception, & leur permit à tous de se couvrir en sa presence, tandis qu'il fut à Lisbonne. Et afin que les Ducs de Bragance, de Barcelos, d'Aveiro, de Terras novas, & de Camigna, qui sont tous ceux de Portugal, eussent sujet d'être contens, il les déclara Grands d'Espagne, voire il ordonna, que le Duc de Bragance auroit un siége sous le daiz, proche de sa Majesté, aussi bien en Castille qu'en Portugal. Par cette bonté,

qui ſembloit infinie en la perſonne de ce Roy, qui étoit naturellement ſévere, & peu affable, il crût avoir attaché les Portugais d'un lien éternel à l'obéiſſance de ſa poſtérité. Mais ſa prudence, quoy que trés grande ſe trouva trompée. Les Lions ne s'apprivoiſſent jamais ſi biẽ, qu'on ne doive craindre leurs ongles; & les peuples qui ſemblent avoir une antipathie naturelle, entre eux ne ſont jamais ſi bons amis, qu'on ne doive prẽdre garde à leurs actions. Toutes les graces, & tous les biens que Dom Philippe fit aux Portugais, qu'il auroit pu traitter en peuple conquis, ne les empécha pas de haïr les Caſtillans, ni de ſoûpirer aprés le Roy Dom Sebaſtien. Il n'y avoit point d'homme de bien en Portugal, qui ne ſouhaitât, & méme qui n'eſperât ſon retour. Trente ans aprés ſa mort, l'on trouvoit des Marchans ſi paſſionnez partiſans de ce Roy bien-aimé, qu'ils vendoient de la marchandiſe payable à ſon retour. Tout le mon-

de faisoit des contes de sa fortune, & de ceux qui avoient voulu jouër son personage, & l'on en voioit peu qui n'eussent une grande esperance de le revoir sur le thrône. Mais lors que la longueur du tems eut désabusé les plus simples, & que l'espérance de revoir le Roy Sebastien fut tout a fait évanouïe, les Portugais jettérent les yeux ailleurs. Le Duc de Bragance qui étoit dans leur païs, devint l'objet de leur amour, & de leur désir. Tout autre que luy étoit indigne de régner sur un peuple si vaillant, les Castillans étoient des Tirans, & le Roy Dom Philippe usurpateur d'une Couronne, qui appartenoit à ce Prince, par toutes les loix divines & humaines. Au dire des Portugais, toutes les pertes que le Royaume faisoit aux Indes, au Bréfil, en la Guinée & ailleurs, par Mer & par Terre, n'étoient que les effets de la lâcheté & de la mauvaise fortune des Castillans. Le Portugal ayant ses propres Rois, étoit aimé de tous les Chrétiens, craint

de tous les infidéles, respecté de tous ses voisins, & admiré de tout le monde. En un mot les grands & les petits, les nobles, & les roturiers, les villes, & les champs se plaignoient ouvertement de la domination Espagnole, & chacun désirois le changement, que nous avons veu en nos jours avec l'étonnement de tous les Politiques. Jean Duc de Bragance fils de Theodose, & petit fils de Catherine, qui avoit disputé la Couronne à Philippe second, étoit Prince de peu de valeur; mais parce qu'il étoit toujours dans le Royaume, & parcequ'il avoit beaucoup de bien, il acqueroit & conservoit quantité de creatures. Ce fut luy à qui l'on addressa les vœux de tout le Royaume. Il devint l'Idole de ce peuple bigot, & enfin les plus apparens le prierent, & le firent prier de consoler sa Patrie en la retirant des mains de ses ennemis. Le Duc qui étoit d'un naturel timide, & qui ne pensoit qu'a vivre en repos, fit peu d'état de cette proposition, & outre

que son ame n'étoit point de la trempe qu'il auroit fallu pour des grandes entrepriſes, il avoit ſujet de craindre l'inconſtance de la fortune, & plus encore celle du peuple Portugais. Enfin il ne ſe pouvoit reſoudre à une ſi granee entrepriſe ; & ſi le Roy Philippe, & ſon favori ne l'euſſent reduit dans la néceſſité d'embraſſer ce parti, ou de perir entre leurs mains, ſelon toutes les apparences, il n'auroit jamais accepté la Couroune. C'étoit un Prince de peu de mine, & de moins de couge ; jamais il n'avoit veu ni ſiége de ville, ni armée en bataille. Tellement qu'il n'étoit ni ſoldat, ni Capitaine, & il n'accepta la dignité Royalle que par contrainte. Dom Edouard ſon frére, qui étoit courageux, & bien fait de corps & d'eſprit, & qui l'auroit pû affermir ſur le thrône étoit en Allemagne, où il ſervoit l'Empereur à ſes dépens, & où il receut une recompenſe de ſes ſervices. Ce Prince eut le malheur d'être puni de la fau-

te que ſon frere avoit commiſe. Son Hiſtoire eſt digne de compaſſion, & les plus moderez blâment ceux qui ont contribué a ſon infortune. Nous pourrons avoir la commodité d'en parler ailleurs, & pour le preſent, nous nous contenterons d'aſſeurer, qu'ayant été arrété a Vienne, ou a Ratisbonne, il fut livré aux Eſpagnols, qui le firent conduire au Château de Milan, où il mourut dans une extreme miſere, aprés avoir ſouffert une infinité de maux, ſans les avoir meritez. Je reviens en Portugal, & dis que les Portugais étoient tous peu aguerris, lorſque leur nouveau Roy prit le ſceptre, & toutefois il l'a conſervé ſans beaucoup de difficulté. Les Portugais encheriſſent la cauſe dans une apparition d'un crucifix, qui promit à Alphonſe leur premier Roy, lorſqu'il donna bataille à cinq Rois Maures aux champs d'Orique, qu'il regarderoit favorablement ſa poſtérité juſques à la quatorziéme génération. Il luy dit auſſi qu'aprés cela,

elle

elle ſeroit opprimée pour quelque tems, & qu'elle ſe releveroit pour florir à perpétuïté. Je ne ſçay pas ce qu'il faut croire de cette apparition, & j'en laiſſe volontiers le jugement à ceux qui en voudront juger. Pour moy, je ſuis entierement perſuadé que la guerre que l'Eſpagne fut obligée de ſoûtenir contre la France pluſieurs années ſans relâche, aprés la rebellion du Portugal, établit ce nouveau Roy dans la poſſeſſion de ſon Eſtat, & luy donna le moyen de le transferer à Alphonſe VI. ſon fils. Tellement que ſans avoir recours aux miracles, l'on peut ſçavoir comment le Portugal s'eſt conſervé, & pourquoy il florit maintenant plus qu'il n'avoit fait de cent ans. Mais parceque ces choſes méritent une conſideration particuliére, nous allons voir ce qui avint aprés la mort de Jean quatriéme.

CHAPITRE XI.

De l'Eſpagne aprés la mort de Iean quatriéme, Roy de Portugal.

LE Duc de Bragance s'étant aſſis à la place du Roy ſon maiſtre, vid ſon Eſtat attaqué, & ſon peuple contraint de prendre les armes pour ſe deffendre. La guerre ſe fit pourtant avec peu de perte des deux coſtez, parceque les Eſpagnols étoient occupez ailleurs, & parceque les Portugais n'avoient point de plus relevé deſſein que celuy de conſerver leur Eſtat en ſon entier. Sans mentir, ce fut une merveille de voir avec combien d'amour le peuple de Portugal contribuoit à ſa deffenſe; & avec combien de retenuë les Caſtillans entreprenoient la conquête du

Portugal. Le moindre Artisan Portugais contribuoit de gaïeté de cœur, & sans aucune contrainte la moitié de son gain, pour l'entretient des soldats ; & au contraire le plus vaillant Espagnol sembloit avoir perdu le cœur, lorsqu'il étoit obligé de tirer l'épée pour aider à ranger les Portugais sous le joug des Castillans. C'est pour cela, & pourceque le Portugal fut secouru du Conseil & des forces de la France, qu'il ne fut point du tout ébranlé, pendant le régne de Jean quatriéme. D'abord que ce Prince eut été proclamé Roy, on vid à Lisbonne le Marquis de Brezé Admiral de France, avec des instructions du Roy Louis treisiéme, & avec une bonne flotte pour affermir les courages. Peu aprés, le nouveau Roy Dom Jean eut ses Ambassadeurs en France, en Angleterre, en Suede & en Hollande, & fut receu en l'amitié & Confédération de tous ces puissans Estats. Les Hollandois firent cesser tous les actes d'hostilité, qu'ils exerçoient aupa-

ravant, contre les Portugais tant en Europe qu'aux deux Indes : & pour ce ſujet Dom Jean qui n'avoit à faire qu'aux Caſtillans, battus & mal traittez ailleurs ſe deffendit aiſément des Eſpagnols ; il eut méme la hardieſſe d'entreprendre, mais ſous main, contre les Hollandois, & recouvra ce qu'il avoient conquis au Breſil, pendant le régne de Philippe quatriéme. Cette action tira de grandes plaintes, & encore de plus grandes menaces de la bouche des Hollandois, qui avoient beaucoup de raiſon de dire, qu'en tems de paix, les Portugais leur avoient fait une fort rude guerre. Mais l'affaire a été terminée par un traité, qui oblige les Eſtats de ſe contenter d'un milion d'or payable en ſel dans 3. ans. Ce traité a été conclu aprés la mort du Roy Jean, qui ayant regné quinze ans, laiſſa ſa couronne & ſon Eſtat entier à Alphonſe ſon fils, qui étoit devenu l'ainé par la mort de Dom Theodoſe ſon frére. Alphonſe étoit encore fort jeune, & pour cette cauſe,

il régna sous la tutéle de Louyse de Guſman, fille de Jean Emanuel Perez Duc de Medina Sidonia, sa mére. Cette prudente & genereuse Princesse, qui avoit beaucoup contribué à l'acquisition, & à la conservation de la Royauté de son mary, employa toute son industrie pour la conserver à son fils, & à sa posterité, elle appaisa les Hollandois, qui se plaignoient avec raison de l'entrepriſe du Bresil en tems de Paix, continua ſes correſpondances avec la France, donna Catherine sa fille à Charles second Roy d'Angleterre; augmenta ſes trouppes de quelques régimens Anglois, & fortifia le courage de ſes ſoldats par un entretien digne de sa prudence. Elle avoit déja connu par des preuves évidentes, que les étrangers étoient plus capables de repouſſer l'ennemi que les Portugais. Pour cette cauſe, elle fortifia ſes trouppes de ſoldats étrangers, & ſur tout de François, dont elle donna la conduite au Comte Schomberg qui s'étoit rendu fameux dans les dernieres

guerres de France. Cette prévoyance fut entiérement utile, car enfin l'Eſpagne ayant obtenu de la France, la paix qu'elle avoit long tems déſirée, ſans y comprendre le Portugal; toutes les forces de la Monarchie Eſpagnole fondirent ſur ce Royaume. Mais bien attaqué mieux défendu. Toute l'Europe attendoit avec impatience l'iſſuë de cette guerre. Les envieux de la Monarchie d'Eſpagne craignoient de voir le Portugal conquis dés la premiere campagne ; & ſes amis le ſouhaittoient avec beaucoup de paſſion. Mais enfin ces derniers ſe virent fruſtrez de leur eſperance, Philippe ne prit pas un pouce de terre en Portugal; toutes les entrepriſes de ſes Généraux allerent en fumée par la ſage conduite de Schomberg qui fit avorter tous leurs deſſeins, ſecourut à point nommé toutes les places aſſiégées, & gagna pluſieurs batailles, ce qui fit que Philippe voyant qu'il conſumoit inutilement ce qui luy reſtoit de forces, jugea qu'il étoit à pro-

pos de venir à un accommodement. Nous avons déja dit que la paix que l'Espagne fit avec les Hollandois l'an mil six cent quarante huit, fut peu honorable; & celle cy le fut encore moins. L'éloignement & la situation du Païs-bas pouvoient servir d'excuse à l'action du Roy Philippe, & les Politiques ayant regardé les Provinces Unies comme membres gangrenez, qui consumoient tout le corps de la Monarchie d'Espagne, chacun pouvoit juger que sa Majesté avoit eu raison de les retrancher: Mais le Portugal étant contigu, & fort proche voisin du Cœur de la Monarchie, l'on ne peut considerer cette paix, que comme une marque plus que visible d'une extreme foiblesse, ou d'un conseil entiérement dépravé. Un Grand Roy, qui avoit fait representer en Vestphalie qu'il ne vouloit & ne pouvoit venir à aucun accord avec le Roy Trés-Chrétien, s'il ne se pouvoit resoudre de reparer

les pertes, qu'il luy avoit causées; un Monarque, dont les predecesseurs n'avoient jamais pû souffrir qu'on laissast la moindre marque de victoire à ses égaux, dans les traitez de paix. Dom Philippe enfin, de qui le nom avoit toûjours esté si venerable à ses voisins, consentit à une paix avec un Prince que jusqu'à lors il avoit traité de Sujet rebelle & désobéïssant. C'est une chose qui semble monstrueuse, & du tout incroyable, & toutefois elle est avenuë en nos jours. Par cette paix, Alphonse sixiéme fils de Jean, autrefois Duc de Bragance, fut reconnu legitime Roy de Portugal, & Dom Philippe traita avec luy comme avec son égal, estant à peine sorti de minorité, & promettant peu de sa personne. Par cette paix, chacun garda ce qu'il possedoit, sans que l'autre se conservast aucun droit de le reprendre à l'avenir; & ceux qui avoient crû que l'Espagne engloutiroit tout d'un coup ce Royaume, eurent grand sujet de s'étonner de voir qu'elle avoit

entierement perdu l'espérance de le recouvrer. Le Roy Philippe quatriéme mourut peu aprés cette paix, & sa mort donna au Roy Tres-Chrétien quelques prétentions tres-plausibles sur une grande partie du Pays-Bas. Ces prétentions ont mis toute l'Europe en peine, & causé une alliance qui a été faite pour s'y opposer. Cette affaire estant d'une extrême conséquence, merite aussi d'estre expliquée un peu plus au long, & je le vay faire. La guerre ayant affligé vingt-cinq ans durant les deux premiers Royaumes de la Chrétienté, le victorieux même songea à la paix; & bien que l'Espagne en eut autant, ou plus de besoin que la France, elle la differa jusques à l'extremité. Enfin elle fut concluë, & bien que la France retint une partie de ce qu'elle avoit acquis à la pointe de l'épée, l'Espagne crût sa perte bien recompensée, par le mariage avantageux qu'elle fit de l'Infante Marie Thereſe, fille aînée du Roy Philippe quatriéme, avec Louis

quatorziéme Roy de France. Je dis que ce mariage fut avantageux à l'Eſpagnol, parce que deſirant exclurre le Roy Tres-Chrétien de ſa ſucceſſion en cas de la mort de ſon fils ; il obligea ſa fille de renoncer aux droits, que ſa naiſſance luy avoit donnez de pretendre l'héritage de ſon pere & de ſa mere, au defaut de mâles de ſa famille : Quelqu'un me dira, qu'Anne d'Auſtriche, fille aînée de Philippe troiſiéme, & femme de Louis tréziéme avoit déja fait la même renonciation ; & que par conſequent ce n'eſtoit rien de nouveau que de voir une Infante d'Eſpagne renoncer à ſes droits, en épouſant un Roy de France. Icy, je ſupplie mon Lecteur de vouloir conſiderer que les Eſpagnols eurent alors quelque ſujet de deſirer & de preſſer cette renonciation, à cauſe du mariage qui ſe fit en meme temps de Philippe Prince d'Eſpagne avec Eliſabeth de France, ſœur ainée du Roy Louis. Car en effet, les Eſpagnols avoient alors quelque raiſon de pré-

tendre & de souhaiter une entiére égalité entre des personnes d'égale condition, & aussi ne touchérent-ils que cette corde, bien qu'ils visassent alors, comme ils ont visé depuis à exclurre les Rois Trés-Chrétiens de la succession des Couronnes d'Espagne. Aussi les articles de ce contract dépleurent ils à une infinité de François qui se joignirent à Henry de Bourbon Prince de Condé, & prirent les armes pour empécher que le Roy ne consentit à un article si désavantageux. Ce dernier mariage n'ayant pas les mémes circonstances que le premier doit étre consideré tout autrement ; & l'on peut croire que les Espagnols qui sont extrémement subtils, songérent alors à reparer la perte qu'ils venoient de faire par le traité de paix. En effet la Reine de France fut mal traitée, car outre qu'on la fit renoncer aux droits qu'elle auroit pû légitimement pretendre à l'avenir, on la priva aussi des droits qu'elle avoit déja acquis, par la mort de la

Reine sa mére, & par celle du Prince Dom Balthasar son frére. Le manifeste que le Roy Trés-Chrêtien en a fait faire montre si clairement cette verité, qu'il n'est pas besoin de la repeter icy. Je diray seulement, que selon toutes les apparances, le Roy Louis le Grand creut avoir sujet de montrer, qu'on luy avoit fait tort, en demande reparation à la Cour d'Espagne ; & celle-cy ayant refusé de prendre des Arbitres, il se voulut faire justice luy méme. Pour cette cause il mit sur pied une armée digne de luy, la conduisit en personne aux Païs-bas, & se saisit d'une partie de la Flandre, qu'il garde encore. Les progrez que cette armée faisoit sans aucune, ou au moins sans grande résistance du costé des Espagnols, obligérent les voisins de songer aux moyens de les arrester. A ces fins, l'on vid la Hollande en peine de tirer l'Angleterre au dessein qu'elle avois d'arrester le cours de ces conquestes. Elle obtint ce qu'elle désiroit, & tous ensemble firent

prier le Roy de vouloir soûmettre son droit au jugement d'Arbitres desintereſſez. Le Roy qui avoit une partie de ce qu'il pretendoit conquerir en cette Campagne, entendit leur propoſition, & pour leur complaire ne paſſa pas plus outre, pour cette fois. Mais parce qu'il croyoit les places de ſa nouvelle conqueſte dignes de ſon courage, il fit deſſein de les garder, & y mit des puiſſantes Garniſons, pour les vendre bien cher à ceux qui les voudront reprendre. Il fit travailler avec grand ſoin & diligence à des nouvelles fortifications, & à dreſſer des Citadelles, où il les jugea néceſſaires. Peu de tems aprés, & pendant la rigueur de l'hyver quelques villes de la France Comté, déſirérent de ſecouër le joug Eſpagnol, & pour cét effet, elles traittérent avecque Louis de Bourbon Prince de Condé Gouverneur du Duché de Bourgogne. Alors ce Prince, qui eſt ſans égal au métier des Héros, connut la facilité qu'il y avoit d'envahir cette riche Provin-

ce, & fit connoiſtre au Roy qu'elle ne luy pouvoit pas échaper, s'il plaiſoit à ſa Majeſté d'y ſonger. Alors le Roy conſidera cette affaire, & la trouvant faiſable, fit avancer des troupes, & ſans autre forme de procez, il attaqua tout ce qui pouvoit luy reſiſter. Beſançon fut aſſiégé & ſe rendit ſans attendre le canon. Dole, Salins, Gray, le Château de Jou, & quelques autres places, qui ſembloient imprénables, furent contraintes de ſe ſoûmettre au Victorieux. Enfin dans moins de trois ſemaines, toute cette grande Province, ſans en rien excepter, ſubit le joug de l'obéïſſance. Le Roy fit démanteler Dole, pour s'étre défenduë trop vigoureuſement, ou pluſtoſt pour faire plaiſir à Beſançon, où il vouloit transferer le Parlement pour l'honorer aux dépens de ſa rivale. Cette conqueſte, dont on entendit auſſitoſt la fin que le commencement, mit tous les voiſins en alarme, les Suiſſes, quoy qu'invincibles prïérent ſa Majeſté de vouloir por-

ter ses armes ailleurs, & d'épargner une Province, qui leur étoit amie & alliée. Les Anglois, & les Hollandois luy firent representer qu'elle avoit eu la bonté de leur promettre de se contenter de ce qu'elle avoit conquis au Païs-bas, & de renoncer à ses autres prétensions, s'ils pouvoient obtenir de la Cour de Madrit qu'elle y consentit. Le Roy répondit aux premiers, qu'ils pouvoient & devoient étre en repos, qu'il n'entreprendroit rien contre eux, & qu'il attaquoit ce qui appartenoit à la Reine son épouse, où il le rencontroit. Il fit aussi savoir aux autres, que la conqueste qu'il venoit de faire de la Franche Comté n'empeschoit point l'accord qu'ils désiroient de procurer; & qu'il donnoit aux Espagnols le choix de luy laisser ce qu'il avoit acquis au Païs-bas; ou bien la Franche Comté, avec le Cambray, Aire & Saint Omer. En effet les Anglois acceptérent cét offre, & joints aux Hollandois, ils

promirent de le faire accepter dans un certain tems, cela fut fait, & la Cour d'Eſpagne aima mieux que le Roy Trés-Chrétien luy rendit la Franche Comté, que ce qu'il tenoit de la Flandre, & ce déſir eut ſon effet. Mais parceque les Eſtats de Hollande craignoient de ſemblables coups à l'avenir, ils preſtérent l'oreille au Baron de l'Iſſola, qui leur perſuada de traitter une alliance avec l'Eſpagne, l'Angleterre, & la Suede, pour retenir le Roy de France dans les bornes de ſon Eſtat, & pour l'obliger de garder ſes conqueſtes ſans ſonger à de nouvelles.

CHAPITRE XII.

De l'Espagne depuis que le Roy Tres-Chrêtien s'est saisi d'une partie de la Flandre, & a rompu la triple alliance.

COmme le débordement des grandes riviéres, & méme des petits ruisseaux, éveille l'industrie des voisins, pour leur opposer des chaussées; ainsi les conquestes des grands Monarques contraignent les Intereſſez à unir leurs forces pour en arrester le cours. L'extréme facilité que le Roy Trés-Chrétien eut de se rendre maistre de plusieurs bonnes & grandes villes de Flandres, fit croire aux Provinces Unies, que l'Espagne toute redoutable qu'elle leur avoit été, avoit changé de tem-

perament, qu'elle étoit foible, & qu'elle avoit beſoin de quelque confortatif. Pour cét effet elles aſſemblérent avec beaucoup de ſoin, & de diligence, les meilleurs Medecins Politiques de leur Eſtat, & firent une trés éxacte conſulte ſur la maladie de leur voiſine, pour voir s'il y auroit moyen de luy appliquer quelque remede ſalutaire, & la retirer des griffes de la mort. Ces Medecins trouvérent que le mal François avoit ſaiſi une grande partie de ſon corps, que le reſte couroit riſque d'en étre infecté, qu'il avoit beſoin de preſervatifs, & qu'il falloit chercher ſans délay, & à quelque prix que ce fut, auſſi bien dans les païs étrangers, que dans le leur. Ils n'avoient pourtant pas encore oublié, que l'Eſpagne étoit d'un étrange temperamment, & que peu auparavant jouïſſant d'une parfaite ſanté, elle avoit mis la leur en un extréme danger. Mais de deux maux, ils voulurent eviter le pire, le plus preſent & le plus preſſant. L'on envoya

donc en Angleterre, en Dannemarc, en Suede, & en Allemagne, & l'on pria les ennemis aussi bien que les amis, d'user de charité envers un malade, dont la mort pourroit faire mourir plusieurs voisins, si l'on n'y prenoit garde de bonne heure. Enfin l'on representa si bien le danger des Païs bas obéissans, & de toutes les Provinces voisines à tous ceux qui ont quelque sujet de craindre la France, & à ceux qui sont envieux de sa prospérité qu'on en vint à une ligue deffensive. Cette ligue ne fut point concluë sans difficulté; car les François tacherent de l'empécher de toute leur industrie; & quelques Confederez ne se résolurent d'entrer en cette alliance, sans qu'on achetât leur amitié. Elle n'avoit pourtant pour but principal, que la conservation du Païs-bas en l'état qu'il étoit. Et il sembloit que cette confédération par l'interest pressant de tous ces alliés devoit étre de longue durée. Cependant l'évenement a fait voir le contraire, & a bien ju-

stifié cette maxime de la politique, qu'il n'y a rien de moins fort, ni de moins à craindre qu'une ligue de plusieurs Princes, quelques puissans qu'ils soient, quand ils ont d'ailleurs des démélez pressans entr'eux, & de la jalousie de l'agrandissement des uns & des autres. Alors l'interest public céde au particulier, & l'on void avec plaisir la ruïne de son associé, quand on espére profiter de ses disgraces. Toutes les croisades que les Princes Chrêtiens ont fait anciennement dans l'Orient, & qui n'ont échoüé que par leur mauvaise intelligence, les grandes ligues qu'ont depuis fait ces mêmes Princes contre l'Othoman, pour la conservation des Royaumes de Hongrie, de Chypre & de Candie, & qui n'en ont pas empéché la conqueste, n'en sont ce pas des autentiques témoignages; mais sans aller chercher si loin, ni même ce qui s'est passé dans le siécle passé, & dans celuy-cy, pour contrarier la grande puissance de la Maison d'Austriche qui prenoit le

chemin de la Monarchie Universelle, voyons seulement dans l'éxemple de cette triple alliance qui a tant fait de bruit, combien peu de fermeté il y a dans de telles confédération. Le Roy de France irrité de voir que les Hollandois n'avoyent traitté cette alliance que dans la veuë de mettre une barriere à ses conquestes, & d'empescher qu'il n'achevast de se rendre maître du reste des Païs-bas Espagnols, se resolut de les attaquer eux mêmes, & ayant facilement attiré dans son parti les Anglois & les Suedois, qui avoient de grands interests à déméler avec la Hollande, avec les Evéques de Munster, & de Cologne qui avoient aussi de grandes pretensions contre eux, & dont le dernier donna Nuis pour place d'armes aux troupes du Roy, il entra en Hollande en personne dans l'année 1672. à la téte d'une armée de 60000. hommes, & ayant laissé en arriére Mastrich dont

les Hollandois pretendoient faire leur principal bouclier pour cette campagne, il vint emporter d'emblée toutes les places du Rhin qui dans les guerres paſſées avoient été contées entre les principales fortereſſes de l'Europe, & laiſſant auſſi à quartier toutes les fortifications que les Hollandois avoient faites du long de la riviére d'Iſſel, il vint auprés du Château de Tolhus, faire paſſer le Rhin à la nage a une partie de ſon armée, commandée par le Comte de Guiche, & cette fameuſe entrepriſe qui trouvera avec bien de la peine de la créance dans les ſiécles à venir, ne couta la vie qu'à trés peu de gens, tant la reſiſtance des ennemis fut foible en cét endroit, & ſans l'emportement du Jeune Conte de Saint Paul, illuſtre & dernier rejetton de la Maiſon de Longueville qui ne voulant point faire de quartier à quelques ſoldats qui défendoient un paſſage, les obligea à tirer ſur luy & ſur ceux qui

l'accompagnérent, où il fut malheusement tué, & son oncle le Prince de Condé qui commandoit l'Avantgarde blessé dangereusement au bras, on auroit pû conter cette action entre les plus heureuses comme elle a été une des plus glorieuses de nos jours. Aprés cela le Roy ne trouva plus de resistance, trois Provinces furent emportées dans peu de jours, & le reste alloit suivre la méme destinée sans l'extreme resolution des Hollandois qui ne voiant plus de ressource à leurs affaires, coupérent leurs grandes digues & inondérent une partie de la Hollande pour pouvoir conserver l'autre. La seule resistance considerable de leur côté, & qui merite d'être remarquée, est celle qu'ils firent par Mer, où l'Amiral Ruiter digne d'une éternelle memoire à la téte de cent Navires de guerres défendit si bien leurs côtes pendant deux Campagnes, contre toutes les forces navales de France & d'Angleterre, qu'aprés six batailles qu'il donna avec une va-

se frontiére pour la France, puis qu'elles n'étoient qu'a trente lieuës de la Capitale, donna ce grand combat de Senef, qui quoy que douteux dans sa fin ne laissa pas d'étre trés glorieux aux François, puis qu'en nombre trés inégal, le Prince de Condé qui commandoit l'armée Françoise, ayant affaire à tous les Confederés d'ont l'armée étoit de cinquante mile hommes, battit absolument leur arriére-garde, & les mit hors d'état de rien entreprendre de toute la Campagne. Le Duc d'Orleans ensuitte gagna contre le Prince d'Orange la bataille de Mont-Cassel, & asseura par là la prise de Saint Omer qu'il tenoit assiégée. L'on donna aussi plusieurs combats importans en Allemagne, où les François ne receurent aucun échec considerable qu'à la bataille de Tréves que Matéchal de Crequi perdit, & où il fut pris prisonnier. Ils perdirent aussi en ce païs-la Philisbourg aprés un long siége; mais en recompense ils prirent en fort peu de tems Fribourg.

en Brisgau qui eſt une fort bonne place, nétoiérent toute l'Alſace, emportérent les forts de Strasbourg, & mirent leur frontiére en ſi bon état, que toutes les grandes armées des Conféderés n'y pûrent faire aucun progrez. Cependant les Suédois qui ſeuls étoient reſtez dans les intereſts de la France, ayant voulu faire une diverſion dans les Eſtats de l'Electeur de Brandebourg, ſans avoir des forces ſuffiſantes pour une telle entrepriſe, ſe virent tout d'un coup accablez par les armées de Dannemarc, Brandebourg, Lunebourg, & Munſter, qui s'emparérent de toutes leurs conqueſtes d'Allemagne, où il n'y eut que Stetin qui fit une défenſe conſiderable, & ſe virent en un moment privez de tout ce qu'ils poſſédoient en terre ferme, & attaquez méme dans leur païs par le Roy de Dannemarc, où il ſe donna deux ou trois batailles conſiderables. Cependant le Roy de France ſe voyant quaſi toute l'Europe ſur les bras, ne laiſſa pas de tenter des

entrepriſes nouvelles, & ayant emporté Gand, & Ypres en peu de jours, étonna ſi fort les Hollandois qui étoient d'ailleurs fort rebuttés par le malheureux ſuccés du ſiége de Maſtrich, que le Maréchal de Schomberg ſecourut ſur le point qu'il s'en alloit être emporté par le Prince d'Orange, qu'ils ſe réſolurent à faire la paix, laquelle fut ſuivie de celle d'Eſpagne, & de l'Empereur, & les Princes Conféderez n'ayant pas pû ſe reſoudre à rendre aux Suedois leurs conqueſtes, s'y virent obligez peu de tems aprés, le Roy ayant envoié une puiſſante armée en Allemagne ſous la conduite du Maréchal de Crequi qui vint juſques ſur le Veſer, & aux portes de Minden. Et les Confederez ſe voyant ſans aucune eſperance de ſecours, ni de la Maiſon d'Auſtriche, ni de la Hollande, furent obligez de faire comme les autres, & de reſtituer à la Suede ce qui luy appartenoit. Voila quel a été le ſuccés de cette guerre glorieuſe en toutes maniéres à la France,

couronnée par la paix de Nimegue qui a mis la France dans une paisible possession de ses dernieres conquestes qui luy ont été cedées par l'Espagne, savoir la Franche Comté, Aire, Saint Omer, Cambrai, Valenciennes, Ypres, Condé, Bouchain, & Charlemont, en place desquelles le Roy de France a rendu aux Espagnols, Courtrai, Audenarde, Charleroy, Ath, & Gand. Depuis ce tems la on a reuouvellé une proposition qui avoit été faite autrefois d'un échange du reste des Païs-bas, contre le Roussilon, & quelques autres places; mais quoy que quelqnes Politiques ayent écrit que cela seroit avantageux à toute l'Europe, en ce que cela mettant les François en état de se broüiller aussi tost avec les Hollandois, donneroit le tems à tous autres Princes de respirer, tandis que ces deux puissances se détruiroient l'une l'autre, je ne croy pas pourtant que ceux qui ont interest en cét échange, se laissent persuader par leurs raisons, & sans vouloir

employer mon tems à les refuter, ils n'ont qu'à lire dans les évenemens de la guerre passée leur condannation. Je say bien que dans le Conseil d'Espagne on a mis plusieurs fois en déliberation d'abandonner les Païs-bas, comme un païs qui coutoit beaucoup & qui épuisoit la Cour d'Espagne d'hommes & d'argent. Mais cependant aprés de longues & sérieuses consultes, on ne s'y est jamais pû resoudre, & on les gardera tout le plus long tems qu'on pourra, comme une barriére, qui seroit pourtant fort inutile, si le Roy de France ne régloit tous ses desseins sur la justice & sur l'équité, dont il a donné de sensibles marques dans la paix qu'il vient de faire, puisque selon toutes les apparences s'il eût continué cette guerre, il se seroit dans peu de tems rendu maitre du reste du païs; mais il a mieux aimé renoncer à tous ces avantages apparens, & joüir glorieusement de ce qui luy a été cedé par la paix de Nimegue. La suite du tems nous apprendra à quoy toutes

ces choſes aboutiront, puiſque les changemens que nous avons veu de nos jours, nous font bien voir qu'il n'y a rien de ſtable ni d'aſſuré ſous le Soleil.

CHAPITRE XIII.

Genealogie de la Maiſon d'Eſpagne.

LA valeur & la Nobleſſe étant meres du reſpect que les peuples portent au Souverains, il me ſemble neceſſaire de repreſenter icy la Genealogie des Rois d'Eſpagne, & de montrer que ces deux qualitez rehauſſent l'éclat de leur Majeſté. Il ſeroit veritablement neceſſaire, que j'euſſe la main & l'eſprit plus proportionnez à cette matiere, qui eſt aſſeurement trés-difficile; mais ſi je ne la puis mettre en ſa perfection;

je l'ébaucheray en ſorte, qu'un autre en viendra plus aiſément à bout. Les Maures Sarraſins, ayant aſſujetti preſque toute l'Eſpagne l'an de Chriſt ſept cent treize, ou l'an ſept cent dix ſept, deux Princes Chrétiens ſe retirerent aux montagnes des Aſturies, & des Pyrenées ; où ils jettérent le fondement de la repriſe de cette grande preſqu'Iſle. L'un de ces Princes fut Dom Pelage proche parent du Roy Rodrigue qui étoit peri en perdant la Couronne; & l'autre fut Inigo Ximenes Ariſta, Comte de Bigorre, ces braves & pieux Seigneurs fondérent les petits Royaumes d'Oviedo, & de Sobrarbe, qui furent par aprés changez en ceux de Leon & de Navarre, qui ſubſiſtent encore. La poſtérité de ces Rois, ou pour le moins des fondateurs de ces Royaumes continuant dans le loüable & genereux deſſein, de rendre la liberté à leur Patrie, s'avança peu à peu dans la plaine; & parceque les Princes déſireux de conſerver leur Conqueſtes, battiſſoient

en pluſieurs endroits du païs ; des Châteaux, que les Eſpagnols nomment en leur Langue, *Caſtillos*, enfin la Province en prit le nom, & encore preſentement elle s'appelle la vieille & la nouvelle Caſtille. Cette grande Province qui a été long-tems, & qui eſt encore aujourd'huy la demeure ordinaire des Rois, & qui eſt auſſi la principale partie de l'Eſpagne n'eut point de Roy particulier juſqu'au tems de Sanche le Grand. Ce Prince partagea ſes Eſtats entre ſes enfans, environ l'an mil trente ſix, & laiſſa la Navarre à Garcias qui étoit ſon ainé, les deux Caſtilles, & Leon, à Ferdinand ſon cadet, & l'Aragon, à Ramirez, qui étoit ſon bâtard. Tous ces Princes laiſſérent des enfans, qui poſſedérent leurs Eſtats, avec les changemens, qu'on peut voir dans l'Hiſtoire. Icy il nous ſuffira de dire que les deſcendans de Ferdinand regnérent ſeparément aux Royaumes de Leon & de Caſtille ; & qu'enfin les enfans d'Alphonſe ſurnommé le Bon, neuviéme de ce nom,

les réünirent de cette sorte. Alphonse fut pere de Henry, de Blanche, & de Berangere. Cette derniere Princesse qui étoit cadette, fut mariée à Alphonse Roy de Leon, & Blanche qui étoit l'ainée, épousa Louis huitiéme Roy de France, & fut mere de Saint Louis. Le Prince Henry succeda à son pere, & mourut sans enfans l'an mil quatre cent dixsept. Alors Berengere se servant à propos de l'opportunité, que luy en donnoit le voisinage, se saisit de la Castille sans beaucoup de difficulté, & y fit couronner Ferdinand son fils. Ce Roy usurpateur de la Castille, fut pere d'Alphonse dixiéme, surnommé l'Astrologue, contre qui Saint Louis, qui avoit succedé aux droits de Blanche sa mere, disputa la Couronne de Castille, avec beaucoup de raison. Cette dispute partagea l'Espagne, parceque les plus consciencieux souhaitoient que le droit de la Reine Blanche fut conservé à son fils. Mais Saint Louis qui connoissoit la difficulté qu'il y avoit, qu'un même Prin-

ce regnât en France & en Caſtille, s'accorda avec ſes adverſaires, à condition qu'il donneroit Blanche ſa fille à Ferdinand ſurnommé de Lacerda, fils ainé d'Alphonſe, & que ce Prince reconnoitroit que Blanche ſa femme, luy apportoit la Caſtille en dot. Ce mariage fut conſommé, & Ferdinand euſt des enfans, qui firent branche en Eſpagne, dont la poſterité s'eſt conſervée juſqu'à preſent, & l'ainé de la maiſon porte encore aujourd'huy la qualité de Duc de Medina-Celi. Il avint pourtant que Ferdinand de Lacerda mourut avant Alphonſe dixiéme ſon pere, & laiſſa ſes enfans encore trop jeunes, pour pouvoir conſerver leur droit. Alors Sanche frere de Ferdinand, & fils puis-né dudit Alphonſe s'empara de l'Eſtat, & régna ſous le nom de Sanche quatriéme. La poſtérité de Sanche poſſéda la Caſtille, de pére en fils, & en droite ligne maſculine, juſques aprés la mort de Henry quatriéme, qui décéda l'an mil quatre

cent ſoixante & dixſept. Ce Prince eut pour ſucceſſeur Iſabelle ſa ſœur unique, qui fut mariée à Ferdinand fils de Jean Roy d'Aragon; & par ce mariage les plus grandes piéces de l'Eſpagne furent unies, & cette union rendit l'Eſpagne plus conſiderable, qu'elle n'avoit été depuis pluſieurs ſiécles. En effet Ferdinand poſſedoit de ſon Chef les Royaumes d'Aragon & de Valance, & la Principauté de Catalogne dans l'enceinte d'Eſpagne, & la Sicile hors de cette grande peninſule; & du chef d'Iſabelle ſa femme, il poſſédoit les deux Caſtilles, Leon, les Aſturies, Jaen, Majorque, Minorque, Iorque, & la Sardaigne. De ce mariage nâquirent quatre Princeſſes, & un Prince. Celuy-cy fuſt Jean, qui ayant rempli ſes parens, & ſes Eſtats d'eſpérance, vécut juſqu'à l'âge viril & ſe maria à Marguerite fille de l'Empereur Maximilien premier, puis il mourut l'an mil quatre cent quatre vingt dix ſept, avant la naiſſance d'un fils.

que Dieu luy donna, & qui perdit la lumiére presqu'aussi-tost qu'il l'eust veuë. Les Princesses furent Isabelle, Jeanne, Marie, & Catherine. La premiére fut donnée en mariage à Emanuel Roy de Portugal, l'an mil quatre cent quatre vingt dix sept, & mourut un an aprés, ayant mis au monde un Prince nommé Dom Michel, selon Vasconcelos, qui a écrit l'Histoire de Portugal, & Rithershusius qui en a fait la genealogie; mais le Seigneur d'Argenton dit qu'il avoit nom Emanuel, comme son pere. Quoy qu'il en soit, la naissance de ce Priuce, réjoüit toute l'Espagne, qui étoit alors extrememement affligée de la perte qu'elle venoit de faire du Prince Dom Jean, & il fut declaré successeur de Ferdinand & d'Isabelle. Cette joye ne fut pourtant pas longue, car le Prince Dom Michel mourut l'an mil cinq cens, & le Ciel montra qu'il avoit destiné la trés-Auguste Maison d'Austriche, à la possession de la Monarchie Espa-

gnole. La mort de Dom Michel rendit Jeanne sa tante, & femme de l'Archiduc Philippe, legitime heritiere des grands Estats de son pere, & de sa mére, & afin qu'elle eût le moyen de transferer cét heritage à sa posterité, elle enfanta la méme année au mois de Février, l'honneur de ce siécle là. J'entens Charles, qui fut par aprés Empereur des Romains, Roy d'Espagne, Prince du Païs-bas, Archiduc d'Austriche, & dominateur d'une grande partie du vieux & du nouveau monde. Jeanne donc seconde fille de Ferdinand Roy d'Aragon, & d'Isabelle Reine de Castille, fut donnée à Philippe Archiduc d'Austriche, & Duc de Bourgogne l'an mil quatre cent quatre vingt dixhuit, & fut mere de six enfans, savoir de quatre Princesses, & de deux Princes. Les Princesses furent mariées, la premiére à Emanuel Roy de Portugal, & puis à François premier Roy de France, la seconde à Christierne Roy de Dannemarc, la troisiéme à Louis second.

Roy de Hongrie, & la cadette à Jean troiſiéme Roy de Portugal. Les Princes furent Charles & Ferdinand, qui furent les plus heureux Monarques de la Chrétienté, & Empereurs l'un aprés l'autre. Il ne ſeroit peut étre pas hors de propos de montrer icy, qui ont été les aſcendans de Charles, qui fuſt Roy d'Eſpagne, aprés le mort de ſon ayeul maternel; mais parceque j'auray plus de commodité de le faire, quand je parlerai de la trés Auguſte Maiſon d'Auſtriche dans l'Eſtat de l'Allemagne, je le reſerveray pour ce tems-là, afin d'éviter les redites. Je reviens donc à l'Archiducheſſe Jeanne, qui hérita la Caſtille l'an 1500. par la mort de la prudente Reine Iſabelle ſa mere, & alors l'Archiduc Philippe ſon mary, prit le nom de Roy de Caſtille, mais il n'en joüit que 8. mois, & mourut l'an 1506. le 25. de Septembre. Alors Jeanne ſa femme, prit les rênes de l'Eſtat, & encore qu'elle ne fût pas trop habille femme, elle regna juſqu'à l'an 1515. ſans permettre à Charles ſon fils

de prendre le nom de Roy. Cependant le Roy Ferdinand, pere de Jeanne, regnoit en Aragon, en Grenade, à Naples, en Navarre, & ailleurs, puis il mourut l'an mil cinq cent séze, le premier jour de Janvier. Par cette mort, Charles fils de Philippe, & petit fils de Ferdinand, devint sans contredit, Roy de Castille, d'Aragon, de Leon, de Grenade, de Valence, de Murcie, de Jaen, des deux Siciles, de Navarre, & du nouveau Monde, que son grand pere avoit acquis peu auparavant. Charles premier de ce nom, Roy d'Espagne fut mari d'Isabelle fille ainée d'Emanuel Roy de Portugal. Cette Dame le fit pere de Philippe secoud, le vingt cinq de May l'an mil cinq cent vingt sept, tandis que ses troupes ne pardonnoient à Rome, ni aux Autels, ni au Pape, ni aux autres Ministres de l'Eglise. Un an aprés, il eut Marie, puis Jeanne, qui nâquit l'an mil cinq cent trente, & Ferdinand qui mourut en son enfance. L'Infante Ma-

rie fut donnée en mariage à l'Empereur Maximilien second, & Jeanne fut femme de Jean troisiéme, Roy de Portugal, & elles furent toutes deux meres de plusieurs enfans des deux sexes. Philippe fils unique légitime de l'Empereur Charles cinquiéme, eut quatre femmes, & son malheur fust si grand, qu'à peine eut il un fils, à qui laisser les Estats. La premiere femme du Roy Philippe second, fut Marie fille de Jean troisiéme, Roy de Portugal, qui luy enfanta le miserable Charles le huitiéme de Juillet l'an mil cinq cent quarante cinq. J'appelle ce Prince malheureux parceque le Roy son pere fut contraint de le faire mourir d'une mort tragique le vingt quatriéme de Juillet l'an mil cinq cent soixante huit. La seconde femme de Dom Philippe fut Marie Reine d'Angleterre fille de Henry huitiéme, qui luy donna beaucoup d'esperance, peu de bien, & moins de contentement. Je dis que cette Princesse luy donna une grande esperance, parcequ'il

esperoit d'acquerir l'Angleterre par ce mariage,& cette esperance luy fit épouser une Princesse de dix ans plus âgée que luy, & parceque les Anglois virent mal volontiers cette alliance, il luy refuserent la courtoisie Angloise, qui étoit un certain droit aprés la mort de la Reine son épouse. La mort de Marie fut pourtant un bonheur pour Philippe, parcequ'elle étoit sterile, & incapable de luy donner le contentement de se voir revivre en sa postérité. La troisiéme femme de ce grand Roy, fust Isabelle, qui fut appellée Reine de la paix, parceque son mariage apporta la concorde entre Henry second, Roy de France son pere, & Philippe Roy d'Espagne son mary. Isabelle n'eut que deux filles qui sont considerables dans l'Histoire, & un fils qui mourut enfant, mais elle déceda fort jeune, & sa mort donna de mauvaises pensées aux Politiques, parcequ'elle suivit de fort prez celle du Prince Dom Charles. Les filles d'Isabelle furent mariées, Isa-

belle qui étoit l'ainée, & qui fut un éxemplaire de prudence & de pieté, eut Albert d'Auſtriche ſon couſin, qui quitta le Chapeau de Cardinal, pour l'épouſer, croyant d'acquerir le Païs-bas à ſa poſtérité ; mais il mourut ſans enfans. Catherine, ſœur d'Iſabelle fut donnée à Charles Emanuël Duc de Savoye, & le rendit heureux par ſon admirable fecondité, & par ſa ſinguliére vertu. La quatriéme femme du même Philippe, fut Anne d'Auſtriche fille de l'Empereur Maximilien ſecond, & de Marie d'Eſpagne fille de l'Empereur Charlequint. Cette Princeſſe ſoulagea par ſa rare beauté, & par ſa fécondité, le déplaiſir que ce Grand Roy pouvoit avoir de la mort de Charles Prince d'Eſpagne ſon fils aîné, car elle luy enfanta ſon ſucceſſeur Philippe, le quatorſiéme d'Avril l'an mil cinq cent ſoixante & dixhuit. Ce bon Prince eut le malheur d'étre donné à une nourrice indigne d'approcher d'un ſi Grand Seigneur. Cette Louve luy donna le mal de

Naples, avec le lait, afin qu'il commençât d'étre malheureux avant que la raison luy permît de juger de son mal. Il en guerit pourtant, & succéda au Roy son pere en tous ses Estats, le troisiéme de Septembre l'an mil cinq cent soixante & dixhuit. Deux ans aprés, & le vingt deuxiéme de son âge, il épousa Marguerite d'Austriche fille de Charles Archiduc de Gretz, & en eut plusieurs enfans, dont quelques-uns sont trés considerables, & font beaucoup de bruit dans l'Histoire. Deux Infantes, filles de ce Prince, moururent au berceau; deux autres furent mariées aux plus grands Princes de la Chrêtienté, & leur postérité régne presentement avec beaucoup de gloire en France, & en Allemagne. Anne qui étoit l'ainée des filles de ce bon Roy, fut mariée l'an mil six cent quinze, n'étant âgée que de quatorze ans, à Louis treiziéme surnommé le Juste, & Marie qui étoit la puis-née fut femme de Ferdinand troisiéme Empereur des Romains. La premié-

re fut mere de Louis Dieu-donné Roy de France, & la ſeconde fut mere de Leopold le Pieux Empereur, & Roy de Germanie. L'Infant Charles fils puiſné du même Roy mourut dans le célibat, en l'âge de vingt cinq ans, aprés avoir fait connoitre qu'il n'aimoit pas la vie caſaniere. Le Cardinal Infant frere de Dom Charles, ayant montré qu'un corps bien organiſé logeoit une ame parfaitement genereuſe, mourut en Flandres âgé de trente ans, aprés avoir donné des preuves d'une prudence, & d'une valeur ſinguliere, en diverſes rencontres. Ceux qui le virent à Nortlingue où il contribua merveilleuſement au gain de la bataille, que Ferdinand Roy de Hongrie, luy, & Charles Duc de Lorraine obtinrent ſur les Suedois, l'an mil ſix cent trente quatre, & au ſiége d'Arras, qu'il tâcha de conſerver contre les François l'an mil ſix cent quarante, avoüent que jamais Prince ne fit mieux. Il mourut peu aprés la priſe de cette place, & toute l'El-

pagne le pleura, parcequ'il avoit toutes les qualitez qui peuvent faire aimer & craindre les personnes de sa condition. Philippe quatriéme, fils ainé de nostre Philippe est surnommé le Grand, parmy les Ecrivains Espagnols ; mais à dire le vray, je crois que c'est plustost par la constance qu'il témoigna au déplaisir de ses pertes, que par ses autres actions glorieuses. Ce Prince a fait toute sa vie la guerre, sans tirer son épée, & sans commander aucune de ses armées. & ses Lieutenans generaux furent presque toujours battus. Et sans doute ils perdirent plus qu'ils ne gagnérent. Tellement qu'il n'a merité le surnom de Grand sinon par ses vertus pacifiques, ou pour avoir supporté courageusement les malheurs qui ont accompagné son régne. Il eut deux femmes, & plusieurs enfans, & à peine eut il le bonheur de savoir qui seroit son successeur. Sa premiére femme fut Elizabeth de France, fille ainée du Grand Henry, quatriéme de ce nom,

qui le fit pere de pluſieurs enfans des deux ſexes. Ces enfans moururent tous avant luy horsmis Marie Thereſe, qui eſt aujourd'huy digne épouſe du Roy Trés-Chrêtien Louis qnatorſiéme. La ſeconde fut Marie Anne fille de l'Empereur Ferdinand III. & de la ſœur germaine du même Philippe. Cette Princeſſe a eu pluſieurs enfans dont il n'y a plus en vie que le Roy Charles ſecond ; Ce Prince nâquit le ſixiéme de Novembre l'an mil ſix cent ſoixante & un, & ſucceda au Roy ſon pere en tous ſes Eſtats, l'an mil ſix cent ſoixante cinq, & a régné juſqu'à l'âge de quatorze ans ſous la tutelle de la Reine ſa mere. Marguerite ſœur de ce Roy, ayant été long tems l'objet des deſirs de l'Empereur Leopold devint enfin l'objet de ſon bonheur l'an mil ſix cent ſoixante ſix, ſon âge n'ayant pas permis de le devenir pluſtoſt. Ce mariage a été benit de quelques enfans ; mais un Prince qui fut l'ainé mourut quelque tems aprés, toute l'Europe

luy en a souhaitté d'autres de plus longue vie, mais elle mourut au mois de Mars l'an mil six cent soixante & treize, & laïssa l'Empereur dans une extréme affliction & pere d'une seule Princesse, qui vit encore.

CHAPITRE XIV.

Genealogie des Rois qui ont regné en Portugal, jusqu'à Dom Henry.

LEs Historiens Portugais ont mis en doute l'origine de leurs Rois, quasi jusques à nostre siécle ; mais à present, l'on ne doute plus, qu'ils ne soyent sortis de la Maison Royale de France, & des descendans de Hugues Capet. La commune opinion des Ecrivains est qu'Alfonse sixiéme Roy de Castille, & de Leon faisant

une guerre vigoureuse, & continuelle aux Sarrasins, qui occupoyent alors une grande Partie de l'Espagne, plusieurs jeunes Seigneurs poussez du genereux desir d'acquerir une veritable gloire, luy allérent rendre service, & appuyer la justice de sa cause. Entre ces volontaires, Henry de Bourgogne, petit fils de Robert, frere de Henry premier Roy de France, étoit le plus apparent & le plus zélé. Ce Prince étant en Espagne fit paroitre tant de courage, tant de conduite & tant de generosité en toutes les expéditions militaires, qni se firent, que le Roy Alphonse crut de ne pouvoir pas mieux faire, que de luy donner en mariage Therese sa fille, avec toutes les droits qu'il avoit en Portugal, & quelques forces pour l'aider à le conquerir. Henry & Therese sa femme mirent le siége de leur Résidence à Coimbra l'an 1090. & firent connoitre aux Mores leurs ennemis, qu'Alphonse ne s'étoit point trompé dans la pensée qu'il avoit euë, qu'ils avanceroyent leurs affai-

affaires, & celles de la Religion, Aussi prirent ils quelques bonnes places, affranchirent leurs coudées, & furent la glorieuse source, d'où sont sortis les braves Rois qui chassérent les Mores de tout le Portugal, qui firent retentir leur nom & leur gloire par toute la Chrêtienté, & qui portérent le flambeau de l'Evangile aux Indes Orientales, jusqu'au Japon, & à la Chine, sur une prodigieuse étenduë de costes de Mer en Afrique, & au Bresil dans l'Amerique. Henry ne porta point de titre plus relevé que celuy de Comte de Portugal, & reconnoissoit son Estat du Roy Castille. Mais Alphonse premier son fils, prit le nom de Roy par l'ordre d'un Crucifix qni luy apparut aux champs d'Orique, la nuit avant qu'il donnât une bataille à cinq Rois Infidelles, & qu'il triomphât avec douze mille Chrêtiens, de plus de cent mille Mores l'an onze cent trente neuf. Peu de tems aprés cette bataille, le Roy Alphonse voyant que les flottes Chrétiennes

de France & d'Angleterre alloient chercher leurs ennemis bien loin, il pria les chefs de s'arrester en Portugal, & de l'assister en une grande entrepriſe. Il obtint de ces Chrêtiens l'effet de ſa demande, & par leur moyen, il assiégea & prit Lisbonne, qui êtoit alors, & qui eſt encore une des meilleures villes de l'Europe. Ce premier Roy de Portugal, obligea ſon Royaume de payer quelques onces d'or, à l'Abbaye de Clervaux, parcequ'il croyoit que Saint Bernard ſon parent, avoit obtenu par ſes priéres que le Ciel le favorisât de tant de victoires. Puis ayant bien établi ſon authorité, & régné pluſieurs années, il mourut âgé de nonante ans, celuy de Chriſt l'an onze cent quatre vingt cinq. Le ſucceſſeur d'Alphonſe fut Sanche ſon fils, qui régna vingt ſix ans, en vécut cinquante huit, conſerva & augmenta l'Eſtat qu'il avoit receu de ſon pere, puis il mourut l'an mil deux cant un, & laiſſa Alphonſe ſecond ſon fils ſur le thrône. Ce Prince

mourut jeune, n'ayant régné que douze ans ; mais il laissa deux fils, qui font beaucoup de bruit dans l'Histoire. L'ainé de ces fils, fut Sanche second, surnommé Capel, qui fut Roy aprés la mort de son pére, & le cadet fut Alphonse, qui attiré de l'honneur qu'il avoit d'être parent de Saint Louis à cause de sa mére, passa en France, où par la faveur du Roy son cousin, il épousa Mahaut, ou Matilde Comtesse de Boulogne en Picardie. L'ainé de ces fréres ayant peu d'esprit, & de vigueur fut méprisé de ses sujets, qui étoient accoûtumez d'obéïr à des Rois génereux. Ce mépris fut cause que les Portugais firent prier Alphonse d'aller en Portugal, pour y prendre soin d'un Estat qui luy devoit appartenir aprés la mort de son frére qui n'avoit point d'enfant. Alphonse satisfit à la priére des Portugais, & alors Sanche, croyant qu'on luy vouloit donner, ou un curateur, ou un compagnon, ne voulut souffrir ny l'un ny l'autre, & se retira à Tolède.

où il mourut l'an mil deux cent quarante six. Alphonse allant en Portugal, laissa Matilde sa femme en France, bien qu'il en eut des enfans, & peu aprés, l'oubliant tout à fait, il prit en mariage Beatrix fille naturelle d'Alphonse dixiéme Roy de Castille, qui luy apporta le petit Royaume des Algarbes en dot. Cette bigamie scandalisa toute la Chrêtienté, & la premiere femme cria tant, & fit solliciter le Pape avecque tant d'ardeur qu'elle obtint de luy, qu'il l'exhortât de repudier la derniére. Mais le Pape ne pouvant ranger Alphonse à son devoir, ni par ses exhortations, ny par ses priéres, il l'excommunia, & mit son Royaume en interdit. Alors les Portugais furent en peine, parceque l'entrée des Eglises leur étoit défenduë, & ils étoient en danger de participer à la peine que leur Roy avoit mêritée. Mais Alphonse étant homme d'ordre, bon soldat, & bon justicier en toute autre chose. Il se conserva contre les foudres du Vatican, & transfera son Royaume à sa

postérité. Ce malheur dura assez long-tems, & cependant Matilde mourut l'an mil deux cent soixante neuf, & les Portugais firent tant que le Pape Urbain approuva le dernier mariage de ce Roy opiniâtre, & déclara légitime le Prince, qui en étoit sorti. En vertu de la validation de ce mariage, Dom Denis Priuce bien fait, & digne d'une grande fortune, succeda au Roy son pére l'an mil denx cent soixante & dix neuf. Quelquelques uns disent qu'Alphonse avoit des enfans du premier lit, & en effet Catherine de Medicis asseuroit qu'elle étoit décenduë d'Alphonse Roy de Portugal, & de Mahaut Comtesse de Bologne sa premiére femme, & en cette qualité elle eut des Ambassadeurs à Santaren, pour reptesenter son droit pendant le régne du Roy Henry. Dom Denis, sixiéme Roy de Portugal fils d'Alphonse troisiéme & de Beatrix, régna heureusement quarante six ans, fut trés vertueux, & grandement estimé de ses sujets, & des étrangers, pour

avoir été trés habile Prince. Il fut trés liberal, & ayant été éleu arbitre en un different d'importance entre les Roix de Caſtille, & d'Aragon, il donna tout ce qu'il avoit porté en ſon voyage, afin que les étrangers ſentiſſent les effets de ſa bonté. Les lettres furent ſes delices, & pour donner à ſes ſujets le moyen de les cultiver, il fonda l'Univerſité de Coimbra, qu'on dit avoir trente trois mille écus de revenu. Enfin ſa vertu ne pouvant pas empécher que la mort ne le ravît, il fit place à Alphonſe quatriéme ſon fils, le ſeptiéme de Janvier l'an mil trois cent vingt cinq, aprés avoir vécu glorieuſement ſoixante quatre ans. Alphonſe fils de Dom Denis vécut trois ans plus que ſon pére, mais il n'en régna que trente & un, & quelques mois, & comme il fut moins heureux en cela, il pourroit bien l'avoir été en autre choſe. Car l'on entend ſouvent de la bouche des Portugais ce peu de mots. *El Rey Dom Denis fez. oque*

quis e quen direro tivere fara oque qui sere. Ce Prince fut pére du Roy Dom Pedro, à qui il laiſſa la Couronne l'an mil trois cent cinquante ſept, ſans doute contre ſa volonté, & plus encore contre celle de quelques uns de ſes Gonſeillers qui s'étoient oppoſez au deſſein qu'il avoit d'épouſer une Dame de condition inégale. Dom Pedro fut ſurnommé le Cruel, par une actiou qui témoigne plus une rage d'amour, qu'un naturel enclin à répandre du ſang humain. L'Hiſtoire en eſt curieuſe, & je vay la reciter en peu de paroles. Pendant la vie d'Alphonſe quatriéme, le Prince Dom Pedro devint amoureux d'Agnes de Caſtro trés-belle Dame Portugaiſe, & pour l'amour d'elle, il mépriſoit toutes les Princeſſes que le Roy ſon pére luy propoſoit pour femmes. Ce mépris des perſonnes de ſa condition, & cét amour qu'il avoit pour Agnes, qu'Alfonſe croyoit être indigne de porter la couronne, firent opiniâtrer le pére

à vouloir marier son fils ailleurs, & le fils à n'en vouloir point d'autre qu'Agnes. Pour cette cause, le Roy Alphonse assembla son Conseil pour deliberer des moyens d'obliger le Prince son fils, à un mariage sortable à sa condition, & agréable à ses sujets. Les opinions furent differentes, & celles qui visérent à faire passer Agnes par un coup d'Estat, furent approuvées, & mises en éxécution. Cette aimable & bien aimée Agnes donc fut empoisonnée; mais sa mort qui devoit être la fin de l'amour de Dom Pedro, fut la cause d'une plus grande opiniâtreté, ou constance; & il jura de ne donner jamais à son pére le contentement de luy voir épouser une autre femme qu'elle que ce fust, & il tint sa promesse. Enfin Alphonse mourut l'an mil trois cent cinquante sept, & trois des Conseilliers qui avoient été d'avis qu'on devoit faire mourir la belle Agnes, se retirérent en Castille, pour éviter les effets de la hai-

ne que le nouveau Roy avoit pour eux. Cette fuitte ne les en délivra pas pourtant, car Dom Pedro euſt moyen de les retirer des mains du Roy de Caſtille, & les fit mourir d'une êtrange façon. Ces miſérables étant de retour en Portugal, Dom Pedro voulut venger le tort qui avoit été fait à ſa maiſtreſſe, & pour ce ſujet il fit empriſonner ceux qui s'étoient declarez coupables par leur fuitte. Il voulut néanmoins obſerver quelque ordre de juſtice, & ſoûmit les convenus au Jugement des perſonnes ſavantes au droit du païs. Ces Juges, ou pour complaire au Roy, ou pour ſatisfaire à leur conſcience, les déclarérent dignes de mourir, & le Roy en voulut être le bourreau. Ce Prince demy enragé leur arracha le cœur du corps, & le déchira à belles dents. Aprés le ſupplice des coupables, le Roy voulant honorer la memoire de ſa belle maîſtreſſe, fit dreſſer à Betlem, un mauſolée de marbre blanc, où Agnes é-

toit representée au naturel, ayant en tête la Couronne Royale. Puis il y fit ensevelir ses os avec une pompe véritablement Royale. Le corps de cette Dame avoit été mis en dépost à trois lieuës delà, & le Roy luy voulant faire rendre des honneurs proportionnez à son amour, la traita en Reine, faisant porter son corps à la sepulture ordinaire des Rois. Il convoqua tous les grands de ses Estats, & ayant fait mettre des hommes en haye, avec chacun un flambeau de cire blanche à la main, par tout où Agnes devoit passer, il la fit accompagner d'une infinité de peuple en habit de duëil. Tellement qu'aucune des Reines précedentes n'avoit receu tant d'honneur en ses funerailles. Et pour mieux témoigner que son affection étoit immortelle, il fit dresser sa sepulture prés de celle d'Agnes afin que les siécles avenir ne pussent point douter qu'il ne l'eût éperdument aimée. Enfin Dom Pedro mourut âgé de quarante sept ans, celuy de Christ mil trois

cent soixante huit, ayant régné dix ans sept mois & vingt jours; & eut pour successeur Ferdinand son frére, qui mourut sans enfans mâles, aprés avoir régné séze ans & neuf mois. La mort de ce Prince mit le Royaume en trouble, car une Infante de Portugal ayant été mariée à Jean premier de ce nom Roy de Castille, il pretendit la Couronne, & les Portugais qui de tout tems ont été ennemis des Castillans la luy refusérent. Alors Dom Jean fils du Roy Pierre, & de la belle Agnes de Castro, se mit à la téte des Portugais, & fit voir qu'il étoit digne de porter une Couronne. Le peuple de Portugal qui abhorroit le joug Espagnol, ne désiroit que cela, & Nuno Alvares Pereira, Connêtable de Portugal, se rangea à ce parti. Le Roy de Castille croyant que le Portugal valoit bien la peine qu'il se mit en campagne, prit les armes, s'approcha de son ennemi avec trente mille hommes, & les armées se rencontrérent

à Algibarrota. Le combat fut rude, & enfin sept mille Portugais battirent l'armée Castillane, & donnérent sujet à leurs Poëtes, & à leurs Orateurs d'en écrire des merveilles en vers & en prose. Tous les Portugais savent tellement les particularitez de cette bataille, qu'ils assûrent unanimement ; qu'une boulangére tua sept Castillans avec la queuë d'une paële. Enfin le Portugais demeura victorieux, & le Roy de Castille sortit blessé du combat. Il y a de l'apparence que Dieu approuva l'action de Dom Jean, & en effet il ne semble point qu'il fût bastard, puisque son pére avoit promis mariage, & peut être aussi avoit-il épousé clandestinement la belle Agnes sa mere, & que ni la persécution, ni la mort de sa maistresse ne le pûrent empécher de l'aimer toute sa vie, & de luy faire des honneurs Royaux aprés sa mort. En effet Dom Jean nâquit le quinziéme d'Aoust, jour de l'Assomption, gagna la bataille d'Algibarrota, & prit Septa sur les Infi-

delles en Afrique le même jour, puis mourut encore le même jour aprés avoir vécu ſoixante & ſéze ans & 4. mois, & régné quarante huit ans quatre mois & neuf jours. Enfin Dom Jean premier de ce nom régna ſi bien, & tant au gré de ſes ſujets, qu'encore aujourd'huy on luy donne le glorieux ſurnom de Jean de bonne-mémoire. Ce Prince bien-heureux épouſa Philippe fille de Jean Duc de Lancaſtre, frére de Henry quatriéme Roy d'Angleterre, & en eut pluſieurs enfans. Il eut auſſi un baſtard de qui décend la Maiſon de Bragance, qui régne preſentement en Portugal. Nous parlerons cy aprés de luy & de ſes décendans, & preſentement nous dirons quelque choſe d'Edoüard & d'Iſabelle, enfans du même Dom Jean, l'Infante fut mariée à Philippe le bon Duc de Bourgogne, fut mére du Duc Charles le Brave, & grand mére de Marie, de qui ſont décendus tous les Princes de la Maiſon d'Auſtriche, depuis l'Archiduc Philippe. Edoüard

fut Roy de Portugal aprés ſon pére, épouſa Eleonor fille de Ferdinand le Juſte, Infant de Caſtille, Roy d'Aragon, & de Sicile, & eut deux fils qui laiſſérent des enfans. Alphonſe ſuccéda à Edoüard ſon pére, & Ferdinand fut Duc de Viſeo & pére de deux fils, de qui nous parlerons cy aprés. Alphonſe cinquiéme de ce nom fils du Roy Edoüard, fit quantité de guerres en Afrique qui luy réüſſirent heureuſement, & pour ce ſujet, les Hiſtoriens l'appellent Alphonſe l'Africain. Mais enfin il y fut mal mené par les Mores; & ne croyant pas de pouvoir reparer ſes pertes, ſans l'aide des Eſtrangers, il donna les rênes de ſon Eſtat à Jean ſecond de ce nom ſon fils, & s'en alla en France pour implorer le ſecours de Louis onziéme. Il y fut receu honorablement de ce Roy; mais n'ayant pû l'obliger de s'armer en ſa faveur, il ſortit de France en pélerin, pour aller à Rome, & enfin il retourna en Portugal, où il mourut l'an mil quatre cent quatre vingt & un, aprés en

avoir vécu quarante neuf, & régné quarante trois. Tellement qu'il parvint à la Couronne à l'âge de cinq ans & quelques mois. Jean second qui avoit administré l'Estat pendant l'absence du Roy son pére, luy succéda, & mourut âgé de quarante ans, aprés en avoir régné quatorze, il fut surnommé le trés-Grand ; mais je ne saurois dire pourquoy, si ce n'est parcequ'il entreprit la conquête des Indes Orientales, & donna le nom de cap de bonne esperauce, au grand promontoire d'Afrique que les autres appelloient cap des tourmentes, parceque les navires y sont presque toujours en danger de perir. Ce Prince deshonnora son régne par deux actions inhumaines, & pleines de cruauté. La premiére fut qu'il tua de sa propre main Jaques fils aîné de Ferdinand Duc de Viseo son cousin-germain, par le seul desir qu'il avoit de laisser sa Couronne à George son fils bastard. La seconde, qu'il fit décapiter Ferdinand se-

cond Duc de Bragance ſon beau frére, ſous un ſimple & leger ſoupçon, qu'il vouloit entreprendre quelque choſe contre luy. Jean n'eut qu'un fils légitime qui mourut avant luy ; & pour cela Emanuël Duc de Viſeo, frére celuy qu'il avoit tué de ſa main, luy ſucceda l'an mil quatre cent quatre vingt quinze. Le Roy Emanuël régna vingt ſix ans, & quelques mois, & en vêcut environ cinquante huit. Il eut trois femmes, la premiere fut Iſabelle fille de Ferdinand le Catholique, & veuve d'Alphonſe fils unique du Roy Jean ſecond, & mourut un an aprés ſes nôces, l'an mil quatre cent quatre vingt dix huit, & luy laiſſa un fils qui mourut peu aprés. La ſeconde fut Marie ſœur germaine de la premiere, qui le fit pére de pluſieurs enfans, dont les décendans pretendirent la Couronne aprés la perte du Roy Sebaſtien, ſon arriére petit fils, qui perit en Afrique le quatriéme d'Aouſt l'an mil cinq cent ſoixante & dix-huit, comme nous avons dit au cha-

pitre huitiéme. La troiſiéme fut Eleonor niéce des deux autres, fille de l'Archiduc Philippe, & de Jeanne d'Eſpagne, & cette derniére fut ſtérile. Le Roy Emanuel eut pour ſucceſſeur Jean troiſiéme, ſon fils ainé, qui nâquit au bruit du tonnerre, & lorſque la foudre eut frapé l'appartement où la Reine Marie ſa mere étoit en travail d'enfant, le ſixiéme de Juin l'an mil cinq cent deux. Le Roy Jean troiſiéme, introduiſit l'inquiſition en Portugal, & bien qu'il eût eu ſept fils de Catherine fille poſthume de Philippe premier, Roy de Caſtille, il les ſurvêquit preſque tous, & eut pour ſucceſſeur Sebaſtien ſont petit fils, qui fut fils poſthume de Jean Prince de Portugal, qui étoit mort de la chûte d'un cheval quatre ou cinq mois aprés ſes nôces, le deuxiéme de Janvier l'an mil cinq cent cinquante quatre. Sebaſtien n'avoit que trois ans lorſqu'il parvint à la Couronne par la mort de Jean troiſiéme, ſon grand pére, & perit miſerablement

pour avoir été trop libertin, & trop mal élevé en son enfance. Son successeur fust le Cardinal Henry son grand oncle, de qui nous avons déja parlé, & pour cela, nous passons à la consideration de la Maisou qui régne presentement, & allons voir sa Généalogie.

CHAPITRE XV.

Genealogie de la Maison de Bragance.

LE Portugal à fait tant de bruit, & en nos jours, & au tems de nos ayeuls, qu'il faudroit n'être point du Monde, ou plustost n'étre pas homme, que ne pas desirer pour le savoir qui ont été ceux de qui nos péres ont tant parlé, & de qui l'on parle tant en nos jours. Nous venons de voir la Génealogie des Princes qui ont heu-

reuſement regné dans ce grand & riche Royaume, depuis Henry de Bourgogne pere d'Alphonſe premier, juſqu'à Philippe d'Auſtriche, & à preſent nous allons voir celle de Jean Duc de Bragance, qui mit la Couronne de Portugal ſut ſa tête, l'an mil ſix cent quarante, & qui l'ayant portée ſeize ans, contre la volonté des Eſpagnols, la transfera à ſon fils Alphonſe VI. qui étoit alors mineur, & qui ne régne plus, par des accidans dont nous parlerons cy aprés. Pour apprendre la Genealogie entiere de cette Maiſon, les curieux verront s'il leur plait ce que nous avons dit cy devant des Rois de Portugal, juſqu'a Jean de bonne memoire, premier de ce nom. Ce Roy qui fut auſſi brave qu'heureux, & auſſi heureux qu'aucun Prince de ſon tems, fut pere d'Edouard, qui luy ſucceda à la Couronne, & d'Alphonſe qui fut chef de la branche, qui regne preſentement en Portugal, aux Indes Orientales, aux coſtes d'Afrique, en une infinité d'Iſles, &

au Breſil, & qui eſt maiſtre du commerce d'Arabie, de Perſe, & d'une partie de l'Aſie. Alphonſe étoit baſtard; mais cheri de ſon pere, & de Nuno Alvarez Pereira Connêtable de Portugal. Le Connétable, qui avoit beaucoup contribué à la fortune du Roy Jean, & dont l'épée avoit aidé à le mettre deſſus le thrôàe, n'avoit qu'une fille nommée Beatrix, qui pour être unique étoit extremement riche, & recherchée de tous les Grands du Royaume. Le Roy deſtina cette Dame à un de ſes fils, & donna au pere le choix d'Edouard, qui luy devoit ſucceder par les loix de l'Eſtat, & de la nature, ou d'Alphonſe, à qui il deſtinoit le Duché de Bragance, & la Comté de Barcelos. Le Connêtable qui crut que ce choix étoit de grande importance, parceque la grandeur d'Edoüard le tiroit de ſon coſté, & la conſervation de ſon nom, & de ſa Maiſon, le tiroit du coſté d'Alphonſe, demanda conſeil à ſes amis ſur la propoſition du Roy. Ses amis, &

luy furent long tems en balance; mais enfin ayant meurement consideré que si le Connêtable donnoit sa fille au successeur du Roy, sa Maison se confondroit avec la Royalle, & que l'on n'en parleroit plus, & que s'il la donnoit à Alphonse, elle feroit branche, & la posterite se souviendroit de luy, il choisit le dernier pour son gendre. Beatrix donc heritiere de la Maison de Pereira, fut donnée solennellement à Alphonse fils naturel du Roy Dom Jean de bonne memoire, & luy apporta de grands biens en dot. Du mariage d'Alphonse & de Beatrix nâquit entre autres enfans, Ferdinand premier de ce nom Duc de Bragance, qui épousa Jeanne de Castro héritiere de Cadaval, & fut pere de Ferdinand second. Celuy-cy fut mis entre les mains du bourreau par ordre du Roy Jean second, comme nous avons dit cy devant. Le sujet que le Roy eut de faire mourir ce Prince n'est pas venu à la connoissance du Public. Mais on peut considerer que le Duc Ferdinand premier qui avoit

donné sa sœur à son Roy, prit en secondes nôces Isabelle fille de Ferdinand Duc de Viseo, oncle du même Roy. Ce mariage donna de l'apprehension au Roy Jean; qui tua de sa main Ferdinand son cousin germain, & fit décapiter cét autre Ferdinand Duc de Bragance, beau frére du mort, & du meurtrier. Ces Princes étoient si proches parens du Roy, qu'on se persuade difficilement, qu'il les ait fait mourir sans y avoir été contraint. En effet, ayant executé son dessein, il dit publiquement qu'on ne s'en devoit point étonner, & qu'il étoit permis aux Rois de manger au déjuner ceux qui les vouloient manger au dîner; c'est à dire, que par un acte de prudence il avoit prevenu ceux qui le vouloient déthrôner. Tant y a que deux Ferdinands, tous deux parens & aliez du Roy, donnérent sujet à ce grand coup d'Estat. Ferdinand second, Duc de Bragance laissa plusieurs enfans, & entre autres Denis son cadet, qui ayant épousé Béatrix fille & héritié-

re de Rodrigo Osorio Comte de Lemos, fut pere de Ferdinand, qui fit branche à part, & fut chef de la Maison des Comtes de Lemos d'aujourd'huy. Alphonse son oncle, & deux de ses fréres furent aussi chefs des familles de Vimioso, de Ferreira, & de Mira. Tellement qu'outre la principale Maison, qui est celle de Bragance, l'on avoit en Portugal les Comtes de Mira, & de Lemos, les Marquis de Ferreira, & les Comtes de Vimioso, qui décendent tous en droite ligne masculine d'une méme souche, & sont des ruisseaux qui coulent d'Alphonse, fils naturel du Roy Jean, & de Béatrix fille de Nuno Alvarez Pereira Connêtable de Portugal. Nostre Ferdinand second qui eut la tête tranchée, fut aussi pere de Jaques Duc de Bragance, qui épousa Eleonor de Gusman fille de Jean Duc de Medina Sidonia. Cette Dame fut mére de Theodose premier de ce nom, qui eut en mariage une Ducheſſe de Lancastro de la Maison d'Avero, qui est la prc-

gne, qui luy osta le moyen de s'asseoir sur le thrône en ce tems-là, luy laissa celuy d'y pretendre, & la suitte du tems nous a fait voir qu'il pécha contre les loix de la prudence, lorsqu'il laissa en Portugal une famille qui avoit de si grandes, & de si plausibles pretensions à la Couronne. En effet, depuis ce mariage, le Duc de Bragance avoit de la peine de ceder au Roy méme. Et l'on sait par tradition, que Philippe second, étant en Portugal, visita la Ducheſſe Catherine, & qu'elle fit clouër les chaises où le Roy & elle devoient étre assis, en sorte qu'elles témoignoient de l'égalité entre eux. Cette Dame fut mére de Theodose second, qui fit voir qu'il avoit un cœur de Roy dans un corps de Duc, lorsque Philippe troisiéme mena le Prince son fils en Portugal, pour le faire reconnoitre son successeur en ce Païslà. Alors ce Duc fit des liberalitez plus que Royalles. Il delivra tout ce qui fut apporté à Lisbonne, pour l'entretien de la Cour, aussi long-

tems que le Roy y fut, du droit qui luy étoit dû, & qu'on luy payoit auparavant. Il avint auſſi que le Roy Philippe troiſiéme, allant à pied à l'Egliſe, le Duc Theodoſe voulut marcher à ſon coſté gauche, & parceque le Roy ne le voulut point ſouffrir, il ſe retira mal content, aprés avoir dit tout haut, que les prédeceſſeurs de ſa Majeſté avoient accordé cét honneur aux ſiens, Dom Theodoſe fut mary d'Anne de Valaſco, fille de Jean Ferdinand Connétable héréditaire de Caſtille. Cette Dame le fit pére de deux fils trés conſiderables en l'Hiſtoire de noſtre tems, l'un par ſon inſigne malheur, & l'autre par ſon extréme fortune, nous avons déja dit quelque choſe de ces deux Princes ; mais nous ne ſaurions les paſſer entierement ſous ſilence en ce lieu icy, ſans faire tort à cét ouvrage, & ſans oſter à la Maiſon de Bragance, ce qui eſt de plus conſiderable dans ſa Génealogie. L'on remarquera donc que Theodoſe fut pére de Jean & d'Edoüard. Ce der-

nier qui étoit le cadet, pouſſé de ſa generoſité naturelle, vint en Allemagne ſervir l'Empereur aux guerres qu'il ſoûtenoit contre Guſtave le Grand Roy de Suede. Pendant l'abſence de Dom Edoüard, les Portugais qui étoient las d'obéir aux Caſtillans, commencérent & achevérent l'admirable changement, dont nous avons déja parlé. Et l'affaire, & l'éloignement de ce Prince n'ayant pû permettre qu'on l'en avertit, la nouvelle en vint à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avant qu'à Dom Edoüard. Ce Prince donc qui ne ſavoit point que ſon frére ſongeât à ſe faire Roy, bien qu'il eût déja la Couronne ſur la tête, fut arrêté priſonnier, & mis entre les mains de ſes ennemis. S'il étoit permis de blâmer les actions des Princes, l'on pourroit dire que celle-là fut injuſte au delà de toute injuſtice. Car Dom Edoüard fut puni ſans aucune raiſon pour le peché de ſon frére, à quoy il n'avoit contribué ni d'effet, ni de penſée. Quoy qu'il en ſoit, il mourut en

prison, aprés avoir souffert au Château de Milan, où il avoit été envoyé, toutes les indignitez imaginables. Les Espagnols ne luy laissérent pas un de ses serviteurs, & il sembloit qu'ils n'en vouluſſent pas moins à son ame, qu'à son corps; car ils luy ostérent jusqu'à son Confesseur pour le priver de toute consolation pendant sa vie, & à l'article de la mort. Ce fut pourtant un misérable coup d'Estat; qui choqua toutes les loix sans apporter aucune commodité, ni au bien Public de l'Estat, ni au particulier du Roy Catholique. Dom Jean frére ainé du Prince Edoüard fut plus heureux que luy en toutes choses, puisque la fortune l'alla chercher & le fit Roy sans qu'il y pensât, & presque contre sa volonté. Ce Prince étoit fort moderé, & son naturel étoit plûtost timide, que témeraire. Ceux qui le connoissoient jugeoient avec beaucoup de raison, que sa plus grande ambition étoit de joüir paisiblement des biens, & des honneurs que sa

naissance luy avoit acquis. Il nâquit le dixneuviéme de Mars l'an mil six cent quatre, épousa Louise de Guſman fille de Jean Emanuël Duc de Medina Sidonia l'an mil six cent trente trois, fut élevé à la Dignité de Roy de Portugal, sur la fin de l'an mil six cent quarante, & regna jusqu'au sixiéme de Novembre l'an mil six cent cinquante six. Son régne fut admirable, en ce que tout le Portugal & toutes les terres qui appartenoient à cette Couronne se soûmirent à luy, sans qu'il usât de force, ni d'aucune violence. Les Espagnols firent quelques effors, pour le remettre sous le joug; mais ils n'ébranlerent ni la constance de ses sujets, ni la fidelité de ses soldats, & officiers, bien qu'il en eût plusieurs nez en France, en Angleterre, & en Allemagne. Il engendra Theodose, Jeanne & Catherine, avant qu'il parvint à la Couronne, & Alphonse & Pierre, aprés qu'il eut été couronné Roy. Dom Theodose, qui promettoit beaucoup de sa

perſonne, mourut avant que ſon pére, en l'âge de dixneuf ans, au grand regret de tous ceux qui le regardoient comme l'appui de ſon Eſtat. Catherine, qui étoit née le vingtcinquiéme de Novembre l'an mil ſix cent trente huit, épouſa Charles ſecond Roy de la Grand' Bretagne, vingt cinq ans aprés, & Alphonſe ſucceda au Roy ſon pere, étant âgé de treize ans, celuy de Chriſt mil ſix cent cinquante ſix. Ce Prince, qui avoit peu de vigueur d'eſprit & de corps, gouverna ſon Eſtat, par la prudence de Louiſe de Guſman ſa mere, & ſa tutrice, & le conduiſit au port de tranquillité, par la paix honorable, & du tout ineſperée, qu'elle acquit du Roy Catholique l'an mil ſix cent ſoixante quatre. Environ ce tems-là, Alphonſe ſixiéme épouſa Marie Françoiſe fille puis-née de Charles Amedée de Savoye Duc de Nemours; mais peu aprés, étant accuſé d'impuiſſance, & d'incapacité, il fut obligé de remettre la Rei-

ne sa femme en liberté, & de resigner le Gouvernement de son Estat à Dom Pedro son frere. Ce jeune Prince épousa la femme du Roy son frere sans aucune dispense du Pape, parceque les Prélats de Portugal l'asseurerent qu'il n'y avoit point eu de mariage entre elle & son frere, à cause de son impuissance. Ils envoierét néanmoins quelques Prélats à Rome, pour montrer le respect qu'ils portoient au Saint Siége; mais avec protestation que c'étoit sans necessité. Dom Pedro qui nâquit l'an 1646. qui épousa la femme de son frere l'an 1667. & qui en a une Infante, gouverne le Royaume de Portugal en qualité de Régent. Et de peur que la veuë du Roy Alphonse dans un Estat déplorable, n'excite de la compassion dans l'ame de ses sujets, & n'altere les humeurs de la populace, il a été envoié à l'Isle Tercera, pour y passer le reste de ses jours. Icy l'occasion nous convie à considerer l'action de Philippe second, & d'examiner s'il ne pécha

point contre les loix de la Politique, lorſqu'il laiſſa en Portugal, Jean Duc de Bragance, & Catherine ſon épouſe ; & ſi les Portugais d'aujourd'huy ont dû rejéter leur Roy, parcequ'il eſt impuiſſant de corps, & peu vigoureux d'eſprit. Mais nous reſervons ces choſes pour la fin de ce Traité; où nous montrerons que Philippe pécha contre les loix de la prudence, & que la naiſſance de l'Eſtat de Portugal peut ſervir d'excuſe au Conſeil violent qu'on a pris de punir un Roy ſans l'avoir mérité.

CHAPITRE XVI.

Du Gouvernement de l'Espagne.

CE seroit mal connoitre la Monarchie d'Espagne, que de ne point savoir comment elle conserve son unité parmi tant de Royaumes differens, & tant de Provinces qui ne s'aiment point; comment elle leur administre la Justice, & comment elle retient tant de peuples de diverse humeur & de diverses langues en son obéissance. Pour cette cause, j'estime necessaire de discourir en ce Chapitre des divers Tribunaux de Justice, qui résident à Madrit, & de leurs fonctions, des Chancelleries qui ont leur siége dans cette grande presqu'Isle, & des Vice-rois, & Gouverneurs, qu'on envoye aux

Provinces éloignées du Cœur de la Monarchie. Et parceque les Grands, & les Prelats d'Eſpagne portent tous la qualité de Conſeillers de ſa Majeſté en ſes Conſeils d'Eſtat & privé, & ſont ceux de qui l'on tire les principaux Officiers de la Couronne. Je parleray de leur nombre, de leur authorité, & des Charges héreditaires de quelques Maiſons, avec la plus grande clarté & briéveté qu'il me ſera poſſible. Le Roy Philippe ſecond, ayant mis le ſiége ordinaire de ſa Reſidence à Madrit, il en fit le Cœur de ſes Eſtats, où réſident tous ſes conſeils, qui donnent le mouvement & la vigueur à toutes ſes parties. Ces Conſeils ſont en grand nombre, & quoy qu'ils ne ſoient pas d'égale importance; ils contribuent tous au ſalut de l'Eſtat. Le premier qui témoigne que le Roy Catholique a un extréme véneration pour le ſiége Romain, eſt le Conſeil Eccléſiaſtique, où le Nonce du Pape préſide toujours, & où ſe decident toutes les affaires bénéficiales

qui y viennent par appel, de toutes les contrées de l'Eſpagne, Outre ce Conſeil l'on void à Madrit les Conſeils d'Eſtat, de guerre, de Caſtille, d'Aragon, d'Italie, des Indes, des Finances, de l'Inquiſition, de la Croiſade, & des ordres Militaires. Le Roy préſide aux Conſeils d'Eſtat, & de guerre ; & pour ce ſujet aucun des aſſeſſeurs ne porte le titre de Préſident en ſes Conſeils. Leur nom ſeul témoigne leur Importance ; & puiſque le Roy préſide, il eſt aisé de comprendre, qu'on y traite des affaires de la plus haute Conſideration ; & qu'ils contribüent le plus à la conſervation, & à l'accroiſſement de cette vaſte Monarchie. Il n'entre au Conſeil d'Eſtat que des perſonnes de grande capacité, que le Roy choiſit luy-méme, & qu'il eſtime beaucoup. Car encore que tous les Prélats, & tous les Grands d'Eſpagne, qui ſont en bon nombre, portent la qualité de Conſeillers du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & privé,

aucun deux n'y entre, quelque capable qu'il en puiſſe étre, s'il n'y eſt appellé immediatement, & par une grace toute particuliére. Le Conſeil de guerre eſt composé de tous les Conſeillers d'Eſtat, & de quelques vieux Officiers, qui n'ont point d'entrée dans le premier. Tellement que tous les Conſeillers d'Eſtat ſont Conſeillers de guerre, mais ceux-cy ne ſont pas tous Conſeillers d'Eſtat. Icy l'on doit remarquer que tous les Aſſeſſeurs de ces deux Conſeils, opinent aſſis, & couverts, bien que le Roy y ſoit preſent; & que le plus nouveau Conſeiller d'Eſtat précede le plus Ancien Conſeiller de guerre. Le Conſeil de Caſtille que l'on appelle communément le Conſeil Royal, eſt composé de ſeize Aſſeſſeurs, & de quatre Préſidens qui s'aſſemblent en quatre Chambres, où un des Préſidens tient toujours le haut bout, & recueille les voix. Ce Conſeil décide toutes les cauſes qui y viennent par appel,

des Jurisdictions inferieures des Royaumes des deux Castilles, de Leon, des Asturies, de Galice, de Biscaye, de Navarre, de Murcie, & d'Andalousie. La premiére Chambre Juge en premiere Instance les causes des Grands d'Espagne, & des autres personnes privilegiées. Le Conseil d'Aragon, où prennent place six Conseillers, un Avocat du Roy, un Procureur fiscal, & un Président, qu'on nomme Vice-Chancelier, parceque de tout tems le fils aîné du Roy en a été le Chancelier, est trés considerable. Ce Président à la même authorité aux Royaumes, qui dépendent de la Couronne d'Aragon, que le Président de Castille sur ceux dont nous venons de parler cy dessus. Ces deux Officiers ne cédent point l'un à l'autre; & s'ils sont obligez d'être ensemble pour quelques affaires d'importance, ils ne se visitent point, parceque ni l'un ni l'autre ne veut commencer, croyant que par ce moyen il pourroit perdre

quelque chose de son authorité. Les Royaumes & Provinces qui reconnoissent ce Conseil, sont l'Aragon, Valence, la Catalogne, Majorque, Minorque, & Yorque. Il a eu cy-devant une jurisdiction plus étenduë ; car il jugeoit les affaires des Royaumes de Naples, de Sicile, & de Sardaigne, & dn Duché de Milan. Mais cette connoissance rendant la charge des Assesseurs trop laborieuse, le Roy a érigé un Conseil particulier, qui prend soin de decider les affaires de ces Estats separez du Corps de l'Espagne. Ce Conseil d'Italie, est composé de Napolitains, de Siciliens, de Sardes, & de Milanois, & Juge definitivement les Causes quï concernent ces Estats, sans qu'on puisse appeler au Conseil d'Aragon, ni à aucun autre. Les Assesseurs de ces Conseils, sont six Conseillers, un Procureur fiscal, & un Président. Le Conseil des Indes Occidentales fut établi, lorsque les Espagnols en firent la conqueste. Il est composé de douze Conseillers,

d'un fiscal, & d'un Président, qui connoissent de tout ce qui concerne l'Amerique, les Isles Adjacentes, & celles qui se trouvent sur la route, avec le commerce de Seville. Ce commerce semble incroyable à ceux qui ne mesurent les choses que par celles qu'ils ont veuës, ou par la foiblesse de leur esprit. Les personnes de savoir & d'experience nous ont laissé par écrit, que cette ville a trois milions d'or de rente du commerce des Indes Occidentales. Et d'autant que tous les embarquemens s'y font, & que tous l'or & l'argent, du Perou, & méme de tout le nouveau monde y vient aborder par la Riviere du Guadalquivir, que les Anciens Romains,& les Poëtes modernes appellent *Betis*, je n'en ose pas douter. Depuis quelques tems en ça tout le négoce se fait à Cadis, & ainsi cela doit avoir aporté une grande diminution aux revenus de Seville. Le Conseil des Finances que les Espagnols appellent *de Hazienda*, est composé de six Conseil-

lers, & d'un Préſident, tous hommes d'épée. Ceux-cy ont ſous eux deux autres Conſeils, ou deux Chambres, dont l'une examine les contes de ceux qui manient le revenu du Roy, & l'autre reçoit les contes de ceux qui payent les Officiers de ſa Majeſté, & pas un de ſes Conſeilliers n'eſt homme de lettres. Le Conſeil de l'Inquiſition eſt celuy à qui l'on rend plus de reſpect, parcequ'il connoit de tout ce qui concerne la foy, en un païs où c'eſt un crime de n'avoir pas les ſentimens qui plaiſent au Pape. Les ſix Conſeillers, le Fiſcal & le Préſident de ce Conſeil ſont choiſis immédiatement par le Roy, qui ne donne la charge de Préſident, ſinon à un Archevêque, ou à un Evêque, dont le pouvoir eſt immenſe. C'eſt luy ſeul qui donne les offices inférieurs dans toutes les villes des Royaumes, Provinces & Seigneuries, qui obéïſſent à ſa Majeſté Catholique, dans l'enceinte de l'Eſpagne. C'eſt auſſi à luy ſeul que l'on envoye les procés

de tous ceux qui ſont detenus priſonniers dans les cachots de l'Inquiſition. Mais parceque les Aſſeſſeurs ſont tous Eccléſiaſtiques, ils jugent du fait, & ayant declaré le criminel héretique, ils le mettent entre les mains du Juge ſéculier, qui le condamne à mourir d'une mort infame. L'Eſpagne n'a rien de plus horrible que les cachots où l'on enferme ces miſerables, ni point de mort ſi cruelle, que celle qu'on leur fait ſouffrir, & parcequ'on ne connoit point cette Monarchie, ſans connoitre l'Inquiſition, j'en pourray bien faire un diſcours cy aprés. Le Conſeil de la Croiſade a beaucoup d'affaires, parce que les anciens Rois d'Eſpagne faiſant la guerre aux Infidelles, & ayant beſoin de Finances, ils priérent les Saints Péres de leur permettre de diſtribuer une Bulle, ſans laquelle perſonne ne pût étre abſous aux fêtes de Pâques, & que perſonne ne pût obtenir ſans donner pour le moins huit ſous d'aumône. Cette

Bulle eſt diſtribuée par ordre de ce Conſeil, & par les Officiers qu'il établit dans toute l'Eſpagne, & dans les Païs voiſins qui reconnoiſſent la Jurisdiction du Roy Catholique. Cette Bulle rapporteroit des ſommes immenſes, ſi l'Eſpagne étoit bien peuplée. Mais à faute de peuple, elles ſont moins conſiderables, & toutefois aſſez grandes. Le Préſident de ce Conſeil doit étre Eccléſiaſtique, nommé par le Roy, & confirmé par le Pape. Le Préſident a quatre Conſeillers qui l'aident de leur conſeil en la nomination des Commiſſaires qu'il établit par toutes les villes où il les juge neceſſaires. Le Conſeil des Ordres fut établi en Eſpagne aprés que les Rois eurent obtenu des Papes, que les grandes Maiſtriſes des Ordres de Saint Jaques, de Calatrava, & d'Alcantara fuſſent incorporez à leurs Couronnes. Ce Conſeil eſt composé d'un Préſident, & de ſix Chevaliers, qui ſont deux de châque

Ordre, & ont soin que leur revenu soit bien administré. Ce revenu est trés grand, parceque pendant la guerre qui dura plus de sept cens ans, pour chasser les Mores d'Espagne, les Chrétiens enrichirent extremement ces ordres, pour donner aux Chevaliers le moien de faire la guerre, & d'entretenir leurs valets & leurs chevaux, sans dépenser le bien de leurs maisons. Outre ces Conseils, il y a en Espagne six Judicatures Souveraines, que les habitans du païs appellent Chanceleries & Audiences Royales, où l'on Administre la Justice au peuple en dernier ressort, & d'où l'on ne peut point appeller. Ces Chanceleries ont châcune un Préident, & douze Auditeurs de longue robe. Icy il faut remarquer qu'on ne nomme pas le Président, Chancelier, parceque le Chancelier de Castille est toujours l'Archevéque de Tolede; & parcequ'en Aragon, le fils ainé du Roy étoit toujours Chancelier. Le Siége de ces Chanceleries est à Valence, pour

les affaires de ce Royaume-là, à Saragoça, pour celles de l'Aragon, à Pampelone, pour celles de Navarre, à Barcelonne, pour celles de Catalogne, à Vailladolid, pour celles de la vieille Caſtille, & à Grenade, pour celles du Royaume de ce nom, & de la nouvelle Caſtille. Il y a auſſi quantité de Juriſdictions Royales de moindre importance, dont les appels vont à ces Chanceleries, en obſervant le droit des Couronnes; c'eſt à dire en appellant des Provinces, Villes, & Seigneuries appartenantes à une des Couronnes d'Eſpagne, à la Chancelerie qui a été établie pour les affaires de la méme Couronne, ſans aucune confuſion. J'ennuyeroy mon Lecteur, ſi je voulois inſerer icy tout ce qui concerne cette matiére, & pour cela, déſirant qu'il prenne haleine, je reſerve ce qui reſte pour le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XVII.

Suite de la même matiére.

IL ſeroit difficile de conſiderer éxactemént la beauté du gouvernement de l'Eſpagne, ſans laſſer la veuë & l'imaginatiou, ſi je la logeois enſemble ; & pour cela, je me ſuis réſolu de la ſeparer. Ayant donc vû au Chapitre précedant tous les Conſeils de Madrit, qui contribuënt à l'Adminiſtration de l'Eſtat, & les Chanceleries qui rendent Juſtice en dernier reſſort, aux ſujets de ſa Majeſté Catholique, tant aux Grands qu'aux petits ; je repreſenteray en celuy-cy le Conſeil de Portugal, les Offices des deux Couronnes, qui ſont héréditaires à quelques familles, le nombre des Seigneurs & Prélats qui portent le titre de Grands, & de Conſeillers au Conſeil d'Eſtat, & les

Vice-Rois que la Cour envoye aux Estats éloignez de l'Espagne.

Quand le Portugal obéïssoit à Dom Philippe, il recevoit les ordres de Madrit, de même que la Castille, l'Aragon, l'Italie, & les Indes. Mais le Conseil Souverain, qui avoit la connoissance des affaires de ce Grand & trés étendu Royaume, étoit composé d'un Président, de deux autres personnages de robbe longue, & de quatre Gentil-hommes Portugais, qu'on nomme *Fidalgos* en ce païs-là. Ce Conseil expédioit au nom de sa Majesté Catholique, toutes les affaires qui arrivoient à Madrit, des Provinces qui obéïssoient à cette Couronne. A present l'on a en Portugal presque autant de Conseils que les Espagnols en ont en Castille, & de même que le Roy d'Espagne préside en ses Conseils d'Estat & de guerre, lors qu'il le veut, & le peut; ainsi en est-il en Portugal, & presentment Dom Pedro frére & Administrateur de l'Estat du Roy Alphonse a cét honneur, sans contredit. Ce

Prince a aussi d'autres Conseils à Lisbonne qui décident les affaires Ecclésiastiques, celles des Finances, des Indes, de l'Inquisition, des Ordres, & de la Croisade. Outre cela l'on void dans toutes les Provinces des Présidiaux qui administrent la Justice au peuple ; & les appels vont à la Chancelerie, qui ne bouge de Lisbonne. J'ennuyerois mon Lecteur, si je voulois écrire au long l'Office de tous ces Conseils, & parceque ce qui a été dit de ceux de Castille peut suffire, je n'en diray pas davantage. Ici l'on remarquera que les Rois de Castille, & de Portugal donnent à leurs fils ainez la qualité de Princes, & à tous les cadets celle d'*Infant*, & que les filles de ces mêmes Roix sont appellées *Infantes*. L'on n'oubliera point aussi de considerer que les appanages des cadets de la Maison Royale de Castille étoient nommez *Infantados*, avant que la Maison d'Austriche régnât en Espagne, & qu'il n'en est plus de même. A present, il n'y a dans toute l'Espa-

gne qu'une terre qui porte le nom d'*Infantado*. Elle est enclavée dans l'Evêché de Cuença, & appartient à la Maison de Mendoça, & celuy qui posséde cette terre, porte la qualité de *Duc de l'Infantado*. En Portugal, les cadets de la Maison Royale avoient en appanage des terres qui portoient le titre de Duché. Je trouve dans l'Histoire que quelques-uns ont été Ducs de Viseo de Coimbra, & de Guimarans, mais ordinairement les Rois leur donnoient la grande Maistrise des Ordres Militaires d'Avis, le grand Prieuré de Crato, qui vaut quarante mille écus de rente, & les Archevéchez de Braga & de Lisbonne. Tous les titres de Duc, de Marquis, & de Comtes qui sont en trés grand nombre sont héréditaires, parcequ'ils ont été donnez à de certaines Seigneuries, & ceux qui les possédent en prennent le nom, & joüissent des priviléges qui y sont annéxez. Mais les Grands d'Espagne, & de Portugal, sont de deux sortes, les uns sont Grands

pour

pour leurs perſonnes ſeulement, & les autres transférent cette dignité à leurs ſucceſſeurs. Les premiers ſe couvrent en la preſence du Roy comme les autres ; ils parviennent néanmoins diverſement à cette dignité; car ſi le Roy faiſant la grace à un de ſes ſujets de l'élever à la dignité de Grand, luy dit, par éxemple, Dom Jean de Caſtro, couvrez-vous, il le fait Grand pour ſa perſonne, & ſa dignité meurt avec luy; & s'il dit, Comte de Lemos, couvrez-vous, cette dignité paſſe à la perſonne de tous ceux qui poſſedent légitimement ce Comté. En Portugal, tous les Seigneurs titrez ; c'eſt à dire les Ducs, les Marquis, les Comtes, les Vicomtes & les Barons, ſont Grands, & ont droit de ſe couvrir en la preſence de leur Roy. Il y a pourtant de la difference en leur ſéance aux Aſſemblées ; qu'ils appellent *Las Cortes*. Car les Ducs ſont aſſis en des fautueils de velours cramoiſi, les Marquis en des chaiſes à doſſier, de méme étofe, & les Com-

tes & Barons en des formes couvertes de drap d'écarlate. Il y avoit anciennement cinq Ducs, ſept Marquis, & vingt huit Comtes ; à preſent il a moins de Ducs, pareeque la Maiſon de Bragance porte le Sceptre; mais il y a plus de Marquis & de Comtes, d'autant que le Roy Jean quatriéme, voulant acquerir l'amour des Seigneurs, qui l'avoient élevé ſur le thrône, en fit quelques uns Marquis, & quelques autres Comtes ; & je ſçay de ſcience certaine que les Comtes de Caſtro, & de la Vidiguera ont été faits Marquis, & les Seigneurs Mathias d'Albuquerque, & Dom Vaſco Maſcaregnas ont été élevez au rang des Comtes ; & ſans doute, pluſieurs autres ont eu le méme honneur. Icy il faut remarquer qu'en Portugal, il y a deux Vicomtes, un Baron, & environ quatre cent anciennes Maiſons de Nobleſſe. En Eſpagne tous les Ducs ſont Grands; & quelques Comtes, & Marquis, mais en petit nombre, joüiſſent auſſi de cét honneur. Tous les Grands

ſemblent égaux en dignité, & toutefois le Roy met quelque difference entre eux. Car il y en a qui ſe couvrent avãt qu'ils cõmencent à parler d'autres qui ne ſe couvrent ſinon aprés avoir parlé quelque tems, & lorſque le Roy le commande. J'ay auſſi trouvé dans un Autheur Eſpagnol, que tous les Comtes, & Marquis étoient Grands en Caſtille, & en Aragon, de même qu'en Portugal, & qu'ils perdirent ce droit, lorſque Charles premier de ce nom fut fait Empereur, parceque ne ſachant pas comment ils en devoient uſer avec ſa Majeſté Impériale, il y en eut pluſieurs qui demeurerent découverts à la premiére viſite, & depuis ils n'oſérent jamais plus ſe couvrir. Il y a en Eſpagne, ſans conter les Portugais, pour le moins vingthuit Ducs, neuf Marquis, & ſix Comtes, qui ont le droit de mettre leur Chapeau en tête, en la preſence du Roy. Outre ces Grands, il y a ſeptante huit Marquis, cent & vingt Comtes, neuf Vicomtes, & ſept Adelantados qui ſont, à

mon avis, ce que nous appellons en Allemagne, Burgraves, quelques uns de ces Seigneurs ont les Offices héreditaires de Connêtable, de Grand Maiſtre, de Senechal, d'Admiral, & de Chambelan, qu'ils appellent *Major domos*.

Le Connêtable, que les Romains & les Florentins appellent *Gonfalonieri*, & que les Eſpagnols ont nommez cy devant *al fier del pendon real*, eſt Generaliſſime des troupes du Royaume. Il tient le premier rang aprés les Infants d'Eſpagne; & quand mêmes il ne ſeroit pas Duc, il pourroit honorer ſes armes d'une Couronne Ducale. Cét Office n'eſt pas des plus nouveaux, puis qu'il fut établi l'an mil trois cent quatre vingt & deux, & donné par le Roy Jean preuier à Dom Alphonſe d'Aragon Comte de Ribagorça. A preſent, cette dignité qui eſt une des plus éminentes du Royaume, eſt héreditaire à la Maiſon de Velaſco, qui porte la qualité de Duc de Frias, & de Marqnis de Barlanga.

La charge de Grand Maistre, ou de Maire du Palais qui passa de France en Espagne, a eu cy devant un grand credit en Aragon ; & les fils, & freres du Roy tenoient à honneur de la porter. Surita dit, qu'Alonse quatriéme Roy d'Aragon unit l'Office de Senechal de Catalogne à celuy de Grand Maistre d'Aragon, & les donna tous deux à l'Infant Dom Pedro son frere, & alors ce Prince fit exercer sa charge de Grand Maistre, par un Lieutenant, & conserva pour luy celle de Grand Senechal, laquelle il transfera à Dom Jean d'Aragon Comte de Prades son fils. Ce Comte vendit son Office au Roy Dom Pedro quatriéme, qui le donna à l'Infant Dom Martin son fils, & voulut qu'il prit le nom de Connêtable, & éxerçât conjointement ces trois Offices. Peu apres, la Maison de Segorbe acquit la dignité de Connêtable, & celle de Moncada aquit celle de Senechal. En Portugal, l'Office de Connétable commença en la personne de Nuno Alvarez Pereira,

peu de jours avant la bataille d'Algibarrota l'an mil trois cents quatre vingts-cinq, peut étre que ce fut par émulation. Car alors les Rois de Caſtille, & de Portugal étoient en guerre l'un contre l'autre. Cette dignité paſſa peu aprés à la Maiſon de Bragance, par le mariage d'Alphonſe fils naturel du Roy Jean avec Beatrix fille unique dudit Connétable. La Navarre a auſſi un Connétable héreditaire, & le premier fut Pierre de Peralta, néveu du Roy Charles ſecond. A preſent cette charge eſt héreditaire à la Maiſon de Tolede en la branche du Duc d'Alba. Le Grand Chambelan de Caſtille en eſt auſſi le Connérable. En Aragon, le Comte de Saſſago eſt Connétable; & le Marquis d'Aytona eſt Grand Chambelan, & Senechal. Le Maréchal eſt Lieutenant du Connétable, & c'eſt toujours une perſonne de condition; mais il n'y en a point d'héreditaire, que je ſache. L'Admiral eſt aux armées de Mer, ce que le Connétable eſt en celles de terre. Cét

Office commença en Eſpagne au tems que le Roy Ferdinand cinquiéme envoya une flote aux Indes: & preſentement cét Office eſt poſſedé par le Duc de Medina de Rioſecco, qui eſt de la Maiſon de Henriques. La Maiſon de Cardona a toujours poſſedé cette dignité en Aragon; & celle de la Vidiguera la poſſéde en Portugal depuis que Vaſco de Gama pénetra juſqu'aux Indes Orientales. Pour ce qui regarde les Prélats; ils ſont ſans doute plus riches en Eſpagne qu'en Italie, & même qu'en France, parcequ'ils y ſont en plus petit nombre; Mais il s'en faut beaucoup, qu'ils ne ſoient egaux à ceux de noſtre Allemagne. Il y a en Caſtille, en Aragon, & aux autres Royaumes, & Provinces qui relevent de ces Couronnes, les Archevéchez de Tolede, de Tarragone, de Seville, de Compoſtelle, de Saragoça, de Valence, de Grenade, & de Burgos; & en Portugal, ceux de Braga, de Lisbonne, & d'Ebora, qui tous enſemble ont ſoixante trois Evéques

Suffragans. Outre cela, les Portugais ont aux Indes Orientales, un Archevéque à Goa, qui a trois Suffragans; & les Evéques d'Oviedo, & de Leon n'ont point de Metropolitain, & ne reconnoiſſent aucun Supérieur ſinon le Pape. L'on dit que le Roy d'Eſpagne a la nomination de tous ces grands bénefices; & il y de l'apparence, d'autant que les Théologiens Eſpagnols aſſeurent qu'elle leur appartient. Les Rois Catholiques ont auſſi des Vice-Rois dans tous les Royaumes de leur obéïſſance, & des Gouverneurs dans toutes les autres Provinces, & villes conſiderables. Tous ces Vice-Rois ſont ou Eſpagnols, ou tout à fait Eſpagnoliſez, dignes de ces charges par leur naiſſance, ou par les grands ſervices qu'ils ont rendus à ſa Majeſté, & à ſon Eſtat; & les plus agréables aux Conſeils obtiennent les plus honorables, & les plus lucratives. La Vice-Royauté de Naples eſt une des plus conſiderables, & ne ſe donne qu'à ceux que le Roy veut enri-

chir dans peu de tems, & sans mettre la main à la Bourse. Ce Vice-Roy peut épargner tous les ans, aprés avoir vécu en grand Prince, plus de cinq cens mille écus, & sa charge dure pour le moins trois ans. Ceux de Sicile, de Sardaigne, de Majorque, de Minorque, d'Iorque & des Indes, tant Orientales, qu'Occidentales, sont aussi triennaux ; mais quelquefois la nécessité oblige le Roy & son Conseil, de les confirmer. L'on peut dire la méme chose des Gouverneurs de Flandres, & de Milan, qui étant éloignez de la Cour, sont aussi absolus dans leur gouvernement, que des petits Rois. Ces Seigneurs y ont des Gouverneurs particuliers dont quelques uns reçoivent leurs ordres, & sont obligez de leur obéïr, & d'autres n'obéïssent qu'aux Ordres de la Cour. Tous ces Officiers, & les Vice-Rois, & Gouverneurs d'Aragon, de Valence, de Catalogne, de Navarre, de Galice, de Biscaye, d'Andalousie, de Leon, & autres semblables, sont élûs immé-

diatement par le Conſeil d'Eſtat; marchent avec grande ſplendeur, & ont ſoin d'entretenir les ſujets de ſa Majeſté dans l'obéïſſance, qu'ils luy doivent, & y remettre ceux qui s'en voudroient éloigner. Enfin cette Monarchie uſe de grande prudéce, & d'un ſoin inconcevable pour ſe conſerver en fleur, & ſi cela n'étoit, ſans doute elle auroit bien de la peine de ſubſiſter, parcequ'elle eſt composée de diverſes piéces extremement éloignées l'une de l'autre, & de peuples, dont quelques uns obéïſſent à contre cœur, & mal volontiers à un Eſtranger, & qui ſouhaitteroient tous d'avoir un Roy de leur nation, & qui réſidât dans leur Païs.

CHAPITRE XVIII.

De l'Interest des Rois de Castille, & de Portugal entre eux, à l'endroit des Estrangers.

HEnry Duc de Rohan, & Pair de France, ayant fait un traitté parfaitement achevé de l'Interest des Princes & Estats de la Chrêtienté, où il parle distinctement des maximes que l'Espagne observe, & qu'elle doit observer pour son accroissement, plusieurs croiront que c'est témerité d'en vouloir parler ici. Mais d'autant que les affaires de l'Europe ont changé de face, sans doute l'Interest de l'Espagne, & celuy des autres Estats n'est plus tel qu'il étoit il y a quarante ou cinquante ans. Cette vaste Monarchie qui étoit alors la terreur de l'Europe, &

obligeoit tous ses voisins à s'unir contre elle, n'est plus du tout formidable, & contraint ses ennemis méme d'avoir pitié delle, & de se conféderer pour sa conservation. Elle ne choque pourtant pas l'opinion de ce Seigneur François qui avoit peu d'égaux en valeur, & en prudence, puis qu'il nous enseigne que l'Interest des Princes se doit accommoder au tems. Sans mentir, l'on ne sauroit mieux raisonner que le Duc de Rohan le fit, lors qu'il posa les fondements de la grandeur d'Espagne en son petit traité, & je crois pour certain que sa doctrine est appuyée sur une Politique digne du savoir & de l'experience de ce Grand personnage. J'ose néanmoins asseurer que Philippe quatriéme, & le Conseil de Charles second son fils ont eu raison de prendre des maximes differentes. Il est bien vray que si Philippe n'eût jamais péché contre la maxime principale de son Interest, il n'auroit, peut étre, jamais eu besoin d'en embrasser une autre. Je m'expli-

que, & dis que considerant les affaires du Monde, en Politique spéculatif, & sans sonder les secrets de la providence divine, qui dispose de la grandeur & de la durée des Estats, à son bon plaisir, il y a de l'apparence que ce Roy ayant attaqué Charles premier Duc de Mantouë, aprés la mort de son parent, choqua son Interest, & par cette action, dont il considera mal la suite, il plongea sa Maison dans une extréme misére. Les Prédecesseurs de Philippe avoient toujours couvert leur ambition du manteau de pieté; & peu de personnes ignorent qu'un grand zéle extérieur & un extréme respect pour la Religion Catholique ne fût alors la plus importante maxime de l'Interest de ce Roy, & de son Estat. Si est ce que Philippe aveuglé du désir déreglé d'ajoûter à ses Estats d'Italie deux belles & importantes Principautez, qui étoient à sa bien-séance, prit les armes contre ce Prince, & engagea toute la Maison d'Austriche à cette guerre qui luy câusa un dom-

mage indicible. Cette action de Philippe ne peut étre paliée d'aucun pretexte raisonnable. Car enfin Charles étoit légitime héritier du défunt Duc de Mantouë. Il étoit aussi zélé Catholique que Philippe méme; ses forces n'étoient pas capables de donner de la jalousie à aucun de ses voisins, & à Philippe moins qu'à aucun autre. Il étoit Italien d'origine, & bien qu'il fût né en France, le tems & la raison d'Estat l'auroient détaché de cette Couronne, quand la nécessité l'auroit reqnis, & luy, ou ses successeurs auroient repris leur ancienne démarche. Tout cela nonobstant, les Espagnols, qui s'imaginoient que le siége de la Rochelle occuperoit plus long tems le Roy Trés-Chrétien, ou que leur action & la raison d'Estat l'en retireroient, pour empécher que l'Italie ne tombât toute sous leur joug. Ces Catons qui avoit sujet de croire, que le bonheur & la victoire qui avoient marché jusques alors aux costez de l'Empereur Ferdinand second, ne

l'abandonnerolent pas, attaquérent ce Duc avec beaucoup de forces, & avec peu de profit. Toutes choſes ſuccedérent contre leur opinion, & même contre les apparences. La Rochelle qui ſembloit imprenable, fut priſe en dépit de tous ceux qui s'y opposérent, Caſal qui fut bien aſſiégé par les Eſpagnols, fut encore mieux défendu par les François, & la durée du ſiége ayant donné à ceux-cy le moyen de ſecourir cette importante place, ils le firent avec beaucoup de valeur, & de fortune. L'armée Impériale qui pour plaire aux Eſpagnols, laiſſa une beſogne à demy faite, pour aller aſſiéger Mantouë, y perit preſque toute, & cependant un traité fait avec le Grand Guſtave Roy de Suede l'appella au ſecours de l'Allemagne affligée. Alors la fortune abandonna la Maiſon d'Auſtriche, peut étre, parcequ'elle ne l'avoit pas bien priſe par les cheveux. Ce Roy Suedois fit des choſes inouïes juſqu'en ce tems-

là ; & aprés ſa mort, les Généraux de ſon parti reparérent la perte qu'ls avoient faite de ſa perſonne. La France entra en jeu aprés avoir du tout abbatu le party Proteſtant, & ayant relevé les forces, & le courage de ſes alliez ; elle fournit aux Catalans l'opportunité de ſe rebeller, & aux Portugais de mettre Jean Duc de Bragance ſur le thrône. Cette témerité des ſujets de la Monarchie Eſpagnole montra tellement qu'elle n'avoit plus les intelligences qu'elle avoit eu auparavant dans les Eſtats d'autrui, & dans les ſiens méme, & qu'elle avoit péché contre une autre maxime de ſon Intereſt. Mais parceque cette Monarchie étoit d'un temperamment tout à fait robuſte, ces coups l'ébranlérent ſans la pouvoir abbattre, & enfin elle fit la paix dont elle avoit un extreme beſoin. Cette paix choqua les autres maximes principales de l'Intereſt du Roy Catholique ; car juſques à ce tems-là, il avoit eu un

soin tout particulier de se montrer invincible, & de ne contracter aucune amitié avec les Protestans. Il découvrit pourtant sa foiblesse, lors qu'il reconnut les Estats des Provinces Unies pour peuples libres, & laissa aux François par le traité de paix, une partie de ce qu'ils avoient conquis sur luy durant la guerre & pour ne permettre point que le monde doutât de son infortuné, il traita avec Alphonse sixiéme Roy de Portugal comme avec son égal, & entra en alliance avec la plus grande partie des Protestans de l'Europe. Tellement que ce Monarque qui avoit été formidable, tandis qu'il s'étoit servi adroitement du pretexte de la Religion Catholique, qu'il avoit entretenu des espions dans toutes les Provinces de la Chrétienté, & peut étre du monde qu'il auroit mieux aimé perdre un Royaume, que la reputation qu'il avoit d'étre invincible, fit le contraire en cette rencontre, & en ce faisant il ruina sa Maison. Puis donc

que ce Grand Monarque ayant abandonné les maximes fondamentales de ſon Eſtat, n'a plus été ſi venerable à ſes ſujets, ni ſi formidable à ſes voiſins, il faut qu'il y ait été contraint par une neceſſité indiſpenſable. Eſtant donc aſſeuré que le Roy d'Eſpagne n'obſerve plus les maximes que Philippe 2. ou Ferdinand cinquiéme, avoient posées pour fondement aſſeuré de la grandeur, de la ſubſiſtance, & de l'accroiſſement de leur Monarchie; il faut voir ce que Charles ſecond, ou ſon Conſeil doit faire pour la conſervation de ſon Eſtat. Ce Prince étant affoibli par les pertes ſignalées, qui ont rendu le régne de ſon pere, & le ſien auſſi plus connu par leur miſére, que par leur proſperité; il ne ſauroit mieux faire que de cultiver la paix avec tous ſes voiſins. Pour cet effet, il doit piquer de generoſité le Roy Trés-Chrétien, afin qu'il demeure dans les termes d'amy, & de parent; il ne feroit pas mal mêmes d'acheter ſon amitié

par de belles ambassades, & par toutes les marques d'amour & de respect, qu'il pourra sans déchet de sa reputation. Je pense aussi que pour le bien de son Estat, & pour la conservation de la paix qui est entr'eux, il doit ordonner à ses Ambassadeurs de ne se trouver jamais avec les François, pour ne leur donner aucun sujet de dispute, & pour n'étre pas contrains de leur ceder. Il doit employer toute la prudence de son Conseil pour acquerir, & pour conserver l'amitié, & l'alliance du Roy d'Angleterre, & pour persuader aux Anglois qui sont ennemis irreconciliables de la France, que celle-cy est formidable, & qa'on ne peut mieux faire, que de la tenir dans la necessité de songer à sa conservasion par leur uuion, & bonne correspondance. Et parceque le peuple Anglois aime le gain, & cherche volontiers la commodité du commerce, il le luy rendra le plus aisé qu'il pourra, en luy donnant l'entrée de tous les havres de son

obéïſſance. Mais parceque les Hollandois ſemblent inſatiables ; & que ce peuple devient tous les jours plus puiſſant par Mer, & qu'il eſt capable de l'incommoder aux Indes Occidentales, d'où l'Eſpagne tire ſes plus conſiderables richeſſes, aux Iſles de la Mer Océane, & en Eſpagne méme par la priſe de ſes Vaiſſeaux, en cas qu'ils fuſſent en guerre avec luy. Il tâchera de conſerver la paix, & leur ſuſcitera ſous main quelques ennemis capables de les occuper ſans les ruiner tout à fait. Et j'eſtime qu'il doit contribuër ſous main à l'affoibliſſement de cette République, d'autant qu'elle ne laiſſera jamais en repos l'Amerique, ſi elle n'eſt occupée par des forces conſiderables en Europe, Les Suedois ſont fort éloignez des terres de la Monarchie d'Eſpagne, & leur amitié coûte beaucoup. Pour cette cauſe le Conſeil du Roy Charles ſecond doit avoir plus de ſoin d'acquerir & de conſerver l'alliance de la Suede, par la bourſe des Hollan-

dois que par la ſienne ; & à mon avis, ſi l'Eſpagne témoigne de ſe ſoucier peu de la Flandre, ou bien fait ſemblant de traiter avec les François, elle contraindra cette riche, & jalouſe Republique de faire ſeule, la dépence néceſſaire à l'entretien de cette alliance. Pour ce qui concerne la branche d'Auſtriche en Allemagne, elle eſt tellement unie d'Intereſt & d'amitié avec celle de Bourgogne, qu'il n'y a rien de plus aisé que de la conſerver, & mêmes de l'augmenter. Il y a plus de difficulté d'acquerir celle du Pape, & du Collége des Cardinaux, & des Potentats d'Italie. Le Pape n'eſt pas toujours de méme humeur ; & les François ont moyen de l'intimider au cas qu'il montrât trop ouvertement qu'il ne les aime point. Les autres Princes ſont tous bons Politiques, & regardent leur Intereſt autant ou plus que perſonne du monde. Ils craignent les François, & n'aiment point les Eſpagnols ; mais ils s'accommodent au tems, & perſonne

ne ſe doit perſuader, qu'ils les favoriſeront au préjudice de leur liberté. L'Eſpagne donc leur témoignera qu'elle ne déſire que de conſerver le ſien, & que de cette conſervation dépend le ſalut de l'Italie, & la proſpérité de la Réligion Catholique. Elle uſera d'une prudence extraordinaire à l'endroit du Saint Siége, & tâchera de luy faire croire, que l'amitié qu'elle témoigne aux Proteſtans, n'eſt que pour reprendre halaine aprés les troubles qui l'ont entiérement épuisée d'hommes & d'argent, qu'elle ne recule qne pour mieux ſauter, qu'elle eſt toujours la méme, que les Proteſtans ſont toujours l'objet de ſon averſion; & que tout ce qu'elle fait n'eſt que pour apprivoiſer ceux qui l'ont toujours appréhendée comme l'ennemie mortelle de leur Réligion, & abhorrée comme perſécutrice infatigable de leurs opinions. Pour les Princes Italiens, ils ſe rangeront aiſément au parti de l'Eſpagne, s'ils peuvent craindre la trop grande proſpérité

des François. Il faut dóc leur perſuader que le Roy Trés-Chrêtien a des vaſtes deſſeins, qu'il a un paſſage ouvert pour entrer chez eux par Pignerol, & qu'il n'attend que l'occaſion, que luy pourra donner une mes-intelligence entre ſa Majeſté Catholique & les Eſtats d'Italie. L'Eſpagne doit auſſi tâcher de conſerver la paix avec le Turc, & de ne pas irriter les harpies, j'entens les Corſaires infames & affamez de Barbarie, au conttaire elle tachera de piquer d'honneur tous ſes amis, & s'efforcera de les mettre mal avec ces voleurs, afin de faire d'une pierre deux coups; en occupant les Chrêtiens, qu'elle craint, & en affoibliſſant les infidelles, qui rendent ſon commerce difficile. Pour ce qui regarde le Portugal, l'Eſpagne diſſimulera le déplaiſir qu'elle ſent de le voir florir & d'avoir traité avec Alphonſe ſixiéme, comme avec un égal, bien que ſon pére ait été ſon vaſſal, & qu'il le dût étre encore aujourd'huy, elle luy ſuſcitera des puiſſans enne-

vant, & ſi l'on peut ſemer la diſcorde entre ces peuples orgueilleux, il faudra fomenter adroitement les deux partis pour les affoiblir également, & enfin les ranger tous à ce qu'il en déſire.

Le Portugal au contraire, doit toujours étre ſur ſes gardes, ſe défier de l'amitié des Eſpagnols, & croire pour une choſe indubitable, que quoy qu'ils diſent, & quoy qu'ils faſſent, ils ſont ennemis des Portugais; & ne ſongent à rien tant qu'à les ruiner, & à les remettre ſous leur joug. Pour éviter donc les piéges que les Caſtillans leur dreſſent, & pour ne pas tomber ſous leur domination, où ils ſeroient traitez en eſclaves, les Rois & les Grands de Pottugal s'exerceront continuellement aux armes, aguerriront leurs peuples, les conſerveront dans leurs priviléges, entretiendront l'amitié des François, & des Anglois, & s'il étoit poſſible, je leur conſeillerois d'acquerir celle des Hollandois. L'acquiſition de celle cy me ſemble

néanmoins preſque impoſſible, parce que les Eſtats des Provinces Unies ne ſongent qu'à étendre leur empire dans les Indes Orientales ; & feront tout leur poſſible pour en chaſſer entierement les Portugais. Il ſeroit donc utile à leurs Intereſts d'oppoſer aux forces de cette Republique, celles de la Monarchie Françoiſe; & pour cét effet ils pourront faire des alliances particulieres avec le Roy Trés-Chrêtien touchant le commerce,& faciliteront aux François la navigation des Indes. Il eſt bien vray que ces traitez avec la France partageront le profit provenant du commerce avec cette nation ; mais peut étre ſans cela , les Hollandois les en priveront entierement ; & ſans doute, il vaudra mieux pour eux d'avoir ſeulement une partie du profit, que de n'en avoir point du tout.

CHAPITRE XIX.

Des pretensions des Espagnols sur les autres nations, & des autres nations sur les Espagnols.

L'On a fait des traitez des pretensions de la France sur la Maison d'Austriche, & de celle-cy sur les Rois trés-Chrêtiens; Mais je pense qu'il y a un peu trop d'animosité des deux costez. Cette matiére doit être agitée sans passion, & les desintereſſez seuls en peuvent écrire & parler sans déplaire aux parties. Je fais profession ouverte d'être de ce nombre, & de n'être partisan que de la verité. Tellement que si j'avois autant de pouvoir que j'ay de désir de bien faire, sans doute mes ouvrages seroient achevez, & pourroient agréer aux honnêtes gens. Je

ne parleray point icy de toutes les pretensions de la France, que Cassan Advocat du Roy au Présidial de Besiers, & Aubery Avocat au Parlement de Paris ont étendu fort loin, au dela des bornes de la raison; ni de celles que Dom Diego Saavedra Faxardo attribue aux Espagnols, en un livre qu'il Intitule *Historia de los Reyos Godos en Espagna*, parcequ'elles sont un peu extravagantes & trop surannées. Mais je diray quelque chose de celles qui ont fait du bruit depuis peu, & de celles qui ont occupé les Ministres du Roy Catholique depuis deux cens ans, en diverses rencontres ; sans toucher néanmoins à celles que les Princes de la trés Auguste Maison d'Austriche en Allemagne pretendent, en qualité d'Archiducs, ou en qualité d'Empereurs des Romains. Je reserve ces considerations pour un autre lieu, où elles pourront étre traitées plus commodément, & plus à propos. Je montreray seulement ici que les Espagnols ont eu quelque raison de

pretendre les Duchez de Bourgogne, & de Bretagne qui sont deux excellentes Provinces du Royaume de France. La premiere est extremement fertile en vin, en bled, en fruits, & en tout ce qui est necessaire à la vie humaine. La seconde a peu de vin, qui ne luy vienne des païs voisins ; mais elle a des riviéres, & des Ports de Mer qui la rendent trés considerable, & trés digne de l'amour de son Roy. Les pasturages y sont si excellens qu'on croit qu'elle tire autant de lait de ses vaches, que l'Anjou recueille de vin de son renommé vignoble ; le chanvre y vient en telle abondance qu'elle fournit de toilles les navires d'Espagne aussi bien que les siens, qui se trouvent en grand nombre à Brest, à Saint Malo, à Nantes, au Port Louis & ailleurs. Cette Province si bien située, & qui étant entre les mains d'un puissant Prince Estranger, peut faire des maux iusinis à la France, & luy donner des affaires tout son saoul, fut pretenduë par Philippe second Roy

d'Espagne pour Isabelle sa fille aprés la mort de Henry troisiéme dernier Roy de la branche de Valois, dequi la mére d'Isabelle avoit été la sœur ainée, La Bourgogne avoit aussi été opiniatrément recherchée au tems de l'Empereur Maximilien premier,& de Charle-quint son petit fils. Il faut donc que nous voyïons sur quelles raisons ces Princes fondoient leur droit, & s'ils y prétendent encore avec raison. Pour commencer par la Bretagne, il faut savoir que cette Province máritime á eu durant plusieurs siécles ses Princes particuliers, qui ayant porté le nom de Roy, prirent celuy de Duc,& relevérent toujours de la Couronne de France, & toutefois ils s'unissoient aux Normans, aux Anglois, & aux autres ennemis de leur Souverain, lorsqu'il exigeoit d'eux quelque reconnoissance qui leur déplaisoit. Enfin François second Duc de Bretagne mourant le neuviéme de Septembre l'an mil quatre cents quatre vingt huit, ne laissa que deux filles,

dont Isabeau, qui étoit la cadette déceda peu aprés dans le célibat, & Anne demeura unique héritiére de ce beau Duché. Le bien & la beauté de cette grande Princesse luy acquirent beaucoup de serviteurs qui la favorisoient à l'envy contre Charles huitiéme Roy de France, qui luy faisoit la guerre, sous un leger pretexte. Enfin cette Dame, qui avoit le choix de plusieurs Princes bien faits, préfera Maximilien d'Austriche Roy des Romains à tous les autres; bien qu'il l'eût secouruë avec moins de vigueur, & de zéle, que plusieurs autres. Ce Prince étoit demeuré veuf, par la mort de Marie de Bourgogne, qui ayant vêcu quatre ans en sa compagnie tomba de Cheval, étant à la chasse, & finit ses jours par cette malheureuse chûte le vingtseptiéme de Mars l'an mil quatre cent quatre vingt deux. Maximilien donc, voyant que cette jeune Princesse l'avoit préferé à tous ses rivaux, l'envoya épouser par procureur, & le mariage se fit avec les solennitez ac-

coûtumées entre les perſonnes de ce rang. Mais Charles huitiéme Roy de France qui ne vouloit point avoir de ſi grand vaſſal, s'aviſa d'éviter ce mal, par un double affront, & extrement ſignalé, qu'il fit à Maxilien. En voicy l'hiſtoire. L'acquiſition que ce Prince avoit faite du Païs-bas, par ſon mariage avec Marie de Bourgogne, l'obligeoit à vouloir réünir à ſes Eſtats, ce que Louis onſiéme Roy de France en avoit détaché. Pour cét effet, il fit la guerre aux François, & ne pouvant acquerir par la force des armes ce qu'il prétendoit, il en vint à un accommodement, qui fut fait à condition que Charles Dauphin de France épouſeroit Marguerite fille de Maximilien, qui n'avoit alors que quatre ou cinq ans, ce mariage ayant été conclu, & l'Artois & la Franche Comté laiſſée au François, pour la dot de cette Princeſſe, elle fut conduite à Paris, où elle fut traitée en Reine, attendant qu'elle eût l'âge requis à la conſommation de cette affaire. Cependan

le mariage d'entre Maximilien d'Austriche, & Anne de Bretagne, dont nous avons déja parlé cy dessus, se fit, & Charles voulant empécher que Maximilien n'acquît la Bretagne avec l'heritiére de ce grand Duché, il l'épousa luy même, le seisiéme de Decembre 1481. & renvoya Marguerite la fiancée de son fils à Maximilien son pére. Par ce mariage de Charles & d'Anne, la Bretagne fut acquise à la France ; mais encore que les mariez eussent eu trois Princes en peu de tems, ils moururent avant le pére, qui alla rendre conte de ses actions au Souverain du Ciel & de la terre, le septiéme d'avril l'an mil quatre cents quatre vingt dixhuit. Charles eut pour successeur en son Royaume Louis Duc d'Orleans qui répudia la sœur, & prit en mariage la veuve de Charles. Louis n'eut de ce mariage que deux filles, & Claude qui étoit l'ainée fut mariée à François Duc d'Angouléme, qui fut par

aprés ſucceſſeur de Louis à la Couronne de France ; & au Duché de Bretagne. François & Claude ſon épouſe eurent pluſieurs enfans & entte autres Henry ſecond qui fut Roy de France aprés ſon pére. Henry fut pére des trois Rois qui régnérent ſucceſſivement aprés luy, du Duc d'Alençon, & de trois Princeſſes. Les quatre Princes moururent ſans enfans légitimes, & les Princeſſes furent mariées, comme nous allons voir. Iſabelle qui étoit l'ainée eut en mariage Philippe ſecond Roy d'Eſpagne, Claude qui étoit la puis-née eut Charles Duc de Lorraine, & Marguerite qui étoit la cadette eut Henry troiſiéme Roy de Navarre, qui fut par aprés Roy de France quatriéme de ce nom, & mérita le ſurnom de grand. Iſabelle & Philippe eurent deux Princeſſes, dont l'ainée nommée Iſabelle Claire Eugenie fut donnée en mariage à l'Archiduc Albert d'Auſtriche, & l'autre fut donnée à Charles

Emanuel Duc de Savoyé. L'ainée mourut sans enfans, le vingtneuviéme de Novembre l'an mil six cents trente trois, aprés avoit été longtems veuve; & l'autre eut plusieurs enfans de qui sont décendus tous les Princes de la Maison de Savoye qui vivent presentement. Voila tous les décendans d'Anne de Bretagne, & ceux qui ont pû, & qui peuvent encore pretendre quelque chose sur cette grande Province. Nous avons déja dit que les Roix de France, qui décendoient de Louis douziéme, & d'Anne de Bretagne sa femme prirent fin, le premier jour d'Aoust l'an mil cinq cents quatre vingt neuf, lors que Henry troisiéme fut assassiné à Saint Cloud. Alors Philippe second Roy d'Espagne crût, ou fit semblant de croire que la France appartenoit à sa fille Isabelle en qualité de plus proche parente des trois derniers Rois, & pria les Estats du Royaume de luy adjuger la Couronne, que la Maison de Bourbon pretendoit avec plus de raison que luy.

Mais voyant que la Loy Salique, & la coûtume de tout tems observée dans cette Monarchie, l'en excluoit, il tourna toutes ses pensées à l'acquisition de la Bretagne qu'il disoit ne luy pouvoir point être refusée. La raison surquoy Philippe fondoit le droit de sa fille, étoit qu'elle décendoit d'Anne de Bretagne, & qu'elle en étoit sans contredit la plus proche héritiére, & sans doute il avoit raison, car Isabelle sa troisiéme femme & mére d'Isabelle sa fille, avoit été la fille ainée de Henry second Roy de France. Les François éluderent néanmoins cette pretension par deux raisons considerables, l'une que le Roy Henry second dans son avenement à la Couronne y avoit inséparablement uni cette Province, & l'autre parceque le Roy François son pére avoit fait la même chose, par un Edit irrevocable à la requisition des Estats de la même Province. Je ne say pas si Philippe, & sa fille acquiescerent à ces raisons; mais il est certain que leurs succes-

seurs n'en ont plus parlé, & qu'ils ny peuvent plus rien pretendre, parceque l'Infante Isabelle Claire Eugenie n'a point laissé d'enfant. Tellement qne si quelqu'un peut disputer aux François le droit qu'ils ont sur la Bretagne, ce sont les Princes de Savoye, qui, comme nous avons dit, décendent d'Anne de Bretagne.

Pourcequi regarde la Bourgogne, le droit des Espagnols semble encore tel qu'il étoit au tems des Empereurs Maximilien premier, & Charles-quint; mais les François tâchent de montrer que le fondement de cette pretension est ruïneux, & peu considerable. Nous allons éxaminer les raisons de part & d'autre, & en laisser le jugement au Lecteur. L'on peut considerer la Bourgogne en deux fassons, c'est assavoir, comme acquise par le Roy Louis onziéme en qualité de fief ouvert & revenant à sa Couronne, à faute de mâles du dernier Duc Charles; & comme retenuë par le Roy François premier, & par ses

ſucceſſeurs aprés avoir promis par le traité de Madrit de la rendre à l'Empereur Charles cinquiéme, pour une partie de ſa rançon, & comme une terre qui avoit appartenu à ſa grand' mére. Les Eſpagnols diſent que Louis fit tort à Marie fille & héritiére unique de Charles le Brave. Le ſujet qu'ils ont d'accuſer d'injuſtice l'action de Louis onziéme qui réünit ce Duché à ſa Couronne, c'eſt que le Roy Jean l'avoit donné à Philippe le Hardy ſon fils en pur don, & ſans reſtriction de maſculinité pour le recompenſer du ſervice qu'il luy avoit rendu à la bataille de Poitiers, où l'on dit qu'il luy ſauva la vie. Les François diſent au contraire, que la rigoureuſe loy des Appanages étoit déja en vigueur en ce tems-là, & qu'encore que le Roy Jean n'ait pas exprimé cette reſtriction dans la Chartre par où il donna cette Province à ſon fils, elle y étoit ſous-entenduë, parcequ'elle avoit été pratiquée auparavant, & l'a toujours été depuis. Pour prou-

ver leur dire, il asseurent que Auguste quatriéme de ce nom Duc de Bourgogne laissa trois fils, Eudes, Jean, & Robert, dont les enfans leur donnent une preuve convaincante. Eudes, qui étoit l'ainé, laissa trois filles, Jean qui êroit le puis-né, en laissa une, & toutes ces Dames furent obligées de céder à Robert frere cadet de leur pere. Tellement que ces Princesses ayant été excluses de l'héritage de Bourgogne, encores qu'elles eussent été mariées à des grandes Maisons, il est certain, disent-ils, qu'en ce tems-là, les Dames ne pouvoient pas hériter le Duché de Bourgogne, d'où ils concluënt que Marie en fut légitimement privée par le Roy Louis onziéme qui s'en saisit l'an mil quatre cents soixante & dix sept, aprés la mort de Charles le brave, dernier Duc de sa Maison, & qu'il y succeda par le méme droit que le Roy Jean y avoit succedé l'an mil trois cents soixante deux, par mort de

Philippe dernier Duc de la premiére race de Bourgogne.

Pource qui regarde la ceſſion du Roy François, l'on pourra remarquer que veritablement, ce Roy étant priſonnier promit de mettre la Bourgogne entre les mains de l'Empereur Charles-quint, & qu'il ne le fit point. Les Eſpagnols l'en blâmérent, & diſent encore qu'il étoit obligé de tenir une promeſſe ſolennellement faite, & confirmée par ſerment. Les François répondent que véritablement les promeſſes faites avec les formalitez requiſes, obligent les hommes d'honneur, & les Rois auſſi bien que tous les autres. Mais ils aſſeurent auſſi, qu'en la promeſſe du Roy François, l'on trouve pluſieurs cauſes de nullité. La premiére, que le Roy étoit priſonnier quand il la fit, & qu'aprés avoir juré qu'il tiendroit ce qu'il avoit promis, on ſe méfia tellement de luy, qu'au lieu de diminuer le ſoin qu'on avoit eu juſques alors de le garder,

on l'augmenta. En ſecond lieu, les Rois ſont toujours mineurs en matiére d'aliénation, & ne peuvent transferer ailleurs aucune partie conſiderable de leur Domaine, & particuliérement en ce qui concerne la ſouveraineté, ſans en avoir le conſentement des Eſtats, ou pour le moins du Parlement de Paris, ce qui ne fut point obſervé en ce rencontre; & en troiſiéme lieu les Eſtats particuliers du Duché de Bourgogne proteſtérent au Roy d'abord qu'il fut entré dans le Royaume, qu'il n'avoit pas pû les aliéner ſans qu'ils y conſentiſſent. Je ne ſay pas ſi chacune de ces raiſons en particulier, ni même ſi toutes enſemble ſont ſuffiſantes pour exclurre les Eſpagnols de leur pretenſion. Mais il eſt certain, que pluſieurs traitez ont été faits depuis celuy de Madrit de l'an mil cinq cens vingt cinq, ſans qu'on ait retouché cette corde. Enfin les François ſont en poſſeſſion de ce Duché, croyent de le pouvoir garder en bonne conſcience, ſe ſoucient peu de ce que

les pretendans peuvent alleguer, & le conſerveront de toute leur force, en toutes les occaſions qui ſe preſenteront. Les Eſpagnols ont auſſi pretendu les Provinces Unies du Païsbas, comme acquiſes par le mariage de Jeanne de Caſtille, avec l'Archiduc Philippe; mais ils ne les peuvent plus raiſonnablement pretendre, s'ils n'aſſûrent que les parties de leur Monarchie ſont inaliénables. Pour moy, je ſuis d'un autre avis, & crois que la paix que Philippe quatriéme fit avec la République de Hollande au mois de Janvier l'an mil ſix cents quarante huit, prive ſes ſucceſſeurs de tous les droits, à quoy il renonça par ce traité ſolennel. L'on peut dire la même choſe du Portugal. La poſſeſſion paiſible de ſoixante ans, & l'hommage que tous les Portugais, & ſinguliérement le Duc de Bragance, avoient fait au Roy Philippe luy avoit acquis un droit légitime ſur ce Royaume, quand même leur pretenſion n'auroit pas été ſans controverſe. Mais puiſque l'Eſ-

pagne y a renoncé solennellement, elle n'y doit plus penser, sinon par un nouveau droit, qui sera celuy des armes, quand ils auront un juste sujet de les prendre, & des forces suffisantes pour conquerir ces Provinces, & remettre les Hollandois, & les Portugais sous le joug de leur domination.

CHAPITRE XX.

Des revenus de l'Espagne en general & des causes de sa disette.

LEs finances étant le nerf de la guerre, & l'appuy inébranlable de la paix ; il ne déplaira pas à mon Lecteur, que je luy montre que l'Espagne n'est pas si pécunieuse qu'on dit, ni si opulente qu'on a crû jusqu'aujourd'huy. Un Moine Espagnol,

qui a fait un traité du gouvernement de l'Eſpagne , où il ne voulut pas mettre ſon nom , pour témoigner qu'il ſe ſoucioit peu des honneurs qui accompagnent ceux qui ont fait de bons livres , dit que la Monarchie d'Eſpagne n'a que quinze milions d'or de revenu. Ce bon pére s'en étonne , parce , dit-il , que la Monarchie Romaine, qui n'avoit pas tant d'étenduë que l'Eſpagnole, avoit plus de ſix fois autant de bien. Thomas Contarini Noble Venitien , qui étoit Ambaſſadeur de ſa Patrie à Madrit au commencement du régne de Philippe quatriéme , & qui penétra fort avant dans les affaires de cette Monarchie, alors trés floriſſante , dit que ce Roy avoit en ce tems-là vingt cinq milions huit cens quatre vingts ſeptmille écus de rente annuelle. Cette ſomme toute grande qu'elle eſt, ne ſurprend point ceux qui ſavent la grandeur de ce Roy, & deſes Royaumes , la richeſſe de pluſieurs païs qu'il poſſéde , & l'induſtrie que les Miniſtres de ce Prince employent

à tirer de l'argent des ſujets de ſa Majeſté. J'eſtime qu'ils s'étonneront pluſtoſt de ſavoir qu'il eſt toujours diſeteux, & qu'en tems de paix mémes, au lieu de payer les grandes, & quaſi incroyables dettes dont il eſt redevable aux Genois, il en faiſoit des nouvelles. Nous allons voir une partie de ſa recepte, & de ſa dépenſe, afin qu'on s'émerveille de voir le plus grand terrien du Monde, en un extréme ſouci de pouvoir ſubſiſter. Les principaux Chefs, ſurquoy ſont fondez les revenus de ſa Majeſté Catholique, ſont les Impots ordinaires ſur les Immeubles de ſes ſujets, les Gabelles, & les droits qu'elle prend ſur toute ſorte de marchandiſes qui entrent en Eſpagne, tant par mer que par terre, & qui ſe tranſportent hors du Royaume, ou d'une Province de ſes Eſtats à l'autre. Le tiers des biens Eccléſiaſtiques, les dons annuels, que ſa Majeſté reçoit de tous ſes Royaumes, païs, & ſeigneuries. Les mines d'or, & d'argent, & d'autres

metaux, dont elle a le quart, & les flotes des Indes. Je ne marqueray point icy par le menu ce que châcun de ces moyens de remplir les coffres du Roy luy rapporte, parceque d'autres l'ont fait avec beaucoup d'éxactitude. Il me ſuffira de dire que les Impoſts ſur les denrées qui entrent à Seville, & qui en ſortent pour les Indes enrichiſſent le Roy de trois milions, cinq cens dix mille écus par an, le tiers que ſa Majeſté retire des biens Eccléſiaſtiques rapporte uue ſomme immenſe. Les ſubſides qui ſont des Impoſts mis ſur les immeubles de toute ſorte, & qui ayant été inventez pour payer les dettes de la Couronne ſont devenus ordinaires rapportent un milion & quatre cent mille écus. *L'Alcavala*, qui étoit autrefois le ſol pour livre, & qui eſt maintenant le dixiéme denier, à rendu cy devant trois milions, & ne rend plus que quatre cens mille écus par an, à cauſe que l'Eſpagne eſt ſi dépeuplée qu'on s'étonne de voir ſi peu de monde en

un si grand, si beau, & si bon païs, *L'Escusado* qui est un droit que le Roy prend sur les Ecclésiastiques, par une indulgence, & par une permission particuliére du Pape, rend beaucoup, parceque sa Majesté peut imposer un tribut sur autant de Parroisses de son Estat qu'il luy plait en tems de nécessité : & ordinairement le Roy retire neuf cens vingt cinq mille écus par an. La Croisade, dont j'ay parlé cy devant, & qui est une Bulle que tous les Espagnols, & même les Estrangers qui vivent en Espagne, sont obligez d'acheter pour recevoir l'absolution de leurs péchez, environ les fêtes de Pâques, est de grand revenu, parcequ'elle coûte au moins un Réal, & toutes les personnes qui veulent aller à la Communion, & à Confesse en doivent être pourveus. Le Royaume de Portugal envoyoit cy devant aux coffres du Roy trois milions cinq cent mille écus, qui n'y viennent plus. Mais Naples paye encore trois milions cinq cent mille écus. La Sicile

un milion trois cent cinquante mille écus. Milan, un milion, les Païs-bas, un milion & cinq cents mille écus. Sans parler par le menu de tous les autres Eſtats de ſa Majeſté Catholique ; qui avoit de revenu ordinaire, ſelon le calcul de Thomas Contarini vingt cinq milions huit cens quatre vingt ſept mille écus. Je dis que le Roy d'Eſpagne avoit cela de revenu, parceque depuis que le Portugal a ſon Roy à part, il en faut défalquer tout ce que ce Royaume avoit accoûtumé de payer. Tellement que ſa Majeſté n'a plus que vingt deux milions d'or, ou ſoixante ſix milions de livres de rente ordinaire. Ce thréſor êtant bien menagé ſemble ſuffiſant, non ſeulement au maintien, mais auſſi à l'accroiſſement de cette vaſte Monarchie. Il eſt néanmoins aſſûré, que le Roy Charles ſecond a peu d'argent en ſon épargne, & que pendant la derniére guerre le Roy ſon pére conſuma par avance les revenus de pluſieurs années futures. Les Immeubles de

la

la Couronne sont engagez à Naples, en Sicile, à Milan, en Espagne. Les Genois, & les Hollandois ont tout le profit des flotes des Indes. Et si Dieu ne suscite un Roy qui prenne lui même le soin de ses finances, & qui tâche de faire rẽdre gorge aux harpies qui les ont dévorées durant plusieurs années, jamais ce Royaume ne reprendra son embonpoint. Les thrésors des Indes arrivent à Cadis pour y faire parade de leur richesse ; mais la moindre partie de l'or, & de l'argent demeure en Espagne. L'on y voit peu de bonne monnoye ; & cét Estat qui devroit être tout de Diamans, est toût de brique. C'est une merveille qu'un peuple avare, superbe, & pompeux au dela de tous les autres de l'Europe, aime mieux étre nud, & manger du pain sec, & en petite quantité que de travailler. Les meilleures terres y seroient en friche, si les peuples voisins ne les alloient cultiver ; l'on y logeroit à la ruë en plusieurs endroits, si les François, les Flamans, & les Anglois, ni faij

ſoient l'office d'hoſte, & l'on auroit de la peine d'y trouver des tailleurs, & des Cordonniers, ſi les François n'alloient en Eſpagne pour y chauſſer & habiller les Eſpagnols. Enfin la pareſſe y eſt ſi grande qu'on ne trouve preſque perſonne qui n'aime mieux trainer une épée ſans fourreau, & penduë à un bout de méche que de s'occuper au labourage, ou à quelque ausre métier utile à la République. Delà vient que la plus grande partie des hommes, n'ayant pas dequoy ſe nourrir, ils ont encore moins dequoy nourrir une femme, & des enfans, & pour cela ils ſe marient rarement. L'on ne ſe doit pas étonner que dans un païs plus grand que la France, & qui contient tant de Royaumes, que leur Roy ennuye par leur recit ceux qui les entendent, quand il prend la peine de les inſerer au commencement de ſes Edits, il n'y ait pas plus de trois milions d'ames, y compris le Portugal. De ce que je viens de dire, l'on peut juger des forces &

de la foibleſſe de la Monarchie Eſpagnole, & des cauſes pourquoy elle n'a pû gagner un pouce de terre ſur le Portugal; pourquoy elle a fait la paix avec les Hollandois, & avecque les Portugais, & enfin pourquoy elle a perdu la reputation d'invincible qu'elle avoit conſervée long tems, & qu'elle auroit encore, ſi jamais elle n'eût péché contre la principale maxime de ſon Intereſt. J'entends que ſi jamais le Roy Dom Philippe, n'eût pris les armes contre Charles premier de ce nom Duc de Mantouë qui étoit Catholique, ſon Eſtat ſeroit encore dans ſa premiére ſplendeur. Au moins ſelon les apparances humaines, & ſelon les régles politiques que ſes Ayeuls avoient obſervées juſques alors. Au reſte nous avons déja montré d'où vient la ſtérilité de l'Eſpagne, & la cauſe du peu de peuple qu'elle nourrit, lorſque nous avons dit qu'il y a trop peu de perſonnes qui la cultivent, & que les mariages ſont rares, à cauſe que les hommes ſont pareſſeux, & qu'on

en trouve peu qui veuillent prendre la peine de nourrir une femme, & d'élever de petits enfans. L'on pourroit ajoûter à cela, que le peuple y eſt enclin, & tout à fait adonné à la volupté; que ceux qui ont des femmes ne s'en contentent pas, qu'ils en careſſent d'autres, & que ces careſſes rendent les mariages ou du tout ſtériles, ou peu fructueux. Deplus les Eſpagnolles enfantent rarement aprés la trantiéme année de leur âge, & par conſequent ont peu de tems à peupler les maiſons, & à fortifier le païs. Il eſt vray que les Eſpagnols voulant remédier à cét inconvenient marient leurs filles en un fort bas âge, au moins quand il leur eſt poſſible. Mais en ce faiſant, ils tombent dans un autre mal, qui n'eſt pas moins dommageable à l'Eſtat que le premier. Car il eſt impoſſible qu'une femme qui n'eſt pas encore parvenuë à l'âge que la nature deſtine à la génération, puiſſe avoir des enfans, ou ſi elle en a, ils ſont ſans doute infirmes, & peu utiles à la République.

Aussi peut on dire que les Espagnols qui étoient autrefois des lions, ou des véritables hommes & incomparables en valeur, sont maintenant des Cerfs, ou des femmes, & enfin des personnes peu propres à la guerre, & l'on en voit peu qui égalent la vertu de leurs généreux Ancêtres.

CHAPITRE XXI.

Des causes d'Inimitié entre les Espagnols, & les François.

LEs habiles hommes ont sujet de s'étonner, qu'on puisse dire avec quelque raison apparente, que les nations ont de l'antipathie entre elles, & que rarement un peuple voisin en aime un autre. Tous les mortels ont une même origine; & cela nonobstant, il semble que

l'Anglois haïſſe naturellement le François, & l'Eſcoſſois, que le François ait de la peine à ſouffrir l'Eſpagnol, & que l'Eſpagnol ſouffre difficilement le Portugais; que les Suedois & les Danois ſoient d'une humeur entiérement differente. Pour moy, j'eſtime que le voiſinage des Provinces ayant brouillé les Princes qui y régnoient, a obligé les peuples d'épouſer leur querelle; & avec le tems, les guerres ont tellement animé les peuples les uns contre les autres, qu'ils ne ſeroient plus ſinon avec quelque mépris, & ſe frequentent rarement ſans démélé. L'Hiſtoire nous apprend, que pendant que les Eſpagnols étant oppreſſez par les inſultes des Mores, & les François, par celles des Bretons, des Normans, & des Anglois, ils étoient les meilleurs amis du monde, & le Seigneur d'Argenton dit, qu'ils étoient alors aliez de Roy à Roy, & de Royaume à Royaume, & obligez ſous de grandes malédictions à bien garder leur alliance. Mais enfin les premiers

ayant chaſſé leurs ennemis de leur païs, ſongérent à conquerir celuy de leurs voiſins ; & n'ayant plus beſoin du ſecours de leurs alliez, ils mugueterent indifferemment tout ce qui êtoit à leur bien-ſéance. Ils firent des traitez avec les François, & ne les obſervérent ſinon autant qu'ils les trouvérent utiles à leur ambition ; ils firent des mariages ſi heureux, qu'ils donnérent de la jalouſie à toute l'Europe, & s'accrûrent prodigieuſement. Les François auſſi, étant demeurez ſeuls en France, donnérent des affaires à leurs voiſins, & tinrent abſolument, & ſans aucune difficulté, le haut bout parmi les Rois durant quelque tems. Mais enfin, la Maiſon de Habſbourg ajoûta à ſes Eſtats d'Allemagne, les Païs-bas, l'Eſpagne, une grande partie de l'Italie, les Indes Occidentales, & la dignité Impériale. Alors la France fut contrainte de céder à la branche d'Auſtriche ; & peu aprés, celle de Bourgogne luy diſputa la préſéance, & préteudit pour le moins l'égalité.

Delà est née une haine qui est presentement si enracinée entre ces nations, qu'elles ont bandé tous les nerfs de leur prudence, & de leurs forces, pour se supplanter, & selon les apparences elles ne s'épargneront pas, lorsque l'occasion se presenterade s'entrechoquer. Enfin, elles semblent être, & sont en effet, tellement ennemies l'une de l'autre que toute l'Europe croit qu'il y ait de l'antipathie entre ces deux belliqueuses nations. Pour moy, je ne say pas si je me trompe ; mais il me semble qu'il y a plus d'émulation que d'antipathie, & que la haine qu'on remarque en elles, est précedée des affronts que les François ont fait aux Espagnols, & les Espagnols aux François. Pour prouver ce que je viens d'avancer ; je supplie mon Lecteur de considerer qu'il est impossible qu'un peuple s'éleve par trop, sans causer quelque jalousie aux autres, & que ceux qui n'ont point eu d'égal durant plusieurs années, voyent à regret un autre qui prent leur place,

& qui les veut dévancer. Cette considération n'a pourtant point causé seule la haine qu'on void aujourd'huy entre les François, & les Espagnols. Ils ont eu des deux costez des causes plus pressantes ; & afin que personne n'en puisse douter, j'en apporteray icy quelques unes des plus signalées. Je commence donc par le sujet que les François ont eu de haïr les Espagnols, & montreray au Chapitre suivant, que les Espagnols n'en ont pas moins eu de haïr les François.

Premierement. L'entrevenuë de Louis onziéme Roy de France, & de Henry cinquiéme Roy de Castille, fut un commencement du mépris que ces deux nations font l'une de l'autre, & prouve que Philippe de Commines Seigneur d'Argenton a eu raison de dire, que les Grands Princes ne se doivent jamais visiter. Louis fut élû arbitre d'un different qui s'étoit élevé entre Henry Roy de Castille, & Jean Roy d'Aragon ; & cette élection l'obligea

de se porter à Saint Jean de Luz sur la frontiére de ses Estats, pour tâcher de les mettre d'accord. Alors le Roy de Castille vint voir Louis sur ses terres avec une pompe extraordinaire. Il passa la Bidassoa dans un batteau, dont la voile étoit de drap d'or, luy & le Comte de Lodesme son favori brilloient de l'éclat des pierreries dont leurs habits étoient enrichis, & le dernier en portoit jusqu'à ses brodequins. Louis au contraire portoit un habit court, & de mauvais drap, & au lieu d'une enseigne de Diamans, il portoit une nostre Dame de plomb, attachée à un mauvais chapeau differant des autres. Dela vint que les François blâmérent la magnificence excessive des Castillans, & ceux cy mépriserent la trop grande chicheté des François. Ce mépris, & ce blâme semérent un commencement de haine, qui dura toute la vie de ces Rois, & puis passa à leur posterité. Secondement, Jean Roy d'Aragon, pére de Ferdinand, qui fut surnom-

mé le Catholique se trouva en nécessité d'argent, & pria Louis onziéme de luy en préter. Celuy-ci le fit, & luy ayant fait conter trois cents mille écus d'or, il receut de luy Perpignan, & le Comté de Roussillon, pour assûrance de son payement. Quelque tems aprés, Jean voulut recouvrer ses terres sans rendre l'argent qu'il avoit receu en prest, poussa ses sujets du Roussillon à se rebeller, & à chasser les François de Perpignan, qui leur avoit été engagé. Ceux cy eurent le loisir de se retirer dans la Citadelle, & leur Roy eut le soin, & le moyen de la conserver. Cette action de Jean montra à Louis qu'il n'avoit pas sujet de se fier à l'Espagnol, & causa une grande mes-intelligence entre-eux, qui fut augmentée par ce que je vay dire. En troisiéme lieu. Charles huitiéme fils de Louis onziéme, fit dessein de retirer le Royaume de Naples des mains du Roy Ferdinand, qui à son avis le possédoit injustement, parce qu'Alphon-

ſe ſon pére s'en étoit ſaiſi ſans raiſon au préjudice de la Maiſon d'Anjou, de qui le Roy Charles étoit héritier. Pour cét effet, ce jeune Prince ſe voulut aſſûrer de l'amitié de ſes voiſins, & pour tenir l'épée de Ferdinand Roy d'Eſpagne dans le fourreau, il luy rendit gratis Perpignan, & tout le Rouſſillon, parcequ'il promit de ne point ſe méler, ni directement, ni indirectement de la guerre qu'il alloit entreprendre. Mais Ferdinand ayant ce qu'il déſiroit, ſe ſoucia peu de ſa promeſſe, contrecarra Charles dans ſon entrepriſe, & augmenta d'autant plus le ſujet de haine que ſon pére avoit donné aux François. En quatriémem lieu. Le Roy Louis douziéme qui devoit auoir appris aux dépens de ſes prédeceſſeurs qu'il étoit dangereux de ſe fier à Ferdinand, parcequ'il n'aimoit que ſon proffit, & faiſoit litiére de ſa parole, voulut auſſi étre trompé, ou pour le moins, eut trop peu de ſoin de ſa ſeureté. Ce bon Roy, voyant que Ferdinand étoit trés ambitieux,

crut qu'il le tiendroit plus fortement lié à sa volonté s'il luy faisoit part d'un Royaume qui luy appartenoit, en qualité de légitime héritier de la Maison d'Anjou. Pour ce sujet, il fit un accord avec luy, & ils s'obligérent tous deux de conquerir le Royaume de Naples à communs frais, & à forces communes, & qu'ils le partageroient entre eux. La conquête suivit leur résolution, & le partage se fit selon leur accord; mais peu aprés Ferdinand qui aimoit mieux tout ce Royaume qu'une partie, fit naître des difficultez, où il n'y en avoit point; & la Sicile luy donnant le moyen d'attaquer les François avec beaucoup de vigueur, il les chassa de ce qui leur appartenoit même par leur traité, & donna sujet au Politique Florentin, de dire que les François sont mauvais Politiques, & peu capables de conserver par la prudence, ce qu'ils ont acquis par la valeur. Alors Ferdinand ajoûta la ruse à la force; cartandis qu'il assujettissoit Naples par

l'addreſſe, & par la valeur de Gonzale Fernandes de Cordoa, il envoya en France l'Archiduc Philippe ſon gendre, pour traiter avec Louis, & par ce moyen le rendre plus tardif à ſecourir les ſiens. Cét artifice luy réüſſit ; il ſe ſaiſit de tout le Royaume, & quoy que ſon gendre en eût promis la reſtitution en ſon nom, il ſe mocqua de tous ceux qui crurent qu'il avoit envie de le rendre, dit qu'il avoit trop bon cœur, & qu'il n'en vouloit rien faire, parceque *Beati poſſidentes*. En cinquiéme lieu. L'acquiſition des biens, telle qu'elle fut, plaiſoit tellement au Roy Ferdinand le Catholique, qu'il n'en laiſſoit échapper aucune occaſion. Louis donc ayant eu le malheur de ne pouvoir pas complaire au Pape Jules ſecond, en toutes ſes paſſions, il fut excommunié, & ſon Royaume donné à qui s'en pourroit rendre le maiſtre. L'action injuſte de ce Pape éveilla l'appétit du même Ferdinand qui auroit volontiers ajoûté à ſes Eſtats le premier

Royaume de la Chrêtienté ; il crut néanmoins qu'un si grand morceau le pourroit étrangler, & quoy qu'à regret, il se contenta d'un moindre, & se saisit injustement de la Navarre, sous prétexte que Jean d'Albret étoit amy & parent de nostre Louis douziéme. Le droit du Roy injustement chassé, est dévolu aux François, par le mariage d'Antoine de de Bourbon Duc de Vendôme avec l'héritiére de ce petit Royaume. Ce méme droit oblige les François à blâmer la violance du Pape Jules, & l'injustice du Roy Ferdinand ; & le nom & les armes de Navarre que le Roy trés Chrêtien porte encore aujourd'huy, augmente la mes-intelligence qui est entre les couronnes d'Espagne & de France. En sixiéme lieu. L'Empereur Charles d'Austriche ayant obtenu une signalée victoire, & pris le Roy François devant Pavie, le traita avec tant de rigueur que la France ne s'en souvient jamais, sans concevoir un ex-

tréme déſir de ſe vanger. L'on ne parle point de Naples, de Milan, que les François ne ſe ſouviennent des juſtes prétenſions qu'ils out ſur ces grands & délicieux Eſtats, qui ſont les plus beaux, & les plus illuſtres de l'Italie ; & quand ils voient la Coſte des Païs-bas, les mains leur démangent, & ſouhaittent une occaſion favorable de recouvrer la Souveraineté : & même le droit utile de la Flandre, & de l'Artois. Tellement que voyant au pouvoir des Eſpagnols ce qui appartenoit à la France, pendant le régne de la premiére, & de la ſeconde race de leurs Rois, & qui revint au pouvoir des Princes de la Maiſon Royale, par le bonheur de la branche de Bourgogne, ils ont du regret de voir qu'il eſt tombé en des mains étrangéres par la victoire, & par la violence de Charles-quint. En ſeptiéme lieu. Le même Charles étant en Eſpagne, apprit que les Gantois s'étoient rebellez, & que ſa preſence ſeule, &

une extréme diligence luy pourroit conserver cette grande & considerable partie de son Estat, & le lieu de sa naissance, pour cette cause, usant d'une adresse admirable, & sachant que le Roy François souhaitoit ardemment le Duché de Milan, comme une piéce qui luy appartenoit à cause de sa riére grand' mére, & à cause qu'il avoit été le fruit de sa valeur, & sa premiére conquête, Charles le luy fit offrir pour son cadet à condition qu'il luy permettroit de passer librement par la France, pour aller ranger ses sujets rebelles à leur devoir. Il obtint ce qu'il désiroit, traversa tout le Royaume de France sans aucun empéchement, & y fut receu comme la personne du Roy. Ce marché s'étoit fait par l'entremise du Connétable de Montmorancy, qui s'étant fié à la promesse de l'Empereur avoit persuadé au Roy son maistre, qu'il étoit juste de luy accorder sa demande. Le Connêrable perdit les bonnes graces du Roy pour luy avoir donné ce Con-

ſeil, toute la France connut qu'il ne falloit plus ſe fier aux Eſpagnols, & la haine qui étoit déja aſſez grande entre ces deux nations s'augmenta de beaucoup comme chacun peut penſer. VIII. Le Roy François ayant été obligé de promettre plus qu'il ne pouvoit tenir pour ſortir de ſa captivité, refuſa de garder ſa promeſſe, lorſqu'il fut en liberté. L'Empereur ſe trouva offenſé de ce procédé, & fit dire à François, qu'il n'avoit pas agi en homme d'honneur, & que ſon action étoit indigne du rang & de la dignité de Prince; que s'il ne vouloit tenir ſa parole, il luy étoit permis; mais au moins à l'imitation du Roy Jean ſon prédéceſſeur à la Couronne de France, & qui avoit eu le même malheur que luy, il devoit retourner en priſon. Ce diſcours toucha ſenſiblement François, qui déſirant tirer raiſon de cette offenſe, fit aſſembler ſon Parlement pour donner audience au héraut de Charles; & alors en grande & illuſtre aſſemblée, il luy répondit que tou-

tes les fois que l'Empereur avoit dit que luy François n'avoit pas agi en Prince, il avoit menti, & qu'il mentiroit toute les fois qu'il tiendroit le méme discours. Ces paroles furent suivies d'un appel qui fut fait avec beaucoup d'animosité, & n'ayant point été accepté, parcequ'au dire de Charles, François n'étoit & ne seroit point en état de se battre avec luy, qu'il n'eût accompli de point en point, tout ce qu'il avoit promis par le traité de Madrit. Il obligea pourtant l'Empereur de défier François en la presence du Pape, & des Ambassadeurs de France, par des paroles qui témoignoient une passion inouïe. Charles dit aux Ambassadeurs de France, qu'il se vouloit battre avec le Roy leur maistre, à pied, ou à cheval sur un pont, ou dans un batteau, quand & comme il voudroit, & qu'il luy en laissoit le choix; mais qu'il falloit mettre les Duchez de Milan, & de Bourgogne en dépost, & que le vainqueur les possédât tous deux. Toutes ces grandes

ménaces de part & d'autre ne firent qu'aigrir leurs esprits, & rendre les deux nations ennemies irréconciliables. IX. Pendant la minorité des enfans de Henry second, le soin plus important, & plus assidu de Philippe Roy d'Espagne, fut de nourrir la mes-intelligence qui étoit alors en France entre le Roy & le peuple, à cause de la diversité de Réligion qui s'étoit glissée parmi eux, & de l'ambition de quelques Grands qui sortoit tout à fait des bornes de la raison. Philippe donc voulant profiter du malheur de la France, nourrissoit ce mal, pour conserver le repos de ses Estats par la ruïne de ses voisins; & Henry troisiéme ayant été misérablement assassiné, il leva le masque, & se voulut faire Roy de France. Plusieurs François infatuez du beau prétexte de réligion, favorisoient le dessein de cét étranger ennemi; mais enfin ils se détrompérent, & la valeur, la prudence, & le bonheur extraordinaire de Henry de Bourbon, qui mérita le surnom

de Grand leur ouvrit les yeux. En ce tems-là, les François les plus ignorans connurent que les Espagnols avoient plus d'envie de se saisir du plus puissant Royaume de la Chrêtienté, que d'y conserver la foy Catholique. Toutes ces menées de Philippe le prudent, qui firent répandre des fleuves du plus pur & du plus généreux sang de France, roulent incessamment devant les yeux des Politiquess, & les plus simples François ayant connu l'ambition de leurs ennemis, & songeant au dommage qu'il en ont receu, ont peu d'affection, pour ne pas dire qu'ils ont une grande haine pour eux. X. Les traitez de paix n'ont pas été capables d'assûrer la France des embûches de ses ambitieux adversaires ; & les François songeant au mal qu'ils en ont receu, tâchent d'en avoir la raison. Ils savent que durant la paix les Ambassadeurs du Roy Philippe troisiéme corrompirent quelques serviteurs de Henry le Grand, & auroyent mis son Estat

en un extréme danger, ſi ſa prévoyance & ſon bonheur n'en euſſent coupé la racine. Leur artifice coûta néanmoins la vie à Charles de Gontaud Duc de Biron Maréchal de France, qui perdit la téte ſur un échafaut pour avoir prêté l'oreille aux Sirénes qui promettoient de la luy faire graver ſur des piéces d'or & d'argent. Un Gentilhomme Provençal nommé Meirargues fut écartelé à Paris pour avoir promis aux Eſpagnols de leur donner l'entrée de Marſeille tandis qu'il y ſeroit Viguier. Charles de Valois Comte d'Auvergne & depuis Duc d'Angouleme, demeura pluſieurs années priſonnier dans la Baſtille, pour avoir promis de trahir ſon Roy ; & Henriette de Balzac ſa ſœur uterine & mére d'un fils naturel du Roy, fut diſgraciée pour avoir écouté les promeſſes de ceux qui en vouloient au grand Henry de Bourbon. Et toutes les fois que les François ont entrepris quelque choſe de grand, les Eſpagnols ont tâché de les en empécher. XI. Enfin

le Roy Louis le Juſte, mit le Conſeil d'Eſpagne en peine, par une action de prudence & de Juſtice. Ce pieux Roy entreprit la ruïnë des Proteſtans. Philippe quatriéme Roy d'Eſdagne n'oſa pas s'y oppoſer ouvertement, parce qu'en ce faiſant il auroit choqué la plus importante maxime de ſon Intereſt. Il le fit pourtant ſous main, à ce qu'en dit Gabriel Naudé en ſes conſidérations politiques ſur les coups d'Eſtats, & favoriſa de ſon Conſeil, & de ſon argent les Proteſtans de France, afin que leur reſiſtance fut plus longue, & plus vigoureuſe, & que par ce moyen il peût affoiblir un Royaume qui s'oppoſe à la grandeur de l'Eſpagne, en toutes les rencontres. Il avint auſſi que Gaſton de France, frére unique du Roy Louis treiſiéme, porté d'une ardeur de jeuneſſe, ou du conſeil violent de quelques brouillons, prit les armes contre le même Roy ſon frére; & Philippe luy envoya du ſecours qui étoit ſur les frontiéres du Languedoc, lorſque Gaſton fut défait.

Toutes ces actions ont tellement animé les François contre les Espagnols, qu'il ne peuvent, ni ne veulent pas étre leurs amis, & les Espagnols qui n'out pas été mieux traitez des François, leur rendent la pareille dans toutes les rencontres qui se presentent. Nous allons voir une partie des affronts que les Espagnols ont soufferts des François, & châcun pourra juger que ces peuples belliqueux ont peu de sujet de s'aimer, & qu'ils ne s'aiment point du tout, si ce n'est que quelque particulier ait receu des faveurs d'un autre, & désire d'en étre reconnoissant.

CHAPITRE XXII.

Suite de la même matiére où l'on peut voir le sujet que les Espagnols ont de haïr les François.

I'Ay souvent oüi dire qu'il n'y a rien de si doux que la vengeance; & bien que je la condamne entre les personnes particuliéres, je pense que les régles de la Politique moderne permettent aux Souverains de tirer raison du tort qu'il croyent avoir receu de leurs ennemis. Je ne say pas s'ils le font toujours avec la modération que les loix du Christianisme leur imposent, & laisse à tout le monde la liberté d'en juger selon les sentimens de la prudence. Je ne m'estime pas capable de décider une affaire de si grande importance, ni de

montrer ſi les François & les Eſpagnols ſe ſont également offenſez. Je ne feray icy que propoſer les éxemples que j'ay recueillis de l'Hiſtoire, par où les perſonnes dés-intereſſécs pourront juger, ſi les uns ont toujours rendu la pareille aux autres, & lequel des deux peuples a le plus contribué à leur inimitié. Je commence par Louis onziéme, & dis pour premiére cauſe de la mes-intelligence qui eſt aujourd'huy entre les deux Auguſtes Maiſons, d'Auſtriche, & de France, qu'aprés la mort du Duc Charles, Louis ſe ſaiſit de la Bourgogne, des villes que le Roy Charles ſeptiéme avoit baillées à Philippe le Bon, rachetables pour quatre cent mille écus, & qui avoient été rachetées auparavant. Je dis auſſi que le même Roy ſe ſaiſit au méme tems ſans aucun autre droit que celuy de la bien ſéance, de l'Artois, & s'il eut pû, il auroit rangé à ſon obéiſſance toutes les Provinces du Païs-bas. Les plus moderez trouveront qu'il y avoit quelque excez

au procedé de ce prudent Prince, & qu'il se devoit contenter de ce qui luy appartenoit selon les loix de la plus rigoureuse justice. Les interessez disent qu'il devoit laisser entier l'héritage du défunt Duc Charles, à sa légitime héritiére, & qu'il choqua les loix de la justice, aussi bien que celles de l'équité, quand il attaqua une Princesse pupille, & sa parente. Les Espagnols qui ont acquis avec les biens de cette Princesse le droit de repeter ce qu'elle perdit, se trouvent offensez de l'action du Roy Louis, & pretendent encore tout ce qui avoit appartenu à la Maison de Bourgogne. Les François qui ne veulent pas démordre de la possession de ce qu'ils ont acquis de cét héritage, accusent d'injustice le désir des Espagnols; & cette pretension ayant causé des guerres, a fait naître de l'inimitié entre les Maisons trés-Augustes d'Austriche & de France. Cette inimitié s'est extrémement augmentée depuis par le juste sujet que la Maison d'Austriche

a eu de ſe plaindre en diverſes rencontres. Car en ſecond lieu, Marie de Bourgogne étant morte d'une chute qu'elle fit à la chaſſe, ou d'une fiévre qui la ſaiſit incontinent aprés. Maximilien qui l'avoit perduë, & qui étoit Roy des Romains, ſe trouva en état de rechercher Anne de Bretagne. Cette Princeſſe étoit démeurée héritiére de tous les Eſtats du Duc François ſecond ſon pére, l'an mil quatre cents quatre vingt ſix, tandis que ce Duc étoit en guerre, avec Charles huitiéme Roy de France. La mort de François, & l'état miſérable où le Duché de Bretagne ſe trouvoit alors par une longue & rude guerre, obligea la Princeſſe Anne à prendre, & méme à mandier le ſecours de tous ceux qui ſouhaitoient de l'avoir en mariage. Ils envoiérent tous des troupes, & Maximilien d'Auſtriche fit comme les autres, & bien qu'il la ſecourut avec moins d'ardeur, & de vigueur qu'aucun de ſes autres amans, il leur fut préferé, afin qu'il connût que la

fortune le flatoit, & luy envïoit son bonheur. Ce Prince qui fut par aprés Empereur par la mort de son pére, sachant la volonté de la Princesse de Bretagne, envoya vers elle un Comte de Nassau, & un Baron de Polheim qui l'épousérent en son nom, avec les solennitez requises. Ce mariage déplut à Charles huitiéme, qui pour en empécher l'effet, fit à Maximilien les deux plus signalez affronts qu'on eût jamais fait à un Prince de sa sorte. Charles avoit fiancé Marguerite fille du susdit Maximilien d'Austriche quelques années auparauant, & cette jeune Princesse étoit élevée à la Cour de France, pour en étre la Reine, d'abord que son âge luy permetroit de consommer le mariage. Mais le Roy Charles se souciant peu de tout ce qui avoit été promis, préfera Anne femme de Maximilien à Marguerite sa fille, luy renvoya celle-cy, & prit celle-la en mariage, quoy quelle fût déja mariée. Ce double affront fut extrémement sensible à Maximilien,

& luy mit les armes à la main. Mais parcequ'il avoit un pére tout à fait chiche, & un païs qui ne luy obéiſſoit pas volontiers, depuis la mort de Marie de Bourgogne la premiére femme, il fut contraint de ſe reſoudre à un accommodement, & de faire une paix aucunement forcée. Par cette paix, Charles rendit à Maximilien les Comtez d'Artois & de Bourgogne, que ſa fille luy avoit apportez en dot, & retint ſa femme, & la Bretagne, ce qui augmenta de beaucoup l'inimitié, qui étoit déja entre ces deux Maiſons. Les affrons n'en demeurérent pourtant pas là. Car en troiſiéme lieu, quelques années aprés, Charles ſon petit fils qui fut par aprés Empereur, & qui avoit alors huit ou neuf ans, en receut un autre. Louis douziéme Roy de France promit au dit Charles, Claude ſa fille ainée, & peu aprés, craignant, diſoit-on, que ce mariage ne donnât à Charles le moyen de troubler la France, parceque Louis n'avoit point de fils, il la donna à François de Va-

lois Duc d'Angoulême qui fut son successeur à la Couronne. Cét affront ne fut pas si sanglant que les autres, dautant qu'il y avoit assez de Princesses dans la Chrétienté, & que Charles avoit assez de bien & de merite pour en avoir le choix. Mais il ne laissa pas d'offenser Maximilien & Charles son petit fils, parce qu'ils crurent avoir été mépriſez, & parce qu'ils valoient bien la peine qu'on leur tint une promesse solennellement faite. En quatriéme lieu, aprés la mort de l'Empereur Maximilien, Charles se trouvant déja élevé à un haut point de grandeur, & de Majesté par la mort de Jeanne d'Espagne sa mére, & de Ferdinand son grand pére, François Roy de France en conceut de la jalousie, & craignant qu'il ne fût élû Empereur se rendit son competiteur. Pour empécher donc que son adversaire ne montât sur le thrône Impérial; il fit remontter aux Electeurs de l'Empire, que Charles n'étoit pas digne de posseder une qualité si relevée. Les

raiſons qu'il fit repreſenter furent que Charles étoit vaſſal du Pape, de l'Empire, & de la France, & qu'un Prince qui avoit tant de Seigneurs ne devoit pas étre le chef d'un grand nombre de Potentats qui reſſemblent à des Rois. Ce mépris toucha vivement le cœur de Charles, qui ayant été préferé à François, quaſi d'un commun accord, chercha tous les moyens poſſibles de ſe vanger, & de luy faire avouër que ſa vertu meritoit l'Empire, & que ſa naiſſance n'en étoit pas indigne. L'élection de Charles déplût aux Eſpagnols qui craignant d'avoir un Roy ſans pouvoir joüir de ſa preſence, ſe rebellérent, & cette rebellion donna au Roy François le cinquiéme moyen d'offenſer la trés-Auguſte Maiſon d'Auſtriche. Alors Francois envoya le Seigneur de l'Eſparre en Eſpagne avec une armée. Celuy-cy ſe ſaiſit de la Navarre avec beaucoup de facilité, & ſans doute, il l'auroit aiſément gardée, s'il s'en fût voulut contenter. Mais ayant vou-

ſu paſſer plus avant, il obligea les Eſpagnols de s'accorder pour faire repentir ce Seigneur Gaſcon d'être allé troubler leurs affaires. De cette boutade de François, du mépris qu'il avoit fait de Charles, de la protection qu'il prit du Comte de la Mark, & du déſir que Charles avoit de meſurer ſon épée avec celle de ſon ennemi, nâquit une guerre trés longue, & trés ſanglante. Cette guerre fut favorable à Charles, qui s'étant uni à tous les Princes Italiens, chaſſa les François de toute l'Italie; & peu aprés il ſe vit maiſtre de la perſonne de leur Roy. Ce Roy qui étoit courageux, & puiſſant, ne voulut point ſouffrir l'affront qu'il avoit receu d'être depoüillé de ſa conquéte, repaſſa les Alpes, reprit Milan, & aſſiégea Pavie, qui luy fut fatale, car il y fut vaincu & pris priſonnier. Ce grand Roy étant en priſon, fut mené en Eſpagne, où aprés avoir langui un an, il s'accorda avec Charles du prix de ſa rançon, & en-

tre autres choſes, il promit de luy mettre entre les mains la Bourgogne, qui (à ce qu'il diſoit) avoit appartenu à ſa grand' mére. Il ne tint pourtant pas ſa promeſſe, ſous pretexte que cette aliénation étoit au de'à de ſon pouvoir, & contraire aux loix de ſon Eſtat. Depuis ce tems-là, cette Province eſt demeurée au pouvoir des Francois; mais les Eſpagnols l'ont toujours pretenduë, & la pretendent encore, tellement qu'elle n'eſt pas le moindre ſujet des mes-intelligences qu'on void entre ces deux belliqueuſes nations. En ſeptiéme lieu, Henry ſecond ne porta pas moins d'envie à la gloire du trés Grand Charles & de la Monarchie Eſpagnolle, que le Roy ſon pére; & pour cela voyant que Charles tâchoit d'opprimer les Lutheriens d'Allemagne, il mit de grandes forces ſur pied, & s'en déclara le protecteur. Cette protection luy donna le moyen d'étendre ſes frontiéres, & de joindre à ſes anciens

Estats, les villes, & les Evéchez de Metz, de Toul, & de Verdun, qui depuis ont été incorporez à la France, du consentement de tous les Estats de l'Empire. Cette perte toucha trés sensiblement le cœur de Charles, & aussi la voulut-il reparer. Mais il y trouva tant de resistance, que dés lors, il fit le génereux dessein de renoncer au monde, & à ses grandeurs, & en effet, il y renonça peu d'années aprés. La retraite de l'Empereur Charles, & la mort du Roy Henry [qui ne furent pas éloignées l'une de l'autre] changérent entiérement la face des affaires de la Chrêtienté. Le successeur de Charles ne fut pas si belliqueux que luy; mais il fut trés prudent, & ayant appris de son pére que la France pouvoit difficilement être ruïnée par la force des armes, il mit son épée dans le fourreau, & employa des moyens plus aisez, & peut être aussi plus dangereux. Les enfans de Henry second, qui parvinrent à la Couronne, ou trop jeunes ou trop en-

clins à leurs plaisirs, donnérent à Philippe Roy d'Espagne, une commodité favorable d'employer utilement sa prudence, de troubler leur Estat, & de les empécher de dresser contre luy aucune machine, qui le peût empécher de faire ce qui luy plaisoit. Enfin depuis la mort de Henry second, jusqu'au régne de Henry le Grand, c'est à dire durant l'espace de trente huit ans, la France se déchirant elle même, elle ne tenta rien contre l'Espagne. Mais le méme Henry le Grand, étant parvenu à la Couronne, aprés avoir surmonté tous les obstacles qui s'y étoient rencontrez, il crut que Dieu le destinoit encore à de plus grands honneurs, & donna aux Espagnols le huitiéme sujet de se plaindre des François. Cét incomparable Prince conceut de grands desseins, acquit des amis par tout, prepara des troupes qui sembloyent invincibles, & si la mort n'eût coupé la trame de ses prospéritez, le prétexte qu'il avoit d'aller attaquer Juliers, dont

l'Empereur s'étoit saisi, luy auroit donné le moien de tailler beaucoup plus de besogne à la Maison d'Austriche, qu'il n'aimoit point, & qu'il vouloit humilier. Il mourut néanmoins avant qu'il eût éxécuté son dessein ; mais il augmenta beaucoup la haine, que les Espagnols portoient déja aux Francois. Louis le Juste, fils de Henry suivit la trace de son pére, & pour un neuviéme sujet de déplaisir, secourut les ennemis de la Monarchie Espagnole. Les Hollandois, le Duc de Savoye, les Grisons, les Valtelins, les Allemans, & tous ceux qui se voulurent opposer à la prosperité des Espagnols, le trouverent prest à les assister de conseil, d'hommes, & d'argent. Tellement que la France ne fut jamais, ni plus liberale envers les ennemis de l'Espagne, ni plus promte à s'opposer aux desseins de cette Monarchie formidable. Car enfin Louis voyant que Frideric Electeur Palatin, Christian Duc de Bronsvic Evêque d'Hal-

berſtat, George Frideric Marquis de Bade Dourlac, Charles Comte de Mansfeld, & Chriſtian quatriéme Roy de Dannemarc avoient été contraints de ceder à la fortune, & au bonheur extréme de Ferdinand ſecond Empereur des Romains, il luy ſuſcita un ennemis invincible. Ouy l'on dit que Guſtave Adolphe, ſurnommé le Grand, Roy de Suede, vint en Allemagne pour arréter le char qui portoit cét Auguſte Empereur à la domination abſoluë de l'Empire, & qui menaçoit la Religion Proteſtante, & la liberté Germanique d'une ruïne totale. La France s'en méla & l'on dit méme qu'il fut fait un traité entre les Couronnes par lequel Louis s'obligeoit de fournir à Guſtave un milion de livres par an, pour l'entretien des troupes qu'il devoit conduire en Allemagne; ce traité, & celuy qui obligea le Landgrave Guillaume cinquiéme d'entretenir dix mille hommes moyennant ſix cent mille livres

que le même Roy Louis luy faisoit payer annuellement ; & autant ou plus qu'il en fourniſſoit aux Estats de Hollande, furent des justes sujets de déplaisir qu'il donnoit à Philippe quatriéme son beau frere. Enfin il n'oublia rien de ce qui pouvoit humilier ses adversaires. Il envoia du secours aux Catalans, aprés qu'il eurent secoüé le joug de la Monarchie Espagnolle. Et les Portugais ayant mis le Duc de Bragance sur le thrône, il luy fit offrir de le favoriser de toutes ses forces, & l'assista si bien de conseil, d'hommes, & de munitions qu'il s'y peut maintenir & son successeur s'y maintient encore, aussi bien parceque la France s'est intereſſée à sa conservation, que parceque les Espagnols étoient déja foibles quand cela avint. De sorte que personne ne peut douter, que les Monarques de France, & d'Espagne n'ayant beaucoup de sujet de s'entre-haïr, ni méme qu'ils ne t[illegible]

chent de ſe ſupplanter, ou du moins d'empécher que leur Eſtat ne s'augment en aucune faſſon. Je penſe auſſi que c'eſt pour cela que les Eſpagnols mépriſent les François qui entrent dans leurs païs, bien qu'ils en ayent beſoin, & que les François ne peuvent voir un Eſpagnol, & moins encore converſer avec luy ſans une grande repugnance, ou par une antipathie, qui ſemble naturelle, ou pour les affronts que ces deux belliqueuſes nations ont faits l'une à l'autre.

CHAPITRE XXIII.

Si les conquêtes que les Espagnols ont faites en Europe, en Afrique, & en Amerique la fortifient, ou l'affoiblissent.

IL y a des Politiques Illustres par leur savoir, loüez universellement par leur rare prudence, qui veulent persuader au monde, que la Maison d'Austriche possedant une grande partie de l'Univers, s'affaisse sous son propre poids, & que la grandeur de ses conquêtes, l'épuise de tout ce qui rend les Estats considerables. D'autres qui la regardent plus attentivement, nous asseurent qu'elle seroit peu considerable si elle n'avoit que la Castille, & méme toute la presqu'Isle, dont elle porte le nom,

& que ſes autres Eſtats l'ont renduë formidable à tous ſes voiſins. Bocalini qui montre ſon eſprit en toutes ſes rélations de Parnaſſe, ſemble s'étre de beaucoup ſurpaſſé ſoi-méme, en celle où il s'efforce de montrer que les Eſtats médiocres floriſſent & ſe conſervent avec plus de ſplendeur, que ceux qui ſont prodigieuſement étendus. Cét excellent Politique dit que Melibée, & Dametas Bergers d'Arcadie, & voiſins l'un de l'autre, ſe trouvérent d'humeur differente. Le premier ſe contenta de nourrir cinq cents brebis, & en retiroit tous les ans cinq cens écus de profit. L'autre qui étoit extrémement ambitieux, en eut un beaucoup plus grand nombre, & ne pouvant pas en prendre le ſoin qu'il auroit falu, il trouva dans peu de tems ſes ſoins & ſa peine perduë, & n'en eut plus que les peaux. De même en avint-il aux Eſtats (dit-il) un Monarque qui n'embraſſe pas plus qu'il ne peut étreindre; & qui a plus de ſoin de bien régner, que

de régner ſur une infinité de peuples, gouverne ſon païs, y maintient l'abondance, & procure le repos; la richeſſe, & la commodité de tous ſes ſujets. Celuy au contraire, qui ne ſonge qu'à conquerir les Eſtats de ſes voiſins, appauvrit ceux qu'il devroit enrichir, épuiſe ſes threſors, & devient incapable, non ſeulement d'entreprendre ſur ſes ennemis, mais encore de ſe maintenir dans un poſte éminent. Ces conſiderations m'obligent de ſonger aux acquiſitions que les Rois d'Eſpagne ont fait de pluſieurs grandes Provinces; & de pezer le bien & le mal que le Roy d'aujourd'huy en reçoit. Les prédeceſſeurs de ſa Majeſté, ayant à combattre contre les Mahometans qui avoient mis le pied fort avant dans leur Eſtat, étoient ſi exténuez, qu'ils avoient beſoin des priéres, & de la liberalité de tous les Chrétiens. Enfin leur fortune jointe à leur valeur, les rendit maiſtres de l'Eſpagne; ils renvoiérent les Mores en Afrique, & portérent leurs pen-

ſées à la conquête des peuples étrangers. L'Induſtrie d'Americus, de Colomb, & de Vaſco de Gama, & la valeur de Piſarre, de Cortez & d'Albouquerque leur acqvirent les deux Indes, & pluſieurs autres païs trés conſiderables par leur étenduë, & par leur richeſſe. Ces Princes ambitieux ne ſe contentérent pas d'avoir acquis des Provinces deſertes, & habitées de Barbares. Ils eurent des penſées plus hardies, & ayant découvert & conquis les Indes avec une infinité d'Iſles qui ſe rencontrent ſur leur route, & ailleurs dans toutes les Mers ; ils jettérent les yeux ſur le Jardin du monde, j'entens ſur la plus fertile & plus délicieuſe partie de l'Italie, ſavoir eſt, ſur le Royaume de Naples. Peu aprés la trés-Auguſte Maiſon d'Auſtriche hérita la Couronne d'Eſpagne, qui luy donna le moyen de pretendre l'égalité de celles qui l'avoient regardée long tems de haut en bas. Car cette Maiſon, ayant rendu quaſi héreditaire, la dignité

Imperiale à sa famille, elle ne void au dessus d'elle, que le Roy du Ciel, & de la terre. Outre cét honneur immense qui ne se peut assez estimer, cette Maison avoit uni à l'Espagne, les dix sept Provinces du Païs-bas, l'Archiduché d'Austriche, les Duchez de Stirie, de Carinthie, de Carniole, de Milan, les Comtez de Tirol & de Bourgogne, la Hongrie, la Boheme, & tout ce qui dépend de ces grands Royaumes & Principautez. Enfin la prudence, & l'extreme bonheur de ces Princes les rendit maistres de toute la presqu'Isle, qui representant la téte de l'Europe, en est une des parties plus considerables, & plus belliqueuses. Et ces Princes ayant uni l'Orient à l'Occident, & rendu les quatre parties du Monde tributaires de leur Monarchie, devinrent sans pareils. Car ce grand corps qui avoit besoin d'une grande ame, pour luy donner le mouvement, pour le conserver en santé, & mêmes pour le tenir en vie, eut le bonheur de tomber entre les mains

de Charles premier, & de Philippe second qui étoient trés capables de l'animer, & d'augmenter sa vigueur. Ces grands Princes élevérent l'Espagne au plus haut point de gloire & de Majesté. Philippe troisiéme ne fut point égal à son ayeul, ni à son pere, & cela nonobstant, il conserva ce corps immense en son embonpoint. Mais parceque les choses du monde ont leurs périodes, & leurs revolutions, au tems de Philippe quatriéme, ce corps receut des blessures signalées, & la gangréne s'étant mise à quelques uns de ses membres, il fut obligé de les retrancher pour conserver le reste. Les medecins Politiques demandent la cause de ce malheur, & quelques-uns répondent qu'on la peut trouver en la trop grande disproportion de ce corps, & en ce que ses parties sont trop éloignées les unes des autres. L'on en trouve aussi qui disent, que ce mal luy est venu pour avoir changé de regime, pour avoir pris des viandes contraires à son temperament, &

pour avoir usé en sa maladie de remedes plus capables de le faire mourir, que de le remettre en santé. Mais pour sortir de cette allegorie, & parler plus clairement de ces choses ; je dis que ceux qui veulent que la grandeur de la Monarchie d'Espagne luy ait fait tort, assurent qu'il étoit impossible de joindre les Indes, les deux Siciles, Milan, les Isles presque sans nombre que ce Roy possede dans toutes les Mers, & les Païs-bas ; & qu'au lieu que ces Estats éloignez du cœur de l'Espagne l'ayent rendu puissante, ils l'ont toûjours affoiblie & causé sa désolation. Les autres disent que Ferdinand V. ayant établi pour fondement assuré de la Monarchie Espagnole, qu'elle auroit un soin particulier de couvrir toutes ses entrepriſes du manteau doré de la Religion, Charles premier, & Philippe second ses successeurs immediats eurent grand soin de n'y point manquer, & ce pretexte a été si puissant que rien ne leur a été impossible tandis qu'ils l'ont mis

en pratiqué. Philippe troiſieme ne pécha point auſſi contre cette puiſſante maxime, & quoy qu'il fut inégal à ſes dévanciers, & beaucoup plus foible de corps & d'eſprit, & même qu'il n'eût point de ſerviteur capable de le faire triompher, il conſerva néanmoins la reputation de ſa Couronne, & la transfera toute entiére à ſon ſucceſſeur. Aprés la mort de ce Prince, la fortune ſe laſſa de favoriſer cette Monarchie, ou les Miniſtres de Philippe quatriéme crurent être plus ſages que leurs dévanciers, & prirent une route toute differente pour élever l'Eſpagne à la grandeur d'une Monarchie Univerſelle. Ils crurent qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, & qu'aucune de leurs actions ne pourroit faire connoitre que leur ambition avoit toujours été cachée ſous le voile de la Religion. Cette créance luy donna la hardieſſe d'attaquer Charles Duc de Nevers, à qui la ſucceſſion des Duchez de Mantouë, & de Montferrat étoit échuë, bien qu'il fût auſſi zélé

Catho-

Catholique que le Roy d'Espagne même ; & alors toute l'Europe connut que l'ambition seule mettoit les armes à la main du Roy Catholique, & qu'on ne se devoit point fier à l'apparente sainteté de ses pretextes. Cette action fut suivie des Ligues qui donnérent beaucoup à faire à la trés Auguste Maison d'Austriche, & qui ne cesserent qu'aprés l'avoir entiérement affoiblie. Il n'y a donc point de doute que le mépris que les Ministres d'Espagne firent en cette rencontre de la plus importante maxime de leur Estat n'ait causé le mal qu'ils ont souffert depuis ce tems-là, par des pertes qu'ils ne pourront reparer de long tems. Mais il me semble que les curieux sauront volontiers, si le grand nombre de Royaumes, & de Provinces que le Roy d'Espagne posséde ont donné le branle à ses pertes, & causé ses afflictions. Il me semble qu'il faut user de distinction, & dire qu'il y a des Estats si sujets à donner de l'amour & de la jalousie à

tous les voiſins, que pour les conſerver, on conſume le plus pur & le meilleur revenu des autres. Au contraire il y en a d'autres qui ne donnant que bien peu d'incommodité, fourniſſent des hommes & de l'argent, non ſeulement autant qu'il en faut pour leur conſervation, mais auſſi pour celle des autres Eſtats de leur Prince. Pour montrer ceci plus clairement, je dis que les Provinces du Païs-bas ſont tellement à la bien ſéance du Roy trés-Chrêtien, & ſi amies de la liberté que jamais elle ne demeurent en repos, & que preſque toujours elles ont les armes à la main, ou pour ſe deffendre de l'invaſion de leurs voiſins, ou pour tâcher d'amoindrir l'authorité de leurs maiſtres. Avant que les Eſpagnols y euſſent des pretenſions, & méme tandis que ces Principautez avoient preſque toutes leurs Seigneurs particuliers, elles étoient ſouvent en diſpute avec leurs maiſtres, & refuſoient de ſubir le joug d'une obéiſſance qui approchoit fort d'une en-

tiére liberté. Depuis que leurs Princes ont acquis les Espagnes, & que ce peuple croyant prendre a été pris; il s'est vu traité comme on traite les hommes en un païs de conquéte. Pour cette cause une partie de ce penple a secoüé le joug, & a eu long tems les armes à la main contre celuy qui est demeuré dans son devoir; & delà est venu que le païs qui est demeuré dans l'obéïssance, coûte à son maitre beaucoup plus qu'il ne luy rapporte. Tellement qu'on peut assûrer, qu'encore que ces Provinces soient des meilleures, & des plus belles de la Chrétienté, elle apportent pourtant plus de dommage que de proffit au Roy d'Espagne. Milan soûmet son Prince à la méme necessité; & en tems de guerre le Royaume de Naples étoit contraint de lui fournir sixvingts mille écus par mois, & l'Espagne, peut être, davantage, avec tout ce qu'elle ponvoit envoyer de soldats. La Franche Comté de Bourgogne ne dé-

pend plus de l'Espagne à present. Pour les deux Siciles, ces Royaumes sont abondans en tout, & sans avoir besoin de personne pour se conserver. Et on peut assurer sans faire tort à la vérité, qu'ils fourniſſent quantité d'hommes, d'argent, & de navires au Roy Catholique, & s'il avoit plusieurs Royaumes de méme valeur, il reprendroit ses forces en peu de tems. Les Indes Occidentales, & les Isles, qui se rencontrent sur la route de ces païs abondans en or, en argent, & en autres dautrées de grand prix, ne donnent point d'hommes à leur Roy. Mais l'argent qui en vient & qui arrive à Cadis, enrichit toute l'Europe. Je conclus donc, que le Roy Catholique posséde des païs éloignez du centre de sa Monarchie, qui aident à la conserver, & d'autres qui contribuënt beaucoup à sa destruction. Et à dire le vray, je ne say pas quel démon ébloüit les yeux à ses Ministres, & les empéche de voir l'avantage que leur Estat re-

cevroit de l'échange que le Roy trés Chrétien leur a proposé cy devant. Et peut être les deux Rois auroient ils sujet d'être contens, l'un pour avoir obtenu l'effet de ses désirs, & l'autre pour s'étre délivré de la nécessité de défendre ce païs de l'invasion des voisins, & de la désobéïssance des habitans. Pour les forteresses que l'Espagnol tient en Afrique, sans doute elles sont plus honorables que lucratives, & l'on pourroit dire la même chose des Indes Orientales. Mais l'honneur de la Monarchie oblige le Monarque de conserver les unes & les autres, avec grand soin, parcequ'il importe à sa reputation de faire des dépenses, quand même elles ne servent que pour l'ostentation.

CHAPITRE XXIV.

Conſideration Politique ſur l'Eſtat preſent de l'Eſpagne.

AYant repreſenté la Monarchie d'Eſpagne, en l'état qu'elle étoit, avant que les Mores d'Afrique s'en fuſſent rendu maiſtres, & les miſéres qu'elle ſouffrit ſous la tyrannie de ces infidelles ; je l'ay rendu formidable à tous ſes voiſins, pendant le régue de trois ou quatre Rois, qui ont eu le bonheur de l'élever au plus haut période de grandeur. Depuis ce tems là, elle a perdu beaucoup de ſa reputation, & de ſes forces, ou parceque la providence divine a mis des bornes à la durée des corps Politiques, auſſi bien qu'à celle des corps humains, ou

pârceque le conseil de Philippe quatriéme a négligé le veritable Interest qui l'avoit fait fleurir plus d'un siécle. Elle est presentement un peu malade, & le bonheur de sa conservation dépend de la vie d'un Prince foible de temperament, & d'un âge qui le soûmet à une infinité de maladies. Pour cette cause tous les Politiques ont l'œil sur sa Majesté, & châcun pense à ce qui pourroit avenir, en cas que ce jeune Roy vint à mourir avant qu'il eût engendré son héritier. Pour moy qui aime passionnément le repos de la Chrêtienté, & qui prevois les maux qu'elle souffriroit, & qui souhaite de tout mon cœur la conservation, & la longue durée des familles Illustres ; je prie Dieu qu'il luy plaise de conserver le Roy Catholique, & de luy donner une brave & nombreuse posterité. Mais parcequ'il n'est pas impossible qu'un Roy foible & délicat, comme celuy d'Espagne, ne puisse mourir avant qu'il ait des enfans, & même avant qu'il ait dispo-

sé des affaires de ſa ſucceſſion, il me ſemble permis de conſiderer, de prevoir & de prédire les maux que ſon trépas apporteroit à la Chrêtienté, afin que les perſonnes pieuſes faſſent des vœux pour la conſervation de ſa Majeſté, & que les Politiques s'efforcent de les détourner par leur prudence. Jamais la trés Auguſte Maiſon d'Auſtriche n'avoit été ſi dépourvuë de Princes, qu'elle l'eſt maintenant; & puis qu'il n'y a plus de mâles légitimes que l'Empereur, ſon fils, & le Roy Catholique; il me ſemble néceſſaire de bien conſiderer leur âge, leur temperament, leurs légitimes ſucceſſeurs, & les difficultez que ſelon les apparences, ceux cy pourroient rencontrer, en cas que la ſucceſſion leur échut. L'Empereur nâquit l'an mil ſix cents quarante, ſe maria l'an mil ſix cent ſoixante ſix, & un an aprés il eut un Prince, qui réjoüit tout l'Empire par ſa naiſſance, & l'afligea peu aprés par ſa mort. Il a eu depuis une Princeſſe, & quelques autres enfans, qui

donnoient eſperance à toute l'Europe, que ſa trés Auguſte famille en ſeroit conſervée. Mais la fortune a ſemblé nous envier ce bonheur, puis qu'elle ne nous les a fait voir que pour nous en priver au méme inſtant. Il a eu depuis cette premiére femme deux autres Princeſſes, & Eleonor Madelaine Thereſe Princeſſe Palatine qui vit preſentement, a mis au monde un Prince, & nous en promet pluſieurs autres par ſa jeuneſſe, & par ſon temperament. Tellement qu'encore que l'avenir nous ſoit inconnu, il ſemble que nous avons plus à eſperer qu'à craindre, puis que Dieu nous regarde favorablement, aprés nous avoir tenu dans la crainte. Le Roy d'Eſpagne nâquit l'an mil ſix cents ſoixante & un, & bien qu'il eût été valetudinaire en ſon enfance, & que ſes ſerviteurs ayent eu juſte ſujet de craindre que ſa vie ne fût plus courte que les amis du repos public ne le ſouhaittent, il a déja dixneuf ans, & ſonge aux moyens de laiſſer

à ses sujets le plaisir d'obéir à ses successeurs, ayant épousé depuis peu Marie Louise, fille de Philippe fils de France, Duc d'Orleans. Mais tout cela n'empéche point que nous n'apprehendions du changement en la Chrétienté. L'on peut donc demander qui succederoit au cas que ces deux Princes, ou l'un des deux mourût sans enfans. Pour répondre cathégoriquement à cette demande trés difficile; il faut premierement montrer ceux que les loix de l'Estat appellent à la succession, & puis parler des difficultez qui s'y pourroient rencontrer. Je dis donc, que l'Empereur Leopold a un fils, deux filles, deux sœurs, & deux cousines qui ont droit de pretendre la possession de ses Estats héréditaires. Le Roy Catholique Charles second, a aussi quelques successeurs légitimes, & d'autres Princes qui prétendent ses Estats. Nous ne dirons rien icy des successeurs de sa Majesté Impériale, parceque nous en pourrons parler plus commodément

dans l'Eſtat de l'Allemagne. Tout ce chapitre donc viſera à faire voir qui ſont ceux qui peuvent pretendre l'Eſpagne, & ce qui peut leur en augmenter ou diminuer l'eſperance. Ce jeune Roy a eu deux ſœurs, dont l'ainée eſt mariée & l'autre eſt morte, & un proche parent, Prince de ſa Maiſon qui eſt l'Empereur. La premiére eſt la Reine de France, & l'autre eſt l'Imperatrice. La Reine de France a renoncé à l'héritage du Roy ſon pére, & de la Reine ſa mére, & ſa renoncjation a été approuvée du Roy ſon mary, & enregiſtrée au Parlement de Paris, auſſi bien qu'aux Chanceleries d'Eſpagne; mais depuis elle a été reprouvée par un manifeſte public qui en a fait voir l'Injuſtice. L'Imperatrice Marguerite Thereſe n'a point fait de telle renonciation, & pour cela ſa fille peut pretendre tous les biens qui appartiennent à la Couronne d'Eſpagne, par la loy de l'Eſtat, & par la coûtume du Païs qui a été obſervée en diverſes rencontres. L'Empereur

eſt Prince légitime de la Maiſon d'Auſtriche & décend en droite ligne maſculine de Jeanne d'Eſpagne fille, & héritiére de Ferdinand Roy d'Aragon, & d'Iſabelle Reine de Caſtille. De ſorte qu'il a ſes pretenſions extrémement bien fondées. Dom Jean bâtard de Philippe quatriéme n'auroit pas manqué de prétexte, parceque des perſonnes de ſa ſorte ſont montées ſur le thrône de Caſtille, d'Aragon, & de Naples, & outre cela, il avoit l'avantage d'être né Eſpagnol, d'avoir ſervi l'Eſtat, & le Roy ſon pére en diverſes rencontres, & d'avoir acquis pluſieurs amis, & partiſans en Eſpagne; mais étant mort depuis peu de jours ſans avoir été marié, il n'eſt pas beſoin de parler de luy. Toutes ces choſes poſées pour indubitables, l'on demande qui ſuccederoit au Roy Charles ſecond, s'il mouroit ſans enfans. Je répons que l'Empereur eſt le plus proche lignager à cauſe de ſa fille ainée, ſi les filles du Roy excluent les Princes de leur Maiſon, & de ſon

Chef, si les Princes de la Maison Royale excluënt les Infantes d'Espagne. Tellement que si l'Empereur étoit au païs, aimé des Grands, revéré des petits, & estimé de tout le peuple, sans doute, il monteroit sur le thrône de la Monarchie d'Espagne sans aucune difficulté. La raison que j'ay d'assûrer si hardiment ce que je viens d'avancer, est que la Reine trés Chrêtienne a renoncé à ses droits; & que quand méme elle n'y auroit pas renoncé, la haine que les Espagnols portent aux François, empécheroit qu'elle ne parvint à la Couronne de ses péres, parceque son successeur est François, & l'on ne soufrira jamais en Espagne, qu'un Prince François porte le sceptre Espagnol, si ce n'est qu'il s'en rende maistre par la force des armes. Il y a donc beaucoup d'apparence que l'Empereur porteroit la Couronne d'Espagne, s'il avoit été élevé dans le Païs; mais les affaires étant en l'état où nous les voyons maintenant, l'on a sujet de craindre qu'il n'en

soit exclus. Pour ce qui regarde la fille de sa Majesté Impériale, l'Imperatrice sortit si jeune de la Cour de son pére, que son âge ne luy permit pas de faire des creatures avant que d'en partir. L'éloignement de sa fille ne luy permet pas de conserver les serviteurs que l'Imperatrice sa mére y peut avoir laissez, & ces choses jointes à l'aversion que les Espagnols peuvent avoir d'obéir à une Princesse née, & élevée en un païs étranger, pourroit beaucoup contribuer à son exclusion. Pour ce qui concerne la personne de l'Empereur, il est certain que sa Majesté n'est connuë en Espagne que de nom; & quand méme elle auroit des partisans, l'apprehension que les Espagnols auroient, qu'il ne préferât sa Patrie à leur Royaume, luy feroit beaucoup de tort. Ils se souviennent encore. que Charles cinquiéme démeuroit rarement à Vailladolid, & ont sujet de craindre que Leopold ne préferât le sejour de Vienne à celuy de Madrit, & la douce fertilité

de l'Austriche à la rude secheresse de l'Espagne. Puis donc que ni la Reine de France, ni la Princesse Imperiale, ni l'Empereur ne sont pas certains d'étre admis à la Couronne Espagnole sans grandes difficultez, l'on peut demander qui pourroit étre appellé à cette succession, je say bien que la Maison de Lacerda a des justes pretensions sur la Castille; le Duc de Villa-hermosa sur l'Aragon, le Roy trés Chrêtien sur la Navarre, sur les deux Siciles, sur le Duché de Milan, & sur tout les Païs de Flandres. De sorte que selon les apparences humains, il s'éleveroit une guerre universelle entre les Chrétiens, si Dieu retiroit à soy ce jeune Roy. L'Espagne se déchireroit elle méme, car assurément le Duc de Medina-celi de la Maison de Lacerda, & celuy de Villa-hermosa de la Maison d'Aragon ont des puissans amis, & cela étant, ils formeroient deux partis l'un en Castille, & l'autre en Aragon, qui tailleroit de la besogne à ceux qui pretendroient à

cette ſucceſſion. Il y a donc beaucoup d'apparence, qu'il s'allumeroit une guerre civile en Eſpagne qui la mettroit aux abbois, & que les étrangers ne démeureroient pas les bras croiſez. Le Roy trés-Chrétien tâcheroit de ſe rendre maiſtre de la Navarre, qui luy appartient de ſon chef, & du Païs-bas, ou au moins d'une grande partie, qu'à mon avis, luy appartient du chef de la Reine ſa femme. L'Empereur ſe ſaiſiroit de Milan comme d'une piéce revenant à l'Empire; & les Venitiens attaqueroient Naples, pour ſe rendre maiſtres abſolus de tout le Golphe, & pout acquerir le moyen d'aſſujettir l'Italie, & rendre leur République formidable à toute l'Europe. Le Turc envahiroit pour le moins la Sicile pour étre en paſſe de ſe ſaiſir de l'Italie, & par ce moyen de l'Empire Occidental, & les Genois la Sardaigne, pour ſe payer des ſommes immenſes que le Roy d'Eſpagne leur doit. Les Vice-Rois, & les Gouverneurs des Indes Occidentales ſe

rendroient maistres chacun de l'Estat qu'il gouverne; & les Africains n'oublieroient point d'envahir les Isles voisines de leur païs. Les Anglois,& les Hollandois & quelques Princes Allemans, s'opposeroient aux François en Flandres; le Pape aux Venitiens à Naples, tous les autres Princes Italiens au Turc, & aux Mores en Sicile, & ailleurs, & tout le moude se remuëroit d'une étrange fasson. Enfin la grande & tedoutable Monarchie Espagnole seroit mise en pieces & le plus fort en retireroit les meilleurs morceaux, si Dieu ne tiroit du bien des maux que les Politiques apprehendent. Je prie sa divine Majesté,qu'il luy plaise de délivrer le mondu mal que je prevois,& de faire que je me trompe en mes conjectures. Car en cette rencontre, j'aimeray beaucoup mieux avoir failli, que d'avoir dit la verité,bien qu'elle soit l'unique objet de ma pensée en tout ce que je fais, & en tout ce que je dis.

CHAPITRE XXV.

Que Philippe second Roy d'Espagne, pécha contre la veritable Politique quand il laissa le Duc de Bragance en Portugal.

NOus avous vû cy devant, quand, pourquoy, & comment Philippe second Roy d'Espagne se saisit du Portugal; le soin qu'il eut d'acquerir l'amitié des Portugais, les bien faits qu'il leur départit aprés s'étre rendu maistre de leur Couronne; la haine que ce Royaume conserva pour les Castillans, tandis qu'il leur obéissoit, & la conspiration qui mit le Duc de Bragance sur le thrône, lors qu'il ne pensoit qu'à vivre en repos. Cette conspiration m'oblige d'éxaminer le sujet que ce Grand Prince eut de laisser

en Portugal une Maison qui luy devoit être suspecte par les loix de la Politique, & de montrer qu'il la devoit envoyer ailleurs, ou luy oster le moyen de se saisir d'un état, où elle avoit des pretensions si plausibles. Le tems nous a fait voir que ce Prince qui étoit le plus prudent de son siécle, se pouvoit tromper; mais parce qu'il seroit injuste de mesurer les conseils par les évenemens, je veux tâcher de pénetrer dans la pensée qui poussa ce grand Prince à faire la faute que l'on a condamnée en nos jours, & puis je montreray que Bocalini à raison de dire qu'aucun bien fait n'est capable de retenir dans l'obéissance d'un étranger, un peuple accoûtumé d'obéir à un compatriote. Je dis donc que Philippe crut de ne devoir pas envoyer en éxil la Maison de Bragance par plusieurs raisons, & particuliérement par les suivantes. La premiére fut qu'il ne voulut pas qu'on le crut injuste usurpateur d'un Royaume, dont il se croioit, ou fai-

ſoit ſemblant de ſe croire légitime héritier, en qualité de fils de la fille ainée du Roy Dom Emanuel. Et aſſurément tous ceux qui en auroient entendu parler l'auroient eſtimé tel s'il eût fait mourir, & même s'il eût éxilé les autres pretendans. Car le Turc ſeul & quelques autres Barbares en uſent de la ſorte envers tous ceux qui ont droit aux Eſtats qu'ils poſſédent. Et parmi les Chrêtiens le plus proche ſucceſſeur des couronnes eſt préferé aux autres à qui on laiſſe la vie, & le droit de ſuccéder quand la loy les appelle à la ſucceſſion. En ſecond lieu, encor que la richeſſe de la Maiſon de Braganze qui poſſédoit prez du tiers du Royaume de Portugal, l'eût pût rendre ſuſpect; d'autant que la trop grande puiſſance des vaſſaux rend la domination des Rois beaucoup moins aſſurée, il pouvoit pourtant faire fond ſur l'orgueil naturel des Portugais, qui ayant de la peine d'obéir à un plus grand, ne veulent point reconnoitre un égal pour ſupérieur.

En troisiéme lieu. Les proches parens du Duc pouvoient plus contribuër à le retenir dans les termes de l'obéissance, que de luy donner des pensées plus relevées. Car si le Roy pouvoit raisonnablement esperer que les familles moins illustres que celle de Bragance feroient difficulté de reconnoitre le Duc pour Souverain, à plus forte raison se devoit-il persuader que ses égaux le rejetteroient comme indigne d'être leur maistre. En effet le Marquis de Villereal & le Duc de Camigna parens de ce Duc ayant de la repugnance à la proclamation que les autres Portugais firent de Jean quatriéme entreprirent de le détrôner, & mirent sa personne en danger peu aprés son couronnement. En quatriéme lieu, le peuple de Portugal qui avoit été acquis aussi bien par le droit des armes, que par le droit de la nature devoit reconnoitre pour une singuliére grace, que le Roy d'Espagne, qui auroit pû sans offenser sa conscience, & en suivant

les régles de la Politique moderne leur oſter une grande partie de ſes priviléges, il les augmenta pourtant, & afin que perſonne n'en pût raiſonnablement douter, il les fit graver ſur une pierre de marbre. En cinquiéme lieu, Philippe ayant conquis le Portugal, témoigna tant d'amour aux Portugais qu'il ſembloit n'être plus cét inſenſible aux douleurs & à la joye, & celuy qui n'avoit pas un cheveu qui ne fût Caſtillan, ſembloit être entiérement Portugaix. Il fit graver les armes de ſon nouveau Royaume au plus honnorable endroit de ſon écu, il n'ajouta rien aux titres que les Rois de Portugal portoient auparavant, & permit qu'on usât du méme ſtile dont on avoit usé juſques alors, auſſi bien dans la Chancelerie que dans les Chaires des Prédicateurs, & aux autres offices divins, où il ordonna que toutes choſes ſeroient faites au langage du pais pour obliger ce peuple à la reconnoiſſance qu'il devoit à luy & à ſes ſucceſſeurs. Et en ſi-

ziéme lieu, il crut que le Portugal étant contigu à ses autres Etats d'Espagne, ses successeurs auroient toujours le moien de retenir les Portugais sous le joug, en cas que les raisons que je viens d'alleguer ne fussent pas capables de gagner leur affection & de les tenir dans leur devoir. Ce sont là les causes qui peuvent avoir obligé le Roy d'Espagne à laisser la Maison de Bragance en Portugal, & bien qu'elles semblent plausibles, je crois qu'il auroit mieux fait d'avoir envoyé ce Duc, & toute sa famille, ou au Royaume de Naples, ou au milieu de la Castille, pour oster aux Portugais l'occasion de se rebeller, & au Duc celle de chercher le moyen de monter sur le thrône. Le Pape Clement huitiéme ayant osté le Duché de Ferrare à Cesar d'Este, luy ordonna de vendre tout ce qu'il avoit en ce païs là, & de n'y plus retourner, parcequ'il croyoit que sa presence pourroit dõner aux Ferrarois le sujet de regretter leur premier maistre, & le moyen-

de chaſſer le nouveau. Philippe donc auroit pû envoyer ailleurs le Duc de Bragance, & luy donner autant de de revenu qu'il en avoit en Portugal pour luy oſter tout ſujet de ſe plaindre, & au même tems aſſurer ſa conquête à ſa poſtérité. Car en premier lieu, de même que Philippe croyoit ou faiſoit ſemblent de croire que l'acquiſition qu'il venoit de faire, étoit juſte; le Duc de Bragance croyoit bien qu'il diſſimulât ſon déplaiſir, qu'il étoit plus proche héritier de la Couronne que Philippe venoit de luy ravir, & diſoit dans ſon ſilence, que la bonté que Philippe témoignoit envers luy, étoit une cruauté, d'autant que l'ayant dépouillé d'un Royaume, il luy permettoit d'y demeurer pour le faire mourir tous les jours du déplaiſir qu'il avoit de voir un autre poſſeder les Eſtats, que perſonne que luy ne devoit poſſéder. En ſecond lieu, le peuple de Portugal eſt ſuperbe, & à cauſe de ſon orgueil, il portoit difficilement le joug Caſtillan. Il falloit

loit donc éloigner des yeux, & s'il eût été possible de sa pensée, le Duc de Bragance, qui à son avis étoit légitime héritier de ce Royaume, & que tout le monde souhaittoit de voir sur le thrône. Et la raison qu'on allegue, disant que les Portugais aimoient mieux avoir pour Roy une personne supérieure qu'une égale, n'a point de lieu en la personne de ce Duc, qui étoit non seulement le plus grand Seigneur de Portugal; mais aussi de toute l'Espagne, & qui étant de la race des anciens Rois, [bien que du costé gauche] avoit les qualitez requises à un Prince qui devoit régner sur ce peuple. En troisiéme lieu, encorque l'expérience ait fait voir que les parens de ce Duc avoient de la repugnance à le reconnoistre pour Roy, il est certain que le Roy Philippe avoit plus à craindre de toute la multitude qu'il n'avoit à esperer de quelque peu de Seigneurs, qu'il pouvoit croire égaux au Duc, bien qu'ils fussent ses inférieurs en richesses & en di-

gnité, & qui en effet ayant osé s'opposer à la volonté du peuple & du Roy furent décapitez publiquement à Lisbonne le vingtneuviéme d'Aouſt l'an mil ſix cent quarante & un, ainſi qu'on le peut voir dans *Siri, en ſon Mercure, Tome I. Livre 2. page* 457. En quatriéme lieu, les bien faits qui ſont moindres que le mal qu'on a receu, ſoit en effet, ou en l'opinion de celuy qui les reçoit, ſont incapables d'en effacer la mémoire, & les Portugais ont toujours crû que les graces qu'ils recevoient du Roy d'Eſpagne, étoient bien loin au deſſous du tort qu'il leur avoit fait, en leur oſtant le moyen d'obéir à un Roy de leur natïon. Et Philippe témoigna qu'il avoit retenu quelque peu de ſon naturel Eſpagnol, tout à fait ennemi des Portugais, lorſqu'il répondit à ceux qui l'avoient ſervi contre leur patrie, qu'ils n'avoient fait que leur devoir, & qu'il les feroit punir, au lieu de les recompenſer, s'ils avoient la hardieſſe de ſe plaindre. En cinquiéme lieu, en

corque Philippe tâchât de témoigner aux Portugais qu'il les aimoit tendrement, il luy fut impossible de le leur persuader, ni d'éfacer l'antipathie qui a toujours été, & qui est encore entre eux & les Castillans. Or cette antipathie parut lorsque Philippe acquit le Portugal, & depuis encore plus clairement. Car lors que les troupes de Philippe se saisirent du Portugal, un certain nommé Solposto fut contraint de logers trois Castillans dans sa maison, lesquels pour rendre plus sanglant l'affront qu'ils luy firent de coucher avec sa femme, voulurent qu'il en fût témoin oculaire, ils l'attachérent proche du lit où ils commirent cét adultére. Solposto voulant vanger cét affront, se mit en campagne sur la frontiére des deux Royaumes, & tua plus de deux cents Castillans, & ayant été pris il mourut avec beaucoup de regret de n'avoir pas achevé le dessein qu'il avoit d'en tuer cent pour un de ceux qui l'avoient affronté. Tandis que Philippe ré-

gnoit en Portugal l'antipathie s'augmenta juſqu'à un point, que les Curez aprés les Meſſes, & les Prédicateurs aprés les Sermons, commandoient aux aſſiſtans de prier Dieu de les délivrer de la tyrannie des Caſtillans, ſi ce que *Siri, livre premier, Tome premier, page* 115. nous en dit, eſt véritable. Pour moy j'ay été quatre ans parmi les Portugais, & je n'ay rien entendu de pareil, bien que le peuple parlât toujours avec mépris des Eſpagnols. En ſixiéme lieu, les Royaumes étant ſemblables aux corps humains qui ont leur naiſſance, leur accroiſſement, leur ſubſiſtance, & leur déclin, Philippe qui étoit le Salomon de ſon ſiécle pouvoit juger, que ſes Eſtats ne demeureroient pas toûjours dans la même vigueur, puis que l'Hiſtoire nous apprend que les plus grandes Monarchies, & les plus floriſſantes Républiques ont vû la fin de leur proſpérité. Quoy qu'il en ſoit, ce grand Roy pécha contre deux maximes de Machiavel. La premiére de ſes maxi-

mes est, que celuy qui a ravi à un Prince les Estats qu'il possédoir légitimement, ne peut jamais étre assûré dans son usurpation que la postérité de celuy qui en a été chassé, ne soit entiérement êteinte, & la seconde assûre que les vieilles offences s'oublient difficilement par des nouveaux bien-faits, pour le moins entre les Espagnols qui sont extraordinairement vindicatifs.

CHAPITRE XXVI.

Raisons pour lesquelles les Portugais ont éxilé Alphonse VI. leur Roy.

ENcor qu'il soit presque impossible de pénétrer dans les intrigues de ce tems, parceque les Politiques cachent autant qu'ils peuvent les véritables causes de leurs plus éclatan-

tes actions ; je crois qu'il eſt permis de les éxaminer, & de diſcourir, au moins des plus apparentes. Tout le monde ſait qu'Alphonſe ſiziéme Roy de Portugal a été relegué à la Tercera, où il doit mourir de langueur & de regret de ſe voir ſi mal traitté de ſes ſujets, & de la fortune. Et parceque ſa misére eſt extraordinaire, elle procede ſans doute d'une ou de pluſieurs cauſes peu communes. Voyons ce qui peut avoir porté les Portugais à une ſi violente réſolution, & pourquoy elle ne ſuivit pas de plus prés la mort du Roy ſon pére Jean quatriéme qui avoit été mis ſur le thrône à la fin de l'an mil ſix cent quarante, régna ſeize ans, & en mourant, il laiſſa ce malheureux fils ſous la tutéle de Louiſe de Guſman ſa mére. Cette Princeſſe qui avoit gouverné l'Eſtat pendant la vie de ſon mary, contiuua ſes ſoins à ce Royaume tandis que ſon fils fut mineur, & lors qu'il fut en âge de tenir le timon, elle le luy mit entre les mains, & luy procura le maria-

ge de Marie Françoise de Savoye fille de Charles Amedée Duc de Nemours. Quelque tems aprés la Reine Louise de Gusman mourut, & son fils qui avoit été estimé digne de régner, lors que sa mére régnoit pour luy, montra son incapacité par des actions imprudentes, & peut étre par des cruelles. Alors ce pauvre Prince fut déclaré impuissant, incapable d'avoir une femme, & indigne de posseder un Royaume. Cette action extraordinaire des Portugais retentit par toute l'Europe, & le monde ayant veu fort peu de Rois héréditaires chassez de leurs Estats par leurs propres sujets. L'on peut désirer d'apprendre si les raisons que les Portugais eurent de traitter si mal leur Roy, les peut mettre à couvert du blâme, qui suit ordinairement les rebellions. Pour, moy je crois que la plus plausible qu'ils puissent alleguer, c'est que dans un Estat naissant, le Roy doit étre sage, vaillant, & adroit au possible, & avec tout cela, il semble que le

malheur du Roy Alphonſe ait été extrordinaire, & que comme le Conſeil régna pendant la vie de ſon pére, il auroit pû faire la méme choſe pendant la ſienne. Il n'eſt pourtant pas croyable, que des perſonnes prudentes ayent unanimément conſenti à la dégradation de ce Prince, ſans y avoir été pouſſez par des raiſons importantes. L'on craignit donc que la cruauté de ce Roy ne causât des ſoulevemens, & que la faction Eſpagnole qui pourroit bien y étre puiſſante, ne les augmentât, & mît le Royaume en danger. Et de peur que la preſence du Roy ne causât des tumultes, il a été éloigné du cœur de la Monarchie. Je ne ſay pas ſi le miſerable Roy eſt ſorti de Lisbonne, de ſon propre mouvement; mais il pourroit bien l'avoir ſouhaité, en ſuivant l'éxemple du quatriéme Roy de Portugal nommé Sanche Capel. Ce Prince fut accusé d'étre incapable de gouverner ſon Royaume, & alors les Portugais appellérent Alphonſe ſon

frére qui étoit en France, où il avoit épousé Mahaut Comteſſe de Bologne, & le ſuppliérent de prendre le ſoin d'un héritage qui luy appartenoit. Alphonſe qui étant en Portugal fut Roy troiſiéme de ce nom, prit les reſnes de l'Eſtat, & ſon frere voyant qu'on luy donnoit un Curateur, ne le voulut pas ſouffrir, & ſe retira à Tolede où il mourut qnelques années aprés. Noſtre Alphonſe ſixiéme ne peut pas s'être retiré en cachette, parceque pour ſortir dans un navire bien équipé, il fut contraint de faire ſavoir ſon deſſein au Prince adminiſtrateur ſon frére. Mais il pourroit bien avoir ſouhaité de s'éloigner de la Cour pour ne pas voir entre les mains d'autruy, un ſceptre qui devoit étre entre les ſiennes. Je ne ſay pas auſſi comment le méme peuple a receu cette action du Régent. Mais il eſt probable que pluſieurs l'ont veuë & ſoufferte contre leur volonté. Il faut pourtant avouër qu'il vaut mieux pour le Roy & pour le Régent que

ce miſérable Prince ſoït loin que prés de Lisbonne, parceque ſi le Roy a tant ſoit peu de ſentiment de ſa miſére il ne peut voir régner un autre, ſans mourir de regret; & le Regent ne ſauroit voir ſon Roy hors de l'exercice de ſon authorité, ſans craindre que ce Prince ne veuille reprendre ſon train, & méme que le peuple ne l'y remette par violence. Tellement qu'il ſemble néceſſaire au repos de l'Eſtat, & à la ſatisfaction du Regent que le Roy ſoit caché aux yeux de la multitude, qui ſans peſer la juſtice ni l'injuſtice du fait, pourroit remettre les affaires en leur premier état. Enfin cette action ſi extraordinaire, & qui a fait tant de bruit à palié le mal ſans le guerir. La femme du Roy a été donnée en mariage à ſon frére, & ſi le premier étoit incapable d'avoir des enfans, le ſecond n'a eu qu'une fille, qui peut véritablement hériter la Couronne; mais on ne ſait pas encore, ſi le mary qui luy eſt deſtiné, qui eſt le Duc de Sanoye ſon couſin

agréera aux Eſtats du Royaume, ou ſi l'Eſtat ne retombera pas dans le trouble. Il ſeroit à ſouhaiter que l'antipathie qui ſe rencontre entre les Eſpagnols & les Portugais, ſe peut effacer de leur ame, & qu'un méme Prince régnât en Caſtille & en Portugal, au contentement de ces peuples, ſans quoy, il ſemble impoſſible que ces Eſtats ne faſſent naufrage. Car la Caſtille ne reprendra jamais ſa premiére vigueur, ſi elle ne regne en Portugal, & le Portugal perdra tout ce qu'il poſſede en Orient s'il ne s'appuye à quelque Monarchie qui augmentant ſes forces, le rende capable de s'oppoſer à l'avidité des Provinces Vnies. Au reſte l'Eſpagne n'eſt plus en état d'inquieter ſes voiſins, ni de conquerir l'Europe, quand méme elle joindra le Portugal à ſes forces, & les plus hébetez ſouhaittent de voir la Republique de Hollande, ou moins ambitieuſe, ou retenuë dans les bornes de l'honnéteté par la valeur, par les forces, & par le bonheur du Roy.

de Portugal. Au reſte Alphonſe VI. ne fut pas plutoſt éloigné de ſa femme & de ſes Eſtats, parceque ſa femme uſant d'une modeſte prudence, attendit que le tems parlât pour elle contre l'impuiſſance de ſon mari, qu'on reſolut de donner au Royaume un Adminiſtrateur, & à l'Adminiſtrateur la femme du Roy; ce qui aduint en effet, avec toutes les formalitez requiſes en une affaire de ſi grande importance. L'on pria le Roy deceder l'adminiſtration de ſon Eſtat à Dom Pedro ſon frére, & afin d'amoindrir ſon déplaiſir, on luy a laiſſé le nsm de Roy, on l'envoya dans une Iſle délicieuſe, où il a toute choſes à ſouhait ſinon le nectar & l'ambroſie; c'eſt à dire la Souveraineté, dont on luy a oſté l'uſage. Le Prince fut prié d'épouſer Marie Françoiſe de Savoye, belle & jeune Princeſſe, & afin que le Pape eût ſujet d'être content du proceder des Portugais, ils luy envoyérent une belle Ambaſſade pour luy repreſenter que le Royaume avoit du reſpect

pour sa Sainteté, & que pour luy faire honneur on le prioit de donner sa benediction aux épouſez sans demander aucune diſpenſe, puiſque l'impuiſſance du Roy avoit rendu ſon mariage nul, toutes choſes ſe paſſérent ſans tumulte; & depuis ce tems là, le Portugal a été heureux, a vécu en repos, & il ne luy manque qu'un Prince capable de ſuccéder à la Couronne pour rendre ſon bonheur inébranlable. Mais juſqu'à preſent il n'y en a point, & bien que le Régent & la Reine ſa femme ſoyent encore aſſez jeunes pour en avoir, l'on commence à craindre le mal qui ſuit ordinairement les Monarchies, où l'héritier eſt incertain. Et pour cela, l'on veut donner l'Infante à Charles Emanuel ſecond de ce nom Duc de Savoye, avec promeſſe, qu'il poſſeda la Couronne, à faute de mâle décendu de l'Infant Dom Pedro.

CHAPITRE XXVII.

Des terres que le Roy d'Espagne possede en Italie & comment il les gouverne.

LEs Espagnols possédent aujourd'huy en Italie, les Royaumes de Naples, & de Sicile, le Duché de Milan, le Marquisat de Final, & les Fortereſſes de Portolongone, & d'Orbitello, & ils y ont eu icy devant [outre les grands Estats dont je viens de parler] les Principautez de Mourgues & de Piombin. Ces Estats n'ont pas tous été acquis d'une même faſſon, ni en méme tems; mais l'on peut dire que la plus grande partie eſt tombée entre leurs mains avec quelque injuſtice, & beaucoup de violence. La Sicile ſe donna à Pierre Roy d'Aragon, aprés

se massacres des vêpres Siciliennes l'an mil deux cent quatre vingt deux. Naples leur a coûté plus de peine & plus de sang; mais si l'on écoute les François l'on jugera qu'ils le possedent injustement. Non seulement parceque la Reine Jeanne seconde retracta l'adoption qu'elle avoit faite d'Alphonse Roy de Sicile à cause de son ingratitude; mais aussi parceque Ferdinaud Roy d'Aragon, ne tint pas la promesse qu'il fit à Charles huitiéme Roy de France, lors qu'il couquit ce Royaume, & moins encore lors qu'il eut partagé avec Louis douziéme successeur de Charles. Pource qui concerne le Duché de Milan, tout le monde sait que Louis Duc d'Orleans épousa Valentine, fille de Jean Galeas, à condition qu'elle, Louïs son mary, & leurs décendans possederoient ce Duché an cas que Philippe Marie frére de Valentine mourût sans enfant mâle. Depuis ce tems-là, l'Empereur en donna deux fois l'Investiture à Louis douziéme, &

Charles-quint le promit plus d'une fois à un des fils du Roy François premier, légitimes héritiers de Valentine, & cela nonobſtant il en inveſtit Philippe ſecond ſon fils, la poſtérité de Philippe le poſſede encore. Quoy que les François ayent long tems crié que l'Eſpagne leur fait tort, & qu'encore aujourd'huy, ils ſe plaignent d'en étre injuſtement privez. Final & Piorabin ont été acquis avec plus d'injuſtice, & les Genois, & les Florentins qui en ont été la cauſe ont peu de ſujet de s'en réjoüir. La Maiſon de Carecto, qui a joüy du Marquiſat de Final durant quelques ſiécles, devint odieuſe à ſes ſujets, qui favoriſérent ſouvent les Genois dans le deſſein qu'ils avoient d'ajoûter cette belle Principauté à leur Republique. L'an mil cinq cent ſoixante trois, le Marquis Alphonſe fut chaſſé de ſes Eſtats par les armes de cette Republique qui fomentoit la rebellion des ſujets de ce Prince. Alors le Marquis s'en plaignit, & obtint de l'Empereur

Maximilien second qu'il ordonnât aux Genois la restitution de cette terre, & le payement des frais que ce Prince avoit faits. Mais les Genois qui faisoient les retifs obligérent le Marquis à s'achemiuer à Vienne pour presser son affaire, & il y séjourna si long temr sans obtenir l'êfet de sa demande, que les Espagnols eurent sujet de craindre que le désespoir ne le jettât entre les mains du Roy trés-Chrêtien. Pour cette cause Bertran de la Cueva frére du Duc d'Albuquerque, fit dessein de se saisir de Final, à ces fins, il usa d'adresse, leva quelques troupes qu'il fit avancer vers la Mer, sous pretexte qu'il les vouloit embarquer pour s'en servir contre les Africains & se croyant assez fort, il attaqua Final, & le prit sans resistance. En méme tems il assiégea le Château, qui se rendit dans peu de jours. Alors les Députez de l'Empereur arrivérent à Final & se plaignirent de ce que les Espagnols s'étoient saisis d'une ville

qui appartenoit à l'Empire, & les priérent de la remettre entre les mains du Marquis, à cette priére Bertram répondit qu'ils étoient arrivez un peu trop tard, que l'Empereur & le Roy ſon maiſtre étoient trés bons amis, & que ſon action ne cauſeroit aucune inimitié entre eux. Cependant Alphonſe perdit ſon Marquiſat, & les Eſpagnols le tiennent encore au grand dommage des Genois; car cette forteresſe leur tient le pied ſur la gorge, & les contraint de favoriſer les Eſpagnols, quand mémes ils ne le voudroient pas faire. Pourcequi concerne Piombin, il fut acquis par une inſigne méchanceté, & nous allons voir quand & comment cela ſe fit. Cette fortereſſe & la petite Principauté qui en dépend, fut donnée par Galeas Vis-comte de Milan, à Jaques d'Apiani de ce nom, l'an mil trois cens quatre vingt dix, en recompenſe des ſervices qu'il luy avoit rendus à la guerre contre les Veni-

tiens; & la postérité de Jaques la posseda paisiblement jusqu'à l'an mil cinq cent quarante huit. Alors Cosme de Medicis grand Duc de Toscane, persuada à Mendoza Lieutenant Général de l'Empereur Charles-quint qu'il importoit au service de l'Empereur son maistre, de retirer cette forteresse de mains de Jaques cinquiéme, qui, au dire de Cosme, étoit mal affectionné à sa Majesté Impériale. La raison que Cosme avoit de vouloir du mal à Jaques d'Apian, c'étoit que ce Prince avoit épousé la sœur du Cardinal Jean Salviati, & ce Cardinal qui étoit Florentin aimoit plus la liberté de sa Patrie, que la grandeur de la Maison de Medicis & au reste il suivit le conseil de son beau frére en toutes choses. De là vient que Cosme se méfia de luy, & remontra à Mendoza que s'il ne fortifioit Piombin & l'Isle d'Elbe, Jaques y appelleroit les François qui en étant les maistres, tailleroient de la besongne aux Espagnols. Ce fut pour ce sujet que Piombin, & Por-

tolongone furent fortifiez, & la veuve de Jaques cinquiéme ne pouvant, ou ne voulant pas faire les frais de la fortification en fut chassée avec son fils qui étoit pupille. Mais Philippe second fit rendre le Chateau de Piombin à Jaques sixiéme l'an mil cinq cent cinquante sept. Il avint pourtant que Jaques se voyant haï de ses sujets prit quatre cent Espagnols dans sa place, & ceux-cy qui dévoient défendre la ville contre tous les ennemis,& le Prince de l'insolence des sujets, firent mourir Alexandre fils de Jaques sixiéme l'an mil cinq cent quatre vingt dix, & se rendirent maistres de sa Principauté. Maintenant elle appartient à la Maison de Lodovisio, mais Portolongoue, & Orbitello obéïssent encore aux Espagnols, bien que les François ayent fait tout leur possible pour les en chasser pendant la guerre. J'ay parlé au long de la fortune de la Principauté de Mourgues, ou de Monaco qui appartient à la Maison de Grimaldi, celle cy en chassa

les Espagnols l'an mil six cent quarante & un, & y receut garnison Françoise sous des conditions que l'on peut voir dans mon prudent Voyageur, où je parle des Princes Italiens. Celuy d'Aujourd'huy possede en France le Duché de Valentinois & le Marquisat des Baux, & a épousé une des filles d'Antoine Duc de Grammont Maréchal de France, qui ayant passé par toutes les charges militaires & par plusieurs emplois politiques a laissé le Comte de Louvigni son fils possesseur de tous ses biens & dignitez l'an mil six cent soixante & dix sept. Le Prince de Mourgues a des enfans, & pour montrer que toute ses pensées visent au service du Roy trés-Chrêtien, il fait son sejour ordinaire en France, & prend tout à fait l'humeur Françoise.

Quant aux moyens que les Espagnols ont de conserver leurs Estats d'Italie, l'on peut remarquer qu'il y a peu de peuples au monde plus capables de conserver les conquêtes

que cette prudente nation. Elle a trouvé le moyen de retenir les Napolitains, & les Siciliens dans leur devoir, bien que ces peuples ayent souvent mieux aimé obéïr à deux Roix, qu'à un seul. Elle leur laisse si peu le moyen de vivre, qu'ils ne songent plus à changer un mauvais maistre pour un pire. Elle sait semer si adroitement la dissension entre la Noblesse & le menu peuple, que jamais ils n'auront l'addresse de s'unir pour recouvrer leur liberté. L'on administre la justice à ces peuples par des conseïls établis daus chaque Province, & les appels vont en Espagne au Conseil d'Italie, qui ne prend connoissance d'aucune autre affaire, & est composé de Napolitains, de Siciliens, & de Milanois, Les Vice-Rois, & Gouverneurs de ces Estats y sont envoyez pour s'enrichir, & ils le font en maistres. Tellement que tous les trois ans, ces Provinces augmentent prodigieusement les richesses de quelques Espagnols particuliers, qui n'en sor-

tent point qu'ils n'ayent amassé de grands threſors. Il eſt vray qu'on traite un peu moins rudement les Lombards, que les Napolitains; mais par tout ils ont beſoin de patience pour endurer le traitement qu'ils reçoivent de leurs maiſtres. Ils les changeront pourtant, ou tard, ou jamais, parceque les peuples aiment mieux obéïr aux Eſpagnols, qu'aux François, & il n'y a que ces deux peuples qui puiſſent pretendre à l'acquiſition de l'Italie, parceque la domination des Prêtres étant inſurportable, jamais le peuple ne ſe ſoumettra au Pape, & le Chef de noſtre Allemagne ayant trop peu d'authorité, noſtre Eſtat qui auroit aſſez de forces pour faire des conquêtes s'il êtoit uni, eſt plus en danger de perdre que de gagner, parceque nous avons trop de têtes, trop peu de bras, trop peu d'union & de concorde.

CHAPITRE XXVIII.

Des Princes Italiens qui voient moins mal volontiers les Espagnols en leur païs.

LEs Princes Italiens sont si bons Politiques, qu'apeine en trouve-on un qui embrasse un parti, s'il n'y est porté par son interest. Tellement qu'il est trés difficile de juger de l'amour, & de la haine qu'ils ont pour les Espagnols. Je crois pourtant qu'on peut dire en général, que si la France entreprenoit de tronbler le repos de l'Italie, les Princes joindroient leurs forces à celle des Espagnols, pour leur resister, & si l'Espagne témoignoit de vouloir allonger la chaine de leur servitude, ils tâcheroient de l'en empécher, & appel-

appelleroient les François à leurs ſecours. Je ne laiſſe pas néanmoins de croire qu'il n'y a point de Prince en Italie qui ne ſouhaite que les Eſpagnols, & tous les autres Etrangers ſe contentent du leur, & qui ne vonlût voir régner des Italiens dans toute cette Province. Mais l'Italie qui fut jadis le Régne des nations, ayant déja obéï durant pluſieurs ſiécles à ceux qu'elle oſe appeller Barbares, il ne ſemble pas que ce ſoit hors de propos de voir qui ſont ceux qui haïſſent moins les perturbateurs de leur repos. J'ay dit cy deſſus que les Royaumes de Naples & de Sicile, le Duché de Milan, le Marquiſat de Final, Orbitello, & quelques autres Fortereſſes appartiennent aux Eſpagnols, & que par leur moyen ils retiennent les voiſins dans le reſpect. Mais parceque ces places ſont incapables de leur procurer l'amour des Princes, il me ſemble néceſſaire de conſiderer juſques où cét amour ſe peut étendre. Les Papes qui devroient aimer éga-

lement tous les Chrêtiens, ſont auſſi bien ſujets à leurs paſſions que les autres hommes, & l'on en trouve fort peu qui n'ajuſtent leur faveur à l'Intereſt de leurs maiſons. Alexandre ſixiéme qui obligea les Princes Italiens à prendre les armes, pour empécher que Charles huitiéme Roy de France ne conſervât le Royaume de Naples, employa peu aprés les armes de Louis douziéme, à l'agrandiſſement de Ceſar Borgia ſon fils. Jules ſecond pouſſa l'Enrope àla guerre contre les Venitiens, pour recouvrer quelques places que le Sénat tenoit contre ſa volonté, & les François ayant obtenu une plus grande victoire qu'il ne déſiroit, il tâcha de les ruiner. Leon dixiéme voulant aggrandir ſa Maiſon tenoit aujourd'huy le parti des François, & demain celuy des Eſpagnols. Clement ſeptiéme croyant que François I. étoit plus puiſſant en Italie que Charles V. ſe rangea à ſon parti, & ſon malheur l'ayant rendu plus ſage, il prit le parti Impérial pour

élever ses parens à la dignité de Princes de Florence. Paul III. sembloit indifferant ; mais voulant fonder le Colosse de la grandeur de son petit fils sur la faveur des Espagnols, il embrassa leur parti, & son dessein luy réüssit. Jules troisiéme voulant dépoüiller les Farneses de leurs Principautez, pour les donner à son neveu, prit ouvertement les armes contre les François, qui favorisoient ses adversaires, & Paul quatriéme appella les François à son secours contre les Espagnols, & par son caprice il remit les armes à la main de ces deux belliqueuses nations. Aprés la mort de Henry second, les guerres civiles liérent tellement les mains aux François qu'ils ne purent faire, ni mal ni bien aux Papes, & pour cela les Espagnols furent long tems les arbitres de la fortune des Princes Italiens. Mais enfin Gregoire V. qui étoit Espagnol dans son ame, s'opposa à leur dessein lors qu'ils voulurent chasser les Grisons de la Valteline, craignant qu'ils ne ra-

viſſent la liberté à l'Italie, & Urbain huitiéme voyant les Eſpagnols moins formidables qu'ils n'avoient été juſques alors, il eût peu d'inclination à les favoriſer. Mais Innocent X. & Alexandre VII. ne pûrent pas diſſimuler la paſſion qu'ils avoient pour la Monarchie d'Eſpagne. Clement neuviéme ne ſongea qu'au devoir de ſa dignité. Clement X. reprit le train de ſes prédeceſſeurs; & Innocent XI. n'eſt pas tel qu'on eſperoit. Enfin les Papes ſont hommes, & quand ils quitent leur humanité, ils deviennent pires qu'ils n'étoient auparavant, & ſous le prétexte de favoriſer l'Eſpagne ou la France, ils élevent leurs Maiſons au plus haut point des grandeurs humaines. Les autres Princes ont plus de ſujet de demeurer conſtans en l'amitié d'une des Couronnes, & cela nonobſtant, ils n'ont point d'autres amis que leur propre intereſt. Le Sénat de Veniſe déploye les voiles ſelon le vent, & le ſalut ſeul de ſa République, & celuy de l'Italie

en général l'obligent à prendre & à quitter un parti ſans aucune autre conſideration. La Maiſon de Medicis, ayant acquis la qualité de Prince, & méme celle de grand Duc par la grace des Eſpagnols, elle leur eſt trés obligée ; auſſi leur a-t-elle donné des marques de ſa reconnoiſſance en diverſes rencontres; mais à dire le vray, elle n'eſt pas ſi puiſſamment attachée à cette Couronne, qu'elle n'aime encore mieux ſa propre liberté, & celle de ſes compatriotes. Le Grand Duc Ferdinand, craignant que les Eſpagnols ne ſe ſaiſiſſent de Marſeille,& que par ce moyen ils n'oſtaſſent aux François le pouvoir de ſecourir l'Italie, prit poſſeſſion du Château d'If, pour rendre leur deſſein inutile ; peu aprés Coſme ſecond croyant que la France n'avoit rien à craindre, reprit les maximes de ſes Anceſtres, & aujourd'huy ſon petit fils ne ſonge qu'à la conſervation de l'Italie, ſans ſe ſoucier d'autre choſe, que de conſerver l'équilibre, qui doit être entre la

France, & l'Eſpagne. La Maiſon de Gonzague a de grandes obligations aux Eſpagnols, car Charles V. donna le titre de Duc de Mantouë au Marquis Frideric, & ſur la pretenſion qu'il avoit au Montferrat contre le Duc de Savoye, & contre le Marquis de Saluſſes, il prononça en ſa faveur, & le mit en poſſeſſion de cette belle Terre, convertie en Duché. Il avint pourtant l'an mil ſix cent vingt ſept, que Charles Duc de Nevers fut appelé à l'héritage de Vincent Duc de Mantouë, ſon couſin, & les Eſpagnols qui ne le vouloient pas ſouffrir en Italie, y furent contraints par les armes du Roy de France. Alors le Duc prit le parti François, mais Charles ſecond ſon petit fils oublia les graces qu'il avoit receuës de la France, & ſe remit ſous la protection de l'Eſpagne. Aujourd'huy l'on parle diverſement de Charles troiſiéme. Mais il y a de l'apparence qu'il aime mieux ſa liberté, que la proſpérité des Eſpagnols, tandis que la Maiſon d'Eſte

poſſeda Ferrare, elle eut plus d'inclination à favorifer la France, que l'Eſpagne, ſelon le ſentiment de Siri. Mais je crois qu'elle s'accommoda toujours au tems, & ſuivit plutoſt le mouvement de ſon intereſt, que celuy de ſes paſſions. Car les Papes qui éxerçoient ſouvent la patience de ces Princes, les obligérent de recourir tantoſt à la France, tantoſt à l'Empereur, & tantoſt à leur propre force pour ſe défendre. Enfin Alphonſe ſecond étant ſans enfans, ſollicita le Pape, & tâcha d'obtenir de luy l'Inveſtiture du Duché de Ferrare pour Ceſar d'Eſte, Marquis de Montequio ſon parent, & toutes les offres qu'il fit, & à ſa Sainteté, & au Collége des Cardinaux furent inutiles. Il aſſiſta auſſi l'Empereur de ſa bourſe, & de ſes troupes en ſon beſoin, & obtint de ſa Majeſté, l'inveſtiture de Modene, & de Rhege, pour le méme Ceſar. A preſent cette Maiſon ſemble plus encline à favoriſer la France que l'Eſpagne; mais à mon avis, elle fera

comme les autres, qui craignant une de ces Monarchies, embraſſent le parti de l'autre, pour ne pas tomber ſous le joug de la ſervitude. Le Duc de Parme a plus de ſujet de haïr les Eſpagnols, que de les aimer. Il n'oſera pourtant jamais ſe declarer ouvertement contre eux, parceque ſes terres étant preſque tout à fait environnées du Duché de Milan, il ne peut avoir le Roy d'Eſpagne pour ennemi, ſans ſe mettre en danger de perir. J'oſe pourtant aſſurer qu'il n'aime pas les Eſpagnols, parce qu'encor que Charles V. eut donné Marguerite ſa fille naturelle à Octave Farneſe, il ne laiſſa pas de ſe ſervir d'André d'Oria, & de Ferdinand de Gonzague pour faire mourir Pierre Louis ſon pére, pour luy oſter plus aiſément le Duché de Plaiſance. Philippe fils de Charles V. donna le gouvernement du Païsbas à Marguerite ſa ſœur plutoſt pour l'éloigner de ſes Eſtats, que pour luy faire grace; car il craignoit qu'elle ne demandât la reſtitution de

Plaiſance, & tint long tems Alexandre ſon fils en Eſpagne pour avoir un gage de ſa fidélité. Ce fils ſervit par aprés Philippe avec beaucoup de fidélité, d'adreſſe & de bonheur, ſans pouvoir obtenir qu'il le favorisât dans la pretenſion qu'il avoit ſur le Royaume de Portugal. Cela nonobſtant, ce Duc & ſes Prédeceſſeuts ont preſque toujours témoigné une grande inclination au ſervice du Roy Catholique. Mais ſeulement parceque Milan leur tient le pied ſur la gorge. Le Duc de Savoye a été repreſenté comme un Renard entre deux Lions, tant il étoit adroit à ſe ſervir de la protection d'une Monarchie, pour ſe delivrer des atteintes de l'autre. Mais ſes Eſtats ont toujours ſouffert lors qu'il a ſuivi la paſſion d'une de ces deux rivales, parceque la Savoye qui eſt au deçà des Alpes, devenoit la proye des François, lors qu'il prenoit le parti Eſpagnol. Charles troiſiéme, Emannël-Philibert, & Charles Emanuël

en ont pû dire des nouvelles au tems de François I. de Henry second, & de Henry quatriéme surnommé le Grand. A present ce Duc peut encore moins se déclarer pour le Roy Catholique, parceque tandis que le Roy trés Chrêtien gardera Pignerol, il aura le moyen d'attaquer ce Duc dans Turin Capitale de ses Estats, car cette forte place n'en est éloignée que de trois ou quatre lieuës, & elle est située au delà des Alpes, à l'issuë de la vallée de Pragelas, par où les François peuvent aller chez luy, sans que personne les en puisse empécher. D'où l'on peut conclurre que le Roy Catholique ne peut faire aucun fondement sur l'amitié du Duc de Savoye. Pour ce qui concerne la République de Genes, presque toute l'Europe croit qu'elle est extrémement attachée aux Interests de l'Espagne, & toutefois les plus subtils Politiques se persuadent qu'elle prefére sa liberté, & ses richesses au profit de cette Monar-

chie. Pour moy, je ſay que Bocalini dit, qu'elle fait une trés rude guerre aux Eſpagnols par le moyen des ſommes immenſes qu'elle leur preſte, & le Préſident de Thou nous aſſure dans le 41. livre de ſon Hiſtoire, qu'elle s'oppoſe quelque fois à la volonté de cette Impérieuſe nation. C'eſt en ce méme lieu que ce grand homme dit que Jean Baptiſte Laſcari perſonnage puiſſant en richeſſes & en authorité, éxerça avec grande loüange la dignité de Duc, & parceque le Public creut, qu'il favoriſoit trop les Eſpagnols, il ne peut pas obtenir la charge de Procureur de Saint George, qui avoit été accordée à pluſieurs autres auparavant. Le fils de Laſcari qui ſceut que Pinelli, & Spinola Senateurs de la ville avoient empéché que ſon pére n'obtint la fin de ſes déſirs, s'en vengea par la mort de Pinelli, & par la bleſſure de Spinola. Alors ce fils fut pris & condamné à la mort, en haine des Eſpa-

gnols, le Sénat ayant rejetté les priéres de Garſias de Toledo, Général des Galéres d'Eſpagne, bien que ce Général fût à Génes, & qu'il fit tout ſon poſſible pour le ſauver. De ce que je viens de dire l'on peut juger que l'Eſpagne a peu de faveur à eſperer des Princes Italiens, ſi ce n'eſt que la crainte qu'ils pourront avoir des Francois, les uniſſe à ſon intereſt; & d'autant qu'ils ſont excellens Politiques, ils uniront toujours leurs forces pour empécher que ni l'Eſpagne, ni la France n'aſſujétiſſe l'Italie, ſans avoir égard à autre choſe, qu'à leur propre Intereſt.

CHAPITRE XXIX.

De quelles dignitez les Rois d'Espagne honorent leurs sujets, & à quelles Maisons elles sont héréditaires.

IL n'y a point de peuple en Europe qui désire avec tant d'ardeur d'être & de paroitre, au delà des autres personnes de leur naissance, que les Espagnols, & parceque ce grand Estat qui avoit été soumis aux Africains, a été retiré de leurs mains par la vertu de la Noblesse Espagnole, il est juste que les Rois ayent recompensé ses services par des titres éminens, & par des offices extraordinaires. Pour cette cause, encorque les Anciens Princes ne donnassent les titres relevez sinon à leurs enfans, à leurs

fréres, & à leurs parens; & que ces titres s'éteignissent avec leur vie, ils ont pourtant été conférez à d'autres familles, & avec le tems quelques-uns sont devenus héréditaires. En nos jours la Maison de Velasco possède en héritage la charge de Connêtable de Castille, celle d'Alba est en possession de celle de Navarre, celle de Segorbe possède celle d'Aragon, & celle de Pereyra, qui est aujourd'huy sur le thrône, a conservé long tems celle de Connétable de Portugal. La charge de Sénechal d'Aragon appartient au Marquis d'Aïtona, & celle du Royaume de Naples au Duc de Melfe. L'Office de Grand Chambellan de Castille appartient au Duc de Frias, celuy d'Aragon au Comte de Sastago, & celuy de Naples au Marquis de Pescara. Ceux-cy les ont receus en héritage de leurs prédecesseurs qui les avoient meritez par des actions extraordinairement généreuses. On conte aussi en Espagne environ trente Ducs, neuf Mar-

quis, & ſix Comtes, qui portent la qualité de Grands d'Eſpagne, outre ſoixante autres Marquis, ſix vingts Comtes, & ſept Burgraves, que les Eſpagnols nomment *Adelantados*, ſans y comprendre les Grands de Portugal, qui ſont cinq Ducs, ſept Marquis, trente Comtes, deux Vicomtes, & un Baron. Anciennement il y avoit peu de Ducs en Epagne, où ce titre ne ſe donnoit qu'aux fils des Rois. Cenx d'apreſent ſont Gentilshommes de bonne Maiſon, & portent des Couronnes ſemblables à celles qu'ils mettent ſur leurs armes. Les Connêtables étoient appelez parmi les Anciens Hebreux, Princes de la milice, parmi les Anciens Romains, Maiſtres de la Cavalerie, parmi les Anciens François, Maires du Palais & Ducs des François, en Eſpagne *Alfiere del pendon Real*, & aujourd'huy quelques Eſtats d'Italie les appellent Gonfalonniers; mais par tout, & en tout tems, ils ont été les Principaux conducteurs des armées. Les

Senechaux ſont en Aragon ce que les Eſpagnols appellent Meſtres de Camp généraux, & les Allemands *Feld Maréchal.* Les Grands d'Eſpagne ſont ſemblables à ceux que les François appellent Pairs de France. Ils ſemblent égaux entre eux, bien que quelques uns ſoyent plus éminents en Nobleſſe, en richeſſes & en priviléges, que les autres, & ils tiennent le premier rang aprés les Princes du ſang Royal. Les principaux priviléges des Grands d'Eſpagne ſont, le droit de mettre leur chapeau ſur la tête en la preſence de leur Roy, d'être Conſeillers au Conſeil d'Eſtat, & de porter cette qualité, bien que jamais ils n'ayent eu l'entrée du Conſeil, & leurs femmes ont un couſſin nommé *Almohada*, ſur lequel elles s'aſſeyent en la preſence de leurs Reynes, de même que les Ducheſſes Françoiſes ont le tabouret au cercle de la Reyne. Icy l'on pourra remarquer qu'autre fois il n'y avoit que neuf Grands d'Eſpagne,

bien que tous les Getilshommes titrez eussent la permission de se couvrir en parlant au Roy, avant que l'Empereur Charles-quint régnât eu Espagne. Mais parce qu'en la premiére audience qu'ils eurent de sa Majesté Impériale, plusieurs demeurérent découverts, ils privérent leurs personnes, & leur postérité de cét honneur. L'on peut aussi remarquer qu'en Portugal, tous les Gentilshommes titrez sont Grands, & qu'ils l'ont été sur leurs terres autant de tems que les Rois de Castille y ont régné, & qu'ils se convroyent en la presence de leur Roy, ils s'asséioient aussi tous avec cette difference que les Ducs étoient assis sous le dais dans des fauteuils de velours rouge cramoisi. Les Marquis n'étoient pas sous le dais, mais ils étoient sur des chaises à dossier de la même étofe que les fauteüils des Ducs, & tous les Comtes étoient assis sur des formes couvertes de drap de laine teint en écarlate ; &

cela parce que Philippe ſecond ne voulut point diminuer leurs prïvileges, & parceque le Roy d'Eſpagne alloit rarement en Portugal; où ces Seigneurs jouïſſoient de cét honneur, qui leur étoit refusé en Caſtille. L'Amiral eſt ſur la Mer ce que le Connêtable eſt ſur la terre, mais cét office étoit inconnu en Eſpagne, avant les navigations qui aſſujétirent l'Amerique aux Caſtillans, & les Indes Orientales aux Portugais. Vaſco de Gama, de qui la poſtérité porte aujourd'huy le nom Comte & de Marquis de la Vidigueira, fut le premier Amiral de Portugal. Il recent cét honneur par la grace du Roy Dom Emanuël, & le transféra à ſes ſucceſſeurs, qui le poſſedent encore. Ce Seigneur fut le premier Portugais, qui pénétra juſques aux Indes Orientales avec trois navires, & les peuples de l'Europe, luy doivent tous les plaiſirs, & le profit qu'ils ont des denrées qu'on apporte de ce païs-la. Les charges d'Amiral de Caſtille, & d'A-

ragon, ſont héréditaires, la premiére au Duc de Medina de Rioſeco, qui eſt de la Maiſon de Henriquez, & la ſeconde au Duc de Baëna, qui eſt un des principaux rejettons de la Maiſon de Cardona. Quand les Grands d'Eſpagne viſitent leur Roy, ce qui ne ſe fait jamais qu'aprés l'avoir demandé avec empreſſement. Le Roy les attend dans une Sale deſtinée à cét uſage, aſſis dans un Fauteüil. Alors le Grand entrant dans la Sale, fait une profonde reverence à l'Eſpagnole, le Roy ſe leve, demeurant couvert, le Grand s'avance juſqu'au milieu de la Sale, où il fait une ſeconde reverence ſemblable à la premiére, & lors qu'il eſt auprés du Roy, il met un genoüil en terre, le Roy l'embraſſe, & le fait lever, & couvrir. Mais parceque le Roy ſait qu'il y en a qui méritent plus d'honneur que les autres, il ne les traite pas tous également. Car il en fait aſſeoir, & couvrir quelques uns avant qu'ils commencent à parler, & quelques autres a-

prés qu'ils ont déja parlé quelque tems. Au reſte ſi un Prince, ou Duc étranger ſe trouve preſent à l'audience du Roy d'Eſpagne, lors que les Grands, ou les Ambaſſadeurs ſe couvrent, il les fait auſſi couvrir, bien que ce ne ſoit pas la coûtume de ſon païs. Et quand les Grands d'Eſpagne reçoivent les fiefs de leur Roy, ils demeurent à genoux, juſqu'à ce que le Roy ait fait mention de tous les titres, qui leur ſont dûs, & quand ils n'attendent plus rien, le Roy leur diſant levez-vous, ils ſe levent, puis le Roy leur dit couvrez-vous, pour les confirmer dans tous leurs priviléges, & ils ſe couvrent. Icy il me ſemble qu'il ne ſera pas hors de propos de dire, que ce Roy auſſi bien que les autres traite un peu mieux les Ducs, & les Princes Allemans, & Italiens, parce qu'ils approchent fort de la Souveraineté. En confirmation dequoy, j'ay appris par tradition, étant en Eſpagne, que Charles Ema-

nuël Duc de Savoye, y étant allé pour épouſer Catherine fille de Philippe ſecond, les Grands voulurent ſavoir de ſa Majeſté comment ils devoient traiter ce Prince. Alors le Roy qui connut que c'étoit pluſtoſt pour le mépriſer que pour luy faire plus d'honneur, leur dit, traitez le comme je le traiteray; & d'abord qu'il le vit arriver, il luy dit : *ſea bien venida Vueſtra Alteſſa.* Et les Grands apprirent par la, qu'ils luy devoient donner le titre d'Alteſſe, & recevoir de luy le titre d'Excellence. D'où l'on peut juger qu'il y a de la difference entre un Prince Souverain, & celuy qui ne l'eſt pas.

CHAPITRE XXX.

Des Vniverſitez, & autres lieux où l'on enſeigne les ſciences en Eſpagne.

LEs Eſpagnols qui ſont propres aux Lettres auſſi bien qu'aux armes, ont par tout leur Empire le moyen de devenir ſavans. Les Jeſuites ont baſti des Colléges de leur Societé, dans tous les endroits de cette vaſte Monarchie, & ils y enſeignent avec ſuccez. Outre ces Colléges, ils ont prés de vingt Univerſitez, les plus célébres deſquelles ſont Salamanca, Coimbra, & Alcala de Henarez, qu'on appelle *Complutum* en Latin. Ces Univerſitez fourmillent d'étudians, & on en void à Salamanque cinq, ſix,

même sept mille à la fois. Les Professeurs y sont en grand nombre. Salamanque seule en ayant huit en droit Civil, & autant en droit Canon, & les Professeurs sont entretenus magnifiquement par tout, & particuliérement à Coimbra, ou l'Université a un trés considerable revenu annuel. Elle fut fondée par le Roy Dom Denis, & enrichie par par ses successeurs, jusqu'à un point, qu'on en trouve peu de pareilles en richesses. Je ne parleray point des Universitez, ni des éloges qu'on leur donne, parce qu'il est aisé de s'en informer ailleurs. Je diray seulement que la faculté de Medecine, est entre les mains de personnes suspectes de Judaïsme, & que pour cela, lors qu'un vieux Chrétien qui n'a aucune tache de ce sang corrompu, & n'est point suspect en matiére de Religion, veut étudier en Medecine, le Roy luy fait donner une pension honnorable pour retirer les corps de ses sujets, du pouvoir de ces impies.

Car parmi les Eſpagnols, l'on dit ouvertement, que cette race maudite ordonne à ceux de ſa créance d'étudier la Théologie, & la Medecine, & de tâcher d'avoir en leur puiſſance les ames des Chrétiens en devenant Curez des meilleures Parroiſſes, & rempliſſant les meilleures chaires du Royaume de Prédicateurs de leur nation; & leurs corps en devenant Medecins ordinaires des mieux penplées villes d'Eſpagne. Et parceque les degrez de maiſtre aux Arts ſe donnent en ce païs-là, avec plus de pompe qu'en aucun autre lieu, où j'aye été, je feray icy le recit de ce que j'ay veu au Breſil, en la ville de Saint Sauveur, Baye de tous les Saints. L'an mil ſix cents trente trois, le Pére Paul d'Acoſte Jeſuite acheva le cours de Philoſophie, & dixhuit de ſes Auditeurs prirent le degré de maiſtre, & cela ſe fit de cette ſorte. Ce Docte perſonnage partagea ce nombre en trois claſſes, & châque claſſe ayant fait

parer

l'Auditoire le plus richement qu'il étoit possible, la Chaire du Professeur brillant de pierreries, il proposa en trois jours differens à chacun de ses Ecoliers un probléme philosophique. Par éxemple, s'il est plus utile de boire de l'eau que du vin ; si la nature a mieux donné à connoistre sa sagesse aux hommes, en la production des grands que des petits animaux &c. Cela fait, châcun répond par un discours le plus éloquent qu'il luy est possible, en tâchant de satisfaire aux honnêtes gens qui s'y rencontrent, & il faut que j'avouë, qu'en cette occasion, ils parlérent plus long tems Portugais que Latin, & à dire le vray, ils ont de la peine à s'expliquer en langue Romaine. Ces trois jours étant passez, ils soutinrent des Théses de toute la Philosophie durant dixhuit jours, car il n'y en a qu'un à la fois. Celuy cy est assis sur une pierre devant la chaire du Professeur, & y demeu-

re tout le jour, ne ſortant point que pour aller manger un morceau, & revenir tout auſſi toſt, & il eſt obligé de répondre à tous les oppoſans, ſans étre aſſiſté de perſonne. Un jour de cét éxamen je me promenois devant la ſale de l'Auditoire avec le Profeſſeur, & nous entendimes un grand bruit, parce qu'un oppoſant tronva étrange que le répondant luy eût nié une propoſition qu'il croyoit indubitable, & il repeta pluſieurs fois *negas hoc*, *negas hoc*, alors le Profeſſeur qui craignit que ſon diſciple ne perdît courage s'approcha de la porte & dit tout haut *bene negas*. Cette parole fut mal receuë, parce que le répondant ſeul a droit de parler en ces occaſions, & on reprocha au Profeſſeur d'avoir tranſgreſſé les loix du païs. Mais l'Ecolier reprit courage, & répondit aprés à la ſatisfaction des Auditeurs. Cette controverſe éveilla ma curioſité, & m'obligea d'entrer

pour voir la fin de ce débat qui réüſſit enfin à l'avantage du répondant, au reſte les Ecoliers portent tous la Soutane, & le manteau long de Bay d'Angleterre, ſans que perſonne de quelque qualité qu'il ſoit, puiſſe porter de la ſoye. Tellement que les boutons même ſont de la même étofe que la Soutane, tous les hommes de lettres ſont habillez de même, parce qu'en ce païs-là, il faut poter le manteau long, ou l'épée, & les ſavans qui ſont perſonnes ſacrées, & aſſurées de n'être point attaquées, ne portent aucunes armes, ni offenſives ni défenſives. Au ſurplus les Eſpagnols dans leur vanité ordinaire à la nation, ont quelque choſe d'aimable en leurs diſcours ordinaires, ils parlent de choſes ſérieuſes, ils aiment leurs amis, & leur rendent tous les ſervices qui ſont en leur pouvoir. Ils ne ſe trahiſſent pas l'un l'autre, & quand ils ſont dans un païs étranger, ils

parlent honorablement de leurs camarades, & s'efforcent de perſuader à tout le monde, qu'ils ſont de grande Maiſon. Ils aiment à être honorez; mais ils rendent l'honneur qu'ils reçoivent, en ſorte qu'on a ſujet de dire, qu'ils ſont honneſtes gens. Et je n'ay pas remarqué qu'une perſonne qui peut parler avec eux, ait ſujet de ſe plaindre d'aucune incivilité. Les gens de lettres ſont pluſtoſt honnorez du titre de licentié que de celuy de Docteur, au moins quand on ne ſait pas le rang qu'ils tiennent entre les ſavans. L'Amour les rend furieux, & il n'eſt rien de ſi difficile, qu'ils n'entreprennent pour acquerir l'eſtime du beau ſéxe. A la guerre ils ſont courageux, & au combat ils s'animent l'un l'autre, en ſorte qu'ordinairement ils font leur devoir. Mais à dire le vray, il n'y a preſque plus aucun Eſpagnol dans les armées du Roy Catholique, parceque le païs eſt en-

tiérement dépeuplé. Au ſurplus les ſavans eſpérent les plus éminentes charges de la robbe, dautant que les offices ſe donnent au mérite, ou à la faveur, ſans payer aucune finance, & ſouvent l'on void un célébre Profeſſeur ſortir d'une Univerſité, pour étre Préſident ou Conſeiller dans une des Chanceleries d'Eſpagne, de Naples, de Sicile, & de Milan. Les affaires ne ſont pourtant pas au plus haut point de proſpérité, peut être, parceque Dïcn l'a ainſi ordonné, ou pluſtoſt parceque les membres de cètte grande Monarchie ſont trop éloignez de la Caſtille.

CHAPITRE XXXI.

Que l'Espagne est beaucoup plus foible que la France, & pourquoy.

CEux qui savent que Charles premier, & Philippe second ont été la terreur de leurs voisins; & que Philippe troisiéme a conservé la glorieuse reputation d'Invincible, ont raison de s'étonner, qu'enfin Philippe quatriéme, & Charles second son fils ayent donné des marques si visibles d'une extréme foiblesse. Quelques Politiques avoient déja dit, que la France étoit plus capable de faire de grands efforts que l'Espagne; mais le peuple préoccupé de ses opinions, ne le pouvoit, & ne le vou-

loit pas croire. Toutefois en nos jours, l'expérience nous a fait voir que l'on n'en doit plus douter, & que ce grand Eſtat qui étoit cy devant l'appuy aſſuré de ſes amis, a beſoin luy même d'amy pour ſe défendre, quand il a un puiſſant adverſaire. Cette vérité eſt ſi connuë, que les paſſionnez Eſpagnols ſont contraints de le confeſſer. Mais parceque tout le monde ne connoit pas d'où ce malheur a pû proceder, j'en vay chercher la cauſe, & j'eſpere de la trouver dans l'Eſpagne même. Philippe ſecond qui fut le plus grand Prince de ſa Maiſon, donna une terrible ſecouſſe à ſa Monarchie, toutefois parce qu'elle étoit extraordinairement robuſte, il n'y eut que les habiles hommes qui s'en puſſent appercevoir. Ce Prince qui ſe fit une loy de ſa gravité, qui ne voulut point bouger de Madrit, que pour aller à l'Eſcurial, ni de l'Eſcurial, que pour aller à Madrit, fortifia la ré-

bélion de la Hollande par cette resolution ; & le choix qu'il fit d'un Général cruël pour la remettre sous le joug, l'obligeoit de ne l'en point retirer, où d'y aller luy même, pour mettre fin à ces désordres. Car, ou il ne faut pas commencer une affaire de telle importance, ou ne pas montrer qu'on se repent de l'avoir commencée. La flote que ce Prince envoya en Angleterre, épuisa l'Espagne de mariniers, de navires, & d'argent, & parce qu'elle périt presque toute, ou par la violence d'un orage, où par la valeur extraordinaire des Anglois, l'on a sujet de dire, qu'il devoit moins hazarder, & plustost dissimuler son déplaisir que de se vouloir vanger ouvertement de la Reine Elizabeth. Cette Princesse assistoit les Hollandois de ses hommes & de son conseil ; & le plus court moyen de l'en empécher, auroit été d'appaiser la rebellion, par la presence du Roy Philippe, ou par celle de

Charles ſon fils ainé. L'on me dira que le pére craignoit que ce méme fils ne ſe rendît maiſtre du païs, & cela eſt vray. Mais ſi le fils s'en fût rendu maiſtre, le pére auroit plus gagné que perdu, parceque ce fils devoit étre ſon héritier; & ſi ce peuple ſe fût ſoûmis à la volonté de Dom Carlo, il ſe ſeroit remis ſous l'obéïſſance de la Couronne d'Eſpagne, par ce méme moyen, puis qu'elle alloit tomber ſur ſa téte. Philippe donc contribua beaucoup à la ruïne de ſes Eſtats; lors qu'il ne voulut pas aller en Flandres, & plus encore, lors qu'il en negligea la conquête qui étoit preſque aſſurée au tems du Prince de Parme. Alors Dom Philippe fit comme le chien d'Eſope, qui quita le morceau de viande, qu'il avoit dans la bouche, pour l'ombre d'un plus grand, que la rebélion de France luy preſentoit. Il eſt bien vray qu'en cette occaſion, il couvroit ſon jeu du manteau de la

Religion Romaine qu'il faiſoit ſemblant de vouloir conſerver dans le premier Royaume de la Chrêtienté; mais un véritable Salomon ne devoit pas ignorer l'antipathie, qui eſt entre les Eſpagnols & les François, ni le déſir que la maiſon de Lorraine avoit de régner, ni que Rome auroit été marrie de le voir ſur le thrône des fleurs de lis, ni que ſon pretexte ne pouvoit durer ſinon autãt que le Roy Henry perſevereroit dans la Religion Proteſtante. Pour ce qui concerne cette antipathie, les Eſpagnols mêmes en ont fait des livres, & les injures que ces deux peuples font l'un à l'autre, par ce ſeul principe, ſont connuës de tous ceux qui ont la moindre teinture des affaires du monde. Il ne pouvoit pas auſſi ignorer que Henry Duc de Guiſe n'eût un extréme déſir de regner, ni qu'il n'eût toutes les qualitez requiſes à un Souverain; puis qu'il étoit d'une famille Royale, bien fait de ſa perſonne, vaillant comme Alexandre, & plus prudent qu'Uliſſe. Le

prétexte de la Religion étoit peu conſiderable en cette occaſion, d'autant que le Grand Henry qui avoit pris la Reforme par une raiſon d'Eſtat, la pouvoit quitter par une raiſon plus puiſſante que la premiére. Auſſi le fit-il, & par cette ſeule action, il fit tomber les armes des mains à tous les Catholiques François, qui ne voulant point de Proteſtant pour Roy, en vouloient encore moins un Eſpagnol. Pour le fondement qu'il faiſoit ſur le Pape, il étoit peu ſolide, dautant que luy & le Collége des Cardinaux, verront toujours à contre cœur, qu'une des Rivales abbate l'autre, parce qu'en ce cas, le Pape deviendroit aumonier du victorieux. De ce que je viens de dire, il eſt aiſé à juger, que les perſonnes prudentes ſe peuvent tromper, & Philippe connut qu'il avoit abusé de ſa ſageſſe en cette rencontre, puis que pour obliger Henry le Crand de tenir ſon épée dans le fourreau, il luy fit rendre cinq fortes places, dont il s'étoit ſaiſi en

Picardie, & une en Bretagne, pour acheter la paix, qu'il vouloit laisser à son fils. Depuis ce tems-là, l'Espagne a fait de grandes pertes, & la France d'excellentes acquisitions. Les décendans de Philippe n'ont rien eu d'héroïque que la pieté envers Dieu, & la bonté envers leurs sujets, & au contraire les Princes de la Maison de Bourbon qui ont succedé à ceux de Valois, ont été, & sont encore des vrais Alexandres, des vrais Numa, & des vrais Scipions. Henry le Grand reduisit à un corps d'obéïssance, les factions qui avoient déchiré son Royaume plus de trente ans. Louis le juste conquit un Royaume dans le sien en assujétissant deux cents villes, qui avoient été données aux Protestants, pour sureté de leurs personnes. Et Louis le victorieux fait ce que nous dirons cy aprés. Pour ce qui concerne les Rois d'Espagne, Philippe III. fut foible de corps, & parce qu'il étoit plus capable de conserver que d'acquerir, il véquit en paix avec tous.

ſes voiſins ; mais il fit une terrible guerre aux décendans des Juifs, & des Mahometans de ſon païs, car il en bannit plus de huit cent mille tout à la fois, & par cette action il mit toute l'Eſpagne en friche, dautant que ce peuple ſeul cultivoit la terre ; & conſervoit l'abondance & le bonheur dans cét Eſtat. Philippe IV. n'ayant pas aſſez conſideré ſes forces, ni celles de ſes ennemis, il entreprit une guerre hors de propos. Il attaqua le Duc de Mantouë, & obligea Ferdinand II. Empereur des Romains d'abandonner en Allemagne une beſogne à demy faite, pour aller à ſon ſecours en Italie. Cette guerre qui ne pouvoit être couverte, que du pretexte de ne vouloir en Italie aucun Prince qui fût né en France, parut injuſte aux plus ſtupides, fut malheureuſe en toutes ſes parties, & fit naître une infinité d'ennemis à la trés-Auguſte Maiſon d'Auſtriche. En cette guerre, l'Eſpagne fut contrainte de quitter le nom d'invincible. Elle fit

une paix honteuſe avec les Hollandois, peu aprés elle en fit un autre avec les François, qui n'étoit guére plus honnorable, & la perte qu'elle fit de ſa reputation, rendit ſes ſujets peu reſpectueux. Les Catalans ſecoüérent le joug de l'obéïſſance. Les Portugais mirent un autre Roy ſur le thrône, & ces dernires pouſſérent leur rebellion juſqu'à un point qu'ils obligérent leur Roy de renoncer au droit qu'il avoit ſur le Royaume de Portugal. Peu aprés, Philippe IV mourut glorieux d'avoir ſouffert toutes ſes diſgraces avec un courage magnanime; mais il laiſſa ſa Monarchie moindre d'un tiers à ſon fils qui étoit pupile, & qui avoit beſoin d'un extreme repos, pour remettre ſes affaires en bon état. Il avint que Marie Thereſe Infante d'Eſpagne, ſœur du Roy pupile, qui épouſa le Roy trés Chrétien, fut obligée de renoncer à ſes droits, & cette renonciation qui étoit injuſte, porta le Roy ſon mary à faire éxamiuer l'affaire, & il trouva que l'on avoit fait

un tort signalé à la Reine son épouse, & qu'elle avoit de justes pretensions sur une grande partie des Païs-bas. Il fit donc prier la Reine Regente & le Conseil d'Espagne, de choisir des arbitres, pour éxaminer ce droit, & en transiger à l'amiable. Alors les Espagnols refusérent l'offre du Roy Louis le victorieux, & par ce refus, luy mirent les armes à la main, pour se faire justice. Les Anglois, & les Hollandois s'allarmérent des progrez que sa Majesté faisoit en Flandres, & la suppliérent de remettre ses interets à leur arbitrage. Il le fit, & obtint par ce moyen dix ou douze des meilleures & plus fortes villes de cette contrée. Quelque tems aprés, les Hollandois ayant formé la triple-alliance pour arrester les progrez de la France, obligérent le Roy de s'en venger par la voye des armes. Cette action ébranla la République, qui mit la main à la bourse, fit de grandes levées, chercha des partisans & en trouva de grands, & de puissans. Et

bien que Charles II. Roy d'Espagne, alors mineur, ne fût point en état de faire la guerre, parce qu'il étoit enfant, & dépourvu de toutes choses, les persuasions du Baron de l'Isola firent resoudre son Conseil à prendre le party de la Hollande. Personne n'ignore que cette résolution n'ait été infructueuse; & il me suffit de dire, que cette République l'engagea dans un mauvais pas, puis elle fit la paix sans luy, & fut cause qu'il laissa entre les mains des François victorieux, une grande partie de leurs conquêtes. En cette derniére guerre, les Espagnols ont montré leur foiblesse plus évidemment qu'ils n'avoient jamais fait auparavant. Ils ont laissé aux François la Franche Comté de Bourgogne, Cambray, le Cambresis, Valencienne, Aire, Saint Omer, Ypres, & plusieurs autres fortes places sans avoir eu aucun autre fruit de leur entrepriſe, que d'avoir fait mépriſer leur Roy mineur. Tellement que l'on peut dire, que l'Espagne n'est plus ce qu'elle a

été cy devant, ni par son Conseil, ni par ses forces, & l'on peut assurer que si Dieu ne donne à Charles II. une prudence singuliére pour choisir de bons & fidéles Ministres, & pour mettre ordre à ses Finances, il aura de la peine, non seulement de remettre sa Monarchie en fleur ; mais aussi de reprendre le rang que ses prédecesseurs ont tenu dans l'esprit de leurs voisins. Je pourrois ajouter à ces raisons, qui preuvent suffisamment la foibleſſe de l'Espagne, qu'elle est composée de plusieurs piéces qui contribuënt à ses malheurs, les unes pour étre trop éloignées du cœur de la Monarchie, les autres pour nourrir des peuples ennemis de leur maistre, & toutes pour aimer plus le bien particulier que celuy du Roy, & de l'Estat. Pour la France, elle a fait voir depuis peu, que rien n'est capable de l'ébranler, & qu'elle sera invincible, tandis qu'elle obéïra à un Roy sage, vaillant & généreux, comme Louis le Grand, qui ayant augmenté ses

Eſtats de trois ou quatre Provinces, nous doit faire avouër que l'Eſpagne eſt plus foible que la France, & qu'il eſt à ſouhaitter que ces deux rivales ne meſurent plus leurs épées en nos jours.

CHAPITRE XXXII.

De l'Inquiſition d'Eſpagne, & qu'elle a beaucoup contribué à la foibleſſe de cette Monarchie.

L'Inquiſition ayant beaucuup contribué à l'affoibliſſement de l'Eſpagne, & pouſſant encore aux reſſorts qui tâchent de la ruiner, il ne ſauroit étre hors de propos, d'en donner ici une mediocre connoiſſance. Je dis donc que Ferdinand V. ayant conquis le Royaume de Grenade, & acquis pour luy, & pour ſes ſucceſ-

ſous le nom de Roy Catholique, par la liberalité du Pape Alexandre ſixiéme, il établit par toutes les terres de ſon obéiſſance, le Tribunal de l'Inquiſition, qui devoit avoir ſoin d'empécher que ce peuple n'abandonnât la doctrine de l'Egliſe Romaine, qu'il venoit d'embraſſer. Quelque tems aprés, ce méme Tribunal fut établi en Portugal; & les Iuifs furent contraints d'en ſortir, à moins qu'ils ne vouluſſent changer de Religion, parce qu'ils n'y avoient été receus, que pour un tems, qui étoit expiré, pendant le Régne du Roy Dom Emanuël. Cette juſtice qui veut enjamber ſur celle que Dieu ſe reſerve ſur les conſciences, trouva ce peuple peu enclin à luy obéïr, & pour cette cauſe, il fut condamné à ſortir de toute l'Eſpagne. Alors il y en eut un grand nombre qui s'embarquérent pour aller en Afrique; mais ceux qui les y devoient conduire uſérent de ſupercherie, les menérent en haute Mer, où ils les retinrent ſi long tems

qu'ils furent obligez à mourir de faim, ou à payer au poids de l'or, le pain que les matelots leur vendoient, & ils ne furent mis à terre qu'aprés avoir dépensé tout leur argent. Ce traitement cruel & inhumain fit peur à ceux qui étoient demeurez en Portugal, & les contraignit d'embrasser la foy Chrétienne en apparence. Je dis que ce fut seulement en apparence, puis que ni eux, ni leur posterité ne changérent jamais d'opinion, & sont encore aujourd'huy, les uns Juifs, & les autres Mahometans dans leur ame, quoy qu'ils tâchent de persuader le contraire. Ces nouveaux convertis ne dissimulérent pourtant pas si bien, qu'ils ne donnassent souvent des marques assurées de leur ancienne croyance, & pour cela, on en faisoit bruler de tems en tems. Et l'on remarque qu'ordinairement, quand on en prenoit un, il en découvroit quelques autres, qui ayant été témoins de

ſon impiété, étoient auſſi compagnons de ſa mort miſerable. De cette ſévérité de l'inquiſition eſt ſorti le grand nombre de Mahometans Eſpagnols, qui ſont aujourd'huy en Afrique, & celuy des Juifs, qu'on voit en toutes les plus célébres villes maritimes de l'Europe, qui paſſant en ces lieux-là avec leurs threſors appauvriſſent l'Eſpagne, & le Portugal, & les vuident d'hommes, auſſi bien que de richeſſes. Tous ceux qui ſortent d'Eſpagne pour aller à Amſterdam, à Hambourg, & aux autres villes où ils ont la permiſſion de ſe dire Juifs, & de Judaïſer, diſent ouvertement qu'ils ont renoncé à leur baptême, depuis qu'ils ont eu l'uſage de la raiſon. Et ceux qui abordent & qui s'arrêrent en France, loüent Dieu d'avoir évité le danger du feu, parce qu'en France, l'on ne ſouffre point l'Inquiſition. Mais parce que le Roy ne permet ni aux Juifs, ni aux

Mahometans de ſe dire tels, lors qu'ils demeurerent dans ſes Eſtats, ils diſſimulent auſſi bien là, qu'en Portugal, & pour ſe moquer de la Religion Chrêtienne, l'on en trouve, qui prennent l'habit de Religieux, & qui en mourant, confeſſent qu'ils n'ont jamais été Chrétiens, bien qu'ils ayent été Prêſtres, & en ayent fait la fonction pluſieurs années durant. Cette opiniatreté me perſuade qu'il ſeroit expédient de les ſoufrir auſſi peu en France, qu'en Eſpagne, ſi on ne leur veut permettre de faire profeſſion ouverte de leur impiété ſans leur en laiſſer l'exercice. Et à dire le vray, il me ſemble qu'ils ne font ces méchancetez, que pour tromper les Chrétiens, & les rendre idolatres, autant qu'il leur eſt poſſible. Car quand ils ont receu les ordres de Prétriſe, ils font ſemblant de conſacrer, lors qu'ils diſent la Meſſe, & ils ont des penſées tout à fait differentes, &

mêmes contraires. Ces conſiderations contraignirent le Roy Philippe troiſiéme d'en chaſſer plus de huit cent mille, l'an mille ſix cents neuf. Et cette éxécution ſe fit avec tant de rigueur, qu'on ne pardonna, ni aux Moines, ni aux Nonnains qui avoient tant ſoit peu du ſaug de cette race maudite. Or cette rigueur étoit entiérement néceſſaire; car l'on ſait par expérience, que ceux qui ont la moindre goute de ce ſang, ſont entiérement ou Juifs, ou Mahometans; & ſi une femme de bien au poſſible, prend un homme ſuſpect de Judaïſme, ou un homme excellent Chrêtien, une femme Mahometane, leurs enfans ſont Juifs ou Mahometans, quelque ſoin qu'on puiſſe prendre de les élever pieuſement. L'on remarque auſſi que ceux qui ont fait ſemblant d'être Chrêtiens, depuis ſept ou huit générations, ne laiſſent pas de perſéverer dans leurs

premiéres erreurs, autant ou plus opiniatrément que ceux qui ſont nez en un lieu où ils ont une entiére liberté de faire profeſſion ouverte de leur foy. L'on dit pourtant qu'ils ſont ignorans en la doctrine pour laquelle ils ſont condamnez á la mort. Il ſemble donc tout á fait inutile de contraindre cette race reprouvée á confeſſer JESVS-CHRIST, puis qu'ils ne le font que de bouche, & ſont infidéles du plus profond de leur ame. Au reſte les cachots de l'Inquiſition ſont les plus horribles qu'on puiſſe voir parmi les Chrétiens. Et les Inquiſiteurs ont ſoin d'empécher, que deux perſonnes de méme créance, ne ſoient logez enſemble. Tellement que s'ils ſe ſaiſiſſent d'un Lutherien, ou d'un Reformé, ils le logent avec un Juif, ou avec un Mahometan, afin qu'ils ſoient privez du bien de ſe conſoler l'un l'autre; & de s'en-

courager à ſoufrir avec joye, le ſuplice qu'il plaira aux Juges de leur impoſer. L'ordre qu'on obſerve aux Interrogations eſt auſſi extraordinaire que cruel : car un miſerable étant en priſon, il y demeure ſix mois au pain & à l'eau, avant qu'on luy demande pourquoy il a été empriſonné. Ce tems donc (qui eſt trop long pour une perſonne ſi mal traitée) étant expiré, on le fait entrer dans une ſale où il y a un grand Crucifix d'un coſté, & trois Inquiſiteurs de l'autre. Le priſonnier ſe doit mettre à genoux devant la Croix, & y ayant fait ſa priére, il s'adreſſe aux Inquiſiteurs, ſe proſterne comme devant la Croix, & alors on luy dit. Nous repreſentons la Sainte Trinité, nous pardonnons à ceux qui ſe repentent de leurs héréſies, & faiſons mourir ſans miſericorde ceux qui perſéverent dans leurs erreurs. Pourquoy és tu

icy ? Si le miſerable répond qu'il n'en ſçait rien , on le renvoye dans ſon cachot , pour étudier ce qu'il doit répondre , & ſix mois aprés on le rapéle. Tellement que s'il ne ſçait pourquoy il eſt priſonnier , il doit inventer quelque crime dont il ſoit accusé , & alors on luy demande tant de choſes , qu'on le rend hérétique , s'il ne l'étoit auparavant , & s'il a quelques ennemis , il les met dans le méme labyrinte , & par ce moyen il donne des affaires aux Inquiſiteurs , qui traitent ces derniers de mêmes que le premier , & rempliſſent les priſons de perſonnes , qui évitent difficilement une punition éxemplaire. Il arrive pourtant ; mais aſſez rarement , que la conſtance , l'integrité , & l'innocence des priſonniers ſont ſi grandes , qu'on les renvoye chez eux , mais non pas toujours ſans étre punis. Car il y en a qui ſortent des cachots de l'Inqui-

sition, pour porter une marque d'infamie sur leurs corps. & cette marque s'appéle *Sambenito* & celuy qui la porte *Sambenitado.* Ces Sambenitos sont de grandes Croix de Saint André rouges, peintes sur une espece de Scapulaire noir, qu'ils sont obligez de porter ouvertemeut, durant un certain tems. Pour moy, j'estime ceux-là plus malheureux que ceux qui sont condamnez à mourir, s'ils ne sont entiérement éfrontez. Dautant que ceux qui les voyent, les montrent au doigt, & les maudissent, comme des personnes indignes de vivre, qui ont mérité la mort par leur impiété, & qui ont receu grace de Messieurs les Inquisiteurs, par une indulgence extraordinaire. Ceux qui sortent sans cette marque, se glorfient d'avoir été pris, parceque leur innocence a été mise à l'épreuve. Au surplus, ceux qui doivent mourir sont déclarez hérétiques par la sentence des Inqnisiteurs, & mis entre les mains des Juges séculiers

qui les condamnent à la mort. Ceux cy ſortant de la priſon pour aller au ſuplice, portent un habit parſemé de diables, qui portent leur ame dans les enfers. Et afin qu'ils meurent ſans qu'on puiſſe apprendre de leur bouche la cauſe de leur condamnation, on leur met un bâillon dans la bouche, qui les empéchant de parler, les rend ſi hideux, qu'on peut à peine les voir ſans horreur. Ceux qui meurent de cette ſorte ſont infames, & pour rendre leur infamie publique, & de plus longue durée, on les fait peindre au naturel, & leur image eſt miſe dans une Egliſe, avec leur nom, celuy de leurs parens & de leur Patrie, & la cauſe de leur condamnation. Cette condamnation eſt quelque fois tres juſte, puis qu'elle fait mourir des perſonnes qui ont renoncé leur baptême; mais ſouvent auſſi elle condamne à la mort des perſonnes, ſeulement parce qu'elles ont des ſentimens religieux & ſont meilleurs Chrêtiens que les Inquiſiteurs. Cette Inquiſition eſt

si odieuse aux peuples, qui aiment une sainte liberté, que la seule peur que les Flamans en eurent, causa leur rebellion au siécle passé. Et en France, il n'y a point d'homme de bien, qui ne haïsse ce Tribunal, bien qu'il ne le craignit point, & qu'il soit meilleur Catholique, que le plus zélé Espagnol. Car enfin la Religion d'Espagne consiste souvent plus en mines, & en gestes exterieurs, qu'en une vraïe pieté. Et je me souviens d'avoir veu des desesperez, qui ayant perdu leur argent au jeu, osoyent dire. *Dios, boto a dios, que no ay dios que selo uviere lo Matare.* Ce qui est indigne d'un païs où l'on se picque de Chrêtien, & ces paroles horribles sont plus suportables, que de dire, qu'on ne doit pas adorer une croix de bois, ou de pierre. Pour ce qui regarde les prisons de l'Inquisition, ce sont ordinairement de vieux châteaux, qui furent bâtis, pour resister aux Mores, lors qu'ils faisoient la guerre en Espagne, & l'on croit que leur horreur n'a que la du-

ée, qui la rende differente de l'Enfer. Un Eſpagnol, bon Chrétien, & homme ſincere, ayant eſté Avocat, ſe reſolut à une devotion extraordinaire, & ſe fit Chartreux. La ſolitude qui rend ordinairement les hommes mélancholiques, detraqua ſon eſprit, & luy inſpirant quelques doutes de la bonté de ſa Religion, luy mit la plume à la main. Ses écrits vinrent à la connoiſſance de ſon Prieur qui le fit mettre entre les mains des Inquiſiteurs, & ceux-cy le logérent en un endroit, d'où il ne put ſortir ſans bruler trois portes, & ſauter en terre d'une muraille qui avoit cinq ou ſix toiſes de haut. Alors il vint en Allemagne, où il vivoit encore l'an 1679. aprés avoir renoncé, & à l'ordre des Chartreux, & à la Doctrine de l'Egliſe Romaine. C'eſt de luy que j'ay appris quelque choſe touchant la rigueur de l'Inquiſition, mais beaucoup davantage de ceux avec qui je converſois, étant en Eſpagne. Pour ce qui concerne l'aſſertion que j'ay fai-

te, que ce tribunal a contribué, & contribuë encore à l'affoiblissement de l'Espagne, elle me semble assez prouvée, & n'a pas besoin de plus grande preuve que celle que je viens de dire, qu'il causa la revolte du Païs bas, l'éxil des Mores, & la fuite des Juifs. La premiére a épuisé toute l'Espagne au jugement de tous les Politiques. Le second a rendu deserte la plus grande partie de ceste vaste Monarchie, & la troisiéme a peuplé Amsterdam de plus de trois mille Juifs, Hambourg de plus de cinq cents, & les autres villes maritimes d'Allemagne, d'Angleterre, & de France, à proportion de leur commerce. Et ces Juifs sont si riches, qu'on en voit plusieurs qui trafiquent par tout le monde, & pourroient entretenir des armées aussi bien que Marcus Crassus. Tellement qu'outre que l'Inquisition est cause que plusieurs abusent des Sacremens, elle ruïne l'Espagne & tous ceux qui en sont sortis par contrainte sont ses ennemis mortels.

pour avoir été contraints d'abandonner leur Patrie, & leurs amis eu cherchant ailleurs le repos de leur conſciẽce. Il n'y a dóc point de doute que l'Inquiſition n'ait contribué, & qu'elle ne contribuë encore à la ruïne de la Monarchie Eſpagnole. Pour ce qui regarde les Inquiſiteurs, ils ont des privileges inconnus aux autres Eſpagnols. Le logis du moindre officier de l'Inquiſition eſt un aſyle aſſuré pour ceux qui ont commis des aſſaſſinats, & d'autres horribles crimes. Et ces aſyles ſont plus aſſurez que les autels, & que les plus ſaintes Egliſes, Ces officiers portent une Croix d'argent, penduë à leur cou, pour être connus. Mais quand ils veulent faire un bon coup, ils la cachent, & lorſqu'ils mettent la main ſur le colet d'un miſerable, ils crient à haute voix: *A que de Dios, y de la ſanta Inquiſition.* Et alors tous ceux qui ſe trouvent preſens à cette action, ſont obligez de leur preſter main forte, à peine de ſe rendre coupables, quand mémes

le prisonnier seroit leur plus proche parent. C'est là tout ce que j'avois à dire de l'Inquisition, qui a été admirable par sa puissance, & par ses conseils; & qui contribuë en nos jours au malheur de l'Espagne, puis que la rigueur qu'elle exerce dans ses Tribunaux, la dépeuple d'hommes, & l'appauvrit de toutes choses.

FIN.

A01
146189